

GROUPAMA FUND



Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Rapport annuel révisé au 28/02/26

R.C.S. Luxembourg B 157527

GROUPAMA FUND

Table des Matières

Organisation et administration	3
Rapport d'audit	4
Etat combiné des actifs nets au 28/02/26	10
Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 28/02/26	11
Compartiments :	12
GROUPAMA AVENIR EUROPE	12
GROUPAMA AVENIR EURO FEEDER	20
GROUPAMA EUROPE ACTIVE EQUITY	27
GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE	35
GROUPAMA EURO HIGH YIELD	44
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME	54
GROUPAMA NEW DEAL EUROPE (liquidé le 07/07/25)	63
GROUPAMA DYNAMIC BOND	68
GROUPAMA GLOBAL BOND	77
GROUPAMA AVENIR PME EUROPE	86
GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION	94
GROUPAMA EURO FINANCIAL DEBT FEEDER (mis en dormance le 25/02/26)	102
GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE	107
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS	117
GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION	126
GROUPAMA CORPORATE HYBRID	134
GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2028 (liquidé le 19/05/25)	143
GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2029	148
Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés	157
Autres notes aux états financiers	177
Informations supplémentaires non auditées	193

Aucune souscription ne peut être reçue sur la base des rapports financiers. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont reçues sur la base du prospectus d'émission courant accompagné du dernier rapport annuel et, après sa parution, du dernier rapport semestriel.

GROUPAMA FUND

Organisation et administration

Siège social	GROUPAMA FUND 5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg
Présidente du Conseil d'Administration	Madame M. AGACHE-DURAND Directrice Générale, Groupama Asset Management, Paris
Membres du Conseil d'Administration	Madame Ö. GÜLBAY Administratrice externe, ADEIS S.A. Luxembourg Monsieur P. MARNAY Directeur des Risques Financiers et Performances, Groupama Asset Management, Paris Monsieur X. HOCHÉ Directeur de Gestion (CIO) et Directeur Général Délégué, Groupama Asset Management, Paris Madame H. FILIPPI Directrice du Conseil et des Contrôles, Groupama Asset Management, Paris
Société de Gestion	Groupama Asset Management 25, rue de la Ville l'Evêque F-75008 Paris
Gestionnaire financier et Distributeur global	Groupama Asset Management 25, rue de la Ville l'Evêque F-75008 Paris
Banque dépositaire et Agent payeur	CACEIS Bank, Luxembourg Branch 5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg
Agent administratif et Agent de registre et de transfert par délégation	CACEIS Bank, Luxembourg Branch 5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg
Auditeur	PricewaterhouseCoopers Assurance, Société coopérative 2, rue Gerhard Mercator L-2182 Luxembourg

Rapport d'audit

Aux Actionnaires de
Groupama Fund

Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de Groupama Fund (le « Fonds ») et de chacun de ses compartiments au 28 février 2026, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Ce que nous avons audité

Les états financiers du Fonds comprennent :

- L'état combiné des actifs nets du Fonds et l'état des actifs nets de chacun de ses compartiments au 28 février 2026 ;
- L'état combiné des opérations et des variations des actifs nets du Fonds et l'état des opérations et des variations des actifs nets de chacun des compartiments pour l'exercice clos à cette date ;
- Le portefeuille-titres au 28 février 2026 ; et
- Les notes aux états financiers - état des instruments dérivés et les autres notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

PricewaterhouseCoopers Assurance, Société coopérative,
2 rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg
T : +352 494848 1, F : +352 494848 2900, www.pwc.lu

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration du Fonds. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration du Fonds pour les états financiers

Le Conseil d'Administration du Fonds est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds et de ses compartiments à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou certains de ses compartiments ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration du Fonds, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds ou de ses compartiments à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Fonds ou ses compartiments à cesser leur exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Luxembourg, 24 juin 2026

PricewaterhouseCoopers Assurance, Société coopérative

Représentée par

Signed by:
Sebastien Sadzot
828E58A1990A4FD...

Sébastien Sadzot

GROUPAMA FUND

Etats financiers combinés

GROUPAMA FUND

Etat combiné des actifs nets au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		4.842.586.614,04
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	4.474.021.702,26
<i>Prix de revient</i>		4.214.365.795,26
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.6	11.206.092,38
<i>Options achetées au prix de revient</i>		10.519.469,70
Avoirs en banque et liquidités		104.092.701,75
A recevoir sur investissements vendus		190.306.730,73
A recevoir sur souscriptions		13.699.456,02
A recevoir sur swaps		5.945.964,09
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	1.396.437,80
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	236.648,72
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.10	76.286,51
Dividendes à recevoir, nets		1.142.604,98
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		38.679.272,00
Intérêts à recevoir sur swaps		1.775.015,35
Autres intérêts à recevoir		26,05
Autres actifs		7.675,40
Passifs		214.557.648,98
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation	2.6	2.468.566,23
<i>Options vendues au prix de revient</i>		2.511.402,09
Découvert bancaire		12.286.580,02
A payer sur investissements achetés		171.149.722,67
A payer sur rachats		1.498.427,13
A payer sur swaps		760.359,52
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	194.651,34
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	3.460.468,26
Moins-value nette non réalisée sur swaps	2.10	11.296.138,93
Commissions de gestion à payer	3	2.548.888,08
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	255.659,61
Commissions d'administration à payer	6	157.960,54
Commissions de performance à payer	4	4.715.716,05
Frais d'audit à payer		221.789,99
Taxe d'abonnement à payer	8	201.106,61
Intérêts à payer sur swaps		2.684.558,62
Autres intérêts à payer		0,50
Autres passifs		657.054,88
Valeur nette d'inventaire		4.628.028.965,06

GROUPAMA FUND

Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		121.095.625,57
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		23.057.257,53
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		78.437.163,96
Intérêts reçus sur swaps		17.053.521,24
Intérêts bancaires		2.329.122,38
Autres revenus		218.560,46
Dépenses		75.909.975,08
Commissions de gestion	3	31.158.301,56
Commissions de performance	4	4.613.740,83
Commissions de dépositaire	5	1.526.641,96
Commissions d'administration	6	968.421,28
Frais légaux		447.380,58
Frais de transaction	2.13,7	5.154.495,69
Rémunération administrateurs		22.812,54
Taxe d'abonnement	8	1.091.427,02
Intérêts payés sur découvert bancaire		275.938,62
Intérêts payés sur swaps		29.602.895,52
Frais bancaires		43.581,69
Autres dépenses	13	1.004.337,79
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		45.185.650,49
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	261.063.955,31
- options	2.6	4.021.242,20
- contrats de change à terme	2.7	33.807.775,73
- contrats futures	2.8	3.639.924,79
- swaps	2.10	13.983.833,94
- change	2.4	-12.316.416,27
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		349.385.966,19
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	28.603.051,97
- options	2.6	1.760.450,88
- contrats de change à terme	2.7	2.164.332,97
- contrats futures	2.8	-3.152.063,09
- swaps	2.10	-9.349.824,04
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		369.411.914,88
Dividendes versés	10	-21.928.965,94
Souscriptions d'actions de capitalisation		2.495.998.300,46
Souscriptions d'actions de distribution		396.846.163,22
Rachats d'actions de capitalisation		-2.292.985.466,83
Rachats d'actions de distribution		-422.977.287,89
Augmentation / (diminution) nette des actifs		524.364.657,90
Réévaluation de la balance d'ouverture		-59.072.836,92
Actifs nets au début de l'exercice		4.162.737.144,08
Actifs nets à la fin de l'exercice		4.628.028.965,06

GROUPAMA AVENIR EUROPE

GROUPAMA AVENIR EUROPE

Rapport du Conseil d'Administration

En 2025, le fonds a évolué dans un environnement marqué par une forte instabilité géopolitique et commerciale, impactant particulièrement les sociétés exposées au grand export. Si la détente monétaire en Europe a soutenu les indices, le portefeuille a pâti de son positionnement sur des leaders globaux, vulnérables aux annonces de droits de douane aux États-Unis (« Liberation Day ») et aux tensions en Chine. Contrairement aux secteurs purement domestiques ou défensifs, les valeurs de croissance du fonds ont dû naviguer entre des cycles de déstockage persistants dans l'automobile et les semi-conducteurs, et une volatilité accrue liée aux enjeux de l'Intelligence Artificielle. Cette dernière a agi comme un catalyseur de performance pour les titres capables d'intégrer ces nouvelles technologies, tout en pénalisant ceux dont le modèle économique était jugé menacé. Malgré ces vents contraires, la solidité des publications trimestrielles de plusieurs lignes phares et l'intérêt marqué du Private Equity pour certaines pépites du portefeuille ont permis de valider la pertinence de la sélection de titres sur le long terme.

Du côté des valeurs, on retrouve parmi les meilleurs contributeurs **Technogym** (+64,7% ; équipements de fitness) qui a enregistré une excellente croissance organique portée par une dynamique particulièrement forte sur toutes ses zones géographiques et ses segments, avec une mention spéciale pour les Amériques et l'Europe, tout en affichant une forte amélioration de sa marge d'EBITDA. **Sandoz** (+59,8% ; médicaments génériques et biosimilaires) a été portée par des publications de chiffres d'affaires systématiquement au-dessus des attentes, une expansion des marges et l'amélioration des perspectives tout au long de l'année. **Alk-Abelló** (+43,5% ; immunothérapie allergénique) s'est distingué par une activité très dynamique et des résultats opérationnels supérieurs aux attentes à plusieurs reprises. **Finecobank** (+37,4% ; banque en ligne) a profité de publications robustes incluant une forte collecte nette, une hausse des nouveaux clients et une progression à deux chiffres des revenus de courtage, bénéficiant également d'un relèvement de recommandation soulignant ses opportunités liées à l'IA. Enfin, **Fortnox** (+29,0% ; logiciels de comptabilité) a été porté par une offre de rachat conjointe de son management et du fonds EQT avec une prime significative, venant récompenser un parcours où son résultat par action a pratiquement quintuplé en cinq ans.

À l'inverse, certaines valeurs ont pesé sur la performance du fonds. **Soitec** (-54,2% ; matériaux pour l'industrie des semi-conducteurs) a été la principale déception, pénalisée par une révision à la baisse de ses perspectives à la suite de l'annulation de deux contrats significatifs et subissant de plein fouet les réductions d'inventaires chez ses clients dans un contexte de ralentissement de la demande. **GB Group** (-27,1% ; vérification d'identité numérique) s'est replié malgré des résultats annuels conformes, les investisseurs ayant été échaudés par des prévisions pour le prochain exercice jugé peu convaincantes en raison d'un effet de base défavorable et d'impacts de change. **Reply** (-24,7% ; services IT) a souffert de l'absence de rebond de sa croissance organique, qui est restée en deçà de son rythme historique habituel malgré une marge d'EBITDA record aidée par des éléments non récurrents. Enfin, **Watches of Switzerland Group** (-19,8% ; distribution de montres de luxe) a pesé sur la performance malgré des messages rassurants du management sur le trafic en magasin, le titre ayant été pénalisé par la prudence globale entourant le secteur du luxe.

Malgré ce contexte difficile, les fondamentaux solides des sociétés en portefeuille et des valorisations historiquement basses laissent entrevoir un potentiel de revalorisation à moyen terme. La stabilisation attendue des taux d'intérêt et la normalisation des secteurs en difficulté, comme les semi-conducteurs et l'automobile, devraient également favoriser des performances accrues dans les années à venir.

Performances des différentes parts du compartiment Groupama Avenir Europe :

Parts du fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance du benchmark sur la période sous revue
GROUPAMA AVENIR EUROPE - AC	LU1866781336	- 0.21	17.85
GROUPAMA AVENIR EUROPE - E3C	LU2486820355	0.29	17.85
GROUPAMA AVENIR EUROPE - GD	LU0675297153	1.04	17.85
GROUPAMA AVENIR EUROPE - IC	LU0675296932	0.3	17.85
GROUPAMA AVENIR EUROPE - IC USD	LU1515102991	13.88	33.8
GROUPAMA AVENIR EUROPE - IC USDH	LU1515103296	2.24	17.85
GROUPAMA AVENIR EUROPE - NC	LU0675297237	- 0.6	17.85
GROUPAMA AVENIR EUROPE - NC USDH	LU1515102728	1.32	17.85
GROUPAMA AVENIR EUROPE - OAD	LU1501411687	1.41	17.85
GROUPAMA AVENIR EUROPE - OSD	LU2679895321	1.23	17.85
GROUPAMA AVENIR EUROPE - RC	LU1622556907	0.15	17.85

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

GROUPAMA AVENIR EUROPE

Etat des actifs nets au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		88.296.296,10
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	86.315.090,67
<i>Prix de revient</i>		72.241.660,49
Avoirs en banque et liquidités		1.536.490,37
A recevoir sur investissements vendus		443.413,27
A recevoir sur souscriptions		1.182,40
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	119,39
Passifs		685.426,01
A payer sur investissements achetés		473.862,67
A payer sur rachats		80.707,01
Commissions de gestion à payer	3	111.066,75
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	4.825,37
Commissions d'administration à payer	6	2.985,07
Taxe d'abonnement à payer	8	6.706,07
Autres passifs		5.273,07
Valeur nette d'inventaire		87.610.870,09

GROUPAMA AVENIR EUROPE

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/25 au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		1.484.990,89
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		1.462.445,39
Intérêts bancaires		22.460,68
Autres revenus		84,82
Dépenses		1.894.446,07
Commissions de gestion	3	1.571.784,86
Commissions de dépositaire	5	32.119,08
Commissions d'administration	6	24.224,85
Frais légaux		12.921,77
Frais de transaction	2.13,7	180.135,10
Rémunération administrateurs		478,80
Taxe d'abonnement	8	41.958,20
Intérêts payés sur découvert bancaire		321,30
Autres dépenses	13	30.502,11
Revenus / (Pertres) net(te)s des investissements		-409.455,18
Bénéfices / (Pertres) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	-6.694.795,48
- contrats de change à terme	2.7	-2.490,33
- change	2.4	481.976,66
Bénéfices / (Pertres) net(te)s réalisé(e)s		-6.624.764,33
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	5.492.686,41
- contrats de change à terme	2.7	165,48
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-1.131.912,44
Dividendes versés	10	-26,74
Souscriptions d'actions de capitalisation		2.485.935,48
Rachats d'actions de capitalisation		-23.306.171,71
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-21.952.175,41
Actifs nets au début de l'exercice		109.563.045,50
Actifs nets à la fin de l'exercice		87.610.870,09

GROUPAMA AVENIR EUROPE

Statistiques

		28/02/26	28/02/25	29/02/24
Total des actifs nets	EUR	87.610.870,09	109.563.045,50	213.197.043,55
Classe E3C EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		8.466,920	9.326,308	12.890,132
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	110,75	110,43	110,30
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		345.334,057	410.701,588	528.162,534
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	226,77	228,14	229,93
Classe NC USD Hedged - Capitalisation				
Nombre d'actions		197,275	196,000	196,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	130,16	128,47	127,08
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		3.246,800	5.864,867	17.206,202
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	2.458,31	2.451,11	2.448,19
Classe IC USD - Capitalisation				
Nombre d'actions		1,489	1,489	30,631
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.213,87	1.065,95	1.105,84
Classe IC USD Hedged - Capitalisation				
Nombre d'actions		1,000	1,000	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.571,17	1.536,74	1.475,81
Classe RC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		2.851,417	3.415,865	11.369,058
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	123,20	123,01	123,02
Classe OAD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		1,500	1,500	68.433,593
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	691,39	681,78	683,09
Dividende par action		-	7,42	4,71
Classe OSD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		1,001	1,001	0,001
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.023,73	1.013,32	1.040,00
Dividende par action		2,00	-	-
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		1,000	1,000	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	2.413,32	2.413,41	2.417,63
Dividende par action		24,74	23,39	16,45
Classe AC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		1,000	5,567	5,567
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.196,87	1.199,38	1.203,89

GROUPAMA AVENIR EUROPE

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/25 au 28/02/26

	Nombre d'actions au 01/03/25	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/26
Classe E3C EUR - Capitalisation	9.326,308	2.261,603	3.120,991	8.466,920
Classe NC EUR - Capitalisation	410.701,588	5.408,817	70.776,348	345.334,057
Classe NC USD Hedged - Capitalisation	196,000	1,275	0,000	197,275
Classe IC EUR - Capitalisation	5.864,867	416,189	3.034,256	3.246,800
Classe IC USD - Capitalisation	1,489	0,000	0,000	1,489
Classe IC USD Hedged - Capitalisation	1,000	0,000	0,000	1,000
Classe RC EUR - Capitalisation	3.415,865	712,732	1.277,180	2.851,417
Classe OAD EUR - Distribution	1,500	0,000	0,000	1,500
Classe OSD EUR - Distribution	1,001	0,000	0,000	1,001
Classe GD EUR - Distribution	1,000	0,000	0,000	1,000
Classe AC EUR - Capitalisation	5,567	0,000	4,567	1,000

GROUPAMA AVENIR EUROPE

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			85.098.250,85	97,13
Actions			85.098.250,85	97,13
Royaume-Uni			15.130.235,20	17,27
ADVANCED MEDICAL SOLUTIONS	GBP	604.100	1.475.511,84	1,68
ASHTAD GROUP PLC	GBP	37.570	2.278.499,43	2,60
BEAZLEY PLC	GBP	105.366	1.520.140,31	1,74
DIPLOMA PLC	GBP	65.991	4.264.392,22	4,87
GB GROUP PLC	GBP	93.300	216.198,47	0,25
HALMA PLC	GBP	77.430	3.688.990,21	4,21
SAGE GROUP PLC/THE	GBP	58.074	543.443,55	0,62
VOLUTION GROUP PLC	GBP	140.988	1.143.059,17	1,30
Suisse			10.447.374,00	11,92
BELIMO HOLDING AG-REG	CHF	2.502	2.127.133,97	2,43
INTERROLL HOLDING AG-REG	CHF	226	481.343,54	0,55
KARDEX HOLDING AG-REG	CHF	7.641	2.196.245,80	2,51
MEDARTIS HOLDING AG	CHF	8.420	853.080,78	0,97
SANDOZ GROUP AG	CHF	40.908	3.064.327,03	3,50
STRAUMANN HOLDING AG-REG	CHF	16.918	1.725.242,88	1,97
France			9.687.724,78	11,06
ABIVAX SA	EUR	4.462	457.801,20	0,52
ALTEN SA	EUR	5.490	348.889,50	0,40
DERICHEBOURG	EUR	46.659	439.761,08	0,50
EXOSENS SAS	EUR	25.130	1.565.599,00	1,79
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	9.250	1.781.550,00	2,03
SPIE SA	EUR	36.197	1.900.342,50	2,17
TRIGANO SA	EUR	5.401	907.368,00	1,04
VIRBAC SA	EUR	4.231	1.565.470,00	1,79
VUSION	EUR	6.033	720.943,50	0,82
Italie			9.094.378,72	10,38
BREMBO N.V.	EUR	69.257	696.725,42	0,80
DANIELI & CO	EUR	13.323	897.970,20	1,02
DE'LONGHI SPA	EUR	30.351	1.183.081,98	1,35
FINECOBANK SPA	EUR	66.076	1.320.859,24	1,51
ITALGAS SPA	EUR	39.776	435.149,44	0,50
MAIRE SPA	EUR	121.889	1.872.215,04	2,14
REPLY SPA	EUR	9.984	905.548,80	1,03
TECHNOGYM SPA	EUR	95.851	1.782.828,60	2,03
Autriche			8.032.080,30	9,17
BAWAG GROUP AG	EUR	15.750	2.079.000,00	2,37
DO & CO AG	EUR	16.347	3.522.778,50	4,02
ERSTE GROUP BANK AG	EUR	17.202	1.732.241,40	1,98
KONTRON AG	EUR	29.730	698.060,40	0,80
Suède			6.218.000,73	7,10
AAK AB	SEK	44.180	1.026.014,46	1,17
BEIJER REF AB	SEK	148.857	1.979.310,43	2,26
BHG GROUP AB	SEK	425.141	1.036.812,46	1,18
INDUTRADE AB	SEK	63.481	1.399.168,20	1,60
MIPS AB	SEK	32.601	776.695,18	0,89

GROUPAMA AVENIR EUROPE

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Allemagne			5.629.621,49	6,43
ATOSS SOFTWARE SE	EUR	6.773	596.024,00	0,68
AURUBIS AG	EUR	2.590	447.552,00	0,51
BILFINGER SE	EUR	3.531	420.542,10	0,48
RENK GROUP AG	EUR	15.267	869.150,31	0,99
SALZGITTER AG	EUR	18.649	1.017.302,95	1,16
SIXT SE	EUR	29.289	1.927.216,20	2,20
THYSSENKRUPP AG	EUR	33.365	351.833,93	0,40
Danemark			5.170.382,12	5,90
ALK-ABELLO A/S	DKK	87.372	2.577.365,83	2,94
NETCOMPANY GROUP AS	DKK	10.701	462.900,78	0,53
ROYAL UNIBREW	DKK	25.546	2.130.115,51	2,43
Pays-Bas			4.988.712,30	5,69
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	3.775	2.696.105,00	3,08
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	6.292	1.191.704,80	1,36
VAN LANSCHOT KEMPEN NV	EUR	19.485	1.100.902,50	1,26
Espagne			3.730.861,79	4,26
BANKINTER SA	EUR	117.991	1.672.522,43	1,91
TECNICAS REUNIDAS SA	EUR	55.691	2.058.339,36	2,35
Luxembourg			2.495.337,60	2,85
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	36.610	2.495.337,60	2,85
Irlande			1.520.071,35	1,74
KINGSPAN GROUP PLC	EUR	18.021	1.520.071,35	1,74
Grèce			1.384.479,84	1,58
ALPHA BANK SA	EUR	372.172	1.384.479,84	1,58
Chypre			1.116.437,03	1,27
ATALAYA MINING COPPER SA	GBP	95.375	1.116.437,03	1,27
Finlande			452.553,60	0,52
KONECRANES OYJ	EUR	4.512	452.553,60	0,52
Organismes de placement collectif			1.216.839,82	1,39
Actions/Parts de fonds d'investissements			1.216.839,82	1,39
France			1.216.839,82	1,39
GROUPAMA MONETAIRE - IC	EUR	5	1.216.839,82	1,39
Total du portefeuille-titres			86.315.090,67	98,52

GROUPAMA AVENIR EURO FEEDER

GROUPAMA AVENIR EURO FEEDER

Rapport du Conseil d'Administration

En 2025, le fonds a évolué dans un environnement marqué par une forte instabilité géopolitique et commerciale, impactant particulièrement les sociétés exposées au grand export. Si la détente monétaire en Europe a soutenu les indices, le portefeuille a pâti de son positionnement sur des leaders globaux, vulnérables aux annonces de droits de douane aux États-Unis (« Liberation Day ») et aux tensions en Chine. Contrairement aux secteurs purement domestiques ou défensifs, les valeurs de croissance du fonds ont dû naviguer entre des cycles de déstockage persistants dans l'automobile et les semi-conducteurs, et une volatilité accrue liée aux enjeux de l'Intelligence Artificielle. Cette dernière a agi comme un catalyseur de performance pour les titres capables d'intégrer ces nouvelles technologies, tout en pénalisant ceux dont le modèle économique était jugé menacé. Malgré ces vents contraires, la solidité des publications trimestrielles de plusieurs lignes phares a permis de valider la pertinence de la sélection de titres sur le long terme.

Du côté des valeurs, on retrouve parmi les meilleurs contributeurs **Technogym** (+64,7% ; équipements de fitness) qui a enregistré une excellente croissance organique portée par une dynamique particulièrement forte sur les zones Amériques et Europe ainsi qu'une amélioration de la marge d'EBITDA. **Elmos Semiconductor** (+44,7% ; semi-conducteurs pour l'automobile) s'est également distingué, profitant notamment de la fin proche du cycle de déstockage et de publications solides. **Fincobank** (+37,4% ; banque en ligne) a bien progressé après des publications robustes affichant une forte collecte nette et une hausse marquée des revenus de courtage, tout en profitant des opportunités liées à l'IA et aux ETF. **Wavestone** (+30,5% ; conseil en transformation des entreprises) a apporté une contribution positive notable dans un contexte de besoin accru de digitalisation. Enfin, **VusionGroup** (+15,2% ; étiquettes électroniques) a continué de bénéficier de son déploiement massif aux États-Unis avec le contrat Walmart et de la signature de nouveaux accords majeurs au Royaume-Uni avec Co-op, confirmant une trajectoire de croissance de revenus très élevée.

À l'inverse, certaines valeurs ont pesé sur la performance du fonds. **Soitec** (-54,2% ; matériaux pour l'industrie des semi-conducteurs) a été la principale déception, souffrant d'une conjonction de vents contraires entre la fin d'un produit important dans la téléphonie mobile et un fort déstockage dans l'automobile entraînant des révisions de perspectives à la baisse. **QT Group** (-54,0% ; logiciels embarqués) a fortement déçu avec une croissance organique qui a marqué le pas sur fond de prudence persistante des clients, ce ralentissement se conjuguant à une augmentation des charges de personnels. **Ipsos** (-27,8% ; études de marché et sondages) a subi un environnement plus incertain pesant sur les budgets marketing globaux. **Reply** (-24,7% ; services IT) a été impacté par l'absence de rebond de sa croissance organique, les investisseurs sanctionnant une dynamique de croissance en deçà de son rythme historique habituel. Enfin, **ASM International** (-6,8% ; équipements pour les semi-conducteurs) a vu ses performances peser sur le fonds, pénalisé par des prises de commandes inférieures aux estimations et les craintes relatives à la guerre commerciale sino-américaine.

Malgré ce contexte difficile, les fondamentaux solides des sociétés en portefeuille et des valorisations historiquement basses laissent entrevoir un potentiel de revalorisation à moyen terme. La stabilisation attendue des taux d'intérêt et la normalisation des secteurs en difficulté, comme les semi-conducteurs et l'automobile, devraient également favoriser des performances accrues dans les années à venir.

Performances des différentes parts du compartiment Groupama Avenir Euro Feeder :

Parts du fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance du benchmark sur la période sous revue
GROUPAMA AVENIR EURO FEEDER - IC	LU1150710686	- 2.81	23.81
GROUPAMA AVENIR EURO FEEDER - NC	LU1150711494	- 3.64	23.81
GROUPAMA AVENIR EURO FEEDER - RC	LU1622557202	- 2.96	23.81

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

GROUPAMA AVENIR EURO FEEDER

Etat des actifs nets au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		784.265,75
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	741.298,95
<i>Prix de revient</i>		630.238,76
Avoirs en banque et liquidités		42.966,80
Passifs		954,10
Commissions de gestion à payer	3	808,65
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	50,58
Commissions d'administration à payer	6	31,27
Frais d'audit à payer		25,86
Taxe d'abonnement à payer	8	32,98
Autres passifs		4,76
Valeur nette d'inventaire		783.311,65

GROUPAMA AVENIR EURO FEEDER

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/25 au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		2.472,55
Intérêts bancaires		898,45
Autres revenus		1.574,10
Dépenses		22.935,80
Commissions de gestion	3	13.496,20
Commissions de dépositaire	5	406,51
Commissions d'administration	6	240,15
Frais légaux		4.824,02
Rémunération administrateurs		6,17
Taxe d'abonnement	8	234,92
Autres dépenses	13	3.727,83
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		-20.463,25
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	86.700,04
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		66.236,79
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-117.066,17
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-50.829,38
Rachats d'actions de capitalisation		-598.206,98
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-649.036,36
Actifs nets au début de l'exercice		1.432.348,01
Actifs nets à la fin de l'exercice		783.311,65

GROUPAMA AVENIR EURO FEEDER

Statistiques

		28/02/26	28/02/25	29/02/24
Total des actifs nets	EUR	783.311,65	1.432.348,01	3.569.283,18
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		1.213,773	1.272,137	4.267,338
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	245,08	254,35	255,71
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		180,157	400,157	898,157
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	2.689,69	2.767,56	2.758,79
Classe RC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		10,336	10,336	2,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	123,68	127,46	127,50

GROUPAMA AVENIR EURO FEEDER

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/25 au 28/02/26

	Nombre d'actions au 01/03/25	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/26
Classe NC EUR - Capitalisation	1.272,137	0,000	58,364	1.213,773
Classe IC EUR - Capitalisation	400,157	0,000	220,000	180,157
Classe RC EUR - Capitalisation	10,336	0,000	0,000	10,336

GROUPAMA AVENIR EURO FEEDER

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Organismes de placement collectif			741.298,95	94,64
Actions/Parts de fonds d'investissements			741.298,95	94,64
France			741.298,95	94,64
GROUPAMA AVENIR EURO - OSC	EUR	16	741.298,95	94,64
Total du portefeuille-titres			741.298,95	94,64

GROUPAMA EUROPE ACTIVE EQUITY

GROUPAMA EUROPE ACTIVE EQUITY

Rapport du Conseil d'Administration

La période sous revue s'est avérée mouvementée. La rotation pro-cyclique post élection US a en effet été enrayée par l'annonce de taxes douanières généralisées par l'administration Trump puis une attaque surprise sur l'Iran. Des accords commerciaux ont par la suite été conclus, des investissements colossaux dans l'IA ont également été annoncés et la Fed a adopté un ton plus accommodant permettant ainsi aux marchés actions de terminer l'année 2025 sur une bonne note. Cependant 2026 démarre sur un haut niveau d'incertitudes sur le plan géopolitique (Venezuela, Iran, ...). Dans ce contexte, le classement sectoriel est dominé par les matières premières (+56%), les utilities (+ 50%) et les banques (+49%), loin devant les médias (-23%), les biens de consommation (-13%) et l'automobile (-9%).

Le biais négatif sur le style 'value' a été pénalisant durant l'exercice, de même que l'effet sélection via D.Telekom, alors que l'allocation sectorielle surpondérée sur l'industrie et la santé et sous-pondérée sur la consommation discrétionnaire a été positive.

Les principaux mouvements intervenus durant l'exercice ont visé à renforcer les banques et l'industrie exposée à la défense et à l'électrification, en face les titres perdant à long terme de l'essor de l'IA ont été allégés.

Performances des différentes parts du compartiment Groupama Europe Active Equity :

Parts du fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance du benchmark sur la période sous revue
GROUPAMA EUROPE ACTIVE EQUITY - E0C	LU2486819340	Début le 22/04/2025	Début le 22/04/2025
GROUPAMA EUROPE ACTIVE EQUITY - GC	LU0857959539	14.87	16.1
GROUPAMA EUROPE ACTIVE EQUITY - GD	LU0987164919	14.88	16.1
GROUPAMA EUROPE ACTIVE EQUITY - IC	LU0857959455	14.41	16.1
GROUPAMA EUROPE ACTIVE EQUITY - NC	LU0857959612	13.94	16.1
GROUPAMA EUROPE ACTIVE EQUITY - OAC	LU1717594557	15.1	16.1
GROUPAMA EUROPE ACTIVE EQUITY - OSC	LU2679895834	15.19	16.1
GROUPAMA EUROPE ACTIVE EQUITY - OSD	LU2679895750	15.17	16.1

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

GROUPAMA EUROPE ACTIVE EQUITY

Etat des actifs nets au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		132.196.398,43
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	131.432.450,14
<i>Prix de revient</i>		<i>101.200.514,87</i>
Avoirs en banque et liquidités		599.387,98
A recevoir sur souscriptions		48.105,09
Dividendes à recevoir, nets		116.429,17
Autres intérêts à recevoir		26,05
Passifs		209.372,66
Découvert bancaire		0,03
A payer sur rachats		15.283,49
Commissions de gestion à payer	3	24.409,50
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	22.642,18
Commissions d'administration à payer	6	14.006,87
Commissions de performance à payer	4	7.113,97
Frais d'audit à payer		22.462,76
Taxe d'abonnement à payer	8	2.318,21
Autres intérêts à payer		0,50
Autres passifs		101.135,15
Valeur nette d'inventaire		131.987.025,77

GROUPAMA EUROPE ACTIVE EQUITY

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/25 au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		16.283.896,92
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		16.239.723,98
Intérêts bancaires		39.665,91
Autres revenus		4.507,03
Dépenses		4.975.779,14
Commissions de gestion	3	3.156.814,82
Commissions de performance	4	7.113,97
Commissions de dépositaire	5	216.480,88
Commissions d'administration	6	131.927,72
Frais légaux		61.454,83
Frais de transaction	2.13,7	1.212.550,10
Rémunération administrateurs		3.453,69
Taxe d'abonnement	8	73.021,96
Intérêts payés sur découvert bancaire		38,78
Autres dépenses	13	112.922,39
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		11.308.117,78
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	136.457.328,50
- contrats futures	2.8	62.213,50
- change	2.4	5.041.661,00
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		152.869.320,78
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-79.061.253,22
- contrats futures	2.8	-117.475,00
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		73.690.592,56
Dividendes versés	10	-1.919.557,82
Souscriptions d'actions de capitalisation		270.084.244,61
Souscriptions d'actions de distribution		4.331.613,13
Rachats d'actions de capitalisation		-762.966.279,48
Rachats d'actions de distribution		-102.016.952,95
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-518.796.339,95
Actifs nets au début de l'exercice		650.783.365,72
Actifs nets à la fin de l'exercice		131.987.025,77

GROUPAMA EUROPE ACTIVE EQUITY

Statistiques

		28/02/26	28/02/25	29/02/24
Total des actifs nets	EUR	131.987.025,77	650.783.365,72	281.832.993,98
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		5.758,982	1.963,922	1.114,946
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	308,39	270,66	239,45
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		10.109,000	156.011,920	59.361,433
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	3.260,79	2.850,09	2.509,79
Classe OAD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		-	57.517,530	62.627,503
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	1.577,59	1.414,89
Dividende par action		34,83	33,84	30,44
Classe OSD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		0,963	0,963	0,001
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.175,58	1.027,29	990,00
Dividende par action		6,51	-	-
Classe GC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		1.651,368	1.651,368	1.651,368
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	3.437,21	2.992,18	2.624,41
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		220,197	193,327	693,327
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	2.176,88	1.934,59	1.735,11
Dividende par action		39,43	38,34	34,39
Classe OAC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		41.765,796	59.536,799	23.859,558
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	2.117,72	1.839,98	1.610,79
Classe OSC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		0,894	0,894	0,001
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.421,20	1.233,76	1.080,00
Classe E0C EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		21.465,682	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	123,06	-	-

GROUPAMA EUROPE ACTIVE EQUITY

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/25 au 28/02/26

	Nombre d'actions au 01/03/25	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/26
Classe NC EUR - Capitalisation	1.963,922	616.567,043	612.771,983	5.758,982
Classe IC EUR - Capitalisation	156.011,920	31.693,279	177.596,199	10.109,000
Classe OAD EUR - Distribution	57.517,530	2.617,397	60.134,927	0,000
Classe OSD EUR - Distribution	0,963	0,000	0,000	0,963
Classe GC EUR - Capitalisation	1.651,368	0,000	0,000	1.651,368
Classe GD EUR - Distribution	193,327	153,129	126,259	220,197
Classe OAC EUR - Capitalisation	59.536,799	6.375,000	24.146,003	41.765,796
Classe OSC EUR - Capitalisation	0,894	0,000	0,000	0,894
Classe E0C EUR - Capitalisation	0,000	24.259,094	2.793,412	21.465,682

GROUPAMA EUROPE ACTIVE EQUITY

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			129.809.449,55	98,35
Actions			129.809.449,55	98,35
Royaume-Uni			24.390.378,61	18,48
ANGLO AMERICAN PLC	GBP	20.000	842.860,40	0,64
ASHTAD GROUP PLC	GBP	23.000	1.394.875,88	1,06
ASTRAZENECA PLC	GBP	31.500	5.574.732,41	4,22
BARCLAYS PLC	GBP	523.000	2.696.886,24	2,04
DIAGEO PLC	GBP	28.000	530.061,49	0,40
HSBC HOLDINGS PLC	GBP	280.000	4.443.270,33	3,37
RELX PLC	GBP	10.000	294.238,21	0,22
RIO TINTO PLC	GBP	22.000	1.837.508,54	1,39
ROLLS-ROYCE HOLDINGS PLC	GBP	331.000	5.026.058,98	3,81
SHELL PLC	GBP	50.000	1.749.886,13	1,33
Suisse			22.313.000,38	16,91
BELIMO HOLDING AG-REG	CHF	1.650	1.402.786,19	1,06
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT-REG	CHF	8	1.117.119,10	0,85
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	CHF	10.800	1.870.271,46	1,42
LONZA GROUP AG-REG	CHF	800	472.396,89	0,36
NESTLE SA-REG	CHF	25.000	2.312.097,35	1,75
NOVARTIS AG-REG	CHF	39.300	5.647.981,94	4,28
ROCHE HLDG-GENUS	CHF	8.100	3.273.718,41	2,48
SANDOZ GROUP AG	CHF	37.000	2.771.587,47	2,10
SIKA AG-REG	CHF	1.500	263.476,68	0,20
STRAUMANN HOLDING AG-REG	CHF	8.000	815.814,11	0,62
ZURICH INSURANCE GROUP AG	CHF	3.700	2.365.750,78	1,79
France			21.774.043,00	16,50
AIR LIQUIDE SA	EUR	10.700	1.907.168,00	1,44
AXA SA	EUR	50.000	2.073.000,00	1,57
BNP PARIBAS	EUR	21.000	2.005.500,00	1,52
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	23.000	1.983.520,00	1,50
DANONE	EUR	16.000	1.162.240,00	0,88
ESSILORLUXOTTICA	EUR	4.200	945.840,00	0,72
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	8.300	1.598.580,00	1,21
L'OREAL	EUR	4.500	1.788.300,00	1,35
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	2.800	1.523.480,00	1,15
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	16.600	4.593.220,00	3,48
TOTALENERGIES SE	EUR	19.000	1.278.320,00	0,97
VINCI SA	EUR	6.500	914.875,00	0,69
Allemagne			17.792.013,00	13,48
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	9.000	2.091.600,00	1,58
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	108.000	3.681.720,00	2,79
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	EUR	6.550	3.639.180,00	2,76
RHEINMETALL AG	EUR	1.250	2.079.375,00	1,58
SAP SE	EUR	20.300	3.470.488,00	2,63
SIEMENS ENERGY AG	EUR	17.000	2.829.650,00	2,14
Italie			13.486.822,00	10,22
ENEL SPA	EUR	278.000	2.833.932,00	2,15
FERRARI NV	EUR	4.500	1.446.300,00	1,10

GROUPAMA EUROPE ACTIVE EQUITY

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
FINECOBANK SPA	EUR	100.000	1.999.000,00	1,51
INTESA SANPAOLO	EUR	830.000	4.843.050,00	3,67
PRYSMIAN SPA	EUR	17.400	1.783.500,00	1,35
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA	EUR	12.000	581.040,00	0,44
Pays-Bas			10.724.092,00	8,13
AIRBUS SE	EUR	5.800	1.068.592,00	0,81
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	2.500	1.785.500,00	1,35
ASML HOLDING NV	EUR	4.650	5.735.310,00	4,35
HEINEKEN NV	EUR	7.500	589.200,00	0,45
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N	EUR	37.000	1.545.490,00	1,17
Espagne			9.589.450,00	7,27
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	182.000	3.594.500,00	2,72
IBERDROLA SA	EUR	299.000	5.994.950,00	4,54
Suède			4.732.798,27	3,59
ATLAS COPCO AB-A SHS	SEK	140.000	2.563.315,50	1,94
EPIROC --- REGISTERED SHS -A-	SEK	85.000	2.169.482,77	1,64
Belgique			1.665.180,00	1,26
UCB SA	EUR	6.600	1.665.180,00	1,26
Grèce			1.339.200,00	1,01
ALPHA BANK SA	EUR	360.000	1.339.200,00	1,01
Danemark			1.050.752,86	0,80
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	33.000	1.050.752,86	0,80
Irlande			951.719,43	0,72
EXPERIAN PLC	GBP	30.000	951.719,43	0,72
Organismes de placement collectif			1.623.000,59	1,23
Actions/Parts de fonds d'investissements			1.623.000,59	1,23
France			1.623.000,59	1,23
GROUPAMA MONETAIRE - IC	EUR	7	1.623.000,59	1,23
Total du portefeuille-titres			131.432.450,14	99,58

GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE

GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE

Rapport du Conseil d'Administration

La période du 28/02/2025 au 27/02/2026 a été marquée par de solides performances pour les obligations convertibles européennes (+13.17 % pour l'indice Refinitiv Europe CB (EUR)). Les actions ont enregistré de fortes performances dans toutes les régions du monde (S&P +17 %, Nasdaq +21,1 %, Stoxx600 +17,6 %, Nikkei +61,5 %, MSCI Asie hors Japon +49,7 %). Les obligations HY et IG font nettement moins bien (ICE BofA Euro High Yield Index +4.46 %, ICE BofA Euro Corp +3.29 %). Le Xover, après avoir atteint un pic à 428 en avril en raison des menaces tarifaires de Trump, s'est finalement replié pour se stabiliser à 260, soit un resserrement de 29 pb par rapport à fin février 2025. Le taux américain à 10 ans a reculé de 4,2 % à 3,9 % sur la période, tandis que le taux allemand à 10 ans a terminé la période à 2,6 %. L'EUR a fortement progressé contre USD, passant de 1.037 à 1.1812 en fin de période.

Dans ce contexte, les obligations convertibles européennes ont affiché une excellente performance, avec une hausse de +13.17% pour le benchmark sur la période. Cela représente environ 78 % de participation à la hausse du Stoxx Europe 600 (+16.7 %). Par ailleurs, si le marché primaire a connu une année très dynamique en 2025, avec un record de 167 milliards USD de nouvelles émissions mondiales, soit le montant le plus élevé des 25 dernières années, il convient de noter que ce dynamisme a été moins visible en Europe (119 Mds USD aux États-Unis, 22 Mds USD en Asie, 14 Mds USD en Europe et 2 Mds USD au Japon).

Le fonds est en ligne avec son indice avec une performance de +13.06 % pour la part IC et +13.45 % pour la part G sur la période. Les principaux contributeurs relatifs incluent essentiellement des sur expositions en ASML, BNP, Spie, BE Semiconductors, Saipem, Legrand et Exail Industries. Les principaux détracteurs portent sur des sous-expositions en Nordex, Italgas, Swiss Prime, Rheinmetall, Eni et Klepierre. La « poche crédit/options » a été un contributeur très solide, avec des gains provenant essentiellement de la jambe actions (BNP, BE Semi, SSE, Thales, Deutsche Telecom ...) et plus faiblement de la jambe taux. Les couvertures actions, taux et change dans un environnement haussier ont légèrement coûté au fonds.

Nous avons terminé la période avec une sensibilité actions nettement supérieure à celle du benchmark (+7 points) avec des protections sur eurostoxx 50 pour améliorer la convexité du portefeuille. Au niveau sectoriel, nous sommes surpondérés dans les secteurs exposés aux mégatendances : défense, rareté des ressources naturelles, digitalisation ainsi que sur le secteur financier. Nous sommes sous-pondérés sur l'Immobilier. La sensibilité taux du portefeuille est légèrement au-dessus de celle de l'indice.

Perspectives

Nous sommes optimistes quant aux opportunités de rendement offertes par les obligations convertibles : le potentiel de la classe d'actifs réside davantage sur sa composante action que sur la partie taux-spread de crédit où une grande partie de la baisse des taux et des spreads de crédit semble derrière nous. Toutefois le portage reste positif avec plus de 50% du gisement convertible offrant un rendement positif à maturité. Nous pensons que l'activité du marché primaire restera solide (nous prévoyons environ 120 milliards USD d'émissions en 2026), en espérant une part européenne plus élevée, ce qui devrait soutenir l'activité et l'intérêt pour cette classe d'actifs.

Au niveau économique, les plans d'investissement massifs en Allemagne (sur la Défense) et aux USA (Technologie) ainsi que la dérégulation de certains secteurs, la baisse de l'incertitude sur les tarifs douaniers sont des éléments de soutien. En face, l'endettement des Etats et les tensions géopolitiques apportent un certain niveau d'incertitudes pouvant générer des phases de volatilité.

Performances des différentes parts du compartiment Groupama Europe Convertible :

Parts du fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance du benchmark sur la période sous revue
GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE - GD	LU0571100741	13.45	13.17
GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE - IC	LU0571100584	13.06	13.17
GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE - NC	LU0571100824	12.45	13.17
GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE - NC USDH	LU1515103536	14.89	13.17
GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE - RC	LU1622557467	12.96	13.17
GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE - TC	LU2823929927	13.06	13.17

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE

Etat des actifs nets au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		369.913.699,21
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	350.422.557,70
<i>Prix de revient</i>		324.469.621,39
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.6	8.146.498,11
<i>Options achetées au prix de revient</i>		7.299.474,61
Avoirs en banque et liquidités		4.550.767,65
A recevoir sur investissements vendus		4.921.940,23
A recevoir sur souscriptions		42.918,92
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	519.908,21
Dividendes à recevoir, nets		6.669,77
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		1.294.763,22
Autres actifs		7.675,40
Passifs		10.169.903,34
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation	2.6	1.499.229,56
<i>Options vendues au prix de revient</i>		1.553.762,39
Découvert bancaire		280.000,00
A payer sur investissements achetés		7.872.350,49
A payer sur rachats		952,14
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	303.310,00
Commissions de gestion à payer	3	125.193,64
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	19.053,70
Commissions d'administration à payer	6	11.787,00
Commissions de performance à payer	4	0,29
Frais d'audit à payer		21.275,87
Taxe d'abonnement à payer	8	9.145,87
Autres passifs		27.604,78
Valeur nette d'inventaire		359.743.795,87

GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/25 au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		2.939.136,64
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		107.859,75
Intérêts reçus sur obligations, nets		2.750.066,77
Intérêts bancaires		80.373,71
Autres revenus		836,41
Dépenses		2.606.647,06
Commissions de gestion	3	1.705.815,43
Commissions de performance	4	0,29
Commissions de dépositaire	5	121.063,90
Commissions d'administration	6	76.621,07
Frais légaux		40.806,00
Frais de transaction	2.13,7	520.251,23
Rémunération administrateurs		1.775,66
Taxe d'abonnement	8	55.210,86
Intérêts payés sur découvert bancaire		11.428,94
Autres dépenses	13	73.673,68
Revenus / (Pertres) net(te)s des investissements		332.489,58
Bénéfices / (Pertres) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	30.847.010,16
- options	2.6	1.234.767,31
- contrats de change à terme	2.7	601.814,73
- contrats futures	2.8	128.225,02
- change	2.4	-856.038,79
Bénéfices / (Pertres) net(te)s réalisé(e)s		32.288.268,01
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	11.753.393,11
- options	2.6	1.564.267,49
- contrats de change à terme	2.7	229.792,59
- contrats futures	2.8	-1.754.402,42
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		44.081.318,78
Dividendes versés	10	-2.105.528,20
Souscriptions d'actions de capitalisation		61.147.853,55
Rachats d'actions de capitalisation		-116.487.637,13
Rachats d'actions de distribution		-6.810.924,96
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-20.174.917,96
Actifs nets au début de l'exercice		379.918.713,83
Actifs nets à la fin de l'exercice		359.743.795,87

GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE

Statistiques

		28/02/26	28/02/25	29/02/24
Total des actifs nets	EUR	359.743.795,87	379.918.713,83	377.562.076,21
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		247.052,785	263.302,117	207.507,161
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	184,10	163,73	147,92
Classe NC USD - Capitalisation				
Nombre d'actions		10,000	10,000	10,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	123,74	107,70	95,87
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		100.580,868	117.762,517	161.632,784
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.973,76	1.745,91	1.568,82
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		62.183,349	66.607,349	67.345,639
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.687,50	1.519,78	1.360,85
Dividende par action		33,86	-	19,95
Classe RC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		13.388,930	13.763,873	15.668,140
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	131,82	116,71	104,96
Classe TC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		7.501,000	26.621,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.204,73	1.065,65	-

GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/25 au 28/02/26

	Nombre d'actions au 01/03/25	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/26
Classe NC EUR - Capitalisation	263.302,117	71.505,008	87.754,340	247.052,785
Classe NC USD - Capitalisation	10,000	0,000	0,000	10,000
Classe IC EUR - Capitalisation	117.762,517	23.286,370	40.468,019	100.580,868
Classe GD EUR - Distribution	66.607,349	0,000	4.424,000	62.183,349
Classe RC EUR - Capitalisation	13.763,873	1.605,947	1.980,890	13.388,930
Classe TC EUR - Capitalisation	26.621,000	5.190,000	24.310,000	7.501,000

GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			327.206.745,91	90,96
Actions			7.608.787,84	2,12
Pays-Bas			3.199.300,00	0,89
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	10.000	1.894.000,00	0,53
PROSUS NV	EUR	30.000	1.305.300,00	0,36
Allemagne			2.950.050,00	0,82
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	45.000	1.534.050,00	0,43
LEG IMMOBILIEN SE	EUR	20.000	1.416.000,00	0,39
Grèce			1.459.437,84	0,41
ALPHA BANK SA	EUR	392.322	1.459.437,84	0,41
Obligations			16.817.269,70	4,67
France			8.626.442,18	2,40
CMA CGM 4.875% 15-01-32	EUR	3.000.000	2.958.192,18	0,82
EXAIL TECHNOLOGIES 4.0% PERP	EUR	4.100.000	5.668.250,00	1,58
États-Unis			2.745.828,29	0,76
PANTHER BF AGGREGATOR 2 LP 4.75% 15-06-31	EUR	2.700.000	2.745.828,29	0,76
Japon			1.786.154,68	0,50
SOFTBANK GROUP 6.5% 29-10-62	EUR	2.000.000	1.786.154,68	0,50
Irlande			1.738.645,14	0,48
VIRGIN MEDIA O2 VENDOR FINANCING NOTES V 7.875% 15-03-32	GBP	1.600.000	1.738.645,14	0,48
Luxembourg			970.991,45	0,27
ION PLATFORM FINANCE SARL 6.875% 30-09-32	EUR	1.200.000	970.991,45	0,27
Royaume-Uni			579.629,76	0,16
OCADO GROUP 10.5% 08-08-29	GBP	500.000	579.629,76	0,16
Autriche			369.578,20	0,10
CA IMMOBILIEN ANLAGEN 1.875% 26-03-26	EUR	370.000	369.578,20	0,10
Obligations convertibles			302.780.688,37	84,17
Allemagne			74.975.078,00	20,84
BECHTLE AG 2.0% 08-12-30 CV	EUR	3.000.000	3.104.145,00	0,86
DELIVERY HERO SE 2.125% 10-03-29	EUR	1.000.000	916.050,00	0,25
DELIVERY HERO SE 3.25% 21-02-30	EUR	5.000.000	4.788.400,00	1,33
DEUTSCHE LUFTHANSA AG ZCP 10-09-32	EUR	2.400.000	2.614.248,00	0,73
MTU AERO ENGINES ZCP 15-07-33	EUR	7.000.000	6.962.060,00	1,94
NORDEX AG 4.25% 14-04-30 CV	EUR	1.200.000	3.397.218,00	0,94
RAG STIFTUNG 1.875% 16-11-29	EUR	7.000.000	7.248.640,00	2,01
RAG STIFTUNG 2.25% 28-11-30 CV	EUR	4.500.000	4.713.817,50	1,31
RHEINMETALL AG 2.25% 07-02-30	EUR	2.000.000	10.769.490,00	2,99
SALZGITTER FINANCE BV 3.375% 22-10-32	EUR	5.400.000	7.312.842,00	2,03
TAG IMMOBILIEN AG 0.625% 11-03-31	EUR	4.000.000	4.488.340,00	1,25
TUI AG 1.95% 26-07-31 CV	EUR	7.500.000	8.894.775,00	2,47
VONOVIA SE 0.875% 20-05-32 CV	EUR	7.000.000	7.212.065,00	2,00
VONOVIA SE ZCP 20-05-30 CV	EUR	2.500.000	2.552.987,50	0,71
France			59.005.540,16	16,40
BNP PAR ZCP 19-02-31 CV	EUR	2.000.000	2.079.170,00	0,58
CMA CGM 0.5% 16-12-28 CV	EUR	2.500.000	2.805.550,00	0,78

GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
ELIS EX HOLDELIS 2.25% 22-09-29	EUR	2.000.000	3.376.060,00	0,94
LEGRAND 1.5% 23-06-33 CV	EUR	8.000.000	9.524.200,00	2,65
NEXITY 0.875% 19-04-28 CV	EUR	8.500	414.127,16	0,12
ORPAR 2.0% 07-02-31 CV	EUR	2.000.000	1.914.340,00	0,53
SCHNEIDER ELECTRIC CV 1.97 23-30 27/11S	EUR	1.000.000	1.399.975,00	0,39
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.25% 23-09-33 CV	EUR	2.800.000	3.093.328,00	0,86
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV	EUR	16.000.000	18.250.160,00	5,07
SPIE 2.0% 17-01-28 CV	EUR	5.000.000	8.149.700,00	2,27
VINCI 0.75% 04-03-31 CV EMTN	EUR	2.500.000	2.498.875,00	0,69
WENDEL 2.625% 27-03-26 CV	EUR	5.500.000	5.500.055,00	1,53
Pays-Bas			34.607.763,30	9,62
BASIC FIT NV 1.5% 17-06-28 CV	EUR	2.500.000	2.516.600,00	0,70
EURONEXT NV 1.5% 30-05-32 CV	EUR	6.000.000	6.168.270,00	1,71
FERROVIAL SE 0.75% 20-05-31 CV	EUR	2.000.000	2.136.240,00	0,59
LEG PROPERTIES BV 1.0% 04-09-30	EUR	2.500.000	2.511.025,00	0,70
MERRILL LYNCH BV 0.1% 28-04-30 CV	EUR	9.000.000	8.379.180,00	2,33
NEBIUS GROUP NV 2.75% 15-09-32	USD	1.000.000	845.727,11	0,24
QIAGEN NV 2.0% 04-09-32 CV	USD	2.200.000	2.062.935,55	0,57
QIAGEN NV 2.5% 10-09-31 CV	USD	4.800.000	4.556.930,64	1,27
REDCARE PHARMACY NV 1.75% 16-04-32	EUR	3.000.000	2.818.125,00	0,78
SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.5% 14-11-26	EUR	2.000.000	2.612.730,00	0,73
Italie			33.953.552,00	9,44
DAVIDE CAMPARI MILANO 2.375% 17-01-29	EUR	5.000.000	4.951.525,00	1,38
DIASORIN ZCP 05-05-28 CV	EUR	4.000.000	3.747.320,00	1,04
ENI 2.95% 14-09-30 CV EMTN	EUR	6.000.000	7.171.410,00	1,99
NEXI ZCP 24-02-28 CV	EUR	6.000.000	5.570.700,00	1,55
SAIPEM 2.875% 11-09-29 CV	EUR	5.000.000	10.635.800,00	2,96
SNAM 1.75% 14-01-31 CV EMTN	EUR	1.800.000	1.876.797,00	0,52
Espagne			23.074.837,00	6,41
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	EUR	6.000.000	6.343.830,00	1,76
CELLNEX TELECOM 0.75% 20-11-31 CV	EUR	6.500.000	5.976.620,00	1,66
IBERDROLA FINANZAS SAU 0.8% 07-12-27 CV	EUR	3.500.000	5.342.050,00	1,48
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.5% 27-03-30 CV	EUR	4.600.000	5.412.337,00	1,50
États-Unis			19.226.863,94	5,34
ALNYLAM PHARMACEUTICALS ZCP 15-09-28	USD	2.000.000	1.590.768,19	0,44
CITIGROUP GLOBAL MKTS 0.8% 05-02-30 CV	EUR	6.000.000	6.369.990,00	1,77
COINBASE GLOBAL ZCP 01-10-29	USD	2.500.000	1.871.019,31	0,52
DATADOG ZCP 01-12-29 CV	USD	300.000	245.694,08	0,07
DEXCOM 0.375% 15-05-28 CV	USD	2.500.000	1.986.851,02	0,55
ITRON INC CV 0.00 21-26 15/03U	USD	2.200.000	1.859.947,49	0,52
JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC 0.1% 20-05-30	EUR	3.000.000	2.842.650,00	0,79
ZSCALER ZCP 15-07-28 CV	USD	3.167.000	2.459.943,85	0,68
Suisse			18.384.952,51	5,11
STMICROELECTRONICS NV ZCP 04-08-27	USD	16.400.000	14.200.160,92	3,95
SWISS PRIME SITE AG ZCP 05-03-32	CHF	3.800.000	4.184.791,59	1,16
Royaume-Uni			15.376.561,46	4,27
BARCLAYS BK 1.0% 16-02-29 CV	USD	2.500.000	2.175.753,79	0,60
BARCLAYS ZCP 20-01-31 CV	EUR	3.400.000	3.609.049,00	1,00
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28	EUR	5.500.000	8.248.075,00	2,29

GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
OCADO GROUP 6.25% 06-08-29 CV	GBP	1.300.000	1.343.683,67	0,37
Jersey			10.354.552,00	2,88
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL ZCP 07-05-30	EUR	5.000.000	7.160.600,00	1,99
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL ZCP 13-01-31	EUR	3.200.000	3.193.952,00	0,89
Belgique			6.527.452,50	1,81
BNP PAR FORTIS E3R+2.0% PERP	EUR	6.750.000	6.527.452,50	1,81
Suède			3.867.715,50	1,08
FASTIGHETS AB BALDER 3.5% 23-02-28	EUR	3.300.000	3.867.715,50	1,08
Luxembourg			2.151.000,00	0,60
CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV	EUR	2.000.000	2.151.000,00	0,60
Autriche			1.274.820,00	0,35
VOESTALPHOL AG 2.75% 28-04-28	EUR	1.000.000	1.274.820,00	0,35
Organismes de placement collectif			23.215.811,79	6,45
Actions/Parts de fonds d'investissements			23.215.811,79	6,45
France			22.436.686,79	6,24
GROUPAMA MONETAIRE - IC	EUR	96	22.436.686,79	6,24
Irlande			779.125,00	0,22
ISHARES € HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF EUR (ACC)	EUR	125.000	779.125,00	0,22
Total du portefeuille-titres			350.422.557,70	97,41

GROUPAMA EURO HIGH YIELD

GROUPAMA EURO HIGH YIELD

Rapport du Conseil d'Administration

Malgré la très forte volatilité des marchés financiers issue du choc géopolitique du Liberation Day, le 2 avril 2025, le marché High Yield a enregistré une performance annuelle constructive de +5,52% sur 2025 et +5.09% du 28 février 2025 au 28 février 2026 (HEC4) et permet au 28 février 2026 d'offrir un rendement de 4,42% (au pire) et de 4,96% à maturité.

Suite à la volatilité issue du Liberation Day, la dispersion est restée marquée sur le reste de l'année. Les segments BB et B affichent respectivement +5,1% et +5,8% sur l'année 2025 tandis que le bas du spectre (CCC) termine en territoire négatif (-0,3 %). Une hiérarchie qui rappelle que 2025 n'a pas été une année de bêta aveugle, mais bien de sélectivité.

15,6 Md€ de défaut sur 2025, un montant significatif mais concentré sur seulement 6 émetteurs : Selecta Group, 731M€ ; Thames Water, 7,9 Md€ ; HX HoldCo, 500M€ ; Kleopatra Holdings, 300M€ ; Altice France Holding, 5,5 Md€ et TalkTalk Telecom Group avec 646M€ d'encours, encore très loin d'un scénario de stress systémique. Côté dégradations et améliorations de notation, pour la 5ème année consécutive, le solde reste très favorable pour les Rising Star avec ses 32,7Md€ d'encours redevenant Investment Grade contre 19,5 Md€ de Fallen Angels.

Le marché primaire s'achève sur un record de 141Md€ sur l'année 2025, illustrant l'appétit persistant des émetteurs comme des investisseurs. Un autre trait marquant reste la nature défensive du primaire : le refinancement a représenté 68 % des émissions, confirmant que la priorité des émetteurs demeure l'allongement des maturités et la sécurisation des bilans.

Les flux confirment ce climat constructif, avec +9,5Md€ investi en 2025 sur la classe d'actif, dont seulement 1Md€ via les ETF, soulignant les limites de ces supports face au risque de sélection crédit.

Performances des différentes parts du compartiment Groupama Europe High Yield :

Parts du fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance du benchmark sur la période sous revue
GROUPAMA EURO HIGH YIELD - GD	LU0571101475	5.10	5.09
GROUPAMA EURO HIGH YIELD - IC	LU1151777965	4.84	5.09
GROUPAMA EURO HIGH YIELD - ID	LU0571101129	4.70	5.09
GROUPAMA EURO HIGH YIELD - NC	LU0571101558	4.10	5.09
GROUPAMA EURO HIGH YIELD - OSD	LU2679895677	5.23	5.09
GROUPAMA EURO HIGH YIELD - RC	LU1622557541	4.73	5.09

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC

GROUPAMA EURO HIGH YIELD

Etat des actifs nets au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		42.891.296,48
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	41.264.107,23
<i>Prix de revient</i>		40.626.108,76
Avoirs en banque et liquidités		411.313,97
A recevoir sur investissements vendus		476.873,27
A recevoir sur souscriptions		9.003,32
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.10	38.375,50
Dividendes à recevoir, nets		58.660,94
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		623.517,81
Intérêts à recevoir sur swaps		9.444,44
Passifs		214.326,92
A payer sur investissements achetés		200.000,00
A payer sur rachats		10,00
Commissions de gestion à payer	3	7.365,10
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	2.257,42
Commissions d'administration à payer	6	1.396,50
Commissions de performance à payer	4	1.500,46
Frais d'audit à payer		376,57
Taxe d'abonnement à payer	8	770,65
Autres passifs		650,22
Valeur nette d'inventaire		42.676.969,56

GROUPAMA EURO HIGH YIELD

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/25 au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		2.341.246,05
Intérêts reçus sur obligations, nets		2.286.137,21
Intérêts reçus sur swaps		50.555,52
Intérêts bancaires		3.860,55
Autres revenus		692,77
Dépenses		159.635,90
Commissions de gestion	3	85.707,56
Commissions de performance	4	1.500,46
Commissions de dépositaire	5	14.529,67
Commissions d'administration	6	13.798,31
Frais légaux		2.684,71
Frais de transaction	2.13,7	10.427,64
Rémunération administrateurs		211,23
Taxe d'abonnement	8	4.467,90
Intérêts payés sur découvert bancaire		1.109,43
Frais bancaires		1.170,00
Autres dépenses	13	24.028,99
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		2.181.610,15
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	710.932,79
- change	2.4	-485,41
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		2.892.057,53
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-851.271,38
- swaps	2.10	-28.486,75
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		2.012.299,40
Dividendes versés	10	-1.193.081,11
Souscriptions d'actions de capitalisation		1.022.522,48
Souscriptions d'actions de distribution		6.484.589,14
Rachats d'actions de capitalisation		-4.088.779,65
Rachats d'actions de distribution		-9.927.841,55
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-5.690.291,29
Actifs nets au début de l'exercice		48.367.260,85
Actifs nets à la fin de l'exercice		42.676.969,56

GROUPAMA EURO HIGH YIELD

Statistiques

		28/02/26	28/02/25	29/02/24
Total des actifs nets	EUR	42.676.969,56	48.367.260,85	59.796.558,18
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		4.984,506	1.642,128	100,421
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	178,66	171,62	157,62
Classe ID EUR - Distribution				
Nombre d'actions		5.505,780	4.141,354	3.328,462
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.290,46	1.270,40	1.207,18
Dividende par action		38,47	48,60	3,75
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		1,000	1,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.062,03	1.013,01	-
Classe OAD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		-	6.020,000	12.349,770
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	1.042,24	991,94
Dividende par action		-	44,53	36,27
Classe OSD EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		9.189,659	7.905,551	0,001
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	891,02	872,76	840,00
Dividende par action		26,47	-	-
Classe RC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		10,000	7.010,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	109,55	104,60	-
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		21.076,007	21.168,754	35.364,776
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.256,93	1.232,71	1.157,58
Dividende par action		37,37	35,50	39,83
Classe SC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	1.999,568	1.999,568
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	1.410,83	1.287,66

GROUPAMA EURO HIGH YIELD

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/25 au 28/02/26

	Nombre d'actions au 01/03/25	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/26
Classe NC EUR - Capitalisation	1.642,128	5.833,709	2.491,331	4.984,506
Classe ID EUR - Distribution	4.141,354	2.297,426	933,000	5.505,780
Classe IC EUR - Capitalisation	1,000	0,000	0,000	1,000
Classe OAD EUR - Distribution	6.020,000	0,000	6.020,000	0,000
Classe OSD EUR - Capitalisation	7.905,551	1.726,136	442,028	9.189,659
Classe RC EUR - Capitalisation	7.010,000	0,000	7.000,000	10,000
Classe GD EUR - Distribution	21.168,754	1.607,253	1.700,000	21.076,007
Classe SC EUR - Capitalisation	1.999,568	0,000	1.999,568	0,000

GROUPAMA EURO HIGH YIELD

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			40.155.152,65	94,09
Obligations			35.625.621,15	83,48
France			8.146.162,80	19,09
ACCOR 7.25% PERP	EUR	100.000	108.979,92	0,26
ALSTOM 5.868% PERP	EUR	300.000	317.244,31	0,74
ALTAREA COGEDIM 5.5% 02-10-31	EUR	300.000	323.716,65	0,76
BANIJAY ENTERTAINMENT SASU 7.0% 01-05-29	EUR	200.000	206.675,16	0,48
BERTRAND FRANCHISE FINANCE SAS 6.5% 18-07-30	EUR	200.000	200.385,02	0,47
BETCLIC EVEREST GROUP 5.125% 10-12-31	EUR	200.000	203.773,25	0,48
CCF 5.0% 27-05-35	EUR	400.000	413.590,25	0,97
CMA CGM 5.0% 15-01-31	EUR	200.000	201.762,51	0,47
CONSTELLIUM SE 5.375% 15-08-32	EUR	200.000	210.515,05	0,49
EDF 3.375% PERP	EUR	600.000	581.004,00	1,36
EDF 4.375% PERP EMTN	EUR	400.000	400.154,00	0,94
EDF 7.5% PERP EMTN	EUR	400.000	437.408,00	1,02
EUTELSAT COMMUNICATION 5.75% 15-03-31	EUR	-	-	0,00
FORVIA 5.125% 15-06-29	EUR	269.000	276.539,69	0,65
ILIAD HOLDING SAS 5.375% 15-04-30	EUR	200.000	207.047,02	0,49
ILIAD HOLDING SAS 5.625% 15-10-28	EUR	600.000	607.900,89	1,42
ILIAD HOLDING SAS 6.875% 15-04-31	EUR	480.000	510.972,83	1,20
LA POSTE 5.0% PERP	EUR	200.000	208.581,00	0,49
LOXAM SAS 4.25% 15-02-31	EUR	400.000	405.527,86	0,95
LOXAM SAS 6.375% 31-05-29	EUR	180.000	185.980,78	0,44
OPAL BIDCO SAS 5.5% 31-03-32	EUR	300.000	307.674,41	0,72
RCI BANQUE 4.75% 24-03-37 EMTN	EUR	400.000	412.850,65	0,97
RCI BANQUE 6.125% PERP	EUR	200.000	204.980,00	0,48
SECHE ENVIRONNEMENT 5.87% PERP	EUR	400.000	401.229,72	0,94
SPCM 4.5% 15-03-32	EUR	200.000	206.687,30	0,48
VEOLIA ENVIRONNEMENT 4.322% PERP	EUR	600.000	604.982,53	1,42
Luxembourg			6.260.166,12	14,67
7 LUNA 25 SA RL 5.5% 01-07-32	EUR	300.000	304.655,68	0,71
ALBION FINANCING 1 SARL 5.375% 21-05-30	EUR	300.000	311.275,25	0,73
ARAMARK INTL FINANCE SARL 4.375% 15-04-33	EUR	400.000	400.594,59	0,94
AROUNDTOWN 1.625% PERP EMTN	EUR	200.000	198.136,00	0,46
AROUNDTOWN FINANCE SARL 5.125% PERP	EUR	100.000	96.758,50	0,23
AROUNDTOWN FINANCE SARL 5.25% PERP	EUR	100.000	97.721,08	0,23
CIRSA FINANCE INTL SARL 7.875% 31-07-28	EUR	400.000	415.965,51	0,97
EPHIOS SUBCO SA RL 7.875% 31-01-31	EUR	200.000	213.268,23	0,50
ESSENDI S.A. 5.5% 15-11-31	EUR	120.000	124.111,22	0,29
ESSENDI S.A. 6.375% 15-10-29	EUR	450.000	471.365,42	1,10
FRONERI LUX FINCO SARL 4.75% 01-08-32	EUR	400.000	394.221,92	0,92
GRAND CITY PROPERTIES FINANCE SA RL 4.75% PERP	EUR	500.000	493.387,76	1,16
ION PLATFORM FINANCE SARL 6.5% 30-09-30	EUR	300.000	252.575,05	0,59
LHMC FINCO 2 SARL 8.625% 15-05-30	EUR	419.062	439.491,27	1,03
NJJ CONTINENTAL SA 3.875% 15-10-30	EUR	300.000	299.393,68	0,70
PICARD BOND 6.875% 31-10-32	EUR	300.000	304.912,91	0,71
PLT VII FINANCE SA RL 6.0% 15-06-31	EUR	480.000	499.585,29	1,17
ROSSINI SARL 6.75% 31-12-29	EUR	200.000	208.782,12	0,49
SAMSONITE FINCO SARL 4.375% 15-02-33	EUR	400.000	398.127,82	0,93

GROUPAMA EURO HIGH YIELD

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
SANIKOS FINANCIAL HOLDINGS 1 SARL 7.25% 31-07-30	EUR	250.000	261.107,15	0,61
TELECOM ITALIA FINANCE 7.75% 24-01-33	EUR	60.000	74.729,67	0,18
Pays-Bas			5.100.733,52	11,95
ABERTIS FINANCE BV 4.87% PERP	EUR	500.000	517.584,29	1,21
ASR NEDERLAND NV 6.625% PERP	EUR	200.000	217.404,00	0,51
ATHORA NETHERLANDS NV 6.75% PERP	EUR	400.000	417.156,00	0,98
IPD 3 BV 5.5% 15-06-31	EUR	400.000	379.186,55	0,89
SUMMER BIDCO BV 8.875% 31-01-31	EUR	300.000	303.516,00	0,71
TELEFONICA EUROPE BV 5.7522% PERP	EUR	200.000	211.754,95	0,50
TELEFONICA EUROPE BV 6.75% PERP	EUR	500.000	552.992,94	1,30
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 7.875% 15-09-31	EUR	200.000	240.287,18	0,56
UNITED GROUP BV 6.25% 31-01-32	EUR	200.000	204.908,19	0,48
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.375% PERP	EUR	500.000	494.219,17	1,16
WINTERSHALL DEA FINANCE 2 BV 3.0% PERP	EUR	300.000	289.808,18	0,68
WINTERSHALL DEA FINANCE 2 BV 6.117% PERP	EUR	200.000	207.076,10	0,49
ZF EUROPE FINANCE BV 4.75% 31-01-29	EUR	300.000	304.243,02	0,71
ZF EUROPE FINANCE BV 5.5% 17-02-32	EUR	300.000	300.205,50	0,70
ZIGGO BOND COMPANY BV 6.125% 15-11-32	EUR	500.000	460.391,45	1,08
Italie			3.648.921,53	8,55
ALMAVIVA THE ITALIAN INNOVATION 5.0% 30-10-30	EUR	400.000	386.884,82	0,91
BUBBLES BID 6.5% 30-09-31	EUR	300.000	309.586,81	0,73
CASSA DI RISPARMIO DI ASTI SPA E 7.375% 23-01-35	EUR	600.000	662.043,00	1,55
DOVALUE 5.375% 15-11-31	EUR	250.000	254.188,15	0,60
DOVALUE 7.0% 28-02-30	EUR	400.000	422.921,30	0,99
FABBRICA ITA SINTETICI 5.25% 05-02-31	EUR	200.000	202.043,00	0,47
INTE 9.125% PERP	EUR	300.000	346.740,00	0,81
IREN 4.5% PERP	EUR	200.000	203.808,39	0,48
POSTE ITALIANE 2.625% PERP	EUR	600.000	579.567,00	1,36
TEAMSYSTEM 5.0% 01-07-31	EUR	300.000	281.139,06	0,66
Allemagne			1.977.028,48	4,63
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 5.25% 15-01-55	EUR	400.000	412.660,26	0,97
FRESSNAPF HOLDING SE 5.25% 31-10-31	EUR	200.000	202.880,91	0,48
IHO VERWALTUNGS 7.0% 15-11-31	EUR	400.000	433.184,17	1,02
MAHLESTIFTUNG 7.125% 15-07-32	EUR	300.000	321.825,00	0,75
SCHAEFFLER AG 4.5% 12-05-32	EUR	300.000	304.931,32	0,71
WEPA HYGIENPRODUKTE 4.5% 30-11-32	EUR	300.000	301.546,82	0,71
Royaume-Uni			1.908.327,41	4,47
ALLWYN ENTERTAINMENT FINANCING UK 4.625% 15-08-31	EUR	400.000	401.446,00	0,94
AMBER FIN 6.625% 15-07-29	EUR	200.000	208.630,64	0,49
BRITISH TEL 5.125% 03-10-54	EUR	200.000	208.642,65	0,49
VIRGIN MEDIA FINANCE 3.75% 15-07-30	EUR	130.000	116.453,69	0,27
VMED O2 UK FINANCING I 3.25% 31-01-31	EUR	160.000	149.287,34	0,35
VODAFONE GROUP 4.125% 12-09-55	EUR	300.000	300.467,07	0,70
ZEGONA FINANCE LC 6.75% 15-07-29	EUR	500.000	523.400,02	1,23
Suède			1.803.443,75	4,23
AKELIUS RESIDENTIAL PROPERTY AB 2.249% 17-05-81	EUR	165.000	164.241,83	0,38
ASMODEE GROUP AB 4.25% 15-12-31	EUR	200.000	202.813,81	0,48
ASMODEE GROUP AB 5.75% 15-12-29	EUR	106.667	112.137,18	0,26
ASSEMBLIN GROUP AB 6.25% 01-07-30	EUR	100.000	103.658,62	0,24
CASTELLUM AB 3.125% PERP	EUR	400.000	396.830,90	0,93

GROUPAMA EURO HIGH YIELD

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.625% PERP	EUR	200.000	199.928,00	0,47
HEIMSTADEN BOSTAD AB 5.0% PERP	EUR	200.000	199.709,02	0,47
HEIMSTADEN BOSTAD AB 6.25% PERP	EUR	400.000	424.124,39	0,99
Roumanie			1.529.494,40	3,58
CEC BANK 5.625% 28-11-29 EMTN	EUR	600.000	623.391,00	1,46
RCS RDS 4.625% 29-10-31	EUR	900.000	906.103,40	2,12
Espagne			1.429.662,72	3,35
BANCO DE SABADELL 6.5% PERP	EUR	400.000	425.786,00	1,00
CAIXABANK 8.25% PERP	EUR	200.000	223.899,00	0,52
EDREAMS ODIGEO 4.875% 31-12-30	EUR	300.000	261.260,62	0,61
EROSKI SOCIEDAD CORPORATIVA 5.75% 15-05-31	EUR	400.000	418.959,98	0,98
TELEFONICA EMISIONES SAU 4.381% PERP	EUR	100.000	99.757,12	0,23
États-Unis			1.100.318,86	2,58
BEACH ACQUISITION BIDCO LLC 5.25% 15-07-32	EUR	200.000	204.961,27	0,48
BELDEN 4.25% 01-02-33	EUR	400.000	402.136,95	0,94
SHIFT4 PAYMENTS LLC SHIFT4 PAYMENTS F 5.5% 15-05-33	EUR	500.000	493.220,64	1,16
Japon			958.977,24	2,25
RAKUTEN GROUP 4.25% PERP	EUR	200.000	197.111,44	0,46
SOFTBANK GROUP 5.25% 10-10-29	EUR	200.000	202.850,25	0,48
SOFTBANK GROUP 5.875% 10-07-31	EUR	200.000	201.784,62	0,47
SOFTBANK GROUP 6.5% 29-10-62	EUR	400.000	357.230,93	0,84
Grèce			642.132,45	1,50
NATL BANK OF GREECE 5.875% 28-06-35	EUR	400.000	430.818,44	1,01
PIRAEUS BANK 5.375% 18-09-35	EUR	200.000	211.314,01	0,50
Pologne			495.063,94	1,16
INPOST 4.0% 01-04-31	EUR	300.000	294.826,94	0,69
MLP GROUP 4.75% 20-01-31	EUR	200.000	200.237,00	0,47
Portugal			309.361,70	0,72
EDP S.A 4.625% 16-09-54	EUR	300.000	309.361,70	0,72
République tchèque			209.999,26	0,49
CZECHOSLOVAK GROUP AS 5.25% 10-01-31	EUR	200.000	209.999,26	0,49
Lituanie			105.826,97	0,25
AKROPOLIS GROUP UAB 6.0% 15-05-30	EUR	100.000	105.826,97	0,25
Obligations à taux variables			4.529.531,50	10,61
France			1.095.423,00	2,57
BERTRAND FRANCHISE FINANCE SAS E3R+3.75% 18-07-30	EUR	300.000	297.174,00	0,70
GOLDSTORY SAS E3R+4.0% 01-02-30	EUR	300.000	293.401,50	0,69
KAPLA E3R+3.5% 31-07-30	EUR	500.000	504.847,50	1,18
Italie			1.009.305,00	2,36
INDUSTRIA MACCHINE E3R+3.75% 15-04-29	EUR	400.000	403.848,00	0,95
LOTTOMATICA GROUP E3R+3.25% 01-06-31	EUR	600.000	605.457,00	1,42
Allemagne			905.348,50	2,12
PRESTIGE BID E3R+3.75% 01-07-29	EUR	200.000	201.691,00	0,47
TECHEM VERWALTUNGSGESELLSCHAFT 675 MBH E3R+3.0% 15-07-32	EUR	700.000	703.657,50	1,65

GROUPAMA EURO HIGH YIELD

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Suède			616.332,00	1,44
ASSEMBLIN GROUP AB E3R+3.5% 01-07-31	EUR	200.000	201.792,00	0,47
QUICKTOP HOLDCO AB E3R+4.5% 21-03-30	EUR	400.000	414.540,00	0,97
Pays-Bas			296.813,00	0,70
IPD 3 BV E3R+3.375% 15-06-31	EUR	100.000	95.742,00	0,22
QPARK HOLDING I BV E3R+2.0% 01-09-31	EUR	200.000	201.071,00	0,47
Canada			202.687,00	0,47
BAUSCH LOMB CORPORATION E3R+3.875% 15-01-31	EUR	200.000	202.687,00	0,47
États-Unis			201.896,00	0,47
KING US BID E3R+3.25% 01-12-32	EUR	200.000	201.896,00	0,47
Luxembourg			201.727,00	0,47
LIONPOLARIS LUX 4 E3R+3.625% 01-07-29	EUR	200.000	201.727,00	0,47
Organismes de placement collectif			1.108.954,58	2,60
Actions/Parts de fonds d'investissements			1.108.954,58	2,60
France			1.108.954,58	2,60
GROUPAMA ENTREPRISES IC	EUR	446	1.108.954,58	2,60
Total du portefeuille-titres			41.264.107,23	96,69

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME

Rapport du Conseil d'Administration

Le rapport annuel du fond Groupama Alpha Fixed Income détaille les évolutions des marchés obligataires et les stratégies d'investissement mises en œuvre mois par mois entre mars 2025 et février 2026. Le fonds a su naviguer dans un contexte volatil marqué par des événements géopolitiques, des décisions de banques centrales et des fluctuations des taux et spreads, tout en générant une performance positive nette de 2.55 % sur la période.

- **Relance budgétaire allemande et ajustements tactiques:** En mars 2025, la relance budgétaire annoncée par le futur chancelier allemand a provoqué une hausse des taux souverains européens, incitant le fonds à initier des positions tactiques notamment sur un acteur italien des télécoms et à compresser certains spreads financiers.
- **Volatilité liée aux tarifs américains:** En avril, l'annonce de tarifs douaniers sévères par Donald Trump a engendré une forte volatilité, mais le fonds a montré sa résilience grâce à une couverture systématique des risques de taux et crédit, affichant une performance positive.
- **Retour à la stabilité et opportunités sur le primaire:** Mai 2025 a été plus calme, permettant au fonds d'exploiter un regain d'appétit pour le risque et de profiter du marché primaire, notamment sur les maturités de 3 à 7 ans.
- **Gestion neutre face aux tensions géopolitiques:** En juin, malgré les tensions dues aux tarifs douaniers et au conflit au Moyen-Orient, la gestion neutre du fonds et les arbitrages sur la partie courte des courbes ont permis de générer un alpha régulier.
- **Performance soutenue et stratégies diversifiées:** Juillet a vu une surperformance continue grâce à une sélection rigoureuse de titres et des arbitrages de pente, avec des stratégies de décompression et pair trade pour protéger le portefeuille.
- **Contexte politique incertain mais marchés orientés:** En août, malgré des incertitudes politiques, les marchés sont restés positifs, le fonds enregistrant une performance alignée sur l'Ester avec des contributions positives des arbitrages de primes de crédit et de courbes.
- **Réouverture du marché primaire et sélectivité accrue:** Septembre a marqué la reprise du marché primaire, avec une sélection rigoureuse d'émetteurs de qualité et l'intégration de nouvelles stratégies d'arbitrage notamment sur Worldline, Saipem et Kering.
- **Volatilité accrue et ajustements stratégiques:** En octobre, la baisse des taux directeurs américains et des tensions sur la dette privée ont créé une volatilité importante, le fonds affichant une performance conforme à son indice grâce à des arbitrages positifs malgré quelques contre-performances.
- **Performance positive malgré un marché coûteux:** De novembre 2025 à février 2026, le fonds a profité d'un marché primaire actif et d'une bonne résilience du crédit, avec des stratégies d'arbitrage contribuant positivement, tout en ajustant ses positions taux pour optimiser le portefeuille.

Performances des différentes parts du compartiment Groupama Alpha Fixed Income :

Parts du fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance du benchmark sur la période sous revue
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME - GD	LU0571101988	2.54	2.08
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME - IC	LU0571101715	2.54	2.08
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME - ID	LU0857959968	2.54	2.08
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME - NC	LU0571102010	2.29	2.08
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME - ND	LU2473700214	2.33	2.08
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME - OAD	LU1501413113	3.11	2.08
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME - OSD	LU2679896055	2.83	2.08
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME - PC	LU1251655087	2.84	2.08
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME - RC	LU1622557624	2.45	2.08
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME - RD	LU2473700305	2.46	2.08

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME

Etat des actifs nets au 28/02/26

	<i>Note</i>	<i>Exprimé en EUR</i>
Actifs		1.089.339.261,16
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	975.738.938,74
<i>Prix de revient</i>		968.376.846,24
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.6	-3.300,00
Avoirs en banque et liquidités		23.956.626,80
A recevoir sur investissements vendus		72.416.476,65
A recevoir sur souscriptions		4.574.928,01
A recevoir sur swaps		683.783,66
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		11.469.678,29
Intérêts à recevoir sur swaps		502.129,01
Passifs		66.254.878,66
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation	2.6	9.800,00
Découvert bancaire		600.000,00
A payer sur investissements achetés		53.448.616,00
A payer sur rachats		438.903,11
A payer sur swaps		207.016,41
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	107.229,68
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	864.375,00
Moins-value nette non réalisée sur swaps	2.10	8.606.721,82
Commissions de gestion à payer	3	402.663,80
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	54.946,56
Commissions d'administration à payer	6	33.990,97
Frais d'audit à payer		55.585,32
Taxe d'abonnement à payer	8	21.959,45
Intérêts à payer sur swaps		1.233.822,20
Autres passifs		169.248,34
Valeur nette d'inventaire		1.023.084.382,50

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/25 au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		28.214.796,80
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		21.772.602,58
Intérêts reçus sur swaps		5.676.878,43
Intérêts bancaires		746.881,27
Autres revenus		18.434,52
Dépenses		18.509.707,31
Commissions de gestion	3	4.861.816,18
Commissions de dépositaire	5	312.394,79
Commissions d'administration	6	188.544,38
Frais légaux		64.776,12
Frais de transaction	2.13,7	655.054,66
Rémunération administrateurs		4.514,64
Taxe d'abonnement	8	126.631,57
Intérêts payés sur découvert bancaire		62.620,44
Intérêts payés sur swaps		12.052.119,05
Frais bancaires		17.760,50
Autres dépenses	13	163.474,98
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		9.705.089,49
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	5.878.804,86
- options	2.6	72.663,33
- contrats de change à terme	2.7	1.093.959,54
- contrats futures	2.8	778.030,84
- swaps	2.10	11.826.708,83
- change	2.4	-1.163.309,06
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		28.191.947,83
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	2.693.511,02
- options	2.6	-13.100,00
- contrats de change à terme	2.7	35.567,66
- contrats futures	2.8	-520.395,00
- swaps	2.10	-6.953.047,87
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		23.434.483,64
Dividendes versés	10	-6.321.528,93
Souscriptions d'actions de capitalisation		502.187.945,07
Souscriptions d'actions de distribution		186.823.157,20
Rachats d'actions de capitalisation		-330.964.855,42
Rachats d'actions de distribution		-85.196.985,71
Augmentation / (diminution) nette des actifs		289.962.215,85
Actifs nets au début de l'exercice		733.122.166,65
Actifs nets à la fin de l'exercice		1.023.084.382,50

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME

Statistiques

		28/02/26	28/02/25	29/02/24
Total des actifs nets	EUR	1.023.084.382,50	733.122.166,65	870.900.840,12
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		689.128,626	619.268,014	1.801.733,084
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	117,25	114,62	110,27
Classe ND EUR - Distribution				
Nombre d'actions		260,353	10,353	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	108,36	107,66	105,00
Dividende par action		1,79	1,68	-
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		529.935,204	396.665,549	355.631,978
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.254,37	1.223,27	1.174,08
Classe ID EUR - Distribution				
Nombre d'actions		2.766,000	685,000	919,426
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.088,72	1.086,89	1.066,46
Dividende par action		25,42	23,73	-
Classe OAD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		1,015	1,015	0,099
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.123,24	1.120,64	1.086,16
Dividende par action		31,68	16,80	5,30
Classe OSD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		1,087	1,087	0,001
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	959,88	958,40	920,00
Dividende par action		25,33	-	-
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		242.520,804	153.259,149	227.291,788
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.118,14	1.127,48	1.106,29
Dividende par action		37,40	24,62	-
Classe PC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		1,000	1,000	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.222,59	1.188,78	1.137,99
Classe RC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		29.146,432	30.141,544	20.984,267
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	114,14	111,41	107,03
Classe RD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		10,372	10,372	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	107,88	107,49	104,68
Dividende par action		2,22	1,94	-

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/25 au 28/02/26

	Nombre d'actions au 01/03/25	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/26
Classe NC EUR - Capitalisation	619.268,014	442.066,911	372.206,299	689.128,626
Classe ND EUR - Distribution	10,353	250,000	0,000	260,353
Classe IC EUR - Capitalisation	396.665,549	362.040,112	228.770,457	529.935,204
Classe ID EUR - Distribution	685,000	2.123,000	42,000	2.766,000
Classe OAD EUR - Distribution	1,015	0,000	0,000	1,015
Classe OSD EUR - Distribution	1,087	0,000	0,000	1,087
Classe GD EUR - Distribution	153.259,149	165.100,965	75.839,310	242.520,804
Classe PC EUR - Capitalisation	1,000	0,000	0,000	1,000
Classe RC EUR - Capitalisation	30.141,544	36.452,847	37.447,959	29.146,432
Classe RD EUR - Distribution	10,372	0,000	0,000	10,372

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			824.214.218,10	80,56
Obligations			771.927.413,10	75,45
France			164.198.650,00	16,05
AIR FR KLM 7.25% 31-05-26 EMTN	EUR	17.800.000	18.041.991,00	1,76
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.75% 03-02-34	EUR	100.000	102.425,00	0,01
BPCE 1.5% 13-01-42	EUR	20.800.000	20.597.616,00	2,01
BPCE 2.875% 22-04-26 EMTN	EUR	11.000.000	11.006.710,00	1,08
BQ POSTALE 3.875% PERP	EUR	5.600.000	5.605.572,00	0,55
ILIAD 2.375% 17-03-26	EUR	18.800.000	18.788.250,00	1,84
KERING 3.125% 27-11-29 EMTN	EUR	4.500.000	4.546.890,00	0,44
KERING 3.625% 05-09-31 EMTN	EUR	3.000.000	3.075.600,00	0,30
ORANGE 5.0% PERP EMTN	EUR	10.100.000	10.242.208,00	1,00
SG 1.125% 30-06-31 EMTN	EUR	37.400.000	37.215.244,00	3,64
SPIE 3.75% 28-05-30	EUR	7.000.000	7.109.725,00	0,69
TDF INFRASTRUCTURE SAS 1.75% 01-12-29	EUR	15.000.000	14.243.550,00	1,39
VEOLIA ENVIRONNEMENT 1.625% PERP	EUR	13.700.000	13.622.869,00	1,33
Italie			105.625.674,53	10,32
AUTOSTRADA PER L ITALIA 2.0% 15-01-30	EUR	4.000.000	3.863.300,00	0,38
BPER BANCA 1.375% 31-03-26	EUR	20.000.000	19.984.600,00	1,95
ENEL 3.375% PERP	EUR	10.100.000	10.124.947,00	0,99
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 3.75% 14-04-27	EUR	7.500.000	7.608.337,50	0,74
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE 3.625% 13-10-32	EUR	16.000.000	16.060.080,00	1,57
INTE 7.75% PERP	EUR	6.702.000	6.965.757,21	0,68
UNICREDIT 2.731% 15-01-32	EUR	21.100.000	21.070.565,50	2,06
UNICREDIT 7.5% PERP	EUR	19.721.000	19.948.087,32	1,95
Pays-Bas			91.653.938,40	8,96
ADECCO INTL FINANCIAL 1.0% 21-03-82	EUR	10.400.000	10.222.160,00	1,00
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.25% PERP	EUR	9.200.000	9.213.340,00	0,90
IBERDROLA INTL BV 1.874% PERP	EUR	10.000.000	9.983.800,00	0,98
ING GROEP NV 2.125% 26-05-31	EUR	11.200.000	11.192.776,00	1,09
SAIPEM FINANCE INTL BV 4.875% 30-05-30	EUR	10.000.000	10.658.100,00	1,04
TENNET HOLDING BV 4.5% 28-10-34	EUR	5.000.000	5.479.675,00	0,54
TRIADOS BANK NV 2.25% 05-02-32	EUR	21.200.000	20.908.394,00	2,04
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.625% PERP	EUR	13.988.000	13.995.693,40	1,37
Allemagne			70.440.167,00	6,89
BAYER LAND BK 1.0% 23-09-31	EUR	25.000.000	24.828.875,00	2,43
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 1.375% 29-12-31	EUR	15.200.000	15.089.724,00	1,47
DEUTSCHE BK 4.5% PERP	EUR	10.200.000	10.212.750,00	1,00
INFINEON TECHNOLOGIES AG 3.75% 16-02-37	EUR	8.800.000	8.835.860,00	0,86
NRW 2.15% 21-03-19 EMTN	EUR	10.000.000	6.233.100,00	0,61
SCHAEFFLER AG 4.5% 14-08-26	EUR	5.200.000	5.239.858,00	0,51
Royaume-Uni			62.023.509,50	6,06
BARCLAYS 1.125% 22-03-26 EMTN	EUR	7.200.000	7.196.508,00	0,70
HALEON NETHERLANDS CAPITAL BV 1.25% 29-03-26	EUR	6.200.000	6.195.164,00	0,61
INTERNATIONAL 1.25% 08-10-26	EUR	10.400.000	10.324.860,00	1,01
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 4.5% 01-11-26	EUR	20.000.000	20.296.800,00	1,98
SANTANDER UK GROUP 3.649% 16-02-34	EUR	7.500.000	7.515.112,50	0,73
THE SAGE GROUP 3.821% 25-02-33	EUR	10.500.000	10.495.065,00	1,03

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
États-Unis			58.642.432,69	5,73
BK AMERICA 1.776% 04-05-27	EUR	29.705.000	29.677.374,35	2,90
COMCAST 3.55% 26-09-36	EUR	15.200.000	15.097.172,00	1,48
DOVER 1.25% 09-11-26	EUR	7.725.000	7.670.075,25	0,75
PEPSI 4.15% 11-02-47	EUR	6.107.000	6.197.811,09	0,61
Australie			50.598.369,50	4,95
AUSNET SERVICES HOLDINGS PTY 1.625% 11-03-81	EUR	10.100.000	10.036.168,00	0,98
AUSTRALIA NEW ZEALAND BKING MELBOUR 0.669% 05-05-31	EUR	22.000.000	21.922.450,00	2,14
NETWORK FINANCE CO PTY 3.5% 05-09-33	EUR	3.700.000	3.700.351,50	0,36
WESTPAC BANKING 0.766% 13-05-31	EUR	15.000.000	14.939.400,00	1,46
Espagne			26.348.509,00	2,58
BANCO DE SABADELL 5.75% PERP	EUR	6.800.000	6.808.296,00	0,67
CAIXABANK 1.25% 18-03-26 EMTN	EUR	6.200.000	6.194.761,00	0,61
MAPFRE 3.625% 20-01-36 EMTN	EUR	10.200.000	10.235.802,00	1,00
REDEXIS SAU 4.375% 30-05-31	EUR	3.000.000	3.109.650,00	0,30
Portugal			25.721.430,00	2,51
BCP 4.0% 17-05-32	EUR	15.600.000	15.760.680,00	1,54
EDP S.A 1.875% 02-08-81	EUR	10.000.000	9.960.750,00	0,97
Luxembourg			25.210.514,50	2,46
AROWNTOWN FINANCE SARL 5.0% PERP	EUR	10.100.000	9.972.689,50	0,97
BANQUE ET CAISSE D EPARGNE DE L ETAT LUX 3.25% 19-03-31	EUR	15.000.000	15.237.825,00	1,49
Slovaquie			21.578.550,00	2,11
SLOVAKIA GOVERNMENT BOND 4.125% 19-02-46	EUR	21.000.000	21.578.550,00	2,11
Belgique			19.543.579,50	1,91
KBC GROUPE 0.625% 07-12-31	EUR	7.900.000	7.810.295,50	0,76
PROXIMUS 3.75% 08-04-35 EMTN	EUR	11.600.000	11.733.284,00	1,15
Irlande			12.895.766,72	1,26
AIB GROUP 2.875% 30-05-31 EMTN	EUR	12.889.000	12.895.766,72	1,26
Autriche			12.658.270,00	1,24
RAIFFEISEN BANK INTL AG 3.5% 16-02-34	EUR	6.200.000	6.197.086,00	0,61
RAIFFEISEN BANK INTL AG 6.0% PERP	EUR	6.400.000	6.461.184,00	0,63
Japon			11.996.880,00	1,17
NISSAN MOTOR CO LTD 2.652% 17-03-26	EUR	12.000.000	11.996.880,00	1,17
Suisse			8.603.350,56	0,84
UBS GROUP AG 4.875% PERP	USD	10.200.000	8.603.350,56	0,84
Hongrie			4.187.821,20	0,41
OTP BANK 3.625% 03-02-32 EMTN	EUR	4.190.000	4.187.821,20	0,41
Obligations à taux variables			37.410.911,00	3,66
Canada			27.414.111,00	2,68
NATL BANK OF CANADA E3R+0.44% 08-11-27	EUR	27.400.000	27.414.111,00	2,68
France			9.996.800,00	0,98
CNP ASSURANCES TEC_2R+0.1% PERP	EUR	10.000.000	9.996.800,00	0,98
Obligations convertibles			10.000.100,00	0,98
France			10.000.100,00	0,98
WENDEL 2.625% 27-03-26 CV	EUR	10.000.000	10.000.100,00	0,98

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Produits structurés			4.875.794,00	0,48
Pays-Bas			4.875.794,00	0,48
ELM BV FOR SWISS PRIME SITE AG 3.125% 01-10-31	EUR	4.900.000	4.875.794,00	0,48
Instruments du marché monétaire			52.810.428,22	5,16
Commercial papers, certificats de dépôts et titres de créances			52.810.428,22	5,16
France			32.918.317,09	3,22
FRAN ZCP 19-03-26	EUR	20.000.000	19.967.990,49	1,95
VICAT ZCP 30-03-26	EUR	13.000.000	12.950.326,60	1,27
Royaume-Uni			19.892.111,13	1,94
NTT FINANCE UK ZCP 11-03-26	EUR	20.000.000	19.892.111,13	1,94
Organismes de placement collectif			98.714.292,42	9,65
Actions/Parts de fonds d'investissements			98.714.292,42	9,65
France			66.971.369,23	6,55
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM - IC	EUR	6.022	66.971.369,23	6,55
Luxembourg			31.742.923,19	3,10
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS IC EUR	EUR	27.429	31.742.923,19	3,10
Total du portefeuille-titres			975.738.938,74	95,37

**GROUPAMA NEW DEAL EUROPE (liquidé le
07/07/25)**

GROUPAMA NEW DEAL EUROPE (liquidé le 07/07/25)

Rapport du Conseil d'Administration

Les six premiers mois de 2025 ont été marqués par une volatilité prononcée, dessinant trois phases de marché distinctes.

Janvier a offert un démarrage solide, les marchés américains et européens progressant de concert, portés par les initiatives économiques de l'administration Trump et un sentiment favorable envers le secteur technologique. L'annonce du modèle d'IA chinois DeepSeek a provoqué un choc de volatilité passager sur les valeurs technologiques, sans remettre en cause la tendance positive du mois.

Février et mars ont ensuite marqué une dégradation progressive et significative de l'environnement de marché. La politique tarifaire agressive de Washington a pesé lourdement sur le sentiment, l'anticipation des tarifs réciproques du "Jour de la Libération" précipitant les indices américains vers leurs plus fortes baisses trimestrielles depuis 2022. L'Europe a fait preuve d'une relative résilience, soutenue notamment par le stimulus fiscal allemand annoncé début mars. Sur le crédit, les spreads se sont écartés significativement, le High Yield progressant de 50 bps.

Avril a constitué un mois à part, extrêmement volatile, les annonces tarifaires provoquant des mouvements intra-journaliers violents malgré des performances mensuelles en apparence contenues. L'incertitude sur les chaînes d'approvisionnement, la contraction du PIB américain et des guidances d'entreprises brouillées ont entretenu un climat d'anxiété, l'or atteignant un nouveau record historique à 3 289 dollars et le dollar se dépréciant sensiblement face à l'euro.

Mai et juin ont enfin été le théâtre d'un rebond puissant et généralisé. L'apaisement des tensions commerciales, des résultats d'entreprises solides et la dynamique persistante autour de l'intelligence artificielle ont propulsé les indices à la hausse (Nasdaq +9% en mai, S&P +5,1% en juin). Le crédit a suivi, les spreads se resserrant nettement sur la période. Les banques centrales ont maintenu leurs orientations respectives, la BCE poursuivant ses baisses de taux tandis que la Fed conservait une posture prudente face à une inflation encore présente.

Performances des différentes parts du compartiment Groupama New Deal Europe :

Parts du fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance du benchmark sur la période sous revue
GROUPAMA NEW DEAL EUROPE - IC	LU0987164240	-2,18	
GROUPAMA NEW DEAL EUROPE - GD	LU0987164323	-2,00	
GROUPAMA NEW DEAL EUROPE - NC	LU0987164596	-2,44	

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

GROUPAMA NEW DEAL EUROPE (liquidé le 07/07/25)

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/25 au 07/07/25

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		210.782,61
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		168.122,06
Intérêts reçus sur obligations, nets		36.852,32
Intérêts bancaires		5.808,23
Dépenses		49.669,02
Commissions de gestion	3	16.277,09
Commissions de dépositaire	5	2.080,47
Commissions d'administration	6	5.520,18
Frais légaux		2.734,61
Frais de transaction	2.13,7	2.765,85
Rémunération administrateurs		47,40
Taxe d'abonnement	8	725,30
Intérêts payés sur découvert bancaire		19,67
Autres dépenses	13	19.498,45
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		161.113,59
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	-17.857,09
- change	2.4	-79.707,87
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		63.548,63
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-427.348,64
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-363.800,01
Dividendes versés	10	-259.483,40
Souscriptions d'actions de capitalisation		38.681,16
Rachats d'actions de capitalisation		-1.198.199,33
Rachats d'actions de distribution		-16.189.629,17
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-17.972.430,75
Actifs nets au début de l'exercice		17.972.430,75
Actifs nets à la fin de l'exercice		-

GROUPAMA NEW DEAL EUROPE (liquidé le 07/07/25)

Statistiques

		07/07/25	28/02/25	29/02/24
Total des actifs nets	EUR	-	17.972.430,75	22.145.715,97
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	11.446,827	11.793,892
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	102,89	97,92
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	10,000	10,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	1.062,95	1.004,35
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		-	16.423,000	21.459,600
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	1.021,98	977,69
Dividende par action		15,80	17,34	26,28

GROUPAMA NEW DEAL EUROPE (liquidé le 07/07/25)

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/25 au 07/07/25

	Nombre d'actions au 01/03/25	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 07/07/25
Classe NC EUR - Capitalisation	11.446,827	384,827	11.831,654	0,000
Classe IC EUR - Capitalisation	10,000	0,000	10,000	0,000
Classe GD EUR - Distribution	16.423,000	0,000	16.423,000	0,000

GROUPAMA DYNAMIC BOND

GROUPAMA DYNAMIC BOND

Rapport du Conseil d'Administration

La période a été dominée par trois forces structurantes : la politique commerciale américaine et ses inflexions successives, la divergence des trajectoires monétaires entre la Fed et la BCE, et une montée progressive des risques géopolitiques culminant au Moyen-Orient.

L'annonce des tarifs réciproques lors du « Liberation Day » d'avril 2025 a constitué le choc inaugural. Des droits de douane bien supérieurs aux attentes — 10 % plancher, 20 % sur l'UE, jusqu'à 34 % sur la Chine — ont provoqué une correction violente des actifs risqués (VIX à 50, S&P 500 brièvement en bear market) et, fait notable, une tension simultanée des taux longs américains, phénomène atypique dans un épisode de risk-off. La pause de 90 jours puis les exemptions sectorielles ont permis un rebond rapide, inaugurant un schéma d'escalade-désescalade qui s'est reproduit tout au long de la période : accords bilatéraux en juillet (Japon et UE à 15 %, Inde et Canada plus lourdement taxés), relèvement à 50 % sur l'Inde en août, avant qu'en février 2026 la Cour Suprême ne juge les tarifs inconstitutionnels — décision aussitôt contournée par un texte temporaire maintenant un tarif global de 10 %. Ces allers-retours ont entretenu une volatilité persistante, sans toutefois empêcher le crédit et les actions de poursuivre leur trajectoire haussière, portés par des résultats d'entreprises solides et des flux abondants.

Sur le plan monétaire, la BCE a poursuivi son assouplissement au printemps (baisses en avril et juin, taux de dépôt ramené à 2 %), avant de signaler que ce cycle touchait à sa fin, les projections d'inflation sous-jacente convergeant vers 1,9 % à horizon 2026-2027. La Fed, contrainte par une inflation plus rémanente (Core CPI autour de 3 %) et un marché de l'emploi qui ne s'est affaibli que graduellement, a maintenu ses taux jusqu'en septembre avant de procéder à trois baisses successives pour atteindre 3,50-3,75 % en décembre. L'indépendance de la Fed a été mise à l'épreuve de manière croissante : critiques de Trump envers Powell, tentative de limogeage d'une gouverneure, nominations politiques au FOMC, désignation de Kevin Warsh comme successeur potentiel — autant de signaux alimentant les craintes de « fiscal dominance » dans un contexte de déficit supérieur à 6 % du PIB.

Les taux souverains ont reflété ces dynamiques de manière contrastée. Le 10Y allemand, après avoir plongé à 2,44 % dans la panique d'avril, est remonté progressivement jusqu'à un point haut de 2,88 % en décembre, avant de se détendre de 20 bps en février. Le 10Y US a oscillé entre 4,08 % et 4,50 % au gré des données d'emploi, d'inflation et des décisions de la Fed, pour finalement clôturer sous les 4 % en février dans un rally de 30 bps. Le 30 ans américain a atteint 4,93 % en août et le 10-30 allemand s'écartant de 58 à 64 bps en novembre.

Le risque souverain européen a connu des dynamiques divergentes. Les périphériques ont été récompensés pour une décennie de discipline budgétaire : l'Espagne a reçu trois relèvements de note en septembre, l'Italie a été promue BBB+ par Fitch. À l'inverse, la France a concentré les inquiétudes — chute du gouvernement Bayrou en septembre, instabilité parlementaire persistante, dégradation par S&P de AA- à A+ — poussant le spread OAT-Bund jusqu'à 86 bps en octobre avant une normalisation progressive vers 60 bps en janvier. Le crédit, tant IG que HY, a fait preuve d'une résilience remarquable sur l'ensemble de la période, les spreads synthétiques clôturant régulièrement sur leurs plus bas annuels malgré des épisodes ponctuels de stress (déboires Tricolore/First Brand en octobre, tensions sur les banques régionales américaines).

Enfin, la géopolitique a pris une place centrale. Le conflit israélo-iranien, amorcé en juin avec des frappes sur des sites d'enrichissement d'uranium, s'est intensifié jusqu'aux opérations conjointes américano-israéliennes de fin février 2026 et la riposte iranienne. Le pétrole, en chute de 15,5 % en avril sur les craintes de récession, a rebondi de 16 % en janvier sous l'effet des tensions iraniennes. L'or a enregistré une progression spectaculaire sur la période (+25 % dès les quatre premiers mois, +13 % sur le seul mois de janvier 2026), tandis que le dollar, affaibli par les incertitudes commerciales et institutionnelles, a subi sa plus forte baisse bimensuelle depuis 2002 dès le printemps 2025.

Sur la période le portefeuille surperforme son indice de référence, porté notamment par sa gestion tactique de la durée, son exposition à la pentification sur le segment 10-30 allemand et son portage crédit. En revanche, certaines stratégies comme l'écartement du spread France-Allemagne 10 ans détériore la performance du portefeuille.

Performances des différentes parts du compartiment Groupama Global Bond :

Parts du fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance du benchmark sur la période sous revue
GROUPAMA DYNAMIC BOND - IC	LU1226621792	3.57	2.52
GROUPAMA DYNAMIC BOND - NC	LU1226626759	2.98	2.52
GROUPAMA DYNAMIC BOND - OSD	LU2679897293	Début le 16/07/2025	Début le 16/07/2025

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

GROUPAMA DYNAMIC BOND

Etat des actifs nets au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		755.676.084,16
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	729.872.501,13
<i>Prix de revient</i>		718.316.206,58
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.6	-118.400,00
Avoirs en banque et liquidités		14.420.849,39
A recevoir sur souscriptions		2.258.961,60
Dividendes à recevoir, nets		255.671,50
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		8.986.500,54
Passifs		4.940.762,32
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation	2.6	-29.600,00
Découvert bancaire		1.787.535,51
A payer sur rachats		15.082,21
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	2.800,73
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	804.538,97
Moins-value nette non réalisée sur swaps	2.10	1.155.361,80
Commissions de gestion à payer	3	559.917,39
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	35.204,11
Commissions d'administration à payer	6	21.777,90
Commissions de performance à payer	4	321.971,99
Frais d'audit à payer		31.972,82
Taxe d'abonnement à payer	8	61.904,31
Intérêts à payer sur swaps		141.666,67
Autres passifs		30.627,91
Valeur nette d'inventaire		750.735.321,84

GROUPAMA DYNAMIC BOND

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/25 au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		18.548.198,88
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		146.669,33
Intérêts reçus sur obligations, nets		17.811.662,01
Intérêts reçus sur swaps		308.482,19
Intérêts bancaires		276.315,98
Autres revenus		5.069,37
Dépenses		9.227.700,75
Commissions de gestion	3	5.775.635,08
Commissions de performance	4	321.971,99
Commissions de dépositaire	5	192.568,62
Commissions d'administration	6	117.968,48
Frais légaux		37.596,69
Frais de transaction	2.13,7	358.182,27
Rémunération administrateurs		2.931,30
Taxe d'abonnement	8	273.519,46
Intérêts payés sur découvert bancaire		27.076,29
Intérêts payés sur swaps		2.022.796,53
Frais bancaires		3.250,40
Autres dépenses	13	94.203,64
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		9.320.498,13
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	5.064.690,45
- options	2.6	1.107.167,70
- contrats de change à terme	2.7	-553.102,54
- contrats futures	2.8	567.147,61
- swaps	2.10	693.911,43
- change	2.4	-442.089,97
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		15.758.222,81
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	5.375.259,15
- options	2.6	-60.098,00
- contrats de change à terme	2.7	30.354,99
- contrats futures	2.8	-679.017,76
- swaps	2.10	574.542,00
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		20.999.263,19
Souscriptions d'actions de capitalisation		403.729.898,78
Souscriptions d'actions de distribution		1.005.648,51
Rachats d'actions de capitalisation		-257.422.891,15
Rachats d'actions de distribution		-16.190,00
Augmentation / (diminution) nette des actifs		168.295.729,33
Actifs nets au début de l'exercice		582.439.592,51
Actifs nets à la fin de l'exercice		750.735.321,84

GROUPAMA DYNAMIC BOND

Statistiques

		28/02/26	28/02/25	29/02/24
Total des actifs nets	EUR	750.735.321,84	582.439.592,51	199.732.837,86
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		7.112.130,222	5.689.103,721	2.067.512,675
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	105,41	102,36	96,60
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		5,000	72,229	5,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.081,43	1.044,12	978,66
Classe OSD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		989,604	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.035,56	-	-

GROUPAMA DYNAMIC BOND

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/25 au 28/02/26

	Nombre d'actions au 01/03/25	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/26
Classe NC EUR - Capitalisation	5.689.103,721	3.939.769,127	2.516.742,626	7.112.130,222
Classe IC EUR - Capitalisation	72,229	0,000	67,229	5,000
Classe OSD EUR - Distribution	0,000	1.005,610	16,006	989,604

GROUPAMA DYNAMIC BOND

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			686.984.266,63	91,51
Obligations			682.080.291,63	90,85
Allemagne			223.559.195,82	29,78
COMMERZBANK AKT 4.625 24-31 17/01A	EUR	500.000	527.877,50	0,07
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 6.5% PERP	EUR	1.000.000	1.072.385,00	0,14
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 7.875% PERP	EUR	3.000.000	3.418.035,00	0,46
DEUTSCHE BK 4.625% PERP	EUR	3.800.000	3.788.828,00	0,50
DEUTSCHE BK 7.125% PERP	EUR	3.000.000	3.186.390,00	0,42
DEUTSCHE BK 7.375% PERP	EUR	3.000.000	3.277.995,00	0,44
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-05-36	EUR	16.445.843	12.525.482,95	1,67
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 1.25% 15-08-48	EUR	24.467.000	16.706.067,60	2,23
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.1% 15-11-29	EUR	78.799.000	78.747.386,65	10,49
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.4% 15-11-30	EUR	70.762.400	71.385.109,12	9,51
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.9% 15-08-56	EUR	31.400.000	28.923.639,00	3,85
France			139.271.962,43	18,55
BNP PAR 1.125% 15-01-32 EMTN	EUR	900.000	886.419,00	0,12
BNP PAR 2.5% 31-03-32 EMTN	EUR	4.700.000	4.677.181,50	0,62
BPCE 4.0% 16-01-37 EMTN	EUR	1.500.000	1.512.277,50	0,20
BPCE 4.25% 16-07-35 EMTN	EUR	2.400.000	2.463.108,00	0,33
BQ POSTALE 3.875% PERP	EUR	800.000	800.796,00	0,11
FNAC DARTY 6.0% 01-04-29	EUR	3.700.000	3.824.153,50	0,51
FORVIA 3.75% 15-06-28	EUR	678.571	679.524,82	0,09
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.5% 25-05-31	EUR	4.800.000	4.553.424,00	0,61
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.5% 24-09-27	EUR	21.181.500	21.313.460,74	2,84
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-11-34	EUR	62.280.000	61.850.579,40	8,24
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 4.1% 25-05-46	EUR	2.100.000	2.155.650,00	0,29
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 4.75% 25-04-35	EUR	17.655.200	19.907.826,97	2,65
GROUPE DES ASSURANCES CREDIT MUTUEL 5.0% 30-10-44	EUR	3.600.000	3.830.598,00	0,51
ILIAD 5.375% 15-02-29	EUR	4.000.000	4.228.740,00	0,56
LA MONDIALE 4.375% PERP	EUR	2.700.000	2.690.469,00	0,36
SCOR 6.0% PERP	EUR	1.300.000	1.361.360,00	0,18
SOGECAP 6.25% PERP	EUR	1.000.000	1.029.000,00	0,14
VALEO 5.875% 12-04-29 EMTN	EUR	1.400.000	1.507.394,00	0,20
Espagne			80.938.311,07	10,78
BANCO DE SABADELL 4.0% 15-01-30	EUR	400.000	413.908,00	0,06
BANCO DE SABADELL 5.25% 07-02-29	EUR	2.700.000	2.827.669,50	0,38
BANCO DE SABADELL 6.0% 16-08-33	EUR	2.700.000	2.862.715,50	0,38
BANCO DE SABADELL 6.5% PERP	EUR	3.600.000	3.832.074,00	0,51
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 3.5% 02-10-32	EUR	5.000.000	5.048.150,00	0,67
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 5.75% 23-08-33	EUR	2.500.000	2.642.937,50	0,35
BANKINTER 6.0% PERP	EUR	2.800.000	2.907.758,00	0,39
CAIXABANK 5.875% PERP	EUR	400.000	414.586,00	0,06
CAIXABANK 6.25% 23-02-33 EMTN	EUR	2.600.000	2.745.535,00	0,37
CAIXABANK 6.25% PERP	EUR	400.000	429.794,00	0,06
SERVICIOS FINANCIEROS CARREFOUR ESTABLE 3.5% 29-09-28	EUR	2.300.000	2.328.083,00	0,31
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.85% 30-07-35	EUR	10.461.000	9.511.873,47	1,27
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.4% 31-05-28	EUR	27.300.000	27.469.806,00	3,66
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.7% 31-10-48	EUR	12.412.000	10.500.241,70	1,40
SPAIN GOVERNMENT BOND 4.2% 31-01-37	EUR	6.381.000	7.003.179,40	0,93

GROUPAMA DYNAMIC BOND

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Italie			77.283.842,98	10,29
ENI 4.125% PERP EMTN	EUR	3.600.000	3.585.798,00	0,48
INTE 2.925% 14-10-30 EMTN	EUR	2.625.000	2.614.657,50	0,35
INTE 9.125% PERP	EUR	2.500.000	2.889.500,00	0,38
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.15% 01-03-72	EUR	3.881.000	2.401.853,87	0,32
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.45% 01-09-50	EUR	10.147.000	7.656.114,44	1,02
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.8% 15-06-29	EUR	18.364.000	18.650.937,50	2,48
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-04-35	EUR	11.954.000	12.786.954,72	1,70
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-10-31	EUR	10.775.000	11.541.371,88	1,54
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 5.0% 01-08-39	EUR	6.038.000	6.983.973,46	0,93
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 5.0% 01-09-40	EUR	3.586.000	4.148.033,78	0,55
RADIOTELEVISIONE ITALIANA 4.375% 10-07-29	EUR	600.000	627.003,00	0,08
UNICREDIT 6.5% PERP EMTN	EUR	3.158.000	3.397.644,83	0,45
Pays-Bas			32.875.316,97	4,38
ABN AMRO BK 6.875% PERP	EUR	2.700.000	2.984.647,50	0,40
ACHMEA BV 6.125% PERP	EUR	2.784.000	2.898.311,04	0,39
DIGITAL INTREPID HOLDING BV 0.625% 15-07-31	EUR	375.000	325.573,12	0,04
ING GROEP NV 4.375% 15-08-34	EUR	2.900.000	2.991.959,00	0,40
NETHERLANDS GOVERNMENT 4.0% 15-01-37	EUR	15.732.000	17.439.000,66	2,32
TELEFONICA EUROPE BV 6.135% PERP	EUR	3.600.000	3.861.342,00	0,51
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 7.375% 15-09-29	EUR	2.107.000	2.374.483,65	0,32
Belgique			24.831.432,68	3,31
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.9% 22-06-38	EUR	14.540.645	12.427.671,18	1,66
LA REGION DE BRUXELLESCAPITALE 4.7% 16-01-56	EUR	8.250.000	8.578.350,00	1,14
SOLVAY 4.25% 03-10-31	EUR	3.700.000	3.825.411,50	0,51
Mexique			23.604.454,55	3,14
MEXICO GOVERNMENT INTL BOND 3.875% 16-05-31	EUR	18.900.000	18.992.799,00	2,53
MEXICO GOVERNMENT INTL BOND 4.5% 19-03-34	EUR	4.570.000	4.611.655,55	0,61
Roumanie			15.781.124,10	2,10
RAIFFEISEN BANK 4.136% 22-01-32	EUR	1.200.000	1.210.266,00	0,16
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 5.625% 22-02-36	EUR	7.285.000	7.499.725,38	1,00
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 6.625% 27-09-29	EUR	6.388.000	7.071.132,72	0,94
Autriche			12.796.196,45	1,70
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.9% 20-02-34	EUR	3.150.000	3.188.997,00	0,42
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 3.8% 26-01-62	EUR	2.806.000	2.897.405,45	0,39
ERSTE GR BK 4.25% PERP	EUR	1.800.000	1.805.895,00	0,24
ERSTE GR BK 6.375% PERP EMTN	EUR	4.600.000	4.903.899,00	0,65
Saint-Marin			11.864.559,33	1,58
SAN MARINO GOVERNMENT BOND 6.5% 19-01-27	EUR	11.607.000	11.864.559,33	1,58
Pologne			11.333.846,75	1,51
BANK MILLENNIUM 5.308% 25-09-29	EUR	7.550.000	7.947.847,25	1,06
BANK MILLENNIUM 9.875% 18-09-27	EUR	2.000.000	2.077.530,00	0,28
PKO BANK POLSKI 3.875% 12-09-27	EUR	1.300.000	1.308.469,50	0,17
États-Unis			10.285.110,75	1,37
BECTON DICKINSON AND 3.519% 08-02-31	EUR	900.000	919.449,00	0,12
FORD MOTOR CREDIT 4.165% 21-11-28	EUR	1.800.000	1.848.483,00	0,25
FORD MOTOR CREDIT 4.445% 14-02-30	EUR	2.750.000	2.848.463,75	0,38
FORD MOTOR CREDIT 6.125% 15-05-28	EUR	3.700.000	3.944.995,50	0,53

GROUPAMA DYNAMIC BOND

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
PVH EX PHILLIPS VAN HEUSEN 4.125% 16-07-29	EUR	700.000	723.719,50	0,10
Royaume-Uni			6.952.386,75	0,93
AMCOR UK FINANCE 3.95% 29-05-32	EUR	3.025.000	3.118.623,75	0,42
NATWEST GROUP 1.043% 14-09-32	EUR	1.300.000	1.268.007,00	0,17
SWISS RE FINANCE UK 2.714% 04-06-52	EUR	2.700.000	2.565.756,00	0,34
Suède			3.220.728,00	0,43
AB SAGAX 4.375% 29-05-30 EMTN	EUR	500.000	521.700,00	0,07
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.625% PERP	EUR	2.700.000	2.699.028,00	0,36
Danemark			2.405.544,00	0,32
NYKREDIT 4.125% PERP	EUR	2.400.000	2.405.544,00	0,32
Grèce			2.133.670,00	0,28
PIRAEUS BANK 3.0% 03-12-28	EUR	2.125.000	2.133.670,00	0,28
Portugal			2.011.685,00	0,27
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 3.25% 13-06-36	EUR	250.000	255.500,00	0,03
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 3.5% 18-06-38	EUR	1.700.000	1.756.185,00	0,23
Irlande			930.924,00	0,12
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 3.875% 23-02-30	EUR	900.000	930.924,00	0,12
Obligations convertibles			4.903.975,00	0,65
Italie			4.903.975,00	0,65
NEXI 1.75% 24-04-27 CV	EUR	5.000.000	4.903.975,00	0,65
Organismes de placement collectif			42.888.234,50	5,71
Actions/Parts de fonds d'investissements			42.888.234,50	5,71
France			25.094.707,34	3,34
GROUPAMA ENTREPRISES IC	EUR	2.908	7.234.550,93	0,96
GROUPAMA EURO FINANCIAL DEBT IC	EUR	13.962	17.860.156,41	2,38
Luxembourg			17.793.527,16	2,37
GROUPAMA CORPORATE HYBRID - IC EUR	EUR	9.739	10.698.145,43	1,43
GROUPAMA EURO HIGH YIELD - ID EUR	EUR	5.496	7.095.381,73	0,95
Total du portefeuille-titres			729.872.501,13	97,22

GROUPAMA GLOBAL BOND

GROUPAMA GLOBAL BOND

Rapport du Conseil d'Administration

La période s'étend du 01/03/2025 au 28/02/2026, elle a été dominée par trois forces structurantes : la politique commerciale américaine et ses inflexions successives, la divergence des trajectoires monétaires entre la Fed et la BCE, et une montée progressive des risques géopolitiques culminant au Moyen-Orient.

L'annonce des tarifs réciproques lors du « Liberation Day » d'avril 2025 a constitué le choc inaugural. Des droits de douane bien supérieurs aux attentes — 10 % plancher, 20 % sur l'UE, jusqu'à 34 % sur la Chine — ont provoqué une correction violente des actifs risqués (VIX à 50, S&P 500 brièvement en bear market) et, fait notable, une tension simultanée des taux longs américains, phénomène atypique dans un épisode de risk-off. La pause de 90 jours puis les exemptions sectorielles ont permis un rebond rapide, inaugurant un schéma d'escalade-désescalade qui s'est reproduit tout au long de la période : accords bilatéraux en juillet (Japon et UE à 15 %, Inde et Canada plus lourdement taxés), relèvement à 50 % sur l'Inde en août, avant qu'en février 2026 la Cour Suprême ne juge les tarifs inconstitutionnels — décision aussitôt contournée par un texte temporaire maintenant un tarif global de 10 %. Ces allers-retours ont entretenu une volatilité persistante, sans toutefois empêcher le crédit et les actions de poursuivre leur trajectoire haussière, portés par des résultats d'entreprises solides et des flux abondants.

Sur le plan monétaire, la BCE a poursuivi son assouplissement au printemps (baisses en avril et juin, taux de dépôt ramené à 2 %), avant de signaler que ce cycle touchait à sa fin, les projections d'inflation sous-jacente convergeant vers 1,9 % à horizon 2026-2027. La Fed, contrainte par une inflation plus rémanente (Core CPI autour de 3 %) et un marché de l'emploi qui ne s'est affaibli que graduellement, a maintenu ses taux jusqu'en septembre avant de procéder à trois baisses successives pour atteindre 3,50-3,75 % en décembre. L'indépendance de la Fed a été mise à l'épreuve de manière croissante : critiques de Trump envers Powell, tentative de limogeage d'une gouverneure, nominations politiques au FOMC, désignation de Kevin Warsh comme successeur potentiel — autant de signaux alimentant les craintes de « fiscal dominance » dans un contexte de déficit supérieur à 6 % du PIB.

Les taux souverains ont reflété ces dynamiques de manière contrastée. Le 10Y allemand, après avoir plongé à 2,44 % dans la panique d'avril, est remonté progressivement jusqu'à un point haut de 2,88 % en décembre, avant de se détendre de 20 bps en février. Le 10Y US a oscillé entre 4,08 % et 4,50 % au gré des données d'emploi, d'inflation et des décisions de la Fed, pour finalement clôturer sous les 4 % en février dans un rally de 30 bps. Le 30 ans américain a atteint 4,93 % en août et le 10-30 allemand s'écartant de 58 à 64 bps en novembre.

Le risque souverain européen a connu des dynamiques divergentes. Les périphériques ont été récompensés pour une décennie de discipline budgétaire : l'Espagne a reçu trois relèvements de note en septembre, l'Italie a été promue BBB+ par Fitch. À l'inverse, la France a concentré les inquiétudes — chute du gouvernement Bayrou en septembre, instabilité parlementaire persistante, dégradation par S&P de AA- à A+ — poussant le spread OAT-Bund jusqu'à 86 bps en octobre avant une normalisation progressive vers 60 bps en janvier. Le crédit, tant IG que HY, a fait preuve d'une résilience remarquable sur l'ensemble de la période, les spreads synthétiques clôturant régulièrement sur leurs plus bas annuels malgré des épisodes ponctuels de stress (déboires Tricolore/First Brand en octobre, tensions sur les banques régionales américaines).

Enfin, la géopolitique a pris une place centrale. Le conflit israélo-iranien, amorcé en juin avec des frappes sur des sites d'enrichissement d'uranium, s'est intensifié jusqu'aux opérations conjointes américano-israéliennes de fin février 2026 et la riposte iranienne. Le pétrole, en chute de 15,5 % en avril sur les craintes de récession, a rebondi de 16 % en janvier sous l'effet des tensions iraniennes. L'or a enregistré une progression spectaculaire sur la période (+25 % dès les quatre premiers mois, +13 % sur le seul mois de janvier 2026), tandis que le dollar, affaibli par les incertitudes commerciales et institutionnelles, a subi sa plus forte baisse bimensuelle depuis 2002 dès le printemps 2025.

Performances des différentes parts du compartiment Groupama Global Bond :

Parts du fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance du benchmark sur la période sous revue
GROUPAMA GLOBAL BOND - IC	LU1501414277	2.19	2.94
GROUPAMA GLOBAL BOND - NC	LU1501413972	1.51	2.94
GROUPAMA GLOBAL BOND - OAD	LU1501414517	2.59	2.94

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

GROUPAMA GLOBAL BOND

Etat des actifs nets au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		30.460.099,26
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	27.681.562,27
<i>Prix de revient</i>		29.595.057,72
Avoirs en banque et liquidités		2.358.326,69
A recevoir sur souscriptions		1.089,70
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	67.162,88
Dividendes à recevoir, nets		19.700,00
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		332.257,72
Passifs		47.386,45
A payer sur rachats		15.871,80
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	14.997,96
Commissions de gestion à payer	3	4.135,77
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	1.628,02
Commissions d'administration à payer	6	1.007,15
Commissions de performance à payer	4	764,07
Frais d'audit à payer		6.955,54
Taxe d'abonnement à payer	8	786,99
Autres passifs		1.239,15
Valeur nette d'inventaire		30.412.712,81

GROUPAMA GLOBAL BOND

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/25 au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		1.092.886,54
Intérêts reçus sur obligations, nets		1.062.298,95
Intérêts bancaires		30.587,59
Dépenses		136.758,79
Commissions de gestion	3	51.899,78
Commissions de performance	4	764,07
Commissions de dépositaire	5	12.183,46
Commissions d'administration	6	12.486,73
Frais légaux		6.327,38
Frais de transaction	2.13,7	23.958,30
Rémunération administrateurs		177,62
Taxe d'abonnement	8	4.965,05
Intérêts payés sur découvert bancaire		11.976,49
Autres dépenses	13	12.019,91
Revenus / (Pertres) net(te)s des investissements		956.127,75
Bénéfices / (Pertres) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	-671.483,18
- contrats de change à terme	2.7	2.803.666,86
- contrats futures	2.8	137.028,01
- change	2.4	-2.256.722,08
Bénéfices / (Pertres) net(te)s réalisé(e)s		968.617,36
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-622.852,49
- contrats de change à terme	2.7	213.623,64
- contrats futures	2.8	11.862,74
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		571.251,25
Dividendes versés	10	-693.685,43
Souscriptions d'actions de capitalisation		935.170,34
Souscriptions d'actions de distribution		1.398.761,70
Rachats d'actions de capitalisation		-610.327,16
Rachats d'actions de distribution		-30.750.157,97
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-29.148.987,27
Actifs nets au début de l'exercice		59.561.700,08
Actifs nets à la fin de l'exercice		30.412.712,81

GROUPAMA GLOBAL BOND

Statistiques

		28/02/26	28/02/25	29/02/24
Total des actifs nets	EUR	30.412.712,81	59.561.700,08	232.555.737,57
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		43.399,945	39.981,415	31.033,374
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	96,81	95,37	92,21
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		1,000	1,000	185.273,418
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.009,93	988,27	949,12
Classe OAD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		29.736,320	63.186,767	62.179,884
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	881,42	882,27	866,00
Dividende par action		22,96	21,32	16,33

GROUPAMA GLOBAL BOND

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/25 au 28/02/26

	Nombre d'actions au 01/03/25	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/26
Classe NC EUR - Capitalisation	39.981,415	9.829,541	6.411,011	43.399,945
Classe IC EUR - Capitalisation	1,000	0,000	0,000	1,000
Classe OAD EUR - Distribution	63.186,767	1.618,208	35.068,655	29.736,320

GROUPAMA GLOBAL BOND

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			24.950.275,47	82,04
Obligations			24.950.275,47	82,04
France			3.720.731,56	12,23
ARVAL SERVICE LEASE SAFRANCE COMPANY 4.0% 22-09-26	EUR	300.000	301.485,00	0,99
AXA 6.375% PERP EMTN	EUR	272.000	296.349,44	0,97
BNP PAR 2.5% 31-03-32 EMTN	EUR	300.000	298.543,50	0,98
BPCE 2.25% 02-03-32 EMTN	EUR	300.000	297.734,66	0,98
CA 6.5% PERP EMTN	EUR	300.000	320.544,00	1,05
IMERYS 1.0% 15-07-31	EUR	300.000	264.522,91	0,87
JC DECAUX SE 5.0% 11-01-29	EUR	300.000	316.757,12	1,04
ORANGE 5.375% PERP EMTN	EUR	300.000	318.578,38	1,05
RCI BANQUE 1.125% 15-01-27	EUR	304.000	300.513,12	0,99
SOGECAP 6.5% 16-05-44	EUR	300.000	345.711,17	1,14
TIKEHAU CAPITAL 2.25% 14-10-26	EUR	200.000	199.583,00	0,66
TOTALENERGIES SE FR 2.0% PERP	EUR	150.000	140.612,81	0,46
VEOLIA ENVIRONNEMENT 5.993% PERP	EUR	300.000	319.796,45	1,05
Japon			2.744.768,66	9,03
JAPAN 20 YEAR ISSUE 1.5% 20-03-33	JPY	202.050.000	1.076.261,35	3,54
JAPAN 20 YEAR ISSUE 2.2% 20-06-29	JPY	105.550.000	587.628,55	1,93
JAPAN 30 YEAR ISSUE 1.8% 20-03-43	JPY	229.600.000	1.080.878,76	3,55
Pays-Bas			2.676.410,82	8,80
ABN AMRO BK 5.5% 21-09-33 EMTN	EUR	300.000	316.400,98	1,04
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.25% PERP	EUR	400.000	400.580,00	1,32
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV 3.875% 19-06-26	EUR	300.000	301.368,00	0,99
DIGITAL INTREPID HOLDING BV 0.625% 15-07-31	EUR	364.000	316.022,98	1,04
IBERDROLA INTL BV 1.45% PERP	EUR	200.000	197.396,07	0,65
ING GROEP NV 4.5% 23-05-29	EUR	300.000	311.323,03	1,02
SARTORIUS FINANCE BV 4.375% 14-09-29	EUR	300.000	313.515,96	1,03
STELLANTIS NV 0.625% 30-03-27	EUR	309.000	302.503,28	0,99
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 7.5% PERP	EUR	200.000	217.300,52	0,71
États-Unis			2.522.994,68	8,30
AMERICAN TOWER 4.125% 16-05-27	EUR	272.000	276.807,58	0,91
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 2.875% 15-05-52	USD	1.839.300	1.131.842,46	3,72
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.125% 15-11-32	USD	1.068.600	927.682,73	3,05
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.25% 15-05-39	USD	219.500	186.661,91	0,61
Royaume-Uni			2.015.628,17	6,63
BP CAP MK 3.25% PERP	EUR	284.000	283.934,68	0,93
NATWEST GROUP 4.771% 16-02-29	EUR	274.000	285.066,24	0,94
NGG FINANCE 2.125% 05-09-82	EUR	200.000	197.003,88	0,65
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 0.875% 29-05-26	EUR	299.000	298.116,45	0,98
UNITED KINGDOM GILT 1.0% 31-01-32	GBP	506.922	491.028,68	1,61
UNITED KINGDOM GILT 3.75% 22-07-52	GBP	495.700	460.478,24	1,51
Italie			2.010.119,20	6,61
ASS GENERALI 5.272% 12-09-33	EUR	263.000	287.534,20	0,95
BANCO BPM 6.0% 14-06-28 EMTN	EUR	259.000	269.701,46	0,89
ENEL 1.375% PERP	EUR	316.000	308.095,59	1,01
ICCREA BANCA 4.25% 05-02-30	EUR	282.000	292.961,60	0,96
INTE 2.925% 14-10-30 EMTN	EUR	300.000	298.818,00	0,98

GROUPAMA GLOBAL BOND

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
INTE 5.0% 08-03-28 EMTN	EUR	275.000	281.758,32	0,93
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	265.000	271.250,03	0,89
Allemagne			1.839.282,50	6,05
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 5.25% 25-03-29	EUR	300.000	315.116,91	1,04
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-08-50	EUR	1.231.000	556.258,54	1,83
SANTANDER CONSUMER BANK 4.5% 30-06-26	EUR	300.000	302.196,00	0,99
SCHAEFFLER AG 4.75% 14-08-29	EUR	300.000	311.257,45	1,02
VONOVIA SE 0.625% 24-03-31	EUR	400.000	354.453,60	1,17
Canada			1.206.284,42	3,97
CANADIAN GOVERNMENT BOND 2.0% 01-06-32	CAD	786.000	464.573,30	1,53
CANADIAN GOVERNMENT BOND 2.0% 01-12-51	CAD	368.000	166.560,84	0,55
CANADIAN GOVERNMENT BOND 8.0% 01-06-27	CAD	866.000	575.150,28	1,89
Irlande			1.137.956,22	3,74
AIB GROUP 5.75% 16-02-29	EUR	265.000	280.365,58	0,92
BK IRELAND GROUP 4.625% 13-11-29	EUR	272.000	285.230,04	0,94
BK IRELAND GROUP 4.875% 16-07-28	EUR	266.000	274.297,97	0,90
RYANAIR 0.875% 25-05-26 EMTN	EUR	299.000	298.062,63	0,98
Espagne			943.867,30	3,10
BBVA 4.875% 08-02-36 EMTN	EUR	300.000	317.324,80	1,04
CAIXABANK 6.25% 23-02-33 EMTN	EUR	300.000	316.792,50	1,04
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.875% PERP	EUR	300.000	309.750,00	1,02
Danemark			842.461,76	2,77
DANSKE BK 4.125% 10-01-31	EUR	276.000	289.126,38	0,95
DANSKE BK 4.75% 21-06-30 EMTN	EUR	264.000	279.617,60	0,92
JYSKE BANK DNK 5.5% 16-11-27	EUR	268.000	273.717,78	0,90
Australie			784.938,12	2,58
AUSTRALIA GOVERNMENT BOND 1.0% 21-11-31	AUD	958.000	481.170,32	1,58
WESTPAC BANKING 0.766% 13-05-31	EUR	305.000	303.767,80	1,00
Luxembourg			580.824,22	1,91
BECTON DICKINSON EURO FINANCE SARL 1.208% 04-06-26	EUR	296.000	295.203,76	0,97
BECTON DICKINSON EURO FINANCE SARL 3.553% 13-09-29	EUR	279.000	285.620,46	0,94
Norvège			565.275,00	1,86
DNB BANK A 4.5% 19-07-28 EMTN	EUR	269.000	276.195,22	0,91
DNB BANK A 4.625% 28-02-33	EUR	280.000	289.079,78	0,95
Suède			384.220,41	1,26
TELIA COMPANY AB 4.625% 21-12-82	EUR	375.000	384.220,41	1,26
Suisse			375.409,43	1,23
SWITZERLAND GOVERNMENT BOND 2.25% 22-06-31	CHF	305.000	375.409,43	1,23
Belgique			307.821,49	1,01
BELFIUS SANV 3.75% 22-01-29	EUR	300.000	307.821,49	1,01
Grèce			291.281,51	0,96
NATL BANK OF GREECE 4.5% 29-01-29	EUR	282.000	291.281,51	0,96
Organismes de placement collectif			2.731.286,80	8,98
Actions/Parts de fonds d'investissements			2.731.286,80	8,98
France			2.731.286,80	8,98
GROUPAMA ENTREPRISES IC	EUR	1.098	2.731.286,80	8,98

GROUPAMA GLOBAL BOND

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Total du portefeuille-titres			27.681.562,27	91,02

GROUPAMA AVENIR PME EUROPE

GROUPAMA AVENIR PME EUROPE

Rapport du Conseil d'Administration

L'année a été marquée par trois événements majeurs : le liberation day et les droits de douane associés qui ont tué dans l'oeuf la reprise de la croissance et introduit une grande part d'incertitude pour les entreprises ; l'approbation d'un médicament d'Abivax le 22 juillet 2025, qui a provoqué une envolée irrationnelle des biotechs françaises (entre x2 et x13) et a bonifié la performance de notre indice de près de +8% ; et en fin d'exercice, les craintes de disruption par l'intelligence artificielle ont affecté les valorisations des entreprises de services numériques dans lesquels votre fonds est fortement investi.

La meilleure performance du fonds est Exosens (tubes d'amplification de lumières ; +140,4%). Nous avons participé à l'introduction de ce leader mondial d'un composant critique pour les lunettes de visions nocturnes. Les différentes armées rééquipent leurs fantassins ce qui permet à la société un carnet de commande record et une croissance significative des livraisons. On note également les bonnes performances d'Elmos Semiconductor (+119,6%), RVRC (+66,8%), Flatex Degiro (+62,8%) et WIIT (+55,8%).

Parmi les détracteurs nous devons mentionner QT Group (logiciels d'interface ; -62,9%) qui pâtit d'un secteur Automobile en berne et d'une réduction des effectives de R&D, et BFF Bank (affacturage sur établissement publique ; -58%), dont la comptabilité est mise en doute par des rumeurs en janvier 2026. Nous avons pour ces raisons cédé ces deux sociétés.

Le fonds a fait l'objet cette année encore d'offres publiques d'achat sur Datagroup (SSII ; +40,8%) et sur Fortnox (logiciel de comptabilité par abonnement ; +24,3%).

Nous abordons l'exercice fiscal 2026-27 avec confiance, convaincus de la capacité des entreprises de notre portefeuille, souvent leaders sur leur marché, à poursuivre leur développement malgré un contexte économique et géopolitique instable. Cette confiance est renforcée par l'excellente tenue des performances opérationnelles des sociétés du portefeuille durant l'année 2025 et par le retour du fonds à une valorisation inférieure à sa moyenne historique.

L'encours de Groupama Avenir PME Europe au 27 février 2026 est de 118,981,622 euros.

Performances des différentes parts du compartiment Groupama Avenir PME Europe:

Parts du fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance du benchmark sur la période sous revue
GROUPAMA AVENIR PME EUROPE - E1C	LU2486818961	3.77	25.56
GROUPAMA AVENIR PME EUROPE - E2C	LU2486819001	4.29	25.56
GROUPAMA AVENIR PME EUROPE - E3C	LU2486819183	4.46	25.56
GROUPAMA AVENIR PME EUROPE - EC	LU2486818888	5.97	25.56
GROUPAMA AVENIR PME EUROPE - GD	LU1611032688	5.67	25.56
GROUPAMA AVENIR PME EUROPE - IC	LU1611032092	4.42	25.56
GROUPAMA AVENIR PME EUROPE - NC	LU1611031870	3.74	25.56
GROUPAMA AVENIR PME EUROPE - OAD	LU1611032506	5.86	25.56
GROUPAMA AVENIR PME EUROPE - OSD	LU2679897376	5.87	25.56
GROUPAMA AVENIR PME EUROPE - RC	LU1611032258	4.31	25.56

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

GROUPAMA AVENIR PME EUROPE

Etat des actifs nets au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		119.266.552,00
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	114.398.420,25
<i>Prix de revient</i>		106.463.183,89
Avoirs en banque et liquidités		2.169.496,45
A recevoir sur investissements vendus		2.088.372,95
A recevoir sur souscriptions		610.262,35
Passifs		417.306,52
A payer sur investissements achetés		113.953,98
A payer sur rachats		185.748,74
Commissions de gestion à payer	3	90.488,12
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	6.332,80
Commissions d'administration à payer	6	3.917,60
Commissions de performance à payer	4	476,67
Frais d'audit à payer		3.534,14
Taxe d'abonnement à payer	8	4.942,57
Autres passifs		7.911,90
Valeur nette d'inventaire		118.849.245,48

GROUPAMA AVENIR PME EUROPE

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/25 au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		2.109.353,49
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		2.079.586,17
Intérêts bancaires		29.516,62
Autres revenus		250,70
Dépenses		1.467.453,51
Commissions de gestion	3	1.113.322,57
Commissions de performance	4	476,67
Commissions de dépositaire	5	37.374,78
Commissions d'administration	6	21.810,53
Frais légaux		23.046,21
Frais de transaction	2.13,7	197.803,21
Rémunération administrateurs		553,52
Taxe d'abonnement	8	27.812,35
Autres dépenses	13	45.253,67
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		641.899,98
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	-2.644.094,71
- contrats de change à terme	2.7	-3.311,27
- change	2.4	36.320,14
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		-1.969.185,86
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	7.069.068,77
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		5.099.882,91
Dividendes versés	10	-168.724,74
Souscriptions d'actions de capitalisation		22.129.782,57
Souscriptions d'actions de distribution		15.113.405,33
Rachats d'actions de capitalisation		-16.465.756,56
Rachats d'actions de distribution		-13.614.796,93
Augmentation / (diminution) nette des actifs		12.093.792,58
Actifs nets au début de l'exercice		106.755.452,90
Actifs nets à la fin de l'exercice		118.849.245,48

GROUPAMA AVENIR PME EUROPE

Statistiques

		28/02/26	28/02/25	29/02/24
Total des actifs nets	EUR	118.849.245,48	106.755.452,90	88.151.629,33
Classe EC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		9,355	9,355	0,200
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	114,91	108,44	101,25
Classe E1C EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		108.500,066	41.365,317	4.377,304
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	105,10	101,28	96,05
Classe E2C EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		276,043	9,333	0,200
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	112,59	107,97	101,45
Classe E3C EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		3.363,395	2.063,440	2.289,174
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	113,89	109,03	103,01
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		433.723,653	438.455,682	320.197,154
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	102,42	98,74	93,72
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		1.326,084	2.358,898	3.772,518
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.111,16	1.064,13	999,61
Classe RC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		5.695,748	5.360,843	4.650,791
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	107,20	102,78	96,89
Classe OAD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		28.390,222	25.257,139	22.367,130
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.088,68	1.029,85	969,20
Dividende par action		1,64	7,70	10,43
Classe OSD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		3.077,479	499,691	0,001
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.160,07	1.097,30	1.010,00
Dividende par action		1,75	-	-
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		22.922,000	27.262,000	31.039,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.136,31	1.079,39	1.017,64
Dividende par action		4,47	12,05	9,01

GROUPAMA AVENIR PME EUROPE

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/25 au 28/02/26

	Nombre d'actions au 01/03/25	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/26
Classe EC EUR - Capitalisation	9,355	0,000	0,000	9,355
Classe E1C EUR - Capitalisation	41.365,317	77.771,711	10.636,962	108.500,066
Classe E2C EUR - Capitalisation	9,333	309,440	42,730	276,043
Classe E3C EUR - Capitalisation	2.063,440	1.865,709	565,754	3.363,395
Classe NC EUR - Capitalisation	438.455,682	109.952,299	114.684,328	433.723,653
Classe IC EUR - Capitalisation	2.358,898	1.298,730	2.331,544	1.326,084
Classe RC EUR - Capitalisation	5.360,843	7.026,311	6.691,406	5.695,748
Classe OAD EUR - Distribution	25.257,139	8.877,857	5.744,774	28.390,222
Classe OSD EUR - Distribution	499,691	4.702,615	2.124,827	3.077,479
Classe GD EUR - Distribution	27.262,000	0,000	4.340,000	22.922,000

GROUPAMA AVENIR PME EUROPE

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			114.398.420,25	96,26
Actions			114.398.420,25	96,26
France			38.650.028,08	32,52
ALTEN SA	EUR	29.498	1.874.597,90	1,58
BILENDI	EUR	118.064	1.658.799,20	1,40
COMPAGNIE CHARGEURS INVEST	EUR	69.234	681.262,56	0,57
DELTA PLUS GROUP	EUR	40.072	1.947.499,20	1,64
DERICHEBOURG	EUR	126.111	1.188.596,18	1,00
EXOSENS SAS	EUR	83.509	5.202.610,70	4,38
ID LOGISTICS GROUP	EUR	9.344	3.742.272,00	3,15
IPSOS	EUR	19.740	680.240,40	0,57
LECTRA	EUR	117.185	2.266.357,90	1,91
NEURONES	EUR	44.238	1.548.330,00	1,30
SEMCO TECHNOLOGIES SAS	EUR	18.626	614.471,74	0,52
TFF GROUP	EUR	47.462	868.554,60	0,73
TRIGANO SA	EUR	24.856	4.175.808,00	3,51
VENTE-UNIQUE.COM SA	EUR	209.014	3.187.463,50	2,68
VIRBAC SA	EUR	7.564	2.798.680,00	2,35
VOYAGEURS DU MONDE	EUR	9.865	1.568.535,00	1,32
VUSION	EUR	5.874	701.943,00	0,59
WAVESTONE	EUR	81.572	3.944.006,20	3,32
Allemagne			26.620.460,98	22,40
ATOSS SOFTWARE SE	EUR	56.853	5.003.064,00	4,21
EINHELL GERMANY AG-VORZUG	EUR	14.493	1.227.557,10	1,03
ELMOS SEMICONDUCTOR SE	EUR	13.913	2.042.428,40	1,72
FLATEXDEGIRO SE	EUR	114.864	3.540.108,48	2,98
JOST WERKE SE	EUR	56.484	3.801.373,20	3,20
MEDIOS AG	EUR	90.921	1.545.657,00	1,30
MENSCH UND MASCHINE SOFTWARE	EUR	76.159	3.008.280,50	2,53
MLP SE	EUR	241.728	1.762.197,12	1,48
RENK GROUP AG	EUR	19.203	1.093.226,79	0,92
SAF-HOLLAND SE	EUR	60.500	1.202.740,00	1,01
STEICO SE	EUR	71.203	1.797.875,75	1,51
TONIES SE - A	EUR	51.732	595.952,64	0,50
Suède			15.070.944,10	12,68
BHG GROUP AB	SEK	1.216.279	2.966.199,98	2,50
BRAVIDA HOLDING AB	SEK	243.012	2.399.780,57	2,02
BUFAB AB	SEK	211.874	2.327.372,15	1,96
CAMURUS AB	SEK	20.463	966.196,28	0,81
CTT SYSTEMS AB	SEK	74.461	965.972,98	0,81
INWIDO AB	SEK	120.085	1.902.783,07	1,60
MIPS AB	SEK	62.470	1.488.302,45	1,25
RVRC HOLDING AB	SEK	321.836	2.054.336,62	1,73
Italie			9.971.760,35	8,39
INTERCOS SPA	EUR	365.742	4.535.200,80	3,82
LU-VE SPA	EUR	43.029	1.736.220,15	1,46
SESA SPA	EUR	10.836	835.997,40	0,70
WIIT SPA	EUR	107.480	2.864.342,00	2,41

GROUPAMA AVENIR PME EUROPE

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Autriche			9.141.725,64	7,69
DO & CO AG	EUR	29.170	6.286.135,00	5,29
KONTRON AG	EUR	121.618	2.855.590,64	2,40
Finlande			5.689.786,80	4,79
HARVIA OYJ	EUR	31.379	1.161.023,00	0,98
PUUILO OYJ	EUR	374.278	4.528.763,80	3,81
Luxembourg			4.457.558,20	3,75
SWORD GROUP	EUR	142.414	4.457.558,20	3,75
Royaume-Uni			2.561.967,66	2,16
VOLUTION GROUP PLC	GBP	316.000	2.561.967,66	2,16
Chypre			1.200.905,81	1,01
ATALAYA MINING COPPER SA	GBP	102.591	1.200.905,81	1,01
Danemark			1.033.282,63	0,87
ALK-ABELLO A/S	DKK	35.028	1.033.282,63	0,87
Total du portefeuille-titres			114.398.420,25	96,26

GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION

GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION

Rapport du Conseil d'Administration

La période a été dominée par trois forces structurantes : la politique commerciale américaine et ses inflexions successives, la divergence des trajectoires monétaires entre la Fed et la BCE, et une montée progressive des risques géopolitiques culminant au Moyen-Orient.

L'annonce des tarifs réciproques lors du « Liberation Day » d'avril 2025 a constitué le choc inaugural. Des droits de douane bien supérieurs aux attentes — 10 % plancher, 20 % sur l'UE, jusqu'à 34 % sur la Chine — ont provoqué une correction violente des actifs risqués (VIX à 50, S&P 500 brièvement en bear market) et, fait notable, une tension simultanée des taux longs américains, phénomène atypique dans un épisode de risk-off. La pause de 90 jours puis les exemptions sectorielles ont permis un rebond rapide, inaugurant un schéma d'escalade-désescalade qui s'est reproduit tout au long de la période : accords bilatéraux en juillet (Japon et UE à 15 %, Inde et Canada plus lourdement taxés), relèvement à 50 % sur l'Inde en août, avant qu'en février 2026 la Cour Suprême ne juge les tarifs inconstitutionnels — décision aussitôt contournée par un texte temporaire maintenant un tarif global de 10 %. Ces allers-retours ont entretenu une volatilité persistante, sans toutefois empêcher le crédit et les actions de poursuivre leur trajectoire haussière, portés par des résultats d'entreprises solides et des flux abondants.

Sur le plan monétaire, la BCE a poursuivi son assouplissement au printemps (baisses en avril et juin, taux de dépôt ramené à 2 %), avant de signaler que ce cycle touchait à sa fin, les projections d'inflation sous-jacente convergeant vers 1,9 % à horizon 2026-2027. La Fed, contrainte par une inflation plus rémanente (Core CPI autour de 3 %) et un marché de l'emploi qui ne s'est affaibli que graduellement, a maintenu ses taux jusqu'en septembre avant de procéder à trois baisses successives pour atteindre 3,50-3,75 % en décembre. L'indépendance de la Fed a été mise à l'épreuve de manière croissante : critiques de Trump envers Powell, tentative de limogeage d'une gouverneure, nominations politiques au FOMC, désignation de Kevin Warsh comme successeur potentiel — autant de signaux alimentant les craintes de « fiscal dominance » dans un contexte de déficit supérieur à 6 % du PIB.

Les taux souverains ont reflété ces dynamiques de manière contrastée. Le 10Y allemand, après avoir plongé à 2,44 % dans la panique d'avril, est remonté progressivement jusqu'à un point haut de 2,88 % en décembre, avant de se détendre de 20 bps en février. Le 10Y US a oscillé entre 4,08 % et 4,50 % au gré des données d'emploi, d'inflation et des décisions de la Fed, pour finalement clôturer sous les 4 % en février dans un rally de 30 bps. Le 30ans US a atteint 4,93 % en août et le 10-30 allemand s'écartant de 58 à 64 bps en novembre.

Le risque souverain européen a connu des dynamiques divergentes. Les périphériques ont été récompensés pour une décennie de discipline budgétaire : l'Espagne a reçu trois relèvements de note en septembre, l'Italie a été promue BBB+ par Fitch. À l'inverse, la France a concentré les inquiétudes — chute du gouvernement Bayrou en septembre, instabilité parlementaire persistante, dégradation par S&P de AA- à A+ — poussant le spread OAT-Bund jusqu'à 86 bps en octobre avant une normalisation progressive vers 60 bps en janvier. Le crédit, tant IG que HY, a fait preuve d'une résilience remarquable sur l'ensemble de la période, les spreads synthétiques clôturant régulièrement sur leurs plus bas annuels malgré des épisodes ponctuels de stress.

Enfin, la géopolitique a pris une place centrale. Le conflit israélo-iranien, amorcé en juin avec des frappes sur des sites d'enrichissement d'uranium, s'est intensifié jusqu'aux opérations conjointes américano-israéliennes de fin février 2026 et la riposte iranienne. Le pétrole, en chute de 15,5 % en avril sur les craintes de récession, a rebondi de 16 % en janvier sous l'effet des tensions iraniennes. L'or a enregistré une progression spectaculaire sur la période (+25 % dès les quatre premiers mois, +13 % sur le seul mois de janvier 2026), tandis que le dollar, affaibli par les incertitudes commerciales et institutionnelles, a subi sa plus forte baisse bimensuelle depuis 2002 dès le printemps 2025.

Performances des différentes parts du compartiment Groupama Global Inflation Short Duration :

Parts du fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance du benchmark sur la période sous revue
GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION - GD	LU1717592775	3.44	2.69
GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION - IC	LU1717592346	3.15	2.69
GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION - NC	LU1717592262	2.87	2.69
GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION - OAC	LU1717592692	3.48	2.69
GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION - OSC	LU2679896642	3.57	2.69
GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION - RC	LU1717592429	3.21	2.69
GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION - SC	LU1717592932	3.23	2.69

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM

GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION

Etat des actifs nets au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		164.570.958,84
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	151.535.937,22
<i>Prix de revient</i>		151.762.425,29
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.6	-18.400,00
Avoirs en banque et liquidités		2.671.154,14
A recevoir sur investissements vendus		9.616.143,60
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	105.536,27
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.10	37.911,01
Dividendes à recevoir, nets		10.429,56
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		612.247,04
Passifs		9.967.428,85
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation	2.6	-4.600,00
Découvert bancaire		124.961,89
A payer sur investissements achetés		9.610.830,60
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	85.304,29
Commissions de gestion à payer	3	22.131,50
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	9.017,24
Commissions d'administration à payer	6	5.578,24
Commissions de performance à payer	4	69.860,98
Frais d'audit à payer		22.339,60
Taxe d'abonnement à payer	8	6.452,39
Autres passifs		15.552,12
Valeur nette d'inventaire		154.603.529,99

GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/25 au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		2.186.750,30
Intérêts reçus sur obligations, nets		2.107.806,46
Intérêts bancaires		74.512,57
Autres revenus		4.431,27
Dépenses		803.202,96
Commissions de gestion	3	365.659,97
Commissions de performance	4	69.860,98
Commissions de dépositaire	5	59.098,87
Commissions d'administration	6	40.358,48
Frais légaux		10.250,58
Frais de transaction	2.13,7	140.581,88
Rémunération administrateurs		868,53
Taxe d'abonnement	8	49.383,15
Intérêts payés sur découvert bancaire		29.142,45
Frais bancaires		3.663,00
Autres dépenses	13	34.335,07
Revenus / (Pertres) net(te)s des investissements		1.383.547,34
Bénéfices / (Pertres) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	5.628.478,32
- options	2.6	356.548,35
- contrats de change à terme	2.7	21.131.467,69
- contrats futures	2.8	1.339.587,71
- swaps	2.10	117.980,00
- change	2.4	-12.974.983,08
Bénéfices / (Pertres) net(te)s réalisé(e)s		16.982.626,33
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-12.465.180,55
- options	2.6	-13.800,00
- contrats de change à terme	2.7	1.394.408,86
- contrats futures	2.8	-345.610,71
- swaps	2.10	78.144,56
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		5.630.588,49
Dividendes versés	10	-44.583,71
Souscriptions d'actions de capitalisation		9.662.453,61
Rachats d'actions de capitalisation		-57.128.251,03
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-41.879.792,64
Actifs nets au début de l'exercice		196.483.322,63
Actifs nets à la fin de l'exercice		154.603.529,99

GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION

Statistiques

		28/02/26	28/02/25	29/02/24
Total des actifs nets	EUR	154.603.529,99	196.483.322,63	315.030.586,71
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		265,593	56,526	82,997
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	107,01	104,02	99,51
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		53.723,012	76.889,501	84.416,258
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.082,10	1.049,02	1.000,82
Classe RC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		20,000	20,000	20,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	108,44	105,06	100,18
Classe OAC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		20.258,851	40.088,181	154.640,577
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.085,28	1.048,73	997,26
Classe OSC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		46.169,932	47.854,737	53.905,976
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.095,31	1.057,51	1.005,05
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		5.276,179	5.276,179	5.318,829
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.006,51	981,28	938,50
Dividende par action		8,45	4,84	4,15
Classe SC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		17.000,000	17.000,000	17.000,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.092,47	1.058,25	1.008,76

GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/25 au 28/02/26

	Nombre d'actions au 01/03/25	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/26
Classe NC EUR - Capitalisation	56,526	373,365	164,298	265,593
Classe IC EUR - Capitalisation	76.889,501	9.076,076	32.242,565	53.723,012
Classe RC EUR - Capitalisation	20,000	0,000	0,000	20,000
Classe OAC EUR - Capitalisation	40.088,181	0,000	19.829,330	20.258,851
Classe OSC EUR - Capitalisation	47.854,737	0,000	1.684,805	46.169,932
Classe GD EUR - Distribution	5.276,179	0,000	0,000	5.276,179
Classe SC EUR - Capitalisation	17.000,000	0,000	0,000	17.000,000

GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			151.408.848,26	97,93
Obligations			151.408.848,26	97,93
États-Unis			98.335.779,40	63,61
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-01-30	USD	5.579.600	5.747.087,43	3,72
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-01-31	USD	1.580.100	1.586.737,39	1,03
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-04-27	USD	2.951.700	2.846.622,58	1,84
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-07-30	USD	6.359.900	6.554.774,49	4,24
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.25% 15-07-29	USD	5.591.900	5.876.313,43	3,80
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.375% 15-07-27	USD	3.540.200	3.967.574,67	2,57
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.75% 15-07-28	USD	7.503.500	8.208.238,09	5,31
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.125% 15-10-30	USD	6.177.100	5.259.018,13	3,40
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.25% 15-04-28	USD	8.481.500	7.811.251,64	5,05
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.625% 15-04-30	USD	6.677.600	5.879.778,62	3,80
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.625% 15-10-29	USD	6.255.800	5.591.253,51	3,62
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.75% 15-01-28	USD	4.643.500	6.186.340,46	4,00
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 2.125% 15-04-29	USD	6.702.800	6.150.028,86	3,98
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 2.375% 15-10-28	USD	6.584.800	6.142.867,85	3,97
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 2.5% 15-01-29	USD	4.646.000	6.201.332,75	4,01
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 3.625% 15-04-28	USD	3.494.500	6.268.432,34	4,05
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 3.875% 15-04-29	USD	4.436.700	8.058.127,16	5,21
France			15.146.190,99	9,80
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-28	EUR	4.191.700	4.935.363,97	3,19
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-29	EUR	4.372.100	5.351.153,63	3,46
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.7% 25-07-30	EUR	1.793.248	2.331.637,72	1,51
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.85% 25-07-27	EUR	998.400	1.410.626,04	0,91
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.4% 25-07-29	EUR	686.861	1.117.409,63	0,72
Royaume-Uni			13.642.425,65	8,82
UNITED KINGDOM GILT INFLATION LINKED 0.125% 10-08-28	GBP	2.702.000	4.504.179,54	2,91
UNITED KINGDOM GILT INFLATION LINKED 0.125% 22-03-29	GBP	1.634.000	3.177.185,79	2,06
UNITED KINGDOM GILT INFLATION LINKED 1.25% 22-11-27	GBP	1.201.500	2.942.588,70	1,90
UNITED KINGDOM GILT INFLATION LINKED 4.125% 22-07-30	GBP	767.200	3.018.471,62	1,95
Italie			7.553.216,01	4,89
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.4% 15-05-30	EUR	1.862.000	2.289.065,57	1,48
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.3% 15-05-28	EUR	1.997.000	2.609.682,89	1,69
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.5% 15-05-29	EUR	2.421.000	2.654.467,55	1,72
Espagne			6.702.563,86	4,34
SPAIN IL BOND 0.65% 30-11-27	EUR	2.455.000	3.174.331,59	2,05
SPAIN IL BOND 1.0% 30-11-30	EUR	2.692.000	3.528.232,27	2,28
Allemagne			3.444.038,51	2,23
DEUTSCHE BUNDES INFLATION LINKED BOND 0.5% 15-04-30	EUR	2.643.600	3.444.038,51	2,23
Japon			3.134.905,57	2,03
JAPAN GOVT CPI LINKED 0.1% 10-03-28	JPY	262.700.000	1.625.515,66	1,05
JAPAN GOVT CPI LINKED 0.1% 10-03-29	JPY	190.800.000	1.171.832,33	0,76
JAPAN GOVT CPI LINKED 0.2% 10-03-30	JPY	52.900.000	337.557,58	0,22
Suède			1.788.434,97	1,16
SWEDEN INFLATION LINKED BOND 0.125% 01-12-27	SEK	9.610.000	1.158.062,28	0,75
SWEDEN INFLATION LINKED BOND 3.5% 01-12-28	SEK	3.865.000	630.372,69	0,41

GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Australie			1.106.223,37	0,72
AUSTRALIA GOVERNMENT BOND 2.5% 20-09-30	AUD	1.179.000	1.106.223,37	0,72
Nouvelle-Zélande			555.069,93	0,36
NEW ZEALAND GOVERNMENT INFLATION LINKED 3.0% 20-09-30	NZD	747.000	555.069,93	0,36
Organismes de placement collectif			127.088,96	0,08
Actions/Parts de fonds d'investissements			127.088,96	0,08
France			127.088,96	0,08
GROUPAMA ENTREPRISES IC	EUR	51	127.088,96	0,08
Total du portefeuille-titres			151.535.937,22	98,02

GROUPAMA EURO FINANCIAL DEBT FEEDER
(mis en dormance le 25/02/26)

GROUPAMA EURO FINANCIAL DEBT FEEDER (mis en dormance le 25/02/26)

Rapport du Conseil d'Administration

L'année 2025 a été très favorable pour les actifs risqués, malgré l'épisode de volatilité au printemps. Les primes de risque se sont en effet fortement écartées début avril en raison des incertitudes qui ont suivi le *Liberation Day* aux États-Unis et la menace de droits de douane, avant de progressivement retrouver des niveaux proches de leurs points bas historiques.

Sur le plan technique, l'année a été marquée par une activité soutenue du marché primaire, en particulier sur la première moitié de l'exercice, avec des volumes d'émissions exceptionnellement élevés sur les segments AT1 et Tier 2⁴. La seconde partie de l'année a connu une activité plus hétérogène, alternant périodes de forte dynamique et phases plus calmes, sans remise en cause de l'appétit des investisseurs pour la dette subordonnée. L'accès au marché s'est progressivement élargi à des émetteurs de second rang, illustrant une normalisation des conditions de financement et une profondeur accrue du marché.

Face à des valorisations devenues exigeantes, la gestion est restée disciplinée et sélective. Une réallocation progressive a été mise en œuvre, avec une réduction de l'exposition aux AT1 au profit de segments moins risqués (Senior et Tier 2), ainsi qu'un relèvement tactique du niveau de liquidités. Cette approche prudente a permis de préserver le profil rendement/risque du portefeuille tout en captant les opportunités spécifiques offertes par certains émetteurs.

La fin d'année a été marquée par un environnement technique plus favorable, avec un ralentissement du marché primaire et un soutien réglementaire, notamment à la suite de communications de la BCE sur le devenir des dettes AT1. Dans ce contexte, l'exposition à ces dernières a été renforcée de manière opportuniste.

Sur l'ensemble de l'exercice, le fonds enregistre une surperformance notable par rapport à son indice de référence. Cette performance s'explique par une gestion active de l'allocation entre les différents segments de la structure du capital bancaire, la convergence des valorisations entre banques de taille intermédiaire et grands établissements, les dynamiques de consolidation du secteur, ainsi que par des opportunités sur certaines valeurs, notamment sur certains dossiers bancaires européens.

Notre scénario macroéconomique pour 2026 demeure favorable. La croissance américaine devrait accélérer, tandis que l'Europe fait preuve de résilience, avec un potentiel soutien budgétaire en Allemagne. La Banque fédérale américaine s'oriente vers un assouplissement monétaire, alors que la Banque centrale européenne reste en pause, avec un Euribor6, proche de 2,00 %, niveau particulièrement favorable au secteur bancaire. L'environnement reste donc globalement porteur pour les actifs risqués.

Les fondamentaux bancaires abordent 2026 depuis des niveaux historiquement élevés. Malgré des taux plus bas, les revenus devraient rester résilients. Les coûts sont maîtrisés, le coût du risque demeure très bas et la rentabilité reste élevée, avec des ROE7 attendus autour de 10–15 %. Les bilans demeurent solides, caractérisés par des ratios de solvabilité record, une forte génération de capital et des profils de liquidité confortables, offrant des coussins de protection importants susceptibles de bénéficier aux dettes subordonnées.

Sur le plan réglementaire, les discussions autour d'une éventuelle évolution du cadre des AT1 restent très préliminaires. Aucun calendrier ni mesure concrète n'est envisagé à court terme et toute réforme éventuelle ne concernerait que les nouvelles émissions, ce qui pourrait limiter fortement le risque pour le stock existant.

Après des volumes d'émissions records en 2024 et 2025, l'offre primaire devrait reculer en 2026, du fait d'un nombre plus limité de rappels à refinancer et du préfinancement déjà réalisé par de nombreux émetteurs. Cette baisse de l'offre constitue un soutien technique pour le marché secondaire. Le cycle de rehaussement des notations de crédit, très marqué ces deux dernières années, devrait se poursuivre mais à un rythme plus modéré.

La consolidation du secteur bancaire devrait rester active en 2026, principalement sur une base domestique (fusions et acquisitions d'établissements au sein d'un même pays), portée par l'excès de capital et la volonté des régulateurs de renforcer la solidité des acteurs. Cette dynamique est globalement favorable à la qualité de crédit du secteur.

Le principal point de vigilance concerne les valorisations. Les primes de risque se situent proche de leurs plus bas, limitant le potentiel de compression supplémentaire. En revanche, les rendements absolus restent élevés et supérieurs au reste du marché du crédit. Dans ce contexte, 2026 s'annonce avant tout comme une année de portage, avec une volatilité potentiellement plus élevée, susceptible de créer des opportunités ponctuelles.

Performances des différentes parts du compartiment Groupama Euro Financial Debt Feeder :

Parts du fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance du benchmark sur la période sous revue
GROUPAMA EURO FINANCIAL DEBT FEEDER - JC	LU1856264236	7.92	5.25

Le compartiment GROUPAMA EURO FINANCIAL DEBT FEEDER a été mis en dormance le 25 février 2026.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

GROUPAMA EURO FINANCIAL DEBT FEEDER (mis en dormance le 25/02/26)

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/25 au 25/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		455.720,75
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		451.690,94
Intérêts bancaires		3.667,88
Autres revenus		361,93
Dépenses		50.266,79
Commissions de gestion	3	38.739,97
Commissions de dépositaire	5	2.031,89
Commissions d'administration	6	540,47
Frais légaux		6.889,30
Rémunération administrateurs		43,07
Taxe d'abonnement	8	521,39
Autres dépenses	13	1.500,70
Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements		405.453,96
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	388.181,17
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s		793.635,13
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-491.414,26
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		302.220,87
Souscriptions d'actions de capitalisation		5.734,10
Rachats d'actions de capitalisation		-16.854.453,86
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-16.546.498,89
Actifs nets au début de l'exercice		16.546.498,89
Actifs nets à la fin de l'exercice		-

GROUPAMA EURO FINANCIAL DEBT FEEDER (mis en dormance le 25/02/26)

Statistiques

		25/02/26	28/02/25	29/02/24
Total des actifs nets	EUR	-	16.546.498,89	566.239,45
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	22,087	202,087
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	1.110,21	996,05
Classe JC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	14.304,000	353,189
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	1.155,06	1.033,30

GROUPAMA EURO FINANCIAL DEBT FEEDER (mis en dormance le 25/02/26)

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/25 au 25/02/26

	Nombre d'actions au 01/03/25	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/26
Classe IC EUR - Capitalisation	22,087	0,000	22,087	0,000
Classe JC EUR - Capitalisation	14.304,000	5,000	14.309,000	0,000

GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE

GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE

Rapport du Conseil d'Administration

La période du 01/03/2025 au 28/02/2026 a été marquée par de solides performances pour les obligations convertibles mondiales (+11 % pour l'indice Refinitiv Global Focus Hedged CB EUR). Les actions mondiales ont enregistré de fortes performances dans toutes les régions (S&P +17 %, Nasdaq +21,1 %, Stoxx600 +17,6 %, Nikkei +61,5 %, MSCI Asie hors Japon +49,7 %). Les obligations HY et IG ont également bien performé (ICE BofA Global HY +9,8 %, ICE BofA Global Corp +9,6 %). Le Xover, après avoir atteint un pic à 428 en avril en raison des menaces tarifaires de Trump, s'est finalement replié pour se stabiliser à 260, soit un resserrement de 29 pb. Le taux américain à 10 ans a reculé de 4,2 % à 3,9 % sur la période, tandis que le taux allemand à 10 ans a terminé la période à 2,6 %.

Dans ce contexte, les obligations convertibles mondiales ont affiché une solide performance, avec une hausse de +11 % pour le benchmark sur la période. Cela représente environ 57 % de participation à la hausse du MSCI World (+21,8 %) et 53 % de participation à celle du Russell 2000 (+23,4 %). Par ailleurs, le marché primaire a connu une année très dynamique en 2025, avec un record de 167 milliards USD de nouvelles émissions mondiales, soit le montant le plus élevé des 25 dernières années (119 Mds USD aux États-Unis, 22 Mds USD en Asie, 14 Mds USD en Europe et 2 Mds USD au Japon).

Le fonds a surperformé son benchmark et affiché un rendement de +12,4 % pour la part IC et +13 % pour la part G sur la période. Les principaux contributeurs incluent SK Hynix (Corée du Sud, semi-conducteurs), Insméd (États-Unis, biotechnologies), MP Materials (États-Unis, matériaux) et Rheinmetall (Europe, défense). Les principaux détracteurs incluent l'absence d'investissement dans Echostar (États-Unis, satellites), Gold Pole Capital (Chine, mines d'or) ainsi que notre surpondération en Hubspot (États-Unis, logiciels).

La « poche crédit/options » a été un contributeur solide, avec des gains provenant de stratégies d'options telles qu'Insméd (biotech, États-Unis), Broadcom (semi-conducteurs et logiciels, États-Unis), Micron (semi-conducteurs, États-Unis) et Teck Resources (Canada, matériaux). La poche crédit a également contribué positivement grâce à des noms tels que Volvo Car, SoftBank et Société Générale. Les couvertures actions ont pesé sur la performance, tandis que les stratégies de taux ont apporté une contribution légèrement positive.

Nous avons terminé la période avec une sensibilité actions légèrement supérieure à celle du benchmark (surpondération en Europe, position neutre aux États-Unis, sous-pondération en Asie et au Japon) et une sensibilité aux taux globalement conforme à celle du benchmark. Au niveau sectoriel, nous sommes surpondérés dans les secteurs exposés aux mégatendances : défense, rareté des ressources naturelles, digitalisation et santé. Nous sommes sous-pondérés dans la consommation discrétionnaire (principalement en raison de la Chine) et les services publics (en raison de contraintes ESG).

Perspectives

Nous pensons que l'activité du marché primaire restera solide (nous prévoyons environ 120 milliards USD d'émissions en 2026), ce qui devrait soutenir l'activité et l'intérêt pour cette classe d'actifs : un environnement de taux plus élevés a favorisé les obligations convertibles par rapport au financement par dette non convertible, car les convertibles permettent aux émetteurs de réduire leurs coûts d'intérêts.

Nous sommes optimistes quant aux opportunités de rendement offertes par les obligations convertibles. Environ 55 % de notre portefeuille présente un rendement positif. Environ 20 % du portefeuille affiche un rendement supérieur à 2,5 % (contre 15 % pour le benchmark).

Enfin, d'un point de vue actions, l'univers des valeurs mid cap a sous-performé les grandes capitalisations au cours des trois dernières années. Étant donné l'exposition naturelle des obligations convertibles à la croissance des mid caps, un rebond de ce segment serait positif pour la classe d'actifs.

Performances des différentes parts du compartiment Groupama Global Convertible :

Parts du fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance du benchmark sur la période sous revue
GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE - GD	LU1856265472	12.96	11.03
GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE - IC	LU1856265043	12.37	11.03
GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE - NC	LU1856264822	11.79	11.03
GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE - VD	LU2293580655	13.1	11.03

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE

Etat des actifs nets au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		129.023.939,58
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	120.000.452,43
<i>Prix de revient</i>		<i>117.255.037,40</i>
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.6	2.345.146,27
<i>Options achetées au prix de revient</i>		<i>2.177.099,72</i>
Avoirs en banque et liquidités		5.308.051,28
A recevoir sur investissements vendus		200.189,89
A recevoir sur souscriptions		1.505,99
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	635.213,23
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	169.485,84
Dividendes à recevoir, nets		32.604,59
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		331.290,06
Passifs		3.225.633,30
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation	2.6	979.736,67
<i>Options vendues au prix de revient</i>		<i>957.639,70</i>
Découvert bancaire		616.777,26
A payer sur investissements achetés		1.581.008,76
Commissions de gestion à payer	3	10.553,11
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	6.727,93
Commissions d'administration à payer	6	4.124,90
Commissions de performance à payer	4	6.877,60
Frais d'audit à payer		6.738,77
Taxe d'abonnement à payer	8	2.092,37
Autres passifs		10.995,93
Valeur nette d'inventaire		125.798.306,28

GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/25 au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		1.128.842,02
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		19.862,15
Intérêts reçus sur obligations, nets		975.974,89
Intérêts bancaires		130.694,61
Autres revenus		2.310,37
Dépenses		405.256,25
Commissions de gestion	3	107.913,43
Commissions de performance	4	6.877,60
Commissions de dépositaire	5	38.480,00
Commissions d'administration	6	27.963,28
Frais légaux		17.729,99
Frais de transaction	2.13,7	143.350,87
Rémunération administrateurs		570,48
Taxe d'abonnement	8	11.709,58
Intérêts payés sur découvert bancaire		16.135,19
Autres dépenses	13	34.525,83
Revenus / (Pertres) net(te)s des investissements		723.585,77
Bénéfices / (Pertres) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	10.450.736,41
- options	2.6	740.135,25
- contrats de change à terme	2.7	7.165.010,06
- contrats futures	2.8	-322.758,20
- change	2.4	-2.437.334,84
Bénéfices / (Pertres) net(te)s réalisé(e)s		16.319.374,45
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-3.261.377,20
- options	2.6	485.528,76
- contrats de change à terme	2.7	169.181,38
- contrats futures	2.8	310.340,06
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		14.023.047,45
Dividendes versés	10	-1.808.593,12
Souscriptions d'actions de capitalisation		5.033.503,92
Souscriptions d'actions de distribution		739.688,75
Rachats d'actions de capitalisation		-523.684,34
Rachats d'actions de distribution		-193.733,34
Augmentation / (diminution) nette des actifs		17.270.229,32
Actifs nets au début de l'exercice		108.528.076,96
Actifs nets à la fin de l'exercice		125.798.306,28

GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE

Statistiques

		28/02/26	28/02/25	29/02/24
Total des actifs nets	EUR	125.798.306,28	108.528.076,96	101.303.728,06
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		1.240,833	1.029,920	683,419
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	121,56	108,74	104,71
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		3.661,000	1,000	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.363,05	1.213,03	1.160,48
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		45.581,000	45.581,000	43.581,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.256,76	1.135,06	1.081,53
Dividende par action		23,37	0,11	10,56
Classe SC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	500,000	500,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	920,58	879,24
Classe VD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		61.740,609	61.165,346	60.834,032
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.026,44	919,11	882,02
Dividende par action		12,17	7,37	5,60

GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/25 au 28/02/26

	Nombre d'actions au 01/03/25	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/26
Classe NC EUR - Capitalisation	1.029,920	310,513	99,600	1.240,833
Classe IC EUR - Capitalisation	1,000	3.660,000	0,000	3.661,000
Classe GD EUR - Distribution	45.581,000	0,000	0,000	45.581,000
Classe SC EUR - Capitalisation	500,000	0,000	500,000	0,000
Classe VD EUR - Distribution	61.165,346	774,220	198,957	61.740,609

GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			116.689.355,33	92,76
Actions			5.940.312,44	4,72
États-Unis			3.325.990,42	2,64
BROADCOM INC	USD	2.300	622.482,43	0,49
HALLIBURTON CO	USD	20.000	609.807,74	0,48
INSMED INC	USD	5.049	638.576,41	0,51
INSULET CORP	USD	4.222	881.839,10	0,70
NATERA INC	USD	2.620	461.645,46	0,37
PG&E CORP	USD	2.850	111.639,28	0,09
Pays-Bas			1.649.079,60	1,31
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	2.734	517.819,60	0,41
PROSUS NV	EUR	26.000	1.131.260,00	0,90
Allemagne			694.900,00	0,55
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	10.000	340.900,00	0,27
LEG IMMOBILIEN SE	EUR	5.000	354.000,00	0,28
Royaume-Uni			136.783,26	0,11
IMMUNOCORE HOLDINGS PLC-ADR	USD	5.000	136.783,26	0,11
Grèce			133.559,16	0,11
ALPHA BANK SA	EUR	35.903	133.559,16	0,11
Obligations			5.413.094,61	4,30
France			1.797.250,00	1,43
EXAIL TECHNOLOGIES 4.0% PERP	EUR	1.300.000	1.797.250,00	1,43
Japon			1.152.784,83	0,92
SOFTBANK GROUP 5.875% 10-07-31	EUR	700.000	706.246,16	0,56
SOFTBANK GROUP 6.5% 29-10-62	EUR	500.000	446.538,67	0,35
Suède			915.350,60	0,73
VOLVO CAR AB 4.2% 10-06-29	EUR	900.000	915.350,60	0,73
Irlande			651.991,93	0,52
VIRGIN MEDIA O2 VENDOR FINANCING NOTES V 7.875% 15-03-32	GBP	600.000	651.991,93	0,52
Italie			490.528,92	0,39
INTE 7.2% 28-11-33	USD	500.000	490.528,92	0,39
Luxembourg			405.188,33	0,32
AEGIS LUX 1A SARL 5.625% 29-10-31	EUR	400.000	405.188,33	0,32
Obligations convertibles			105.335.948,28	83,73
États-Unis			55.728.520,49	44,30
AEROVIRONMENT ZCP 15-07-30 CV	USD	1.000.000	973.325,15	0,77
AFFIRM 0.75% 15-12-29 CV	USD	250.000	202.067,62	0,16
ALNYLAM PHARMACEUTICALS ZCP 15-09-28	USD	4.000.000	3.181.536,38	2,53
AMERICAN WATER CAPITAL 3.625% 15-06-26	USD	1.500.000	1.268.501,74	1,01
ARROWHEAD PHARMACEUTICALS ZCP 15-01-32	USD	600.000	536.956,04	0,43
BILL ZCP 01-04-30 CV	USD	1.000.000	783.420,85	0,62
BRIDGEBIO PHARMA 0.75% 01-02-33	USD	500.000	407.029,73	0,32
CHEESECAKE FACTORY INC 2.0% 15-03-30	USD	700.000	660.111,80	0,52
CITIGROUP GLOBAL MKTS 0.8% 05-02-30 CV	EUR	2.000.000	2.123.330,00	1,69
CLOUDFLARE ZCP 15-06-30 CV	USD	2.100.000	1.868.114,25	1,49

GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
COINBASE GLOBAL 0.25% 01-04-30	USD	750.000	593.288,94	0,47
COINBASE GLOBAL ZCP 01-10-29	USD	2.000.000	1.496.815,45	1,19
COINBASE GLOBAL ZCP 01-10-32	USD	1.300.000	893.330,23	0,71
CORE SCIENTIFIC ZCP 15-06-31	USD	400.000	388.179,89	0,31
COREWEAVE 1.75% 01-12-31 CV	USD	1.300.000	1.127.362,16	0,90
CYTOKINETICS 1.75% 01-10-31 CV	USD	800.000	843.160,84	0,67
DATADOG ZCP 01-12-29 CV	USD	4.267.000	3.494.588,79	2,78
DEXCOM 0.375% 15-05-28 CV	USD	1.500.000	1.192.110,61	0,95
DOORDASH ZCP 15-05-30 CV	USD	1.300.000	1.064.388,07	0,85
EXELON 3.25% 15-03-29 CV	USD	1.500.000	1.319.274,58	1,05
FORD MOTOR COMPANY ZCP 15-03-26	USD	1.550.000	1.406.152,07	1,12
GS ACQUISITION HOLDINGS CORP II 0.25% 01-06-30	USD	800.000	807.331,24	0,64
GUARDANT HEALTH ZCP 15-05-33	USD	1.130.000	1.020.923,94	0,81
GUIDEWIRE SOFTWARE 1.25% 01-11-29	USD	850.000	720.718,22	0,57
HALOZYME THERAPEUTICS 0.875% 15-11-32	USD	1.550.000	1.360.434,49	1,08
IONIS PHARMACEUTICALS ZCP 01-12-30	USD	1.400.000	1.304.026,43	1,04
ITRON INC CV 0.00 21-26 15/03U	USD	1.300.000	1.099.059,88	0,87
ITRON ZCP 15-03-32 CV	USD	600.000	509.286,02	0,40
JPMORGAN CHASE BANK NA ZCP 04-02-30	USD	1.300.000	1.122.484,54	0,89
JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC 0.1% 20-05-30	EUR	1.200.000	1.137.060,00	0,90
LANTHEUS 2.625% 15-12-27 CV	USD	400.000	406.065,90	0,32
LIVE NATION 2.875% 15-01-30 CV	USD	2.000.000	1.899.551,11	1,51
LYFT 0.625% 01-03-29 CV	USD	1.000.000	883.543,66	0,70
MARA ZCP 01-03-30 CV	USD	400.000	279.190,31	0,22
MERITAGE HOMES 1.75% 15-05-28	USD	1.000.000	876.065,05	0,70
MERIT MEDICAL SYSTEMS 3.0% 01-02-29	USD	400.000	382.766,16	0,30
MICROCHIP TECHNOLOGY ZCP 15-02-30	USD	600.000	526.358,09	0,42
MP MATERIALS 3.0% 01-03-30 CV	USD	300.000	725.636,91	0,58
NEXTERA ENERGY CAPITAL 3.0% 01-03-27	USD	1.350.000	1.609.915,31	1,28
NUTANIX 0.5% 15-12-29 CV	USD	800.000	625.683,07	0,50
ON SEMICONDUCTOR 0.5% 01-03-29	USD	500.000	426.585,93	0,34
ORMAT TECHNOLOGIES 2.5% 15-07-27	USD	500.000	532.300,76	0,42
PARSONS CORPORATION 2.625% 01-03-29	USD	600.000	534.526,97	0,42
PG AND E CORPORATION 4.25% 01-12-27	USD	1.850.000	1.678.960,79	1,33
REPLIGEN 1.0% 15-12-28 CV	USD	400.000	339.364,78	0,27
RIVIAN AUTOMOTIVE 3.625% 15-10-30	USD	1.500.000	1.246.510,55	0,99
RUBRIK ZCP 15-06-30 CV	USD	1.500.000	1.135.639,87	0,90
SHIFT4 PAYMENTS 0.5% 01-08-27	USD	300.000	238.694,00	0,19
SNOWFLAKE ZCP 01-10-29 CV	USD	1.000.000	1.110.201,58	0,88
TETRA TECH 2.25% 15-08-28 CV	USD	750.000	722.126,70	0,57
UPSTART ZCP 15-02-32 CV	USD	500.000	281.189,13	0,22
UPWORK 0.25% 15-08-26 CV	USD	700.000	580.655,54	0,46
VARONIS SYSTEMS 1.0% 15-09-29	USD	1.000.000	763.369,19	0,61
WELLTOWER OP LLC 3.125% 15-07-29	USD	600.000	843.397,14	0,67
ZOETIS 0.25% 15-06-29 CV	USD	700.000	622.366,82	0,49
ZSCALER ZCP 15-07-28 CV	USD	2.000.000	1.553.485,22	1,23
France			8.614.021,29	6,85
ACCOR 0.7% 07-12-27 CV	EUR	5.000	290.172,79	0,23
BNP PAR ZCP 19-02-31 CV	EUR	1.000.000	1.039.585,00	0,83
CMA CGM 0.5% 16-12-28 CV	EUR	500.000	561.110,00	0,45
LEGRAND 1.5% 23-06-33 CV	EUR	1.500.000	1.785.787,50	1,42

GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
ORPAR 2.0% 07-02-31 CV	EUR	500.000	478.585,00	0,38
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.25% 23-09-33 CV	EUR	600.000	662.856,00	0,53
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV	EUR	2.000.000	2.281.270,00	1,81
SPIE 2.0% 17-01-28 CV	EUR	500.000	814.970,00	0,65
VINCI 0.75% 04-03-31 CV EMTN	EUR	700.000	699.685,00	0,56
Royaume-Uni			6.466.935,06	5,14
BARCLAYS BK 1.0% 16-02-29 CV	USD	4.000.000	3.481.206,06	2,77
BARCLAYS ZCP 20-01-31 CV	EUR	1.400.000	1.486.079,00	1,18
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28	EUR	1.000.000	1.499.650,00	1,19
Pays-Bas			6.332.714,54	5,03
EURONEXT NV 1.5% 30-05-32 CV	EUR	1.200.000	1.233.654,00	0,98
MERRILL LYNCH BV 0.1% 28-04-30 CV	EUR	2.500.000	2.327.550,00	1,85
NEBIUS GROUP NV 1.0% 15-09-30	USD	150.000	130.695,77	0,10
NEBIUS GROUP NV 2.75% 15-09-32	USD	2.000.000	1.691.454,22	1,34
QIAGEN NV 2.5% 10-09-31 CV	USD	1.000.000	949.360,55	0,75
Allemagne			5.908.849,00	4,70
DEUTSCHE LUFTHANSA AG ZCP 10-09-32	EUR	300.000	326.781,00	0,26
MTU AERO ENGINES ZCP 15-07-33	EUR	1.500.000	1.491.870,00	1,19
RAG STIFTUNG 2.25% 28-11-30 CV	EUR	1.000.000	1.047.515,00	0,83
RHEINMETALL AG 2.25% 07-02-30	EUR	100.000	538.474,50	0,43
SALZGITTER FINANCE BV 3.375% 22-10-32	EUR	900.000	1.218.807,00	0,97
TAG IMMOBILIEN AG 0.625% 11-03-31	EUR	300.000	336.625,50	0,27
TUI AG 1.95% 26-07-31 CV	EUR	800.000	948.776,00	0,75
Espagne			4.148.154,00	3,30
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	EUR	1.800.000	1.903.149,00	1,51
IBERDROLA FINANZAS SAU 0.8% 07-12-27 CV	EUR	700.000	1.068.410,00	0,85
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.5% 27-03-30 CV	EUR	1.000.000	1.176.595,00	0,94
Jersey			3.430.847,40	2,73
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL ZCP 06-11-28	USD	1.000.000	814.004,40	0,65
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL ZCP 07-05-30	EUR	1.200.000	1.718.544,00	1,37
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL ZCP 13-01-31	EUR	900.000	898.299,00	0,71
Canada			2.880.748,72	2,29
B2GOLD 2.75% 01-02-30 CV	USD	1.000.000	1.742.440,93	1,39
FIRST MAJESTIC SILVER 0.125% 15-01-31	USD	800.000	1.138.307,79	0,90
Corée du Sud			2.768.751,16	2,20
LG CHEM 1.6% 18-07-30 CV	USD	1.500.000	1.262.054,29	1,00
SK HYNIX 1.75% 11-04-30 CV	USD	200.000	1.506.696,87	1,20
Italie			2.677.378,00	2,13
DAVIDE CAMPARI MILANO 2.375% 17-01-29	EUR	1.200.000	1.188.366,00	0,94
SAIPEM 2.875% 11-09-29 CV	EUR	700.000	1.489.012,00	1,18
Suisse			2.266.390,31	1,80
STMICROELECTRONICS NV ZCP 04-08-27	USD	1.600.000	1.385.381,55	1,10
SWISS PRIME SITE AG ZCP 05-03-32	CHF	800.000	881.008,76	0,70
Israël			2.207.005,38	1,75
CYBERARK SOFTWARE ZCP 15-06-30	USD	2.000.000	1.729.143,73	1,37
NOVA ZCP 15-09-30 CV	USD	150.000	198.237,70	0,16
WIXCOM ZCP 15-09-30 CV	USD	400.000	279.623,95	0,22

GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Luxembourg			537.750,00	0,43
CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 15-03-28 CV	EUR	500.000	537.750,00	0,43
Japon			532.757,43	0,42
ALL NIPPON AIRWAYS ZCP 10-12-31	JPY	80.000.000	532.757,43	0,42
Belgique			483.515,00	0,38
BNP PAR FORTIS E3R+2.0% PERP	EUR	500.000	483.515,00	0,38
Suède			351.610,50	0,28
FASTIGHETS AB BALDER 3.5% 23-02-28	EUR	300.000	351.610,50	0,28
Organismes de placement collectif			3.311.097,10	2,63
Actions/Parts de fonds d'investissements			3.311.097,10	2,63
France			3.311.097,10	2,63
GROUPAMA TRESORERIE - IC	EUR	75	3.311.097,10	2,63
Total du portefeuille-titres			120.000.452,43	95,39

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS

Rapport du Conseil d'Administration

Le rapport annuel du fond Groupama Alpha Fixed Income Plus détaille les évolutions des marchés obligataires et les stratégies d'investissement mises en œuvre mois par mois entre mars 2025 et février 2026. Le fonds a su naviguer dans un contexte volatil marqué par des événements géopolitiques, des décisions de banques centrales et des fluctuations des taux et spreads, tout en générant une performance positive nette de 3,02 % sur la période.

- **Relance budgétaire allemande et ajustements tactiques:** En mars 2025, la relance budgétaire annoncée par le futur chancelier allemand a provoqué une hausse des taux souverains européens, incitant le fonds à initier des positions tactiques notamment sur un acteur italien des télécoms et à compresser certains spreads financiers.
- **Volatilité liée aux tarifs américains:** En avril, l'annonce de tarifs douaniers sévères par Donald Trump a engendré une forte volatilité, mais le fonds a montré sa résilience grâce à une couverture systématique des risques de taux et crédit, affichant une performance positive.
- **Retour à la stabilité et opportunités sur le primaire:** Mai 2025 a été plus calme, permettant au fonds d'exploiter un regain d'appétit pour le risque et de profiter du marché primaire, notamment sur les maturités de 3 à 7 ans.
- **Gestion neutre face aux tensions géopolitiques:** En juin, malgré les tensions dues aux tarifs douaniers et au conflit au Moyen-Orient, la gestion neutre du fonds et les arbitrages sur la partie courte des courbes ont permis de générer un alpha régulier.
- **Performance soutenue et stratégies diversifiées:** Juillet a vu une surperformance continue grâce à une sélection rigoureuse de titres et des arbitrages de pente, avec des stratégies de décompression et pair trade pour protéger le portefeuille.
- **Contexte politique incertain mais marchés orientés:** En août, malgré des incertitudes politiques, les marchés sont restés positifs, le fonds enregistrant une performance alignée sur l'Ester avec des contributions positives des arbitrages de primes de crédit et de courbes.
- **Réouverture du marché primaire et sélectivité accrue:** Septembre a marqué la reprise du marché primaire, avec une sélection rigoureuse d'émetteurs de qualité et l'intégration de nouvelles stratégies d'arbitrage notamment sur Worldline, Saipem et Kering.
- **Volatilité accrue et ajustements stratégiques:** En octobre, la baisse des taux directeurs américains et des tensions sur la dette privée ont créé une volatilité importante, le fonds affichant une performance conforme à son indice grâce à des arbitrages positifs malgré quelques contre-performances.
- **Performance positive malgré un marché coûteux:** De novembre 2025 à février 2026, le fonds a profité d'un marché primaire actif et d'une bonne résilience du crédit, avec des stratégies d'arbitrage et de capital arbitrage contribuant positivement, tout en ajustant ses positions taux pour optimiser le portefeuille.

Performances des différentes parts du compartiment Groupama Alpha Fixed Income Plus:

Parts du fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance du benchmark sur la période sous revue
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS - GD	LU1891751247	3.29	2.08
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS - IC	LU2550878602	3.01	2.08
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS - IC CHFH	LU2823930420	0.63	0.05
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS - IC USDH	LU2823930347	5.34	4.27
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS - ID	LU3052442954	Début le 22/04/2025	Début le 22/04/2025
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS - NC	LU1891750868	2.43	2.08
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS - NC CHFH	LU2823930263	0.01	0.05
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS - NC USDH	LU2823930180	4.70	4.27
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS - OAC	LU1891751163	3.74	2.08
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS - OSC	LU2679895917	3.71	2.08
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS - RC	LU1891751080	2.93	2.08
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS - SC	LU1891751320	3.44	2.08

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS

Etat des actifs nets au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		1.117.699.963,23
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	963.252.289,35
<i>Prix de revient</i>		957.953.709,79
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.6	854.548,00
<i>Options achetées au prix de revient</i>		1.042.895,37
Avoirs en banque et liquidités		38.235.608,87
A recevoir sur investissements vendus		96.080.057,63
A recevoir sur souscriptions		1.625.459,59
A recevoir sur swaps		5.262.180,43
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		11.126.377,46
Intérêts à recevoir sur swaps		1.263.441,90
Passifs		109.956.474,23
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation	2.6	14.000,00
Découvert bancaire		8.847.305,33
A payer sur investissements achetés		94.712.098,00
A payer sur rachats		139.921,02
A payer sur swaps		553.343,11
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	69.622,97
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	1.402.940,00
Moins-value nette non réalisée sur swaps	2.10	1.534.055,31
Commissions de gestion à payer	3	598.084,86
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	52.151,90
Commissions d'administration à payer	6	32.262,14
Commissions de performance à payer	4	375.717,08
Frais d'audit à payer		13.501,10
Taxe d'abonnement à payer	8	46.317,81
Intérêts à payer sur swaps		1.309.069,75
Autres passifs		256.083,85
Valeur nette d'inventaire		1.007.743.489,00

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/25 au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		31.098.406,59
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		19.425.141,25
Intérêts reçus sur swaps		11.017.605,10
Intérêts bancaires		630.916,62
Autres revenus		24.743,62
Dépenses		22.839.588,12
Commissions de gestion	3	5.096.346,92
Commissions de performance	4	350.073,95
Commissions de dépositaire	5	243.953,78
Commissions d'administration	6	149.541,22
Frais légaux		73.023,70
Frais de transaction	2.13,7	1.060.844,28
Rémunération administrateurs		3.500,67
Taxe d'abonnement	8	212.848,92
Intérêts payés sur découvert bancaire		113.625,78
Intérêts payés sur swaps		15.330.340,42
Frais bancaires		17.213,89
Autres dépenses	13	188.274,59
Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements		8.258.818,47
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	10.723.375,01
- options	2.6	509.960,26
- contrats de change à terme	2.7	482.235,63
- contrats futures	2.8	950.450,30
- swaps	2.10	1.719.194,16
- change	2.4	-390.805,05
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s		22.253.228,78
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	2.082.903,68
- options	2.6	-202.347,37
- contrats de change à terme	2.7	-55.647,51
- contrats futures	2.8	-57.365,00
- swaps	2.10	-3.586.092,60
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		20.434.679,98
Dividendes versés	10	-4.242.557,46
Souscriptions d'actions de capitalisation		828.215.554,61
Souscriptions d'actions de distribution		169.899.357,74
Rachats d'actions de capitalisation		-282.817.182,50
Rachats d'actions de distribution		-130.811.394,57
Augmentation / (diminution) nette des actifs		600.678.457,80
Actifs nets au début de l'exercice		407.065.031,20
Actifs nets à la fin de l'exercice		1.007.743.489,00

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS

Statistiques

		28/02/26	28/02/25	29/02/24
Total des actifs nets	EUR	1.007.743.489,00	407.065.031,20	94.438.947,67
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		3.590.768,314	266.138,044	2.631,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	114,47	111,75	106,52
Classe NC USD - Capitalisation				
Nombre d'actions		5.544,814	301,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	USD	109,27	104,36	-
Classe NC CHF - Capitalisation				
Nombre d'actions		10,270	10,270	-
Valeur nette d'inventaire par action	CHF	101,69	101,68	-
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		239.154,356	129.764,206	43.992,817
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.157,36	1.123,42	1.065,15
Classe IC USD - Capitalisation				
Nombre d'actions		3.233,789	1,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.101,08	1.045,19	-
Classe IC CHF - Capitalisation				
Nombre d'actions		1.996,164	1,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	CHF	1.024,11	1.017,25	-
Classe RC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		303.304,594	50.000,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	103,10	100,17	-
Classe OAC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		11.683,833	15.074,553	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.073,80	1.034,66	-
Classe OSC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		13.624,554	12.290,472	7.468,592
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.109,00	1.069,20	1.003,24
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		164.039,000	127.822,000	30.000,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.028,36	1.021,57	976,74
Dividende par action		26,34	14,88	51,39
Classe SC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		75.696,991	62.032,404	10.297,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.120,35	1.083,06	1.020,16
Classe ID EUR - Distribution				
Nombre d'actions		1.683,351	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.025,41	-	-

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/25 au 28/02/26

	Nombre d'actions au 01/03/25	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/26
Classe NC EUR - Capitalisation	266.138,044	3.694.265,634	369.635,364	3.590.768,314
Classe NC USD - Capitalisation	301,000	5.343,814	100,000	5.544,814
Classe NC CHF - Capitalisation	10,270	0,000	0,000	10,270
Classe IC EUR - Capitalisation	129.764,206	255.691,191	146.301,041	239.154,356
Classe IC USD - Capitalisation	1,000	3.488,789	256,000	3.233,789
Classe IC CHF - Capitalisation	1,000	1.995,164	0,000	1.996,164
Classe RC EUR - Capitalisation	50.000,000	279.063,191	25.758,597	303.304,594
Classe OAC EUR - Capitalisation	15.074,553	2.501,946	5.892,666	11.683,833
Classe OSC EUR - Capitalisation	12.290,472	2.608,780	1.274,698	13.624,554
Classe GD EUR - Distribution	127.822,000	164.334,000	128.117,000	164.039,000
Classe SC EUR - Capitalisation	62.032,404	70.674,877	57.010,290	75.696,991
Classe ID EUR - Distribution	0,000	1.688,853	5,502	1.683,351

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			848.638.761,05	84,21
Obligations			822.485.451,05	81,62
France			245.925.407,59	24,40
AIR FR KLM 7.25% 31-05-26 EMTN	EUR	17.400.000	17.636.553,00	1,75
BNP PAR 7.375% PERP	EUR	10.000.000	11.026.500,00	1,09
BOUYGUES 3.875% 17-07-31	EUR	10.000.000	10.433.396,60	1,04
BPCE 1.5% 13-01-42	EUR	45.000.000	44.562.150,00	4,42
BQ POSTALE 3.875% PERP	EUR	8.200.000	8.208.159,00	0,81
CA 7.25% PERP EMTN	EUR	10.000.000	10.759.900,00	1,07
CIE GEN DES ETS MICHELIN 3.125% 16-05-31	EUR	10.000.000	10.104.279,40	1,00
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 1.875% 15-03-31	EUR	10.000.000	9.497.712,40	0,94
DANONE 1.0% PERP	EUR	5.000.000	4.928.875,00	0,49
KERING 3.125% 27-11-29 EMTN	EUR	7.500.000	7.578.150,00	0,75
KERING 3.625% 05-09-31 EMTN	EUR	5.000.000	5.126.000,00	0,51
L OREAL S A 2.875% 06-11-31	EUR	10.000.000	10.058.300,00	1,00
ORANGE 1.75% PERP EMTN	EUR	10.000.000	9.856.448,80	0,98
ORANGE 3.125% 13-11-31 EMTN	EUR	10.000.000	10.050.478,90	1,00
ORANGE 5.0% PERP EMTN	EUR	9.700.000	9.836.576,00	0,98
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	12.200.000	12.206.771,00	1,21
SG 1.125% 30-06-31 EMTN	EUR	20.000.000	19.901.200,00	1,97
SG 4.75% PERP	USD	14.500.000	12.279.315,23	1,22
SPCM 2.625% 01-02-29	EUR	3.000.000	2.943.998,76	0,29
TDF INFRASTRUCTURE SAS 1.75% 01-12-29	EUR	15.000.000	14.243.550,00	1,41
TOTALENERGIES SE FR 2.0% PERP	EUR	5.000.000	4.687.093,50	0,47
Allemagne			108.928.321,70	10,81
BAYER LAND BK 1.0% 23-09-31	EUR	22.300.000	22.147.356,50	2,20
COMMERZBANK AKTIENGESSELLSCHAFT 1.375% 29-12-31	EUR	14.900.000	14.791.900,50	1,47
DEUTSCHE BK 4.5% PERP	EUR	29.800.000	29.837.250,00	2,96
INFINEON TECHNOLOGIES AG 3.75% 16-02-37	EUR	14.700.000	14.759.902,50	1,46
KNORR BREMSE AG 3.25% 21-09-27	EUR	5.000.000	5.050.595,20	0,50
NRW 2.15% 21-03-19 EMTN	EUR	20.000.000	12.466.200,00	1,24
SCHAEFFLER AG 4.5% 14-08-26	EUR	9.800.000	9.875.117,00	0,98
Italie			105.488.182,51	10,47
AUTOSTRADA PER L ITALIA 2.0% 15-01-30	EUR	750.000	724.368,75	0,07
ENEL 3.375% PERP	EUR	9.700.000	9.723.959,00	0,96
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE 1.625% 21-10-28	EUR	3.000.000	2.930.354,37	0,29
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE 3.625% 13-10-32	EUR	26.000.000	26.097.630,00	2,59
INTE 7.75% PERP	EUR	6.549.000	6.806.735,89	0,68
UNICREDIT 2.731% 15-01-32	EUR	28.900.000	28.859.684,50	2,86
UNICREDIT 7.5% PERP	EUR	30.000.000	30.345.450,00	3,01
Pays-Bas			76.480.109,57	7,59
ABERTIS FINANCE BV 2.625% PERP	EUR	6.000.000	5.968.720,08	0,59
ADECCO INTL FINANCIAL 1.0% 21-03-82	EUR	9.200.000	9.042.680,00	0,90
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.25% PERP	EUR	9.000.000	9.013.050,00	0,89
IBERDROLA INTL BV 1.874% PERP	EUR	10.000.000	9.983.800,00	0,99
SAIPEM FINANCE INTL BV 4.875% 30-05-30	EUR	15.000.000	15.987.150,00	1,59
STEDIN HOLDING NV 1.5% PERP	EUR	2.100.000	2.069.130,49	0,21
TENNET HOLDING BV 4.5% 28-10-34	EUR	5.000.000	5.479.675,00	0,54
TRIADOS BANK NV 2.25% 05-02-32	EUR	19.200.000	18.935.904,00	1,88

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Royaume-Uni			37.551.244,50	3,73
INTERNATIONAL 1.25% 08-10-26	EUR	9.200.000	9.133.530,00	0,91
SANTANDER UK GROUP 3.649% 16-02-34	EUR	12.500.000	12.525.187,50	1,24
THE SAGE GROUP 3.821% 25-02-33	EUR	15.900.000	15.892.527,00	1,58
Slovaquie			36.991.800,00	3,67
SLOVAKIA GOVERNMENT BOND 4.125% 19-02-46	EUR	36.000.000	36.991.800,00	3,67
États-Unis			35.647.644,06	3,54
COMCAST 3.55% 26-09-36	EUR	24.800.000	24.632.228,00	2,44
PEPSI 4.15% 11-02-47	EUR	9.993.000	10.141.595,91	1,01
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-07-31	USD	900.000	873.820,15	0,09
Luxembourg			34.694.348,50	3,44
AROWNTOWN FINANCE SARL 5.0% PERP	EUR	17.000.000	16.785.715,00	1,67
CPI PROPERTY GROUP 4.875% PERP	EUR	10.000.000	9.840.750,00	0,98
GRAND CITY PROPERTIES 1.5% PERP	EUR	8.100.000	8.067.883,50	0,80
Portugal			32.967.172,50	3,27
BCP 4.0% 17-05-32	EUR	13.800.000	13.942.140,00	1,38
EDP S.A 1.875% 02-08-81	EUR	19.100.000	19.025.032,50	1,89
Espagne			32.188.223,60	3,19
CELLNEX FINANCE COMPANY SAU 3.0% 19-01-31	EUR	10.000.000	9.945.803,60	0,99
MAPFRE 3.625% 20-01-36 EMTN	EUR	17.000.000	17.059.670,00	1,69
REDEXIS SAU 4.375% 30-05-31	EUR	5.000.000	5.182.750,00	0,51
Australie			25.876.094,50	2,57
AUSNET SERVICES HOLDINGS PTY 1.625% 11-03-81	EUR	19.700.000	19.575.496,00	1,94
NETWORK FINANCE CO PTY 3.5% 05-09-33	EUR	6.300.000	6.300.598,50	0,63
Autriche			10.195.206,00	1,01
RAIFFEISEN BANK INTL AG 3.5% 16-02-34	EUR	10.200.000	10.195.206,00	1,01
Belgique			9.886.450,00	0,98
KBC GROUPE 0.625% 07-12-31	EUR	10.000.000	9.886.450,00	0,98
Suisse			8.265.964,26	0,82
UBS GROUP AG 4.875% PERP	USD	9.800.000	8.265.964,26	0,82
Hongrie			6.806.458,80	0,68
OTP BANK 3.625% 03-02-32 EMTN	EUR	6.810.000	6.806.458,80	0,68
Pologne			5.263.475,00	0,52
BANK MILLENNIUM 5.308% 25-09-29	EUR	5.000.000	5.263.475,00	0,52
Japon			4.998.700,00	0,50
NISSAN MOTOR CO LTD 2.652% 17-03-26	EUR	5.000.000	4.998.700,00	0,50
Irlande			4.330.647,96	0,43
PERMANENT TSB GROUP 6.625% 30-06-29	EUR	4.000.000	4.330.647,96	0,43
Obligations à taux variables			6.997.760,00	0,69
France			6.997.760,00	0,69
CNP ASSURANCES TEC_2R+0.1% PERP	EUR	7.000.000	6.997.760,00	0,69
Obligations convertibles			12.687.660,00	1,26
Espagne			12.687.660,00	1,26
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	EUR	12.000.000	12.687.660,00	1,26
Produits structurés			6.467.890,00	0,64

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Pays-Bas			6.467.890,00	0,64
ELM BV FOR SWISS PRIME SITE AG 3.125% 01-10-31	EUR	6.500.000	6.467.890,00	0,64
Instruments du marché monétaire			21.887.832,63	2,17
Commercial papers, certificats de dépôts et titres de créances			21.887.832,63	2,17
France			21.887.832,63	2,17
FORVIA ZCP 07-04-26	EUR	10.000.000	9.933.685,00	0,99
VICAT ZCP 30-03-26	EUR	12.000.000	11.954.147,63	1,19
Organismes de placement collectif			92.725.695,67	9,20
Actions/Parts de fonds d'investissements			92.725.695,67	9,20
France			92.725.695,67	9,20
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM - IC	EUR	8.338	92.725.695,67	9,20
Total du portefeuille-titres			963.252.289,35	95,59

GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION

GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION

Rapport du Conseil d'Administration

L'exercice allant de début mars 2025 à février 2026 a été marqué par une forte volatilité des marchés actions mondiaux, dans un contexte dominé par les tensions commerciales, les incertitudes géopolitiques et l'évolution des politiques monétaires, tout en étant porté par la poursuite des investissements liés à l'intelligence artificielle.

Le début d'exercice a été particulièrement chahuté. En mars 2025, les marchés ont enregistré leurs plus fortes baisses trimestrielles depuis 2022, pénalisés par l'anticipation de hausses de droits de douane décidées par l'administration Trump. Cette phase de correction s'est prolongée début avril, avant un rebond partiel des indices à la suite de l'annonce d'une trêve tarifaire temporaire. Dans ce contexte d'incertitude, les actifs refuges ont été recherchés, avec un or atteignant des niveaux records, tandis que les prix du pétrole ont connu de fortes variations. La BCE a abaissé ses taux en avril, alors que la Fed adoptait une posture plus attentiste.

À partir de mai et jusqu'à l'automne 2025, les marchés actions ont retrouvé une dynamique plus favorable, soutenue par des résultats d'entreprises solides, un apaisement relatif des tensions commerciales et la vigueur persistante des thématiques liées à l'IA. Les marchés américains et asiatiques ont particulièrement bien performé durant cette période, tandis que les secteurs technologiques, industriels, énergétiques et les valeurs exposées aux investissements dans les infrastructures numériques ont bénéficié d'une forte croissance des bénéfices. En parallèle, les marchés ont intégré progressivement la perspective de baisses de taux de la Fed, contribuant au soutien des valorisations.

L'été 2025 a néanmoins été ponctué par des épisodes de tensions géopolitiques, notamment autour du conflit israélo-iranien, entraînant une volatilité accrue sur les matières premières et les devises. Malgré cela, la résilience de l'économie américaine et la solidité du cycle bénéficiaire ont permis aux marchés de poursuivre leur progression, notamment en septembre et octobre, période marquée par une baisse des taux de la Fed et par une surperformance des valeurs technologiques et des marchés asiatiques, en particulier le Japon.

À partir de novembre 2025, les marchés ont marqué une pause, après plusieurs mois consécutifs de hausse. Le durcissement perçu du discours de la Fed et la correction du secteur de l'intelligence artificielle ont pesé sur les grandes capitalisations technologiques, dans un contexte de questionnement sur l'ampleur des investissements nécessaires au développement des datacenters. Cette phase a favorisé une rotation sectorielle et géographique, tandis que l'or poursuivait sa progression.

La fin de l'année 2025 et le début de 2026 ont été caractérisés par une divergence accrue des politiques monétaires entre les grandes zones, une croissance américaine demeurant robuste et une zone euro plus fragile. En janvier et février 2026, les performances ont été contrastées selon les régions, avec une forte surperformance de l'Asie et du Japon, alors que les marchés américains ont été pénalisés par la correction des mégacapitalisations technologiques. Une rotation vers les secteurs liés aux actifs réels s'est opérée, tandis que les taux d'intérêt à long terme se sont détendus en fin de période.

Au cours de la période, nous avons initié les valeurs suivantes : Abivax dans le secteur pharmaceutique, le spécialiste des mémoires Micron Technology, les valeurs aurifères Alamos Gold et Orla Mining, ainsi que la société canadienne des chemins de fer Canadian Pacific Kansas City. En parallèle, nous avons cédé UnitedHealth, Novo Nordisk, AMD, Comcast, Waga Energy et Aelis Farma. Pendant la période, les titres ayant été renforcé sont : Astra Zeneca, Microsoft, Argenx, Exosens, Maire, Teck, Madrigal et Canadian Pacific Kansas City. A l'inverse, nous avons allégé, plusieurs titres liés à l'IA qui ont très fortement performé tels que Micron Technology vers la fin de l'année, Broadcom, Cadence Design, ASML, puis T-Mobile, Nvidia et Intuitive Surgical.

Performances des différentes parts du compartiment Groupama Global Disruption :

Parts du fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance du benchmark sur la période sous revue
GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION - E0C	LU2486820199	Début le 22/04/2025	Début le 22/04/2025
GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION - EC	LU2486819936	18.65	6.87
GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION - IC EUR	LU1897556350	18.01	6.87
GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION - IC USD	LU1897556434	34.07	21.33
GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION - NC	LU1897556517	17.11	6.87
GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION - NC EURH	LU3087816404	Début le 23/01/2026	Début le 23/01/2026
GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION - NC USD	LU3052442871	Début le 22/04/2025	Début le 22/04/2025
GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION - OAD	LU1897556608	18.97	6.87
GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION - OSD	LU2679896212	19.93	6.87
GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION - RC	LU1897556780	17.92	6.87

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION

Etat des actifs nets au 28/02/26

	Note	Exprimé en USD
Actifs		674.860.884,86
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	661.912.278,24
<i>Prix de revient</i>		482.284.987,73
Avoirs en banque et liquidités		4.429.129,94
A recevoir pour investissements vendus		2.604.330,00
A recevoir sur souscriptions		5.343.894,31
Dividendes à recevoir, nets		571.252,37
Passifs		9.370.365,11
A payer sur investissements achetés		3.344.976,57
A payer sur rachats		715.442,34
Commissions de gestion à payer	3	631.388,80
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	33.826,79
Commissions d'administration à payer	6	20.739,09
Commissions de performance à payer	4	4.536.342,64
Frais d'audit à payer		36.060,34
Taxe d'abonnement à payer	8	39.935,89
Autres passifs		11.652,65
Valeur nette d'inventaire		665.490.519,75

GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/25 au 28/02/26

	Note	Exprimé en USD
Revenus		3.032.748,14
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		2.811.598,26
Intérêts bancaires		220.983,40
Autres revenus		166,48
Dépenses		13.669.429,47
Commissions de gestion	3	7.689.810,80
Commissions de performance	4	4.536.342,64
Commissions de dépositaire	5	198.020,48
Commissions d'administration	6	119.017,58
Frais légaux		65.921,40
Frais de transaction	2.13,7	716.047,55
Rémunération administrateurs		3.034,37
Taxe d'abonnement	8	219.981,78
Autres dépenses	13	121.252,87
Revenus / (Pertres) net(te)s des investissements		-10.636.681,33
Bénéfices / (Pertres) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	71.456.922,90
- contrats de change à terme	2.7	2.262,53
- change	2.4	3.619.397,99
Bénéfices / (Pertres) net(te)s réalisé(e)s		64.441.902,09
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	112.848.028,93
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		177.289.931,02
Dividendes versés	10	-917,18
Souscriptions d'actions de capitalisation		413.112.549,40
Souscriptions d'actions de distribution		1.160.156,49
Rachats d'actions de capitalisation		-435.309.427,85
Rachats d'actions de distribution		-6.306.835,67
Augmentation / (diminution) nette des actifs		149.945.456,21
Actifs nets au début de l'exercice		515.545.063,54
Actifs nets à la fin de l'exercice		665.490.519,75

GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION

Statistiques

		28/02/26	28/02/25	29/02/24
Total des actifs nets	USD	665.490.519,75	515.545.063,54	234.544.446,20
Classe EC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		63.829,622	62.135,307	29.616,352
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	181,57	153,03	131,00
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		1.042.667,181	1.198.456,815	502.660,196
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	332,32	283,78	248,05
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		62.897,399	51.980,270	17.660,340
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	2.987,09	2.531,18	2.194,98
Classe IC USD - Capitalisation				
Nombre d'actions		2.405,963	2.246,902	101,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	3.630,44	2.707,86	2.442,31
Classe RC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		27.963,933	6.987,785	1.246,842
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	298,07	252,77	219,47
Classe OAD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		95,348	2.882,984	22.699,877
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	2.845,86	2.400,87	2.065,24
Dividende par action		8,31	-	-
Classe OSD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		862,351	1,101	2.002,361
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.418,49	1.182,82	1.012,34
Dividende par action		-	0,22	-
Classe NC EUR Hedged - Capitalisation				
Nombre d'actions		10,000	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	102,82	-	-
Classe NC USD - Capitalisation				
Nombre d'actions		10,000	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	USD	147,11	-	-
Classe E0C EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		3.090,292	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	142,46	-	-

GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/25 au 28/02/26

	Nombre d'actions au 01/03/25	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/26
Classe EC EUR - Capitalisation	62.135,307	44.115,427	42.421,112	63.829,622
Classe NC EUR - Capitalisation	1.198.456,815	957.788,630	1.113.578,264	1.042.667,181
Classe IC EUR - Capitalisation	51.980,270	33.580,499	22.663,370	62.897,399
Classe IC USD - Capitalisation	2.246,902	461,468	302,407	2.405,963
Classe RC EUR - Capitalisation	6.987,785	26.797,154	5.821,006	27.963,933
Classe OAD EUR - Distribution	2.882,984	0,348	2.787,984	95,348
Classe OSD EUR - Distribution	1,101	891,894	30,644	862,351
Classe NC EUR Hedged - Capitalisation	0,000	10,000	0,000	10,000
Classe NC USD - Capitalisation	0,000	10,000	0,000	10,000
Classe E0C EUR - Capitalisation	0,000	3.555,016	464,724	3.090,292

GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			643.514.137,11	96,70
Actions			643.514.137,11	96,70
États-Unis			456.751.072,00	68,63
ALNYLAM PHARMACEUTICALS INC	USD	34.656	11.537.675,52	1,73
BAKER HUGHES CO	USD	689.296	44.983.456,96	6,76
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	264.260	20.308.381,00	3,05
BROADCOM INC	USD	73.794	23.580.872,70	3,54
CADENCE DESIGN SYS INC	USD	57.926	17.458.896,40	2,62
DENALI THERAPEUTICS INC	USD	201.951	4.277.322,18	0,64
HCA HEALTHCARE INC	USD	28.301	14.991.039,70	2,25
INTUITIVE SURGICAL INC	USD	35.065	17.655.578,15	2,65
IONIS PHARMACEUTICALS INC	USD	286.012	23.209.873,80	3,49
MADRIGAL PHARMACEUTICALS INC	USD	33.412	14.433.984,00	2,17
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	67.835	27.973.118,95	4,20
MICROSOFT CORP	USD	70.857	27.828.378,18	4,18
MONGODB INC	USD	14.441	4.743.435,27	0,71
MOTOROLA SOLUTIONS INC	USD	63.682	30.711.281,32	4,61
NATERA INC	USD	88.416	18.394.064,64	2,76
NVIDIA CORP	USD	167.841	29.739.746,79	4,47
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	165.002	24.572.097,84	3,69
REGENERON PHARMACEUTICALS	USD	13.919	10.880.064,73	1,63
T-MOBILE US INC	USD	62.127	13.487.150,43	2,03
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	43.232	21.478.954,56	3,23
WATTS WATER TECHNOLOGIES-A	USD	79.834	26.244.629,16	3,94
XPO INC	USD	134.276	28.261.069,72	4,25
Canada			86.993.009,27	13,07
ALAMOS GOLD INC-CLASS A	USD	488.313	26.461.681,47	3,98
CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY	USD	164.725	14.428.262,75	2,17
ORLA MINING LTD	CAD	444.142	9.606.753,12	1,44
TECK RESOURCES LTD-CLS B	USD	619.737	36.496.311,93	5,48
Royaume-Uni			33.104.761,04	4,97
ASTRAZENECA PLC	GBP	158.430	33.104.761,04	4,97
Pays-Bas			25.200.367,74	3,79
ARGENX SE	EUR	19.082	14.811.299,18	2,23
ASML HOLDING NV	EUR	7.134	10.389.068,56	1,56
France			19.290.163,84	2,90
ABIVAX SA	EUR	43.318	5.247.534,72	0,79
AUBAY	EUR	28.710	1.542.354,31	0,23
EXOSENS SAS	EUR	125.665	9.243.617,06	1,39
LECTRA	EUR	53.495	1.221.544,31	0,18
PLANISWARE SA	EUR	107.059	2.035.113,44	0,31
Italie			12.834.203,71	1,93
MAIRE SPA	EUR	707.682	12.834.203,71	1,93
Allemagne			9.340.559,51	1,40
BIONTECH SE-ADR	USD	84.737	9.340.559,51	1,40
Organismes de placement collectif			18.398.141,13	2,76
Actions/Parts de fonds d'investissements			18.398.141,13	2,76

GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
France			18.398.141,13	2,76
GROUPAMA MONETAIRE - IC	EUR	66	18.398.141,13	2,76
Total du portefeuille-titres			661.912.278,24	99,46

GROUPAMA CORPORATE HYBRID

GROUPAMA CORPORATE HYBRID

Rapport du Conseil d'Administration

En 2025, le contexte de marché est resté globalement porteur pour le crédit européen, malgré une volatilité persistante liée aux taux, à la géopolitique et aux incertitudes commerciales.

Le choc le plus violent aura été le « Liberation Day » début avril, qui a provoqué une baisse des marchés actions de près de 12,1% pour le S&P 500 et de 12,8% pour l'Euro Stoxx 50. Les primes de crédit ont ainsi connu un pic à 106 bps sur l'investment grade et 330 bps sur le haut rendement le 14 avril, avant de terminer à 71 bps et 211 bps le 27 février 2026.

Côté taux, après un début d'année marqué par une remontée des rendements souverains, les banques centrales ont progressivement adopté un ton plus accommodant, avec des baisses de taux en zone euro et une Fed plus prudente, ce qui a contribué à stabiliser les marchés obligataires. Dans ce cadre, les actifs risqués ont bien résisté, les flux primaires sont restés soutenus et les spreads de crédit sont restés comprimés sur la majeure partie de l'exercice.

Dans ce contexte, les hybrides ont continué de réaliser une performance solide de 4,9% en 2025 et 4,57% du 28 février 2025 au 27 février 2026. À fin février, le rendement de la classe d'actif est de 4,10%.

Sur le segment des hybrides, l'année a été particulièrement active. Les émissions, en nette hausse à près de 42 Mds EUR en 2025, ont bénéficié d'une demande robuste, portée par la recherche de rendement, la rareté relative des signatures de qualité et l'attrait des instruments offrant un surcroît de portage par rapport au senior. Les grands émetteurs européens ont de nouveau utilisé ce marché pour refinancer leurs échéances, optimiser leur structure de capital et anticiper les fenêtres de rappel. Le marché est demeuré technique, mais la compression des primes de subordination et la solidité de la demande ont continué de soutenir la classe d'actifs.

Dans cet environnement, la politique de gestion du fonds est restée résolument active et sélective. L'équipe a privilégié les émetteurs disposant de fondamentaux solides, d'une visibilité suffisante sur les cash-flows et d'un accès durable au marché, en particulier dans les secteurs utilities, télécoms, énergie et certains industriels de qualité. La gestion a cherché à capter le portage et les primes de nouvelles émissions tout en arbitrant de manière opportuniste les lignes qui avaient bien performé ou dont le profil rendement/risque s'était dégradé.

Le portefeuille a ainsi été animé par des arbitrages tactiques sur le primaire et le secondaire, avec un allongement mesuré des maturités lorsque la rémunération était jugée attractive, et une discipline forte sur les niveaux d'entrée. Le fonds a conservé un profil de risque contenu pour l'univers, avec un rating moyen autour de BB+ et une duration proche de 4 ans. À fin 2025, la gestion ressort avec une performance supérieure ou proche de l'indice de référence, illustrant la pertinence de la sélection d'émetteurs et du positionnement sur le marché primaire.

En 2025, le contexte de marché est resté globalement porteur pour le crédit européen, malgré une volatilité persistante liée aux taux, à la géopolitique et aux incertitudes commerciales.

Performances des différentes parts du compartiment Groupama Corporate Hybrid :

Parts du fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance du benchmark sur la période sous revue
GROUPAMA CORPORATE HYBRID - GD	LU2023296085	5.68	4.56
GROUPAMA CORPORATE HYBRID - IC	LU2023296168	5.21	4.56
GROUPAMA CORPORATE HYBRID - NC	LU2023296242	4.58	4.56
GROUPAMA CORPORATE HYBRID - OAC	LU2023296325	Début le 18/02/2026	Début le 18/02/2026
GROUPAMA CORPORATE HYBRID - OSC	LU2679896485	5.88	4.56
GROUPAMA CORPORATE HYBRID - SC	LU2679896568	5.24	4.56
GROUPAMA CORPORATE HYBRID - SD	LU2023296671	5.2	4.56

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

GROUPAMA CORPORATE HYBRID

Etat des actifs nets au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		152.606.727,72
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	146.048.424,93
<i>Prix de revient</i>		<i>143.018.614,99</i>
Avoirs en banque et liquidités		2.459.879,07
A recevoir sur investissements vendus		1.073.965,75
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	135.660,70
Dividendes à recevoir, nets		132.989,29
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		2.755.807,98
Passifs		428.544,52
Découvert bancaire		30.000,00
A payer sur investissements achetés		303.956,88
Commissions de gestion à payer	3	40.806,75
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	7.972,87
Commissions d'administration à payer	6	4.932,13
Commissions de performance à payer	4	13.021,88
Frais d'audit à payer		5.510,86
Taxe d'abonnement à payer	8	2.549,86
Autres passifs		19.793,29
Valeur nette d'inventaire		152.178.183,20

GROUPAMA CORPORATE HYBRID

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/25 au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		6.183.016,60
Intérêts reçus sur obligations, nets		6.138.362,60
Intérêts bancaires		43.874,64
Autres revenus		779,36
Dépenses		653.219,13
Commissions de gestion	3	455.075,85
Commissions de performance	4	13.021,88
Commissions de dépositaire	5	47.264,93
Commissions d'administration	6	33.138,64
Frais légaux		9.967,06
Frais de transaction	2.13,7	36.804,74
Rémunération administrateurs		706,12
Taxe d'abonnement	8	14.324,80
Intérêts payés sur découvert bancaire		2.350,43
Autres dépenses	13	40.564,68
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		5.529.797,47
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	2.679.813,63
- contrats de change à terme	2.7	1.086.609,10
- change	2.4	-340.365,85
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		8.955.854,35
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-1.578.712,46
- contrats de change à terme	2.7	146.885,88
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		7.524.027,77
Dividendes versés	10	-2.782.758,47
Souscriptions d'actions de capitalisation		19.315.715,00
Souscriptions d'actions de distribution		10.039.214,39
Rachats d'actions de capitalisation		-9.681.767,56
Rachats d'actions de distribution		-17.437.773,98
Augmentation / (diminution) nette des actifs		6.976.657,15
Actifs nets au début de l'exercice		145.201.526,05
Actifs nets à la fin de l'exercice		152.178.183,20

GROUPAMA CORPORATE HYBRID

Statistiques

		28/02/26	28/02/25	29/02/24
Total des actifs nets	EUR	152.178.183,20	145.201.526,05	95.266.665,05
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		1.873,038	1.633,351	109,346
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	108,36	103,64	96,36
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		48.717,003	35.149,654	16.375,278
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.096,80	1.042,70	963,63
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		81.197,614	88.938,756	79.395,760
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	966,26	942,57	893,76
Dividende par action		28,61	27,37	27,58
Classe SD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		7.932,573	7.932,573	7.932,573
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.181,46	1.157,70	1.073,53
Dividende par action		35,08	5,36	-
Classe SC EUR - Distribution				
Nombre d'actions		9.359,621	14.129,994	0,100
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.144,35	1.087,49	1.000,70
Classe OSC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		1,000	1,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.063,93	1.005,03	-
Classe OAC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		1,000	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	999,11	-	-

GROUPAMA CORPORATE HYBRID

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/25 au 28/02/26

	Nombre d'actions au 01/03/25	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/26
Classe NC EUR - Capitalisation	1.633,351	240,000	0,313	1.873,038
Classe IC EUR - Capitalisation	35.149,654	17.827,914	4.260,565	48.717,003
Classe GD EUR - Distribution	88.938,756	1.000,000	8.741,142	81.197,614
Classe SD EUR - Distribution	7.932,573	7.932,573	7.932,573	7.932,573
Classe SC EUR - Distribution	14.129,994	0,000	4.770,373	9.359,621
Classe OSC EUR - Capitalisation	1,000	0,000	0,000	1,000
Classe OAC EUR - Capitalisation	0,000	1,000	0,000	1,000

GROUPAMA CORPORATE HYBRID

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			143.441.112,14	94,26
Obligations			143.441.112,14	94,26
France			28.448.895,98	18,69
ACCOR 4.875% PERP	EUR	300.000	309.273,32	0,20
ACCOR 7.25% PERP	EUR	1.200.000	1.307.759,11	0,86
ALSTOM 5.868% PERP	EUR	2.000.000	2.114.962,08	1,39
EDF 3.375% PERP	EUR	4.000.000	3.873.360,00	2,55
EDF 5.625% PERP EMTN	EUR	1.000.000	1.060.775,00	0,70
EDF 7.375% PERP EMTN	GBP	700.000	846.552,04	0,56
EDF 7.5% PERP EMTN	EUR	1.000.000	1.093.520,00	0,72
ENGIE 4.5% PERP	EUR	1.000.000	1.001.512,66	0,66
ENGIE 5.125% PERP	EUR	2.200.000	2.326.302,59	1,53
LA POSTE 5.0% PERP	EUR	1.700.000	1.772.938,50	1,17
ORANGE 3.875% PERP EMTN	EUR	200.000	198.614,70	0,13
SECHE ENVIRONNEMENT 5.87% PERP	EUR	700.000	702.152,02	0,46
TOTALENERGIES SE FR 2.125% PERP	EUR	1.000.000	898.874,69	0,59
TOTALENERGIES SE FR 3.79% PERP	EUR	1.100.000	1.098.498,50	0,72
TOTALENERGIES SE FR 4.5% PERP	EUR	2.000.000	2.035.390,18	1,34
UNIBAIL RODAMCO SE 4.875% PERP	EUR	2.500.000	2.572.367,98	1,69
VEOLIA ENVIRONNEMENT 2.5% PERP	EUR	2.000.000	1.940.248,34	1,27
VEOLIA ENVIRONNEMENT 4.322% PERP	EUR	2.000.000	2.016.608,44	1,33
VEOLIA ENVIRONNEMENT 5.993% PERP	EUR	1.200.000	1.279.185,83	0,84
Italie			22.555.467,98	14,82
A2A EX AEM 5.0% PERP	EUR	1.200.000	1.249.608,00	0,82
ENEL 4.75% PERP	EUR	1.174.000	1.213.041,99	0,80
ENEL 6.625% PERP EMTN	EUR	5.400.000	6.037.145,73	3,97
ENI 3.375% PERP	EUR	3.801.000	3.776.616,59	2,48
ENI 4.875% PERP	EUR	1.500.000	1.539.737,06	1,01
IREN 4.5% PERP	EUR	2.000.000	2.038.083,82	1,34
POSTE ITALIANE 2.625% PERP	EUR	3.000.000	2.897.835,00	1,90
PRYSMIAN 5.25% PERP	EUR	1.600.000	1.673.466,37	1,10
SNAM 4.5% PERP	EUR	900.000	925.426,98	0,61
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 4.75% PERP	EUR	1.156.000	1.204.506,44	0,79
Royaume-Uni			22.014.054,51	14,47
BP CAP MK 4.375% 31-12-99	EUR	6.000.000	6.141.690,12	4,04
BP CAP MK 6.45% PERP	USD	300.000	271.021,43	0,18
BRITISH AMERICAN TOBAC 3.75% PERP	EUR	2.400.000	2.400.100,37	1,58
BRITISH AMERICAN TOBAC 4.2% PERP	EUR	3.500.000	3.521.395,96	2,31
BRITISH TEL 4.875% 23-11-81	USD	300.000	247.807,77	0,16
BRITISH TEL 4.875% 23-11-81	USD	750.000	619.602,78	0,41
BRITISH TEL 6.375% 03-12-55	GBP	500.000	587.823,42	0,39
BRITISH TEL 8.375% 20-12-83	GBP	1.500.000	1.840.581,58	1,21
NGG FINANCE 2.125% 05-09-82	EUR	500.000	492.509,70	0,32
SSE 4.0% PERP EMTN	EUR	1.500.000	1.514.845,12	1,00
SSE 4.5% PERP EMTN	EUR	2.700.000	2.749.904,59	1,81
VODAFONE GROUP 4.125% 12-09-55	EUR	1.000.000	1.001.556,89	0,66
VODAFONE GROUP 8.0% 30-08-86	GBP	500.000	625.214,78	0,41

GROUPAMA CORPORATE HYBRID

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Pays-Bas			21.878.601,52	14,38
ABERTIS FINANCE BV 4.746% PERP	EUR	3.400.000	3.490.488,96	2,29
ABERTIS FINANCE BV 4.87% PERP	EUR	1.600.000	1.656.269,73	1,09
IBERDROLA INTL BV 2.25% PERP	EUR	2.500.000	2.412.717,40	1,59
KONINKLIJKE FRIESLANDCAMPINA NV 4.85% PERP	EUR	1.450.000	1.470.110,54	0,97
TELEFONICA EUROPE BV 5.7522% PERP	EUR	1.000.000	1.058.774,76	0,70
TELEFONICA EUROPE BV 6.135% PERP	EUR	1.300.000	1.394.373,50	0,92
TELEFONICA EUROPE BV 6.75% PERP	EUR	800.000	884.788,70	0,58
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.875% PERP	EUR	500.000	502.561,28	0,33
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.875% PERP	EUR	4.500.000	4.476.941,41	2,94
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.375% PERP	EUR	1.000.000	988.438,34	0,65
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 7.875% PERP	EUR	500.000	582.637,24	0,38
WINTERSHALL DEA FINANCE 2 BV 3.0% PERP	EUR	2.100.000	2.028.657,24	1,33
WINTERSHALL DEA FINANCE 2 BV 6.117% PERP	EUR	900.000	931.842,42	0,61
États-Unis			13.641.201,13	8,96
ENERGY TRANSFER LP 8.0% 15-05-54	USD	2.000.000	1.819.136,09	1,20
NEXTERA ENERGY CAPITAL 4.2% 26-02-56	EUR	1.200.000	1.201.692,00	0,79
NEXTERA ENERGY CAPITAL 4.496% 15-05-56	EUR	4.000.000	3.980.213,56	2,62
VERIZON COMMUNICATION 3.9962% 15-06-56	EUR	1.000.000	996.398,94	0,65
VERIZON COMMUNICATION 4.2462% 15-08-56	EUR	2.800.000	2.803.206,00	1,84
VERIZON COMMUNICATION 5.7427% 15-08-56	GBP	2.500.000	2.840.554,54	1,87
Suède			10.296.682,93	6,77
AKELIUS RESIDENTIAL PROPERTY AB 2.249% 17-05-81	EUR	1.500.000	1.493.107,50	0,98
CASTELLUM AB 3.125% PERP	EUR	1.500.000	1.488.115,84	0,98
FASTIGHETS AB BALDER 2.873% 02-06-81	EUR	1.163.000	1.160.080,87	0,76
HEIMSTADEN BOSTAD AB 2.625% PERP	EUR	2.000.000	1.973.119,90	1,30
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.625% PERP	EUR	1.900.000	1.899.316,00	1,25
HEIMSTADEN BOSTAD AB 5.0% PERP	EUR	1.000.000	998.545,10	0,66
HEIMSTADEN BOSTAD AB 6.25% PERP	EUR	700.000	742.217,69	0,49
VATTENFALL AB 2.5% 29-06-83	GBP	500.000	542.180,03	0,36
Luxembourg			6.724.388,02	4,42
AROWNTOWN 1.625% PERP EMTN	EUR	600.000	594.408,00	0,39
AROWNTOWN FINANCE SARL 5.0% PERP	EUR	400.000	394.958,00	0,26
AROWNTOWN FINANCE SARL 5.125% PERP	EUR	1.000.000	967.585,00	0,64
AROWNTOWN FINANCE SARL 5.25% PERP	EUR	1.000.000	977.210,85	0,64
GRAND CITY PROPERTIES 1.5% PERP	EUR	500.000	498.017,50	0,33
GRAND CITY PROPERTIES FINANCE SA RL 4.75% PERP	EUR	2.300.000	2.269.583,67	1,49
REPSOL EUROPE FINANCE SARL 4.5% PERP	EUR	1.000.000	1.022.625,00	0,67
Canada			3.170.908,36	2,08
ENBRIDGE 5.5% 15-07-77	USD	400.000	340.386,21	0,22
ENBRIDGE 5.75% 15-07-80	USD	2.200.000	1.894.437,20	1,24
TRANSCANADA TRUST 5.6% 07-03-82	USD	600.000	510.843,57	0,34
TRANSCANADA TRUST 5.875% 15-08-76	USD	500.000	425.241,38	0,28
Allemagne			3.083.380,15	2,03
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 5.25% 15-01-55	EUR	2.600.000	2.682.291,69	1,76
EVONIK INDUSTRIES 4.25% 09-09-55	EUR	400.000	401.088,46	0,26
Japon			2.845.063,47	1,87
RAKUTEN GROUP 4.25% PERP	EUR	1.650.000	1.626.169,35	1,07
SOFTBANK GROUP 6.5% 29-10-62	EUR	900.000	803.769,61	0,53

GROUPAMA CORPORATE HYBRID

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
SOFTBANK GROUP 6.875% PERP	USD	500.000	415.124,51	0,27
Portugal			2.062.411,34	1,36
EDP S.A 4.625% 16-09-54	EUR	2.000.000	2.062.411,34	1,36
Mexique			1.962.115,41	1,29
CEMEX SAB DE CV 7.2% PERP	USD	2.200.000	1.962.115,41	1,29
Irlande			1.264.541,10	0,83
AERCAP IRELAND CAP LTDA 6.95% 10-03-55	USD	1.415.000	1.264.541,10	0,83
Espagne			1.093.233,41	0,72
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.75% PERP	EUR	200.000	198.822,46	0,13
TELEFONICA EMISIONES SAU 4.881% PERP	EUR	900.000	894.410,95	0,59
Belgique			1.046.320,30	0,69
ELIA GROUP SANV 5.85% PERP	EUR	1.000.000	1.046.320,30	0,69
Autriche			811.073,36	0,53
OMV AG 4.3702% PERP	EUR	800.000	811.073,36	0,53
Australie			542.773,17	0,36
APA INFRASTRUCTURE 7.125% 09-11-83	EUR	500.000	542.773,17	0,36
Organismes de placement collectif			2.607.312,79	1,71
Actions/Parts de fonds d'investissements			2.607.312,79	1,71
France			2.607.312,79	1,71
GROUPAMA MONETAIRE - IC	EUR	11	2.607.312,79	1,71
Total du portefeuille-titres			146.048.424,93	95,97

GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2028 (liquidé le 19/05/25)

GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2028 (liquidé le 19/05/25)

Rapport du Conseil d'Administration

Sur la période du 28 février au 19 mai 2025, les marchés High Yield européens ont évolué dans un environnement particulièrement volatil, marqué par une remontée des tensions géopolitiques et commerciales, ainsi qu'une forte incertitude macroéconomique. Dès le mois de mars, les investisseurs ont dû composer avec les inquiétudes liées au « Liberation Day » du 2 avril, aux arbitrages budgétaires européens et à l'évolution des politiques monétaires. Cette nervosité s'est traduite par un élargissement marqué des primes de risque crédit et par une correction de la classe d'actifs High Yield, qui enregistrait sa première performance mensuelle négative depuis avril 2024.

Le mois d'avril a amplifié cette dynamique de stress après l'annonce par Donald Trump de nouveaux droits de douane, provoquant une forte correction des marchés actions et une révision à la baisse des perspectives de croissance mondiale, notamment aux États-Unis. Dans ce contexte, les marchés High Yield ont néanmoins fait preuve d'une certaine résilience. L'élargissement des spreads a été partiellement compensé par la baisse des taux souverains, permettant au rendement moyen de la classe d'actifs de se maintenir autour de 6 %, un niveau redevenu attractif pour les investisseurs. Les segments les plus risqués ont toutefois davantage souffert, avec une sous-performance des signatures de moindre qualité et des secteurs les plus cycliques, illustrant un mouvement classique de décompression du risque.

Le marché primaire est resté actif malgré la volatilité, plusieurs émetteurs profitant des fenêtres de marché pour se refinancer. Toutefois, compte tenu de la liquidation programmée du fonds, aucune participation aux nouvelles émissions n'a été réalisée et aucune opération significative n'a été effectuée sur le portefeuille durant cette période de pré-liquidation.

Le fonds a finalement été liquidé le 19 mai 2025 conformément au calendrier prévu, dans de bonnes conditions opérationnelles et sans difficulté particulière.

Performances des différentes parts du compartiment Groupama Global Disruption :

Parts du fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance du benchmark sur la période sous revue
GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2028 - GD	LU2527589332	-0,13	0,08
GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2028 - IC	LU2527589415	0,45	0,53
GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2028 - NC	LU2527589688	0,35	0,53
GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2028 - ND	LU2527589761	0,35	0,53
GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2028 - RC	LU2527589845	0,43	0,53
GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2028 - RD	LU2527589928	INACTIF sur la période	
GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2028 - SC	LU2527590009	INACTIF sur la période	

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2028 (liquidé le 19/05/25)

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/25 au 19/05/25

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		175.443,40
Intérêts reçus sur obligations, nets		169.044,14
Intérêts bancaires		6.383,19
Autres revenus		16,07
Dépenses		239.940,47
Commissions de gestion	3	17.786,66
Commissions de dépositaire	5	1.363,12
Commissions d'administration	6	4.256,36
Frais légaux		9.212,03
Frais de transaction	2.13,7	2.334,68
Rémunération administrateurs		26,64
Taxe d'abonnement	8	74,68
Intérêts payés sur découvert bancaire		86,46
Intérêts payés sur swaps		197.639,52
Frais bancaires		523,90
Autres dépenses	13	6.636,42
Revenus / (Pertres) net(te)s des investissements		-64.497,07
Bénéfices / (Pertres) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	1.641.361,85
- swaps	2.10	-373.960,48
Bénéfices / (Pertres) net(te)s réalisé(e)s		1.202.904,30
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-1.700.087,91
- swaps	2.10	565.116,62
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		67.933,01
Souscriptions d'actions de capitalisation		5.688,90
Souscriptions d'actions de distribution		28.126,76
Rachats d'actions de capitalisation		-23.073.645,15
Rachats d'actions de distribution		-4.669.299,52
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-27.641.196,00
Actifs nets au début de l'exercice		27.641.196,00
Actifs nets à la fin de l'exercice		-

GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2028 (liquidé le 19/05/25)

Statistiques

		19/05/25	28/02/25	29/02/24
Total des actifs nets	EUR	-	27.641.196,00	112.355.422,80
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		-	3.977,574	3.977,574
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	1.133,07	1.103,14
Dividende par action		-	33,72	3,44
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	17.653,469	26.779,664
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	1.181,57	1.118,98
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	7.289,796	22.909,953
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	116,87	111,15
Classe ND EUR - Distribution				
Nombre d'actions		-	1.219,294	1.511,430
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	112,92	110,38
Dividende par action		-	3,12	0,78
Classe RC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	10.817,631	74.817,631
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	118,86	112,76
Classe RD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		-	-	100,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	-	105,25
Dividende par action		-	2,26	-
Classe SC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	-	60.004,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	-	1.113,95

GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2028 (liquidé le 19/05/25)

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/25 au 19/05/25

	Nombre d'actions au 01/03/25	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 19/05/25
Classe GD EUR - Distribution	3.977,574	0,000	3.977,574	0,000
Classe IC EUR - Capitalisation	17.653,469	0,000	17.653,469	0,000
Classe NC EUR - Capitalisation	7.289,796	49,000	7.338,796	0,000
Classe ND EUR - Distribution	1.219,294	248,208	1.467,502	0,000
Classe RC EUR - Capitalisation	10.817,631	0,000	10.817,631	0,000

GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2029

GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2029

Rapport du Conseil d'Administration

Malgré la très forte volatilité des marchés financiers issue du choc géopolitique du Liberation Day, le 2 avril 2025, le marché High Yield a enregistré une performance annuelle constructive de +5,147% sur 2025 et +4.49% du 28 février 2025 au 28 février 2026 (HE00).

À la suite de la volatilité issue du Liberation Day, la dispersion est restée marquée sur le reste de l'année. Les segments BB et B affichent respectivement +5,1% et +5,8% sur l'année 2025 tandis que le bas du spectre (CCC) termine en territoire négatif (-0,3 %). Une hiérarchie qui rappelle que 2025 n'a pas été une année de bêta aveugle, mais bien de sélectivité.

15,6 Md€ de défaut sur 2025, un montant significatif mais concentré sur seulement 6 émetteurs : Selecta Group, 731M€ ; Thames Water, 7,9 Md€ ; HX HoldCo, 500M€ ; Kleopatra Holdings, 300M€ ; Altice France Holding, 5,5 Md€ et TalkTalk Telecom Group avec 646M€ d'encours, encore très loin d'un scénario de stress systémique. Côté dégradations et améliorations de notation, pour la 5ème année consécutive, le solde reste très favorable pour les Rising Star avec ses 32,7Md€ d'encours redevenant Investment Grade contre 19,5 Md€ de Fallen Angels.

Le marché primaire s'achève sur un record de 141Md€ sur l'année 2025, illustrant l'appétit persistant des émetteurs comme des investisseurs. Un autre trait marquant reste la nature défensive du primaire : le refinancement a représenté 68 % des émissions, confirmant que la priorité des émetteurs demeure l'allongement des maturités et la sécurisation des bilans.

Les flux confirment ce climat constructif, avec +9,5Md€ investi en 2025 sur la classe d'actif, dont seulement 1Md€ via les ETF, soulignant les limites de ces supports face au risque de sélection crédit, à attirer des investisseurs, avec des flux nets de +10 Mds€, représentant plus de 15 % des encours.

Performances des différentes parts du compartiment Groupama Europe High Yield 2029 :

Parts du fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue
GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2029 - GD	LU2695021696	3.98
GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2029 - IC	LU2695021423	3.83
GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2029 - NC	LU2695021340	3.47
GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2029 - RC	LU2695020961	3.79
GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2029 - SC	LU2695022405	3.85

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC

GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2029

Etat des actifs nets au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		78.284.139,07
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	74.707.627,85
<i>Prix de revient</i>		73.982.792,75
Avoirs en banque et liquidités		1.620.507,67
A recevoir sur investissements vendus		783.546,67
Dividendes à recevoir, nets		25.625,00
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		1.146.831,88
Passifs		102.971,68
Commissions de gestion à payer	3	16.505,12
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	4.199,15
Commissions d'administration à payer	6	2.597,72
Commissions de performance à payer	4	76.332,09
Frais d'audit à payer		969,29
Taxe d'abonnement à payer	8	1.303,17
Autres passifs		1.065,14
Valeur nette d'inventaire		78.181.167,39

GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2029

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/25 au 28/02/26

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		4.071.082,74
Intérêts reçus sur obligations, nets		3.901.214,78
Intérêts bancaires		15.540,84
Autres revenus		154.327,12
Dépenses		290.373,70
Commissions de gestion	3	211.283,98
Commissions de dépositaire	5	25.532,74
Commissions d'administration	6	18.677,87
Frais légaux		7.303,11
Frais de transaction	2.13,7	2.990,69
Rémunération administrateurs		377,02
Taxe d'abonnement	8	7.702,22
Intérêts payés sur découvert bancaire		6,97
Autres dépenses	13	16.499,10
Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements		3.780.709,04
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	13.960,43
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s		3.794.669,47
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-864.430,36
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		2.930.239,11
Dividendes versés	10	-388.080,00
Souscriptions d'actions de capitalisation		20.109.796,00
Rachats d'actions de capitalisation		-20.109.796,00
Augmentation / (diminution) nette des actifs		2.542.159,11
Actifs nets au début de l'exercice		75.639.008,28
Actifs nets à la fin de l'exercice		78.181.167,39

GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2029

Statistiques

		28/02/26	28/02/25
Total des actifs nets	EUR	78.181.167,39	75.639.008,28
Classe GD EUR - Distribution			
Nombre d'actions		12.000,000	12.000,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.076,02	1.066,62
Dividende par action		32,34	-
Classe IC EUR - Capitalisation			
Nombre d'actions		1,000	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.106,28	1.065,36
Classe NC EUR - Capitalisation			
Nombre d'actions		10,000	10,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	109,92	106,21
Classe RC EUR - Capitalisation			
Nombre d'actions		10,000	10,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	110,52	106,46
Classe SC EUR - Capitalisation			
Nombre d'actions		58.946,000	58.946,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.107,21	1.066,00

GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2029

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/25 au 28/02/26

	Nombre d'actions au 01/03/25	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/26
Classe GD EUR - Distribution	12.000,000	0,000	0,000	12.000,000
Classe IC EUR - Capitalisation	1,000	0,000	0,000	1,000
Classe NC EUR - Capitalisation	10,000	0,000	0,000	10,000
Classe RC EUR - Capitalisation	10,000	0,000	0,000	10,000
Classe SC EUR - Capitalisation	58.946,000	18.800,000	18.800,000	58.946,000

GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2029

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			72.877.809,00	93,22
Obligations			68.205.916,50	87,24
France			23.211.226,89	29,69
ACCOR 7.25% PERP	EUR	700.000	762.859,48	0,98
AFFLELOU SAS 6.0% 25-07-29	EUR	1.460.000	1.515.450,46	1,94
AIR FR KLM 4.625% 23-05-29	EUR	1.000.000	1.046.355,55	1,34
BANIJAY ENTERTAINMENT SASU 7.0% 01-05-29	EUR	1.500.000	1.550.063,67	1,98
BERTRAND FRANCHISE FINANCE SAS 6.5% 18-07-30	EUR	1.500.000	1.502.887,60	1,92
CAB SELAS 3.375% 01-02-28	EUR	1.500.000	1.478.380,02	1,89
CMA CGM 5.5% 15-07-29	EUR	1.000.000	1.033.697,98	1,32
CONSTELLIUM SE 3.125% 15-07-29	EUR	900.000	894.607,89	1,14
FNAC DARTY 6.0% 01-04-29	EUR	1.470.000	1.519.325,85	1,94
FORVIA 5.125% 15-06-29	EUR	1.500.000	1.542.042,92	1,97
GOLDSTORY SAS 6.75% 01-02-30	EUR	1.100.000	1.096.267,87	1,40
ILIAD HOLDING SAS 5.625% 15-10-28	EUR	1.500.000	1.522.642,50	1,95
LOXAM SAS 4.25% 15-02-30	EUR	800.000	814.322,83	1,04
LOXAM SAS 4.25% 15-02-31	EUR	800.000	811.055,74	1,04
MOBILUX FINANCE SAS 7.0% 15-05-30	EUR	1.500.000	1.558.851,94	1,99
PICARD GROUPE 6.375% 01-07-29	EUR	1.400.000	1.456.712,52	1,86
REXEL 4.0% 15-09-30	EUR	600.000	612.107,82	0,78
SECHE ENVIRONNEMENT 4.5% 25-03-30	EUR	1.500.000	1.535.896,77	1,96
TEREOS FINANCE GROUPE I 5.875% 30-04-30	EUR	1.000.000	957.697,48	1,22
Luxembourg			9.831.139,94	12,57
ALBION FINANCING 1 SARL 5.375% 21-05-30	EUR	500.000	518.792,08	0,66
AROUNDTOWN FINANCE SARL 5.0% PERP	EUR	780.000	770.168,10	0,99
CIRSA FINANCE INTL SARL 6.5% 15-03-29	EUR	1.000.000	1.034.986,29	1,32
EPHIOS SUBCO SA RL 7.875% 31-01-31	EUR	1.500.000	1.599.511,71	2,05
ESSENDI S.A. 5.375% 15-05-30	EUR	740.000	766.048,77	0,98
ION PLATFORM FINANCE SARL 6.5% 30-09-30	EUR	800.000	673.533,47	0,86
MONITCHEM HOLDCO 3 8.75% 01-05-28	EUR	1.000.000	1.010.735,55	1,29
NJJ CONTINENTAL SA 3.875% 15-10-30	EUR	1.900.000	1.896.159,95	2,43
PLT VII FINANCE SA RL 6.0% 15-06-31	EUR	1.500.000	1.561.204,02	2,00
Pays-Bas			6.735.421,18	8,62
DUFREY ONE BV 4.75% 18-04-31	EUR	1.000.000	1.036.241,97	1,33
IPD 3 BV 5.5% 15-06-31	EUR	1.400.000	1.327.152,92	1,70
QPARK HOLDING I BV 5.125% 15-02-30	EUR	1.000.000	1.030.260,58	1,32
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 1.625% 15-10-28	EUR	960.000	928.603,36	1,19
UNITED GROUP BV 5.25% 01-02-30	EUR	990.000	997.176,57	1,28
ZIGGO BOND COMPANY BV 3.375% 28-02-30	EUR	1.600.000	1.415.985,78	1,81
Italie			6.122.424,99	7,83
AGRIFARMA 4.5% 31-10-28	EUR	1.000.000	1.004.365,68	1,28
ALMAVIVA THE ITALIAN INNOVATION 5.0% 30-10-30	EUR	1.300.000	1.257.375,66	1,61
BANCO BPM 4.875% 17-01-30 EMTN	EUR	500.000	526.741,51	0,67
LOTTOMATICA GROUP 5.375% 01-06-30	EUR	1.250.000	1.288.820,58	1,65
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 1.625% 18-01-29	EUR	1.000.000	962.983,16	1,23
WEBUILD 7.0% 27-09-28	EUR	1.000.000	1.082.138,40	1,38
Allemagne			5.221.454,80	6,68
CECONOMY AG 6.25% 15-07-29	EUR	1.500.000	1.559.903,55	2,00

GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2029

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
IHO VERWALTUNGS 6.75% 15-11-29	EUR	1.000.000	1.055.736,97	1,35
MAHLESTIFTUNG 2.375% 14-05-28	EUR	1.300.000	1.271.465,05	1,63
TECHEM VERWALTUNGSGESELLSCHAFT 675 MBH 5.375% 15-07-29	EUR	1.300.000	1.334.349,23	1,71
Suède			3.896.513,82	4,98
ASMODEE GROUP AB 5.75% 15-12-29	EUR	800.000	841.028,88	1,08
ASSEMBLIN GROUP AB 6.25% 01-07-30	EUR	1.500.000	1.554.879,36	1,99
VERISURE MIDHOLDING AB 5.25% 15-02-29	EUR	1.500.000	1.500.605,58	1,92
Royaume-Uni			2.762.255,47	3,53
DRAX FIN 5.875% 15-04-29	EUR	700.000	722.017,09	0,92
VIRGIN MEDIA FINANCE 3.75% 15-07-30	EUR	700.000	627.058,33	0,80
ZEGONA FINANCE LC 6.75% 15-07-29	EUR	1.350.000	1.413.180,05	1,81
Espagne			2.178.658,42	2,79
EDREAMS ODIGEO 4.875% 31-12-30	EUR	760.000	661.860,24	0,85
KAIXO BONDCO TELECOM 5.125% 30-09-29	EUR	1.200.000	1.213.776,00	1,55
KAIXO BONDCO TELECOM 5.125% 30-09-29	EUR	300.000	303.022,18	0,39
États-Unis			1.907.440,96	2,44
LEVI STRAUSS 4.0% 15-08-30	EUR	900.000	914.200,73	1,17
OLYMPUS WATER US HOLDING CORPORATION 3.875% 01-10-28	EUR	1.000.000	993.240,23	1,27
Irlande			1.551.093,57	1,98
EIRCOM FINANCE 5.75% 15-12-29	EUR	1.500.000	1.551.093,57	1,98
Finlande			1.037.485,00	1,33
FINNAIR 4.75% 24-05-29	EUR	1.000.000	1.037.485,00	1,33
Jersey			832.518,48	1,06
DEEPOCEAN 6.0% 08-04-31	EUR	800.000	832.518,48	1,06
Portugal			798.861,00	1,02
CAIXA ECONOMICA MONTEPIO GERAL CEMG 8.5% 12-06-34	EUR	700.000	798.861,00	1,02
Grèce			771.757,66	0,99
PIRAEUS BANK 7.25% 17-04-34	EUR	700.000	771.757,66	0,99
Japon			717.666,53	0,92
SOFTBANK GROUP 5.375% 08-01-29	EUR	700.000	717.666,53	0,92
République tchèque			629.997,79	0,81
CZECHOSLOVAK GROUP AS 5.25% 10-01-31	EUR	600.000	629.997,79	0,81
Obligations à taux variables			4.671.892,50	5,98
France			1.514.542,50	1,94
KAPLA E3R+3.5% 31-07-30	EUR	1.500.000	1.514.542,50	1,94
Allemagne			1.210.146,00	1,55
PRESTIGEBID E3R+3.75% 01-07-29	EUR	1.200.000	1.210.146,00	1,55
Suède			1.036.350,00	1,33
QUICKTOP HOLDCO AB E3R+4.5% 21-03-30	EUR	1.000.000	1.036.350,00	1,33
Luxembourg			910.854,00	1,17
ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL E3R+2.5% 01-05-30	EUR	900.000	910.854,00	1,17
Organismes de placement collectif			1.829.818,85	2,34
Actions/Parts de fonds d'investissements			1.829.818,85	2,34

GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2029

Portefeuille-titres au 28/02/26

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
France			1.829.818,85	2,34
GROUPAMA ENTREPRISES IC	EUR	736	1.829.818,85	2,34
Total du portefeuille-titres			74.707.627,85	95,56

GROUPAMA FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

GROUPAMA FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Options

Au 28 février 2026, les positions ouvertes sur contrats d'options sont les suivantes :

GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
Options achetées					
Options sur actions					
1.250,00	ACCOR SA 20271217 C50	EUR	-	800.000,00	124.775,00
475,00	AIR LIQUIDE SA 20271217 C180	EUR	-	837.425,00	160.972,75
35,00	ALPHABET INCC 20271217 C380	USD	-	132.950,79	-41.076,60
1.200,00	BNP PARIBAS 20280616 C100	EUR	-	1.398.000,00	924.119,50
325,00	CIE FINANCIERE 20281215 C180	CHF	-	743.736,58	14.365,69
60,00	COINBASE GLOBAA 20260320 P240	USD	-	335.343,44	165.844,86
115,00	HEIDELBERG MATER 20260619 C215	EUR	-	66.010,00	3.910,00
150,00	LVMH MOET HENNE 20271217 C600	EUR	-	929.850,00	214.339,50
1.600,00	QIAGEN NV 20260619 C46	EUR	-	440.000,00	86.256,00
1.100,00	SAINT GOBAIN 20261218 C100	EUR	-	488.400,00	-471.013,00
270,00	SANOFI 20261218 C110	EUR	-	19.710,00	-242.798,00
40,00	THALES SA 20260918 C280	EUR	-	62.520,00	-19.480,00
1.100,00	TOTALENERGIES SE 20261218 C64	EUR	-	762.960,00	-148.104,00
Options sur indices					
67,00	CAC 40 20260320 P7400	EUR	-	4.482,30	-70.322,70
310,00	DJ STOXX 600 TELECOM 20261218 C260	EUR	-	730.050,00	564.494,50
200,00	EURO STOXX 50 20260320 P5050	EUR	-	7.800,00	-21.400,00
200,00	EURO STOXX 50 20260320 P5925	EUR	-	74.000,00	-139.800,00
460,00	EURO STOXX 50 20260417 P5000	EUR	-	54.740,00	-38.180,00
460,00	EURO STOXX 50 20260417 P5800	EUR	-	258.520,00	-219.880,00
				8.146.498,11	847.023,50
Options émises					
Options sur actions					
35,00	ALPHABET INCC 20260320 P330	USD	683.157,19	-62.488,35	-18.826,61
60,00	COINBASE GLOBAA 20260320 P190	USD	576.386,47	-104.531,21	-36.765,56
115,00	HEIDELBERG MATER 20260619 P160	EUR	440.324,65	-59.685,00	2.875,00
1.600,00	QIAGEN NV 20260619 C52	EUR	1.651.545,60	-222.400,00	-81.600,00
800,00	QIAGEN NV 20260619 P40	EUR	1.245.372,80	-245.600,00	-14.400,00
40,00	THALES SA 20260918 C350	EUR	127.450,00	-14.000,00	6.400,00
40,00	THALES SA 20260918 P240	EUR	368.075,60	-69.760,00	-13.760,00
Options sur indices					
45,00	DAX XETRA 20260320 P21900	EUR	164.979,80	-4.995,00	65.880,00
85,00	EURO STOXX 50 20260320 C5625	EUR	4.727.189,54	-459.850,00	-128.350,00
400,00	EURO STOXX 50 20260320 P5500	EUR	1.276.789,28	-38.800,00	99.200,00
920,00	EURO STOXX 50 20260417 P5400	EUR	4.743.763,25	-217.120,00	173.880,00
				-1.499.229,56	54.532,83

GROUPAMA FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Options

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
Options achetées					
	Options sur futures				
510,00	BUND 10 A 20260327 P127.5	EUR	-	-40.800,00	-40.800,00
1.000,00	SCHATZ 20260424 C107	EUR	-	37.500,00	37.500,00
				-3.300,00	-3.300,00
Options émises					
	Options sur futures				
510,00	BUND 10 A 20260327 P126.5	EUR	2.899.248,00	10.200,00	10.200,00
1.000,00	SCHATZ 20260424 C107.3	EUR	22.681.880,00	-20.000,00	-20.000,00
				-9.800,00	-9.800,00

GROUPAMA DYNAMIC BOND

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
Options achetées					
	Options sur futures				
1.480,00	BUND 10 A 20260327 P127.5	EUR	-	-118.400,00	-118.400,00
				-118.400,00	-118.400,00
Options émises					
	Options sur futures				
1.480,00	BUND 10 A 20260327 P126.5	EUR	8.413.504,00	29.600,00	29.600,00
				29.600,00	29.600,00

GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
Options achetées					
	Options sur futures				
230,00	BUND 10 A 20260327 P127.5	EUR	-	-18.400,00	-18.400,00
				-18.400,00	-18.400,00
Options émises					
	Options sur futures				
230,00	BUND 10 A 20260327 P126.5	EUR	1.307.504,00	4.600,00	4.600,00
				4.600,00	4.600,00

GROUPAMA FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Options

GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
Options achetées					
Options sur actions					
22,00	ALPHABET INCC 20271217 C380	USD	-	83.569,07	-25.809,70
300,00	BNP PARIBAS 20280616 C100	EUR	-	349.500,00	230.065,10
115,00	CIE FINANCIEREG 20281215 C180	CHF	-	263.168,33	5.083,25
50,00	HEIDELBERG MATER 20260619 C215	EUR	-	28.700,00	1.700,00
40,00	LVMH MOET HENNE 20271217 C600	EUR	-	247.960,00	57.157,20
75,00	PALO ALTO NETWORK 20260320 C220	USD	-	317,61	-119.001,29
260,00	QIAGEN NV 20260619 C46	EUR	-	71.500,00	14.016,00
270,00	SAINT GOBAIN 20261218 C100	EUR	-	119.880,00	-82.921,00
120,00	SANOFI 20261218 C110	EUR	-	8.760,00	-107.910,00
250,00	TECK RESOURCESB 20270115 C45	USD	-	423.901,08	300.720,79
230,00	TECK RESOURCESB 20270115 C65	USD	-	143.177,78	-83.578,99
12,00	THALES SA 20260918 C280	EUR	-	18.756,00	-5.844,00
230,00	TOTALENERGIES SE 20261218 C64	EUR	-	159.528,00	-30.967,20
Options sur indices					
21,00	CAC 40 20260320 P7400	EUR	-	1.404,90	-22.041,10
110,00	DJ STOXX 600 TELECOM 20261218 C260	EUR	-	259.050,00	200.304,50
60,00	EURO STOXX 50 20260320 P5050	EUR	-	2.340,00	-6.420,00
60,00	EURO STOXX 50 20260320 P5925	EUR	-	22.200,00	-41.940,00
80,00	EURO STOXX 50 20260417 P5000	EUR	-	9.520,00	-6.640,00
80,00	EURO STOXX 50 20260417 P5800	EUR	-	44.960,00	-38.240,00
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20260320 P20000	USD	-	2.935,55	-1.922,82
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20260320 P24000	USD	-	40.823,24	-25.376,28
Options sur futures					
30,00	EURUSD 20260306 C1.17	USD	-	43.194,71	-42.387,91
				2.345.146,27	168.046,55
Options émises					
Options sur actions					
22,00	ALPHABET INCC 20260320 P330	USD	429.413,09	-39.278,39	-11.836,40
50,00	HEIDELBERG MATER 20260619 P160	EUR	191.445,50	-25.950,00	1.250,00
75,00	PALO ALTO NETWORK 20260320 P170	USD	875.962,90	-141.018,04	-110.934,82
260,00	QIAGEN NV 20260619 C52	EUR	268.376,16	-36.140,00	-13.260,00
130,00	QIAGEN NV 20260619 P40	EUR	202.373,08	-39.910,00	-2.340,00
250,00	TECK RESOURCESB 20270115 C45	USD	990.062,25	-423.901,08	63.786,93
12,00	THALES SA 20260918 C350	EUR	38.235,00	-4.200,00	1.920,00
12,00	THALES SA 20260918 P240	EUR	110.422,68	-20.928,00	-4.128,00
Options sur indices					
14,00	DAX XETRA 20260320 P21900	EUR	51.327,05	-1.554,00	20.496,00
25,00	EURO STOXX 50 20260320 C5625	EUR	1.390.349,87	-135.250,00	-37.750,00
120,00	EURO STOXX 50 20260320 P5500	EUR	383.036,78	-11.640,00	29.760,00
160,00	EURO STOXX 50 20260417 P5400	EUR	825.002,30	-37.760,00	30.240,00
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20260320 P22000	USD	498.904,84	-19.012,45	15.030,10
Options sur futures					
30,00	EURUSD 20260306 C1.17	USD	3.245.762,68	-43.194,71	-4.330,78
				-979.736,67	-22.096,97

GROUPAMA FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Options

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
Options achetées					
Options sur actions					
152,00	BNP PARIBAS 20260619 P90	EUR	-	66.880,00	-6.148,99
200,00	BOUYGUES SA 20260619 P48	EUR	-	30.400,00	-17.044,00
280,00	CELLNEX TELECOM 20260619 P30	EUR	-	31.024,00	-15.136,00
785,00	CREDIT AGRICOLE 20260619 P17	EUR	-	50.240,00	-22.782,98
25,00	L'OREAL 20260619 P380	EUR	-	39.375,00	750,00
297,00	MICHELIN 20260619 P32	EUR	-	31.779,00	-12.177,00
490,00	ORANGE 20260619 P17	EUR	-	25.970,00	-5.880,00
110,00	SAINT GOBAIN 20260619 P85	EUR	-	67.980,00	2.228,60
153,00	TOTALENERGIES SE 20260417 P64	EUR	-	19.278,00	-18.207,00
Options sur indices					
236,00	EURO STOXX 50 20260320 P6100	EUR	-	172.988,00	-102.480,00
236,00	EURO STOXX 50 20260417 P6150	EUR	-	334.884,00	24.780,00
Options sur futures					
1.000,00	BUND 10 A 20260327 P127.5	EUR	-	-80.000,00	-80.000,00
1.700,00	SCHATZ 20260424 C107	EUR	-	63.750,00	63.750,00
				854.548,00	-188.347,37
Options émises					
Options sur futures					
1.000,00	BUND 10 A 20260327 P126.5	EUR	5.684.800,00	20.000,00	20.000,00
1.700,00	SCHATZ 20260424 C107.3	EUR	38.559.196,00	-34.000,00	-34.000,00
				-14.000,00	-14.000,00

Tous les contrats d'options ont été conclus avec la contrepartie Société Générale SA.
Il n'y a pas d'engagements pour les options achetées.

GROUPAMA FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Contrats de change à terme

Au 28 février 2026, les contrats de change à terme ouverts sont les suivants :

GROUPAMA AVENIR EUROPE

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	533,76	USD	631,97	16/03/26	-1,13 *	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
USD	25.890,11	EUR	21.799,35	16/03/26	113,68 *	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
USD	1.556,95	EUR	1.310,94	16/03/26	6,84 *	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
					119,39	

GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
USD	1.500.000,00	EUR	1.271.463,68	09/03/26	-1.398,26	BNP Paribas Paris
USD	33,29	EUR	28,13	16/03/26	0,05 *	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
USD	1.187,59	EUR	999,95	16/03/26	5,21 *	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
GBP	1.400.000,00	EUR	1.610.630,53	09/03/26	-16.927,53	Credit Agricole CIB
EUR	4.711.161,02	GBP	4.100.000,00	09/03/26	43.886,28	Goldman Sachs Bank Europe SE
NOK	45.000.000,00	EUR	3.813.642,12	09/03/26	191.386,16	Goldman Sachs Bank Europe SE
CHF	13.500.000,00	EUR	14.569.023,99	09/03/26	303.320,87	J.P. Morgan AG
EUR	539.917,27	CHF	500.000,00	09/03/26	-10.910,43	Morgan Stanley Europe SE (FXO)
EUR	833.961,79	USD	1.000.000,00	09/03/26	-12.752,45	Morgan Stanley Europe SE (FXO)
EUR	417.899,75	USD	500.000,00	09/03/26	-5.457,10	Morgan Stanley Europe SE (FXO)
EUR	19.632.173,31	USD	23.000.000,00	09/03/26	157.876,17	Morgan Stanley Europe SE (FXO)
EUR	1.097.517,00	USD	1.300.000,00	09/03/26	-3.207,64	Natixis
GBP	9.000.000,00	EUR	10.363.537,94	09/03/26	-118.307,08	Natixis
GBP	1.300.000,00	EUR	1.487.475,46	09/03/26	-7.606,04	Natixis
					519.908,21	

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	9.029.668,32	USD	10.945.875,00	17/02/27	-107.229,68	Credit Agricole CIB
					-107.229,68	

GROUPAMA DYNAMIC BOND

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	589.770,08	USD	700.000,00	13/03/26	-2.800,73	Natixis
					-2.800,73	

GROUPAMA GLOBAL BOND

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	1.140.242,31	CAD	1.840.000,00	06/03/26	-2.380,37	BNP Paribas Paris
EUR	436.825,91	AUD	740.000,00	06/03/26	-9.751,44	BNP Paribas Paris
EUR	885.319,20	GBP	770.000,00	06/03/26	8.654,08	J.P. Morgan AG
EUR	974.003,26	USD	1.150.000,00	06/03/26	145,49	Natixis
EUR	3.026.580,57	JPY	560.000.000,00	06/03/26	-11.665,72	Natixis
					-14.997,96	

GROUPAMA FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Contrats de change à terme

GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	1.822.682,44	SEK	19.500.000,00	06/03/26	-7.815,20	BNP Paribas Paris
EUR	1.033.125,49	AUD	1.750.000,00	06/03/26	-22.969,59	BNP Paribas Paris
EUR	13.678.291,01	GBP	11.897.000,00	06/03/26	133.245,53	Credit Agricole CIB
CAD	10.000,00	EUR	6.196,88	06/03/26	13,03	Morgan Stanley Europe SE (FXO)
EUR	76.341,32	NZD	150.000,00	06/03/26	113,03	Morgan Stanley Europe SE (FXO)
EUR	278.123,51	USD	330.000,00	06/03/26	-1.331,52	Morgan Stanley Europe SE (FXO)
EUR	558.028,27	NZD	1.100.000,00	06/03/26	-979,26	Natixis
EUR	3.275.192,54	JPY	606.000.000,00	06/03/26	-12.623,99	Natixis
EUR	99.107.826,30	USD	117.020.000,00	06/03/26	11.447,00	Natixis
EUR	59.552,09	AUD	100.000,00	06/03/26	-796,12	Natixis
USD	800.000,00	EUR	670.104,92	10/03/26	7.233,36	State Street Bank GmbH
					105.536,27	

GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	507.261,32	USD	600.000,00	09/03/26	-765,23	BNP Paribas Paris
EUR	849.067,69	USD	1.000.000,00	09/03/26	2.357,81	Credit Agricole CIB
CHF	200.000,00	EUR	215.837,37	09/03/26	4.493,66	J.P. Morgan AG
EUR	2.514.435,79	USD	3.000.000,00	09/03/26	-25.703,30	J.P. Morgan AG
EUR	74.688.183,24	USD	87.500.000,00	09/03/26	601.183,44	Morgan Stanley Europe SE (FXO)
EUR	383.800,99	JPY	70.000.000,00	09/03/26	3.977,92	Morgan Stanley Europe SE (FXO)
EUR	269.958,64	CHF	250.000,00	09/03/26	-5.455,22	Morgan Stanley Europe SE (FXO)
EUR	1.151.548,90	GBP	1.000.000,00	09/03/26	13.189,93	Morgan Stanley Europe SE (FXO)
EUR	423.948,87	USD	500.000,00	09/03/26	593,76	Natixis
EUR	422.121,92	USD	500.000,00	09/03/26	-1.233,72	Natixis
NOK	10.000.000,00	EUR	847.432,12	09/03/26	42.574,18	Natixis
					635.213,23	

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
CHF	93.163,98	EUR	102.239,81	16/03/26	445,28 *	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
CHF	1.042,94	EUR	1.140,57	16/03/26	8,96 *	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
CHF	143.187,80	EUR	156.591,05	16/03/26	1.230,17 *	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
CHF	1.808.697,34	EUR	1.978.015,46	16/03/26	15.526,01 *	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
USD	44.046,40	EUR	37.282,78	16/03/26	-2,53 *	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
USD	3.381.480,82	EUR	2.847.191,16	16/03/26	14.846,68 *	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
USD	67.176,25	EUR	57.009,42	16/03/26	-152,39 *	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
USD	599.961,43	EUR	505.164,74	16/03/26	2.634,18 *	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
EUR	8.675.563,68	USD	10.516.625,00	17/02/27	-103.024,60	Credit Agricole CIB
EUR	12.521.266,81	USD	14.844.375,00	26/05/26	-1.134,73	Natixis
					-69.622,97	

GROUPAMA FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Contrats de change à terme

GROUPAMA CORPORATE HYBRID

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	11.260.112,86	USD	13.250.000,00	09/04/26	59.685,06	Credit Agricole CIB
EUR	914.879,81	GBP	800.000,00	09/04/26	5.581,93	Morgan Stanley Europe SE (FXO)
EUR	912.208,90	GBP	800.000,00	09/04/26	2.906,19	Morgan Stanley Europe SE (FXO)
EUR	5.604.530,30	GBP	4.870.000,00	09/04/26	69.243,17	Morgan Stanley Europe SE (FXO)
USD	700.000,00	EUR	593.479,06	09/04/26	-1.755,65	Morgan Stanley Europe SE (FXO)
					135.660,70	

Les contrats de change à terme marqués par un * concernent la couverture du risque de change des classes d'actions exprimées en devises autres que la devise de référence du compartiment concerné.

GROUPAMA FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Contrats futures

Au 28 février 2026, les contrats futures ouverts sont les suivants :

GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur indices					
1,00	DJ ESTOXX50D 12/26	EUR	1.533,00	2.190,00	Société Générale
-90,00	EURO STOXX 50 03/26	EUR	5.524.569,00	-279.000,00	Société Générale
Futures sur obligations					
7,00	EURO BOBL FUTURE 03/26	EUR	707.672,00	5.460,00	Société Générale
86,00	EURO BUND FUTURE 03/26	EUR	8.535.414,00	141.040,00	Société Générale
-62,00	EURO-OAT-FUTURES-EUX 03/26	EUR	6.200.868,00	-173.000,00	Société Générale
				-303.310,00	

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur obligations					
-501,00	EURO BOBL FUTURE 03/26	EUR	50.649.096,00	-362.470,00	Société Générale
561,00	EURO BTP FUTURE -EUX 03/26	EUR	58.955.490,00	1.638.470,00	Société Générale
-552,00	EURO BUND FUTURE 03/26	EUR	54.785.448,00	-486.980,00	Société Générale
-153,00	EURO BUXL FUTURE 03/26	EUR	14.026.734,00	-301.580,00	Société Générale
-535,00	EURO-OAT-FUTURES-EUX 03/26	EUR	53.507.490,00	-1.344.850,00	Société Générale
19,00	EURO SCHATZ 03/26	EUR	1.903.458,00	475,00	Société Générale
-31,00	SHORT EUR-BTP 03/26	EUR	3.127.590,00	-7.440,00	Société Générale
				-864.375,00	

GROUPAMA DYNAMIC BOND

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur obligations					
70,00	EURO BOBL FUTURE 03/26	EUR	7.076.720,00	66.360,00	Société Générale
1.222,00	EURO BTP FUTURE -EUX 03/26	EUR	128.419.980,00	3.264.210,00	Société Générale
541,00	EURO BUND FUTURE 03/26	EUR	53.693.709,00	451.720,00	Société Générale
-263,00	EURO BUXL FUTURE 03/26	EUR	24.111.314,00	-407.700,00	Société Générale
-1.198,00	EURO-OAT-FUTURES-EUX 03/26	EUR	119.816.772,00	-3.457.920,00	Société Générale
-306,00	LONG GILT FUT 06/26	GBP	23.386.943,75	-163.015,26	Société Générale
-976,00	US 5 YEARS NOTE-CBT 06/26	USD	83.169.550,27	-342.275,77	Société Générale
Autres futures					
-55.300.000.000,00	BDF JAPA 2 GOLDDEFA 05/26	JPY	299.099.465,98	-215.917,94	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
				-804.538,97	

GROUPAMA FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Contrats futures

GROUPAMA GLOBAL BOND

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur obligations					
6,00	EURO BUND FUTURE 03/26	EUR	595.494,00	9.840,00	Société Générale
-39,00	EURO SCHATZ 03/26	EUR	3.907.098,00	-4.485,00	Société Générale
29,00	US 10YR ULTRA (CBOT) 06/26	USD	2.464.349,11	23.794,15	Société Générale
15,00	US 2 YEARS NOTE- CBT 06/26	USD	2.565.893,11	4.664,87	Société Générale
48,00	US 5 YEARS NOTE-CBT 06/26	USD	4.090.305,75	20.644,53	Société Générale
10,00	US ULTRA BD CBT 30YR 06/26	USD	858.067,25	12.704,33	Société Générale
				67.162,88	

GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur obligations					
171,00	EURO BTP FUTURE -EUX 03/26	EUR	17.970.390,00	497.630,00	Société Générale
76,00	EURO BUND FUTURE 03/26	EUR	7.542.924,00	63.460,00	Société Générale
-37,00	EURO BUXL FUTURE 03/26	EUR	3.392.086,00	-57.340,00	Société Générale
-168,00	EURO-OAT-FUTURES-EUX 03/26	EUR	16.802.352,00	-468.350,00	Société Générale
-53,00	LONG GILT FUT 06/26	GBP	4.050.679,80	-28.262,35	Société Générale
-162,00	US 5 YEARS NOTE-CBT 06/26	USD	13.804.781,91	-56.812,17	Société Générale
Autres futures					
-7.400.000.000,00	BDF JAPA 2 MSFFDEFX 05/26	JPY	40.033.912,97	-35.629,77	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
				-85.304,29	

GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur indices					
9,00	E-MINU UTL S .SECT 03/26	USD	733.918,86	10.070,30	Société Générale
12,00	EM RUSS 2000 03/26	USD	1.337.695,10	-32.603,54	Société Générale
20,00	EURO STOXX BANK IDX 03/26	EUR	268.830,00	9.860,00	Société Générale
-15,00	EURO STOXX 50 03/26	EUR	920.761,50	-5.485,00	Société Générale
6,00	TOPIX (OSE) 03/26	JPY	1.282.005,55	184.114,08	Société Générale
Futures sur obligations					
1,00	EURO BOBL FUTURE 03/26	EUR	101.096,00	780,00	Société Générale
17,00	EURO BUND FUTURE 03/26	EUR	1.687.233,00	27.880,00	Société Générale
-9,00	EURO-OAT-FUTURES-EUX 03/26	EUR	900.126,00	-25.130,00	Société Générale
				169.485,84	

GROUPAMA FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Contrats futures

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur obligations					
-1.542,00	EURO BOBL FUTURE 03/26	EUR	155.890.032,00	-963.280,00	Société Générale
735,00	EURO BTP FUTURE -EUX 03/26	EUR	77.241.150,00	2.136.680,00	Société Générale
-652,00	EURO BUND FUTURE 03/26	EUR	64.710.348,00	-503.950,00	Société Générale
-270,00	EURO BUXL FUTURE 03/26	EUR	24.753.060,00	-529.900,00	Société Générale
-704,00	EURO-OAT-FUTURES-EUX 03/26	EUR	70.409.856,00	-1.541.290,00	Société Générale
-15,00	EURO SCHATZ 03/26	EUR	1.502.730,00	-1.200,00	Société Générale
				-1.402.940,00	

GROUPAMA FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Credit Default Swaps ("CDS")

Au 28 février 2026, les positions ouvertes sur "Credit default swaps" sont les suivantes :

GROUPAMA EURO HIGH YIELD

Description/Sous-jacent	Contrepartie	Nominal	Maturité	Devise	Achat/ Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
CDS Single Name							
VIRGIN MEDIA REG S 5 15012021	J.P. Morgan SE	250.000	20/12/26	EUR	Vente	5,00	7.698,75
ILIAD HOLDING SAS 5.125% 03-12-24	J.P. Morgan SE	250.000	20/12/26	EUR	Vente	5,00	13.727,00
MATTERHORN TELECOM 4.0% 30-01-25	J.P. Morgan SE	250.000	20/12/26	EUR	Vente	5,00	9.229,75
ZIGGO BOND COMPANY BV 3.375% 28-02-30	J.P. Morgan SE	250.000	20/12/26	EUR	Vente	5,00	7.720,00
							38.375,50

GROUPAMA FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Credit Default Swaps ("CDS")

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME

Description/Sous-jacent	Contrepartie	Nominal	Maturité	Devis	Achat/ Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
CDS Index							
ITRX XOVER CDSI S44 5Y	BNP Paribas Paris	2.500.000	20/12/30	EUR	Achat	5,00	-249.897,50
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	10.100.000	20/12/30	EUR	Vente	1,00	203.030,20
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	10.100.000	20/12/30	EUR	Vente	1,00	203.030,20
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	10.700.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-215.091,40
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	15.200.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-305.550,40
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	3.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-60.306,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	15.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-301.530,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	10.200.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-205.040,40
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	3.700.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-74.377,40
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	7.500.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-150.765,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	10.000.000	20/12/30	EUR	Vente	1,00	201.020,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	10.500.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-211.071,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	8.200.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-164.836,40
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	CITIBANK DUBLIN	9.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-180.918,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	CITIBANK DUBLIN	7.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-140.714,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	Deutsche Bank AG	4.500.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-90.459,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	Deutsche Bank AG	6.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-120.612,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	Deutsche Bank AG	8.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-160.816,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	Deutsche Bank AG	3.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-60.306,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	Deutsche Bank AG	6.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-120.612,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	Deutsche Bank AG	800.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-16.081,60
ITRX XOVER CDSI S44 5Y	Goldman Sachs Bank Europe SE	15.300.000	20/12/30	EUR	Achat	5,00	-1.529.372,70
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	Goldman Sachs Bank Europe SE	8.800.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-176.897,60
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	Goldman Sachs Bank Europe SE	4.500.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-90.459,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	Goldman Sachs Bank Europe SE	15.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-301.530,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	Goldman Sachs Bank Europe SE	10.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-201.020,00
ITRX XOVER CDSI S44 5Y	Goldman Sachs Bank Europe SE	7.500.000	20/12/30	EUR	Vente	5,00	749.692,50
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	J.P. Morgan SE	8.200.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-164.836,40
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	J.P. Morgan SE	10.200.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-205.040,40
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	J.P. Morgan SE	3.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-60.306,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	J.P. Morgan SE	3.700.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-74.377,40
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	J.P. Morgan SE	9.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-180.918,00
ITRX XOVER CDSI S44 5Y	J.P. Morgan SE	2.500.000	20/12/30	EUR	Achat	5,00	-249.897,50
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	J.P. Morgan SE	5.300.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-106.540,60
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	J.P. Morgan SE	10.400.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-209.060,80
ITRX XOVER CDSI S44 5Y	J.P. Morgan SE	15.800.000	20/12/30	EUR	Achat	5,00	-1.579.352,20
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	Morgan Stanley Bk AG	5.600.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-112.571,20
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	Morgan Stanley Bk AG	5.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-100.510,00
CDS Single Name							
JAGUAR LAND ROVER 4.5 2 JUL 15 2	BNP Paribas Paris	10.000.000	20/12/30	EUR	Achat	5,00	-1.094.020,00
BK AMERICA 3.5% 19-04-26	BNP Paribas Paris	22.000.000	20/06/28	USD	Vente	1,00	249.067,51
BMW FINANCE NV 0. JUL 13 2	Goldman Sachs Bank Europe SE	10.100.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-240.804,20
SWEDBANK AB 4.625 23-26 30/05A	Goldman Sachs Bank Europe SE	18.500.000	20/12/30	EUR	Vente	1,00	17.982,00
SG 5.625 23-33 02/06A	Goldman Sachs Bank Europe SE	18.500.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	8.029,00
UNIONE DI BANCHE ITAL 1.75 18-23 12/04A	Goldman Sachs Bank Europe SE	15.000.000	20/06/28	EUR	Achat	1,00	-233.250,00
BNP PARIBAS SA 1.625 19 JUL	J.P. Morgan SE	18.500.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-94.572,00

GROUPAMA FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Credit Default Swaps ("CDS")

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME

Description/Sous-jacent	Contrepartie	Nominal	Maturité	Devise	Achat/ Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
CDS Single Name							
DEUTSCHE BANK AG FL.R 2	J.P. Morgan SE	18.500.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	176.675,00
EDF 5.625 03-33 21/02A	J.P. Morgan SE	15.000.000	20/06/27	EUR	Vente	1,00	157.950,00
PERNOD RICARD 3.75% 15-	J.P. Morgan SE	10.100.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-231.875,80
BMW FINANCE NV 0.75 17-24	J.P. Morgan SE	21.000.000	20/12/27	EUR	Achat	1,00	-306.243,00
CMZB FRANCFORT RCV	J.P. Morgan SE	20.000.000	20/12/30	EUR	Vente	1,00	-105.620,00
COOPERATIEVE RABOBANK	J.P. Morgan SE	18.500.000	20/12/30	EUR	Vente	1,00	98.142,50
IBERDROLA INTL BV 1.125	J.P. Morgan SE	22.000.000	20/06/27	EUR	Achat	1,00	-250.492,00
STELLANTIS NV 2.0% 20-03- BRITISH TELECOM 5	J.P. Morgan SE Morgan Stanley Bk AG	10.000.000 18.000.000	20/12/27 20/06/28	EUR EUR	Vente Achat	5,00 1,00	789.800,00 -323.028,00
SODEXO 2.50 14-26 24/06A	Morgan Stanley Bk AG	10.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-213.470,00
TDC A/S EUR SN MM M	Morgan Stanley Bk AG	5.000.000	20/12/26	EUR	Vente	1,00	33.920,00
KPN NV 5.625 09-24 30/0 SEP	Morgan Stanley Bk AG	12.500.000	20/06/28	EUR	Achat	1,00	-239.250,00
ORANGE 1.0% 12-05-25 EMTN	Morgan Stanley Bk AG	17.500.000	20/06/28	EUR	Vente	1,00	332.762,50
TELEFONICA EMISIONES SAU	Morgan Stanley Bk AG	20.000.000	20/06/28	EUR	Vente	1,00	300.720,00
MERCEDESSENZ GROUP AG	Société Générale SA	21.500.000	20/06/28	EUR	Achat	1,00	-374.336,50
VOLKSWAGEN INTL FINANCE	Société Générale SA	15.000.000	20/06/28	EUR	Vente	1,00	210.735,00
							-8.146.078,99

GROUPAMA DYNAMIC BOND

Description/Sous-jacent	Contrepartie	Nominal	Maturité	Devise	Achat/ Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
CDS Index							
ITRX XOVER CDSI S44 5Y	Goldman Sachs Bank Europe SE	9.000.000	20/12/30	EUR	Achat	5,00	-899.631,00
ITRX XOVER CDSI S44 5Y	J.P. Morgan SE	6.000.000	20/12/30	EUR	Achat	5,00	-599.754,00
							-1.499.385,00

GROUPAMA FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Credit Default Swaps ("CDS")

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS

Description/Sous-jacent	Contrepartie	Nominal	Maturité	Devise	Achat/ Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
CDS Index							
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	17.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-341.734,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	12.500.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-251.275,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	4.200.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-84.428,40
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	16.900.000	20/12/30	EUR	Vente	1,00	339.723,80
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	18.600.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-373.897,20
ITRX XOVER CDSI S43 5Y	BNP Paribas Paris	6.000.000	20/12/30	EUR	Achat	5,00	-599.754,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	16.800.000	20/12/30	EUR	Vente	1,00	337.713,60
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	7.200.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-144.734,40
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	200.000.000	20/12/30	EUR	Vente	1,00	4.020.400,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	24.300.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-488.478,60
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	6.300.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-126.642,60
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	24.800.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-498.529,60
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	17.750.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-356.810,50
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	10.000.000	20/12/30	EUR	Vente	1,00	201.020,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	BNP Paribas Paris	13.800.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-277.407,60
ITRX XOVER CDSI S43 5Y	BNP Paribas Paris	2.433.300	20/06/30	EUR	Vente	5,00	228.598,80
ITRX XOVER CDSI S44 5Y	BNP Paribas Paris	2.400.000	20/12/30	EUR	Achat	5,00	-239.901,60
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	CITIBANK DUBLIN	15.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-301.530,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	Deutsche Bank AG	7.500.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-150.765,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	Deutsche Bank AG	9.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-180.918,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	Deutsche Bank AG	5.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-100.510,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	Deutsche Bank AG	13.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-261.326,00
ITRX XOVER CDSI S44 5Y	Goldman Sachs Bank Europe SE	15.000.000	20/12/30	EUR	Achat	5,00	-1.499.385,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	Goldman Sachs Bank Europe SE	14.700.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-295.499,40
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	Goldman Sachs Bank Europe SE	15.100.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-303.540,20
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	Goldman Sachs Bank Europe SE	15.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-301.530,00
ITRX XOVER CDSI S44 5Y	Goldman Sachs Bank Europe SE	5.000.000	20/12/30	EUR	Vente	5,00	499.795,00
ITRX XOVER CDSI S44 5Y	Goldman Sachs Bank Europe SE	10.000.000	20/12/30	EUR	Vente	5,00	999.590,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	J.P. Morgan SE	13.800.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-277.407,60
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	J.P. Morgan SE	6.200.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-124.632,40
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	J.P. Morgan SE	6.300.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-126.642,60
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	J.P. Morgan SE	15.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-301.530,00
ITRX XOVER CDSI S44 5Y	J.P. Morgan SE	2.500.000	20/12/30	EUR	Achat	5,00	-249.897,50
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	J.P. Morgan SE	4.200.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-84.428,40
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	J.P. Morgan SE	200.000.000	20/12/30	EUR	Vente	1,00	4.020.400,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	J.P. Morgan SE	14.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-281.428,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	J.P. Morgan SE	16.700.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-335.703,40
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	Morgan Stanley Bk AG	9.300.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-186.948,60
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	Morgan Stanley Bk AG	10.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-201.020,00
ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP	Morgan Stanley Bk AG	9.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-180.918,00
CDS Single Name							
JAGUAR LAND ROVER 4.5 2 JUL 15 2	BNP Paribas Paris	10.000.000	20/12/30	EUR	Achat	5,00	-1.094.020,00
ARDAGH PACKAGING 20-27 15/08S	BNP Paribas Paris	33.350	20/06/30	EUR	Vente	5,00	3.133,10
RENAULT 1.0% 28-11-25 EMTN	CITIBANK DUBLIN	6.000.000	20/06/26	EUR	Achat	1,00	-16.086,00
SG 5.625 23-33 02/06A	Goldman Sachs Bank Europe SE	31.500.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	13.671,00
BMW FINANCE NV 13 2	Goldman Sachs Bank Europe SE	16.900.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-402.929,80
SWEDBANK AB EUR SU MM M	Goldman Sachs Bank Europe SE	31.500.000	20/12/30	EUR	Vente	1,00	30.618,00

GROUPAMA FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Credit Default Swaps ("CDS")

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS

Description/Sous-jacent	Contrepartie	Nominal	Maturité	Devise	Achat/ Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
CDS Single Name							
DEUTSCHE BANK AG FL.R 2 JUN 24 2	J.P. Morgan SE	30.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	286.500,00
PERNOD RICARD 3.75% 15- 09-27	J.P. Morgan SE	16.800.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-385.694,40
BNP PARIBAS SA 1.625 19 JUL 2 2	J.P. Morgan SE	31.500.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-161.028,00
CMZB FRANCFORT RCV 0.00 18-24 13/02U	J.P. Morgan SE	32.500.000	20/12/30	EUR	Vente	1,00	-171.632,50
COOPERATIEVE RABOBANK UA 2.5% 26-05-21	J.P. Morgan SE	31.500.000	20/12/30	EUR	Vente	1,00	167.107,50
ESTONIA GOVERNMENT INTL BOND 0.125% 10-06-30	J.P. Morgan SE	50.000.000	20/12/28	USD	Vente	1,00	725.586,52
FINLAND 6.95 96-26 15/02S	J.P. Morgan SE	50.000.000	20/12/28	USD	Achat	0,25	-210.637,76
INTESA SANPAOLO 2.0 19-22 31/01S	J.P. Morgan SE	15.000.000	20/06/30	EUR	Achat	1,00	-422.355,00
SODEXO 2.50 14-26 24/06A	Morgan Stanley Bk AG	10.000.000	20/12/30	EUR	Achat	1,00	-213.470,00
							-733.149,74

GROUPAMA FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Swaps de taux d'intérêts ("IRS")

Au 28 février 2026, les positions ouvertes sur swaps de taux d'intérêts sont les suivantes :

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
5.000.000,00	EUR	17/03/26	BNP Paribas Paris	2.000%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	405,95
15.000.000,00	EUR	31/03/26	BNP Paribas Paris	1.971%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	5.681,40
20.000.000,00	EUR	31/03/26	BNP Paribas Paris	1.924%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	15.538,80
15.000.000,00	EUR	19/03/31	Goldman Sachs Bank Europe SE	2.119%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	3.991,80
6.700.000,00	EUR	09/02/76	Goldman Sachs Bank Europe SE	3.027%	EUR EURIBOR 6 MONTHS	-386.044,22
						-360.426,27

GROUPAMA DYNAMIC BOND

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
1.000.000,00	EUR	15/05/32	Nomura Financial Products Europe	1.754%	EUR EURIBOR 3 MONTHS	21.680,51
						21.680,51

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
850.000,00	USD	24/06/31	BNP Paribas Paris	1.444%	USD SOFR COMPOUNDED	77.112,53
13.300.000,00	EUR	09/02/76	Goldman Sachs Bank Europe SE	3.027%	EUR EURIBOR 6 MONTHS	-766.326,58
						-689.214,05

GROUPAMA FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Total Return Swaps ("TRS")

Au 28 février 2026, les positions ouvertes sur "Total Return swaps" sont les suivantes :

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
7.344.061,64	EUR	27/05/2026	BNP Paribas Paris	TRS KERF 1 7/8 05/05/30 27/05/26	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	-8.553,78
						-8.553,78

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
5.108.437,50	EUR	07/04/2026	BNP Paribas Paris	TRS EOFP 5 3/8 03/15/31 05/01/20	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	31.604,78
5.521.805,56	EUR	08/04/2026	BNP Paribas Paris	TRS ONHOGM 7 3/4 04/02/31 08/01	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	21.325,88
2.574.694,44	EUR	19/04/2026	BNP Paribas Paris	TRS EOFP 5 3/8 03/15/31 05/01/20	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	-74.771,75
5.008.852,74	EUR	25/05/2026	BNP Paribas Paris	TRS HERA 2 5/8 06/09/27 25/05/26	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	2.973,15
12.240.102,74	EUR	27/05/2026	BNP Paribas Paris	TRS KERF 1 7/8 05/05/30 27/05/26	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	-14.256,29
						-33.124,24

GROUPAMA FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Inflation swaps ("IFS")

Au 28 février 2026, les positions ouvertes sur swaps d'inflation sont les suivantes :

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
16.100.000,00	EUR	15/05/44	J.P. Morgan SE	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150544	2.404%	847.192,47
16.100.000,00	EUR	15/05/44	CITIBANK Europe PLC	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150544	2.400%	835.208,59
5.100.000,00	EUR	15/05/44	Credit Agricole CIB Paris	2.417%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150544	-280.722,26
11.270.000,00	EUR	15/05/44	Goldman Sachs Intl Paris	2.422%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150544	-630.861,13
15.830.000,00	EUR	15/05/44	Goldman Sachs Intl Paris	2.414%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150544	-862.480,45
						-91.662,78

GROUPAMA DYNAMIC BOND

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
62.000.000,00	EUR	15/03/35	Goldman Sachs Bank Europe SE	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150330	1.990%	227.838,84
62.000.000,00	EUR	15/03/30	Goldman Sachs Bank Europe SE	1.907%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150330	-125.550,62
70.400.000,00	USD	05/03/30	J.P. Morgan SE	CPURNSA URBAN CSUMER NSA 05335	2.548%	315.436,96
70.400.000,00	USD	05/03/35	J.P. Morgan SE	2.490%	CPURNSA URBAN CSUMER NSA 05335	-417.783,19
29.700.000,00	EUR	15/02/36	J.P. Morgan SE	1.984%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150236	-54.372,98
29.700.000,00	EUR	15/02/36	Credit Agricole CIB Paris	1.993%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150236	-77.874,89
29.700.000,00	EUR	15/02/46	Credit Agricole CIB Paris	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150246	2.172%	103.351,55
29.700.000,00	EUR	15/02/46	J.P. Morgan SE	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150246	2.168%	83.351,27
44.100.000,00	EUR	15/02/46	J.P. Morgan SE	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150246	2.166%	108.923,47
44.100.000,00	EUR	15/02/36	J.P. Morgan SE	1.975%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150236	-43.814,67
63.600.000,00	USD	26/02/31	CITIBANK Europe PLC	2.345%	CPURNSA URBAN CSUMER NSA 260231	112.161,59
86.200.000,00	USD	27/02/31	Goldman Sachs Bank Europe SE	2.367%	CPURNSA URBAN CSUMER NSA 270231	90.675,36
						322.342,69

GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
19.000.000,00	EUR	15/03/30	Goldman Sachs Bank Europe SE	1.907%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150330	-36.486,27
19.000.000,00	EUR	15/03/35	Goldman Sachs Bank Europe SE	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150330	1.990%	67.816,32
22.000.000,00	USD	05/03/35	J.P. Morgan SE	2.490%	CPURNSA URBAN CSUMER NSA 05335	-130.557,25
22.000.000,00	USD	05/03/30	J.P. Morgan SE	CPURNSA URBAN CSUMER NSA 05335	2.548%	98.574,05
16.500.000,00	EUR	15/02/36	Goldman Sachs Bank Europe SE	1.982%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150236	-26.982,95
16.500.000,00	EUR	15/02/46	Goldman Sachs Bank Europe SE	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150246	2.164%	33.815,93
10.000.000,00	USD	26/02/31	CITIBANK Europe PLC	2.345%	CPURNSA URBAN CSUMER NSA 260231	17.635,47
13.400.000,00	USD	27/02/31	Goldman Sachs Bank Europe SE	2.367%	CPURNSA URBAN CSUMER NSA 270231	14.095,71
						37.911,01

GROUPAMA FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Inflation swaps ("IFS")

GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
13.800.000,00	EUR	15/05/44	J.P. Morgan SE	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150544	2.404%	726.164,97
13.800.000,00	EUR	15/05/44	CITIBANK Europe PLC	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150544	2.400%	715.893,08
4.370.000,00	EUR	15/05/44	Credit Agricole CIB Paris	2.417%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150544	-240.540,44
9.660.000,00	EUR	15/05/44	Goldman Sachs Intl Paris	2.422%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150544	-540.738,11
13.570.000,00	EUR	15/05/44	Goldman Sachs Intl Paris	2.414%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150544	-739.346,79
						-78.567,29

GROUPAMA FUND

Autres notes aux états financiers

GROUPAMA FUND

Autres notes aux états financiers

1 - Généralités

GROUPAMA FUND (précédemment G FUND) (la « SICAV ») a été constituée le 13 décembre 2010 sous forme de Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois, conformément à la partie I de la loi modifiée du 17 décembre 2010 relative aux Organismes de Placement Collectif (« la Loi de 2010 »).

Le Conseil d'Administration de la SICAV a nommé, avec effet au 6 avril 2013, Groupama Asset Management en tant que Société de Gestion conformément aux dispositions de l'article 119 de la loi modifiée du 17 décembre 2010.

Au 28 février 2026, les compartiments ci-après sont actifs :

GROUPAMA AVENIR EUROPE
GROUPAMA AVENIR EURO FEEDER
GROUPAMA EUROPE ACTIVE EQUITY
GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE
GROUPAMA EURO HIGH YIELD
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME
GROUPAMA DYNAMIC BOND
GROUPAMA GLOBAL BOND
GROUPAMA AVENIR PME EUROPE
GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION
GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS
GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION
GROUPAMA CORPORATE HYBRID
GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2029

L'objectif principal de la SICAV est la croissance du capital à long et moyen terme, avec l'objectif de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier les actionnaires des résultats de la gestion des avoirs.

2 - Principales méthodes comptables

2.1 - Présentation des états financiers

Les états financiers de la SICAV sont préparés conformément à la réglementation en vigueur à Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif et aux principales méthodes comptables généralement admises au Luxembourg.

Les états financiers de la SICAV ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation excepté pour les compartiments GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2028 (liquidé le 19/05/25), GROUPAMA NEW DEAL EUROPE (liquidé le 07/07/25), GROUPAMA EURO FINANCIAL DEBT FEEDER (mis en dormance le 25/02/26).

Au 28 février 2026, les avoirs restant en trésorerie s'élèvent à :

- GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2028 (liquidé le 19/05/25) : -730,48 EUR
- GROUPAMA NEW DEAL EUROPE (liquidé le 07/07/25) : 808,73 EUR
- GROUPAMA EURO FINANCIAL DEBT FEEDER (mis en dormance le 25/02/26) : 421,06 EUR

Les chiffres présentés dans les tableaux des états financiers peuvent, dans certains cas, présenter des différences non significatives en raison des arrondis. Ces différences n'affectent en rien l'image fidèle des états financiers de la SICAV.

2.2 - Evaluation du portefeuille-titres

La valeur des valeurs mobilières constituant le portefeuille de chaque compartiment est déterminée sur la base du dernier cours de bourse connu de toute bourse à laquelle ces valeurs mobilières sont cotées ou admises à la négociation. La valeur des valeurs mobilières traitées sur un autre marché réglementé est établie de façon similaire.

Pour les valeurs non admises à une cote officielle et non traitées sur un autre marché réglementé, et pour les valeurs admises à une telle cote ou un tel marché et dont le dernier cours n'est pas représentatif, le Conseil d'Administration de la SICAV procédera à l'évaluation sur base de la valeur probable de réalisation, laquelle est estimée avec prudence et bonne foi.

Les parts d'OPCVM et/ou autres OPC sont évaluées à leur dernière valeur nette d'inventaire par action connue.

Le portefeuille titres est évalué aux derniers prix disponibles lors du calcul de la valeur nette d'inventaire (« VNI »), c'est-à-dire aux cours de clôture du 28 février 2026.

Les instruments du marché monétaire avec une échéance inférieure à 3 mois sont évalués en utilisant l'« amortised cost method ».

Des petits écarts peuvent apparaître dans certains sous-totaux de pourcentages dans les portefeuille-titres en raison des arrondis.

2.3 - Bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur ventes de titres

Les bénéfices ou pertes réalisé(e)s sur ventes d'investissements sont calculés sur base du coût moyen.

GROUPAMA FUND

Autres notes aux états financiers

2 - Principales méthodes comptables

2.4 - Conversion des devises étrangères

Le prix d'acquisition des titres acquis en une devise autre que l'euro est converti en euro sur base des cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les revenus et charges libellés en une devise autre que l'euro sont convertis sur base des cours de change en vigueur à la date de transaction.

A la date de clôture, les actifs et passifs libellés en une devise autre que l'euro sont convertis sur base des cours de change en vigueur à cette date; les différences de change résultant de cette conversion sont incluses dans le résultat net de change de la période.

Les cours de change utilisés pour la conversion des avoirs et dettes de la SICAV en devises autres que l'euro sont ceux du 28 février 2026 :

1 EUR =	1,6568	AUD	1 EUR =	1,6103	CAD	1 EUR =	0,90805	CHF
1 EUR =	8,10065	CNH	1 EUR =	7,4715	DKK	1 EUR =	0,8782	GBP
1 EUR =	9,2356	HKD	1 EUR =	376,825	HUF	1 EUR =	3,7019	ILS
1 EUR =	184,3368	JPY	1 EUR =	20,3151	MXN	1 EUR =	11,2325	NOK
1 EUR =	1,9677	NZD	1 EUR =	4,21825	PLN	1 EUR =	10,653	SEK
1 EUR =	1,4934	SGD	1 EUR =	36,7021	THB	1 EUR =	51,8943	TRY
1 EUR =	1,1807	USD	1 EUR =	18,7938	ZAR			

2.5 - Etats financiers combinés

Les états financiers combinés de la SICAV sont exprimés en euro. Au 28 février 2026, le montant total des investissements croisés est de 49.536.450,35 euros. Par conséquent, la valeur nette d'inventaire totale de la SICAV au 28 février 2026 sans investissement croisés s'élève à 4.578.492.514,71 euros.

Compartiments	Investissements croisés	Montant (en EUR)
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME	GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS IC EUR	31.742.923,19
GROUPAMA DYNAMIC BOND	GROUPAMA EURO HIGH YIELD - ID EUR	7.095.381,73
GROUPAMA DYNAMIC BOND	GROUPAMA CORPORATE HYBRID - IC EUR	10.698.145,43
		49.536.450,35

2.6 - Evaluation des contrats d'options

Les options sont évaluées à leur dernier cours connu à la date de clôture. Les swaptions sont évaluées « marked to market » à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire. La valeur de marché des options est présentée dans l'état des actifs nets, aux postes « Options (positions longues) à la valeur d'évaluation » pour les positions achetées et « Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation » pour les positions vendues. Le mouvement des plus- ou moins-values sur options ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur options » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur options ».

Les contrats des options ouverts à la date de clôture sont détaillés dans la section « Notes aux Etats Financiers - Etat des instruments dérivés ».

2.7 - Evaluation des contrats de change à terme

Les contrats de change à terme en cours sont évalués à la date de clôture en référence au taux de change applicable à la durée résiduelle du contrat. La plus-value ou la moins-value non réalisée sur les contrats de change à terme est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value/Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme », tandis que le mouvement de ces montants ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur contrats de change à terme ».

Les contrats de change à terme ouverts à la date de clôture sont détaillés dans la section « Notes aux Etats Financiers - Etat des instruments dérivés ».

2.8 - Evaluation des contrats futures

L'évaluation des contrats futures négociés sur des marchés réglementés est basée sur le dernier prix disponible du règlement de ces contrats sur les marchés réglementés sur lesquels ces contrats futures sont négociés par la SICAV. La plus-value ou la moins-value non réalisée sur les contrats futures est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value/Moins-value nette non réalisée sur contrats futures », tandis que

Autres notes aux états financiers

2 - Principales méthodes comptables

2.8 - Evaluation des contrats futures

le mouvement de ces montants ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur contrats futures » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur contrats futures ».

Les contrats futures ouverts à la date de clôture sont détaillés dans la section « Notes aux Etats Financiers - Etat des instruments dérivés ».

2.9 - Evaluation des Contracts for Difference ("CFD")

Un «Contract for Difference» (« CFD ») est un contrat financier conclu de gré-à-gré entre un acheteur et un vendeur en vue d'échanger la différence entre le cours actuel d'un actif sous-jacent (action, devise, matière première, indice boursier, etc.) et son cours au moment de la clôture du contrat. Les CFDs permettent de profiter des cours à la hausse (en prenant des positions longues) ou des cours à la baisse (en prenant des positions courtes) des actifs sous-jacents. Les CFDs sont évalués « marked to market » à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire sur base des éléments d'évaluation prévus dans les contrats.

La plus-value ou moins-value non réalisée sur CFDs est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value/Moins-value nette non réalisée sur CFDs », tandis que le mouvement de ces montants ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur CFDs » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur CFDs ».

Les intérêts à recevoir ou à payer sur CFDs sont présentés dans l'état des actifs nets, aux postes « Intérêts à recevoir sur CFDs » et « Intérêts à payer sur CFDs » et dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, aux postes « Intérêts reçus sur CFDs » et « Intérêts payés sur CFDs ».

Il n'y avait pas de « CFDs » ouverts à la date de clôture.

2.10 - Evaluation des contrats de swaps

Evaluation des Credit Default Swaps ("CDS")

Un Credit Default Swap (« CDS ») est un contrat bilatéral selon lequel une contrepartie (l'acheteur de protection) verse une prime périodique en retour d'un paiement contingent du vendeur de protection en cas d'événement de crédit touchant l'un des émetteurs de référence. Lorsque la différence entre la perte due à un événement de crédit et la prime périodique est positive, l'acheteur de protection reçoit généralement une compensation monétaire du montant correspondant. Lorsque la différence est négative, le règlement au comptant est généralement versé au vendeur de protection. Les CDS sont évalués « marked to market » à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire. La valeur de marché est basée sur les éléments d'évaluation prévus dans les contrats.

La plus-value ou moins-value non réalisée sur les CDS est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value/Moins-value nette non réalisée sur swaps », tandis que le mouvement de ces montants ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur swaps » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur swaps ».

Les intérêts à recevoir ou à payer sur CDS sont calculés à chaque valeur nette d'inventaire et sont présentés dans l'état des actifs nets, aux postes « Intérêts à recevoir sur swaps » et « Intérêts à payer sur swaps » et dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, aux postes « Intérêts reçus sur swaps » et « Intérêts payés sur swaps ».

Les CDS ouverts à la date de clôture sont détaillés dans la section « Notes aux Etats Financiers - Etat des instruments dérivés ».

Evaluation des swaps de taux d'intérêts ("IRS")

Un swap de taux d'intérêt (« IRS ») est un contrat bilatéral dans lequel une partie échange une série de paiements d'intérêts contre une autre série de paiements d'intérêts avec l'autre partie (habituellement fixe contre flottant), basée sur un montant notionnel servant de base de calcul qui est habituellement non échangé. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués à la valeur de marché à chaque valeur nette d'inventaire sur base des éléments d'évaluation fixés par le contrat et déterminés par l'agent de calcul.

La plus-value ou moins-value non réalisée sur les IRS est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value/Moins-value nette non réalisée sur swaps », tandis que le mouvement de ces montants ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur swaps » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur swaps ».

Les intérêts à recevoir ou à payer sur IRS sont calculés à chaque valeur nette d'inventaire et sont présentés dans l'état des actifs nets, aux postes « Intérêts à recevoir sur swaps » et « Intérêts à payer sur swaps » et dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, aux postes « Intérêts reçus sur swaps » et « Intérêts payés sur swaps ».

Autres notes aux états financiers

2 - Principales méthodes comptables

2.10 - Evaluation des contrats de swaps

Evaluation des swaps de taux d'intérêts ("IRS")

Les contrats de swaps d'intérêt ouverts à la date de clôture sont détaillés dans la section « Notes aux Etats Financiers - Etat des instruments dérivés »..

Evaluation des Total Return Swaps ("TRS")

Un contrat d'échange sur rendement global (« Total Return Swap ») est un contrat dans lequel une partie (le payeur du rendement total) transfère l'intégralité de la performance économique d'une obligation de référence à l'autre partie (le receveur du rendement total). La performance économique totale comprend le revenu des intérêts et rémunérations, plus-values ou pertes résultant des mouvements du marché et les pertes de crédit. Le « Total Return Swap » est évalué à la valeur du marché à chaque date de calcul de la valeur nette d'inventaire. La valeur de marché estimée se fonde sur les éléments d'évaluation fixés dans les contrats et est obtenue auprès d'agents de notation tiers, de teneurs de marché ou sur la base de modèles internes.

La plus-value ou moins-value non réalisée sur « Total Return Swap » est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value/Moins-value nette non réalisée sur swaps », tandis que le mouvement de ces montants ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur swaps » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur swaps ».

Les intérêts à recevoir ou à payer sur « Total Return Swap » sont calculés à chaque valeur nette d'inventaire et sont présentés dans l'état des actifs nets, aux postes « Intérêts à recevoir sur swaps » et « Intérêts à payer sur swaps » et dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, aux postes « Intérêts reçus sur swaps » et « Intérêts payés sur swaps ».

Les contrats de total return swaps ouverts à la date de clôture sont détaillés dans la section « Notes aux Etats Financiers - Etat des instruments dérivés ».

Evaluation des swaps d'inflation ("IFS")

Un swap d'inflation est un contrat bilatéral qui permet aux investisseurs, qui veulent se couvrir, de sécuriser un rendement lié à l'inflation par rapport à un indice d'inflation. L'acheteur de l'inflation (receveur de l'inflation) paie un taux fixe ou variable prédéterminé (minoré d'un spread). En échange, l'acheteur de l'inflation reçoit du vendeur de l'inflation (payeur de l'inflation) un(des) paiement(s) lié(s) à l'inflation. Le principal risque associé à un swap d'inflation réside dans sa sensibilité aux taux d'intérêt et à l'inflation : le payeur de l'inflation est confronté au risque d'inflation, à savoir aux changements susceptibles d'affecter la courbe de l'inflation. Il supporte également un risque lié aux taux d'intérêt, à savoir aux changements intervenus au niveau de la courbe des rendements nominaux. Les swaps d'inflation sont évalués « marked to market » à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire sur base des éléments d'évaluation prévus dans les contrats.

La plus-value ou moins-value non réalisée sur les swaps d'inflation est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value/Moins-value nette non réalisée sur swaps », tandis que le mouvement de ces montants ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur swaps » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur swaps ».

Les intérêts à recevoir ou à payer sur swaps d'inflation sont calculés à chaque valeur nette d'inventaire et sont présentés dans l'état des actifs nets, aux postes « Intérêts à recevoir sur contrats swaps » et « Intérêts à payer sur contrats swaps » et dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, aux postes « Intérêts reçus sur swaps » et « Intérêts payés sur swaps ».

Les contrats de swaps d'inflation ouverts à la date de clôture sont détaillés dans la section « Notes aux Etats Financiers - Etat des instruments dérivés ».

Evaluation des swaps d'indice

Un swap d'indice est un contrat bilatéral selon lequel une partie effectue un paiement basé sur un taux prédéfini, qui peut être fixe ou fluctuant, alors qu'une autre partie verse elle, un paiement basé sur le rendement d'un indice sous-jacent. Les swaps d'indice sont évalués « marked to market » à chaque valeur nette d'inventaire sur base du niveau de clôture de l'indice déterminé par l'agent de calcul.

La plus-value ou moins-value non réalisée sur les swaps d'indice est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value/Moins-value nette non réalisée sur swaps », tandis que le mouvement de ces montants ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur swaps » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur swaps ».

Les intérêts à recevoir ou à payer sur swaps d'indice sont calculés à chaque valeur nette d'inventaire et sont présentés dans l'état des actifs nets, aux postes « Intérêts à recevoir sur swaps » et « Intérêts à payer sur swaps » et dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, aux postes « Intérêts reçus sur swaps » et « Intérêts payés sur swaps ».

GROUPAMA FUND

Autres notes aux états financiers

2 - Principales méthodes comptables

2.10 - Evaluation des contrats de swaps

Evaluation des swaps d'indice

Il n'y avait pas de swaps d'indice ouverts à la date de clôture.

2.11 - Revenus de dividendes et d'intérêts

Les dividendes sont enregistrés comme revenus à la date où les actions sont pour la première fois « ex-dividende ». Les intérêts courus produits par les titres sont provisionnés à chaque date de calcul de la valeur nette d'inventaire.

2.12 - Frais de constitution

Les frais de constitution sont imputés au prorata des actifs nets de chaque compartiment et amortis sur une période de 5 ans.

2.13 - Frais de transaction

Les frais de transaction sur titres sont comptabilisés séparément du coût d'acquisition dans le compte de charge intitulé « Frais de transaction ». Les frais sur transaction comprennent les frais d'encodage de chaque nouvelle transaction par le service en charge au sein de CACEIS Bank, Luxembourg Branch, les frais de courtage, les frais de la table de négociation de la Société de Gestion et les frais commerciaux liés aux transactions sur portefeuille-titres, contrats de change à terme, options, contrats de prise en pension et contrats futures (voir le détail des frais de transaction dans la partie « Autres notes aux états financiers »).

2.14 - Abréviations utilisées dans les portefeuilles-titres

PERP: Obligations perpétuelles

ZCP: Zéro coupon

CV: Obligations convertibles

3 - Commissions de gestion

Selon les conditions de la convention de gestion conclue entre la SICAV et la Société de Gestion, cette dernière a droit à des honoraires de gestion calculés sous forme de pourcentage de la valeur nette d'inventaire de chaque Compartiment, et/ou Classe et/ou Sous-classe correspondant(e).

Les taux annuels actuels maximum de la Commission de gestion sont indiqués dans les fiches des Compartiments, section « Commissions », reprises dans le Livre II du Prospectus. Ces taux incluent tous les frais de gestion hors frais de transaction (notamment, frais de courtage, impôts de bourse, etc.).

Les taux en vigueur au 28 février 2026 sont les suivants :

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Frais de gestion (taux effectif)	Frais de gestion (max)
GROUPAMA AVENIR EUROPE	Classe E3C EUR - Capitalisation	LU2486820355	0,90	0,90
	Classe NC EUR - Capitalisation	LU0675297237	1,74	1,80
	Classe NC USD Hedged -	LU1515102728	1,74	1,80
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU0675296932	0,88	0,90
	Classe IC USD - Capitalisation	LU1515102991	0,88	0,90
	Classe IC USD Hedged -	LU1515103296	0,88	0,90
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1622556907	0,98	1,00
	Classe OAD EUR - Distribution	LU1501411687	0,03	0,90
	Classe OSD EUR - Distribution	LU2679895321	0,03	0,90
	Classe GD EUR - Distribution	LU0675297153	0,22	0,60
	Classe PC EUR - Capitalisation	LU1622557038	-	0,70
	Classe AC EUR - Capitalisation	LU1866781336	1,50	1,50
GROUPAMA AVENIR EURO FEEDER	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1150711494	1,72	1,80
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1150710686	0,90	0,90
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1622557202	1,00	1,00

GROUPAMA FUND

Autres notes aux états financiers

3 - Commissions de gestion

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Frais de gestion (taux effectif)	Frais de gestion (max)
GROUPAMA EUROPE ACTIVE EQUITY	Classe NC EUR - Capitalisation	LU0857959612	1,04	1,40
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU0857959455	0,65	0,70
	Classe OAD EUR - Distribution	LU1501412651	-	0,10
	Classe OSD EUR - Distribution	LU2679895750	0,03	0,10
	Classe GC EUR - Capitalisation	LU0857959539	0,22	0,60
	Classe GD EUR - Distribution	LU0987164919	0,22	0,60
	Classe OAC EUR - Capitalisation	LU1717594557	0,03	0,10
	Classe OSC EUR - Capitalisation	LU2679895834	0,03	0,10
	Classe E0C EUR - Capitalisation	LU2486819340	2,20	2,40
GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE	Classe NC EUR - Capitalisation	LU0571100824	1,00	1,00
	Classe NC USD - Capitalisation	LU1515103536	1,00	1,00
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU0571100584	0,50	0,50
	Classe ID EUR - Distribution	LU1749432909	-	0,50
	Classe GD EUR - Distribution	LU0571100741	0,15	0,60
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1622557467	0,55	0,55
	Classe TC EUR - Capitalisation	LU2823929927	0,50	0,50
GROUPAMA EURO HIGH YIELD	Classe NC EUR - Capitalisation	LU0571101558	1,20	1,20
	Classe ID EUR - Distribution	LU0571101129	0,60	0,60
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1151777965	0,52	0,60
	Classe OAD EUR - Distribution	LU1501412909	-	0,60
	Classe OSD EUR - Capitalisation	LU2679895677	0,03	0,60
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1622557541	0,57	0,65
	Classe GD EUR - Distribution	LU0571101475	0,15	0,60
	Classe SC EUR - Capitalisation	LU1749433204	-	0,50
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME	Classe NC EUR - Capitalisation	LU0571102010	0,70	1,00
	Classe ND EUR - Distribution	LU2473700214	0,70	1,00
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU0571101715	0,50	0,50
	Classe ID EUR - Distribution	LU0857959968	0,50	0,50
	Classe OAD EUR - Distribution	LU1501413113	0,03	0,50
	Classe OSD EUR - Distribution	LU2679896055	0,03	0,50
	Classe GD EUR - Distribution	LU0571101988	0,50	0,60
	Classe PC EUR - Capitalisation	LU1251655087	0,20	0,40
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1622557624	0,55	0,55
	Classe RD EUR - Distribution	LU2473700305	0,55	0,55
GROUPAMA DYNAMIC BOND	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1226626759	1,00	1,60
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1226621792	0,50	0,80
	Classe GD EUR - Distribution	LU1226627211	-	0,60
	Classe OSD EUR - Distribution	LU2679897293	0,03	0,20
GROUPAMA GLOBAL BOND	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1501413972	1,10	1,30
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1501414277	0,55	0,60
	Classe OAD EUR - Distribution	LU1501414517	0,03	0,60
GROUPAMA AVENIR PME EUROPE	Classe EC EUR - Capitalisation	LU2486818888	2,00	2,50
	Classe E1C EUR - Capitalisation	LU2486818961	2,00	2,80
	Classe E2C EUR - Capitalisation	LU2486819001	1,55	1,60
	Classe E3C EUR - Capitalisation	LU2486819183	1,40	1,50
	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1611031870	2,00	2,50
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1611032092	1,40	1,50
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1611032258	1,50	1,60

GROUPAMA FUND

Autres notes aux états financiers

3 - Commissions de gestion

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Frais de gestion (taux effectif)	Frais de gestion (max)
GROUPAMA AVENIR PME EUROPE	Classe OAD EUR - Distribution	LU1611032506	0,03	0,10
	Classe OSD EUR - Distribution	LU2679897376	0,03	0,10
	Classe GD EUR - Distribution	LU1611032688	0,22	0,60
GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1717592262	0,70	1,00
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1717592346	0,35	0,50
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1717592429	0,40	0,60
	Classe OAC EUR - Capitalisation	LU1717592692	0,03	0,10
	Classe OSC EUR - Capitalisation	LU2679896642	0,03	0,10
	Classe GD EUR - Distribution	LU1717592775	0,15	0,60
	Classe SC EUR - Capitalisation	LU1717592932	0,30	0,50
GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1856264822	1,20	1,40
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1856265043	0,60	0,70
	Classe GD EUR - Distribution	LU1856265472	0,15	0,60
	Classe SC EUR - Capitalisation	LU1856265555	-	0,50
	Classe VD EUR - Distribution	LU2293580655	0,03	0,20
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1891750868	1,20	1,40
	Classe NC USD - Capitalisation	LU2823930180	1,20	1,40
	Classe NC CHF - Capitalisation	LU2823930263	1,20	1,40
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU2550878602	0,60	0,70
	Classe IC USD - Capitalisation	LU2823930347	0,60	0,70
	Classe IC CHF - Capitalisation	LU2823930420	0,60	0,70
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1891751080	0,65	0,80
	Classe OAC EUR - Capitalisation	LU1891751163	0,03	0,20
	Classe OSC EUR - Capitalisation	LU2679895917	0,03	0,20
	Classe GD EUR - Distribution	LU1891751247	0,50	0,60
	Classe SC EUR - Capitalisation	LU1891751320	0,30	0,40
	Classe ID EUR - Distribution	LU3052442954	0,60	0,70
GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION	Classe EC EUR - Capitalisation	LU2486819936	1,60	2,00
	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1897556517	1,60	2,00
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1897556350	0,80	1,00
	Classe IC USD - Capitalisation	LU1897556434	0,80	1,00
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1897556780	0,90	1,10
	Classe OAD EUR - Distribution	LU1897556608	0,03	0,20
	Classe OSD EUR - Distribution	LU2679896212	0,03	0,20
	Classe GD EUR - Distribution	LU1897556277	-	0,60
	Classe NC EUR Hedged -	LU3087816404	1,68	2,00
	Classe NC USD - Capitalisation	LU3052442871	1,60	2,00
	Classe E0C EUR - Capitalisation	LU2486820199	2,05	2,30
GROUPAMA CORPORATE HYBRID	Classe NC EUR - Capitalisation	LU2023296242	1,20	1,40
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU2023296168	0,60	0,70
	Classe GD EUR - Distribution	LU2023296085	0,15	0,60
	Classe SD EUR - Distribution	LU2023296671	0,45	0,50
	Classe SC EUR - Distribution	LU2679896568	0,45	0,50
	Classe OSC EUR - Capitalisation	LU2679896485	0,03	0,10
	Classe OAC EUR - Capitalisation	LU2023296325	0,03	0,10
GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2029	Classe GD EUR - Distribution	LU2695021696	0,15	0,60
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU2695021423	0,40	0,50

GROUPAMA FUND

Autres notes aux états financiers

3 - Commissions de gestion

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Frais de gestion (taux effectif)	Frais de gestion (max)
GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2029	Classe NC EUR - Capitalisation	LU2695021340	0,80	1,00
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU2695020961	0,45	0,45
	Classe SC EUR - Capitalisation	LU2695022405	0,30	0,30

4 - Commissions de performance

La Société de Gestion a droit à une commission de performance comme définie dans le tableau ci-dessous.

La méthode de calcul des commissions de performance de ces compartiments et des classes d'actions concernées est détaillée dans le Prospectus de la SICAV actuellement en vigueur.

Compartiments	Performance	Indice de référence
GROUPAMA AVENIR EUROPE	20% de la surperformance nette de frais par rapport à l'indice	MSCI Europe Small Cap (dividendes nets réinvestis)
GROUPAMA AVENIR EURO FEEDER	n/a	n/a
GROUPAMA EUROPE ACTIVE EQUITY	20% de la surperformance nette de frais par rapport à l'indice	MSCI Europe (dividendes nets réinvestis en Euro)
GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE	20% de la surperformance nette de frais par rapport à l'indice	FTSE Europe Convertible
GROUPAMA EURO HIGH YIELD	20% TTC de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice	ICE BofA BB-B Euro High Yield Constrained Index
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME	20% TTC de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice	ESTER capitalisé +1,5%
GROUPAMA DYNAMIC BOND	10% TTC de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice	Bloomberg Euro Aggregate
GROUPAMA GLOBAL BOND	20% TTC de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice	Bloomberg Global Aggregate ex China, S.Korea, Taiwan – Total Return EUR Hedged
GROUPAMA AVENIR PME EUROPE	20% de la surperformance nette de frais par rapport à l'indice	MSCI EMU Micro Cap (dividendes nets réinvestis)
GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION	10% de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice	Bloomberg World Government Inflation-Linked Bond 1-5 ans (couvert en euros) coupons nets réinvestis
GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE	20% de la surperformance nette de frais par rapport à l'indice	FTSE Global Focus Hedged Convertible Index (EUR)
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS	20% TTC de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice	ESTER capitalisé
GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION	10% de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice	MSCI World (dividendes nets réinvestis)
GROUPAMA CORPORATE HYBRID	15% de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice	ICE BofA Euro Hybrid Non-Financial 5% Constrained Custom Index
GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2029	15% TTC de la surperformance nette de frais pour une performance brute annualisée supérieure à 5%	le Compartiment ne cherche pas à répliquer un indicateur de référence.

En application des orientations ESMA sur les commissions de performance (ESMA34-39-992) et la Circulaire CSSF 20/764, le tableau ci-dessous présente le montant des commissions de performance chargées pour chaque catégorie d'actions concernée ainsi que le pourcentage de ces commissions calculé en fonction de la Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») de la catégorie d'actions. Seules les catégories d'actions pour lesquelles des commissions de performance ont été chargées sont présentées.

Compartiments	Classe d'actions	Code ISIN	Devise du compartiment	Montants des commissions de performance au 28/02/26 (en devise du compartiment)	VNI moyenne de la Classe d'actions (en devise du compartiment)	% de la VNI moyenne de la Classe d'actions
GROUPAMA EUROPE ACTIVE EQUITY	Classe NC EUR - Capitalisation	LU0857959612	EUR	25,81	46.793.494,23	0,00
	Classe OAC EUR - Capitalisation	LU1717594557	EUR	7.087,44	101.552.938,63	0,01
	Classe OAD EUR - Distribution	LU1501412651	EUR	0,72	87.410.354,08	0,00
				7.113,97		

GROUPAMA FUND

Autres notes aux états financiers

4 - Commissions de performance

Compartiments	Classe d'actions	Code ISIN	Devise du compartiment	Montants des commissions de performance au 28/02/26 (en devise du compartiment)	VNI moyenne de la Classe d'actions (en devise du compartiment)	% de la VNI moyenne de la Classe d'actions
GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE	Classe NC USD - Capitalisation	LU1515103536	EUR	0,29	992,15	0,03
				0,29		
GROUPAMA EURO HIGH YIELD	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1622557541	EUR	66,95	36.535,42	0,18
	Classe SC EUR - Capitalisation	LU1749433204	EUR	429,81	2.859.056,60	0,02
	Classe GD EUR - Distribution	LU0571101475	EUR	1.003,70	26.274.255,36	0,00
				1.500,46		
GROUPAMA DYNAMIC BOND	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1226621792	EUR	2,25	23.187,75	0,01
	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1226626759	EUR	321.969,74	577.514.285,15	0,06
				321.971,99		
GROUPAMA GLOBAL BOND	Classe OAD EUR - Distribution	LU1501414517	EUR	764,07	32.217.651,73	0,00
				764,07		
GROUPAMA AVENIR PME EUROPE	Classe E1C EUR - Capitalisation	LU2486818961	EUR	10,78	7.149.530,03	0,00
	Classe E2C EUR - Capitalisation	LU2486819001	EUR	0,05	18.477,99	0,00
	Classe E3C EUR - Capitalisation	LU2486819183	EUR	2,08	331.249,89	0,00
	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1611031870	EUR	94,26	41.769.330,64	0,00
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1611032258	EUR	1,70	748.782,06	0,00
	Classe OAD EUR - Distribution	LU1611032506	EUR	367,80	29.410.727,69	0,00
				476,67		
GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1717592262	EUR	0,25	16.971,49	0,00
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1717592346	EUR	40.197,58	80.100.796,80	0,05
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1717592429	EUR	1,23	2.138,84	0,06
	Classe OAC EUR - Capitalisation	LU1717592692	EUR	18.778,52	23.771.307,91	0,08
	Classe SC EUR - Capitalisation	LU1717592932	EUR	10.883,40	18.314.555,95	0,06
				69.860,98		

GROUPAMA FUND

Autres notes aux états financiers

4 - Commissions de performance

Compartiments	Classe d'actions	Code ISIN	Devise du compartiment	Montants des commissions de performance au 28/02/26 (en devise du compartiment)	VNI moyenne de la Classe d'actions (en devise du compartiment)	% de la VNI moyenne de la Classe d'actions
GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1856265043	EUR	6.877,60	627.193,86	1,10
				6.877,60		
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1891750868	EUR	1.941,47	253.593.251,15	0,00
	Classe NC CHF - Capitalisation	LU2823930263	EUR	3,62	1.120,59	0,32
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU2550878602	EUR	155.423,33	206.125.348,74	0,08
	Classe IC USD - Capitalisation	LU2823930347	EUR	515,30	1.225.522,65	0,04
	Classe IC CHF - Capitalisation	LU2823930420	EUR	5.696,30	1.041.153,10	0,55
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1891751080	EUR	1.686,60	17.354.947,13	0,01
	Classe GD EUR - Distribution	LU1891751247	EUR	184.807,33	154.448.606,33	0,12
				350.073,95		
GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION	Classe EC EUR - Capitalisation	LU2486819936	USD	129.963,42	11.303.434,45	1,15
	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1897556517	USD	2.656.125,64	381.820.628,17	0,70
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1897556350	USD	1.649.261,74	182.883.464,38	0,90
	Classe IC USD - Capitalisation	LU1897556434	USD	55.087,25	6.275.938,76	0,88
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1897556780	USD	41.309,25	3.413.787,58	1,21
	Classe OAD EUR - Capitalisation	LU1897556608	USD	2.397,31	1.047.594,69	0,23
	Classe NC EUR Hedged - Capitalisation	LU3087816404	USD	2,62	1.193,01	0,22
	Classe NC USD - Capitalisation	LU3052442871	USD	16,83	1.278,33	1,32
	Classe EOC EUR - Capitalisation	LU2486820199	USD	2.178,58	152.933,92	1,42
				4.536.342,64		
GROUPAMA CORPORATE HYBRID	Classe SC EUR - Capitalisation	LU2679896568	EUR	13.021,85	11.979.930,68	0,11
	Classe OAC EUR – Capitalisation	LU2023296325	EUR	0,03	1.000,08	0,00
				13.021,88		

5 - Commissions de banque dépositaire

La commission de banque dépositaire perçue par CACEIS Bank, Luxembourg Branch est de 0,01% par an, payable trimestriellement et calculée sur la base de l'actif net moyen de la sous-classe pour le trimestre considéré. La SICAV supporte également les frais des sous-dépositaires qui sont inclus dans le poste «Commission de dépositaire».

6 - Commissions d'administration

En sa qualité d'agent administratif délégué, agent de transfert délégué et teneur de registre délégué, CACEIS Bank, Luxembourg Branch reçoit une commission d'administration pour l'ensemble des actions de la SICAV de 0,20% maximum. Ce taux annuel de 0,20% maximum est payable mensuellement et calculé sur base de l'actif net moyen de chaque Sous-classe pour le mois considéré.

Autres notes aux états financiers

7 - Frais de transaction

Jusqu'au 1 janvier 2026 inclus, la Société de Gestion a mis en place une table de négociation indépendante afin d'assurer la meilleure exécution des ordres et de la sélection des intermédiaires pour la SICAV. Sauf disposition contraire prévue à la section « Commissions » du Livre II du Prospectus pour chaque Compartiment, une commission de transaction est perçue par la Société de Gestion lors de l'exécution des ordres. Le taux maximum des commissions de transactions s'applique selon la grille tarifaire suivante :

Types d'actifs	Taux maximum*
Action	0,10%
Obligation convertible	0,05%
Obligation corporate	0,05%
ETF	0,05%
Change	0,005%
Swap de taux d'intérêt	0,02%
Obligation souveraine	0,03%
CDS/ABS	0,03%
Dérivés Listés ¹	2 €

*Calculé sur la valeur de l'ordre

¹ Le taux de la commission de transaction s'applique par lot de dérivés listés et non pas sur le notionnel traité.

A partir du 2 janvier 2026, la SICAV continue de supporter les coûts et frais d'acquisition et de cession des valeurs mobilières et des instruments financiers des portefeuilles, les frais et commissions de courtage, les frais de recherche, les intérêts et taxes dus ainsi que tous les frais relatifs aux transactions mais n'est plus redevable de la commission de transaction que la Société de Gestion percevait.

8 - Taxe d'abonnement

La SICAV est régie par les lois fiscales luxembourgeoises. En vertu de la législation et des règlements en vigueur actuellement au Luxembourg, elle est soumise à une taxe d'abonnement au taux annuel de 0,05%, payable trimestriellement et calculée sur ses avoirs nets à la fin de chaque trimestre. Ce taux est toutefois réduit à 0,01% dans les cas et sous les conditions visées à l'article 174 (2) de la loi de 2010 telle que modifiée, et notamment pour les compartiments et/ou classes réservées à des Investisseurs Institutionnels.

Les actifs nets investis en OPC déjà soumis à la taxe d'abonnement prévue par l'article 129 (3) de la loi modifiée du 17 décembre 2010 sont exonérés de la taxe d'abonnement.

9 - Structure Maître-Nourricier

Le compartiment **GROUPAMA AVENIR EURO FEEDER** (le « Compartiment-Nourricier ») est un compartiment nourricier selon l'article 77 de la loi modifiée de 2010. Les compartiments nourriciers doivent investir au moins 85% de leurs actifs dans les fonds maîtres. Ce Compartiment est un Compartiment nourricier de l'OPCVM GROUPAMA AVENIR EURO (le « Fonds-Maître »). Il n'investira que dans la part de capitalisation « OSC » du Fonds-Maître.

Au 28 février 2026, le Compartiment-Nourricier détient 99,94% de l'actif net de la part « OSC » du Fonds-Maître et 0,22% de l'actif net total du Fonds-Maître.

L'objectif de gestion du Compartiment nourricier est le même que celui du Fonds-Maître, à savoir obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, le MSCI EMU Small Cap (cours de clôture, dividendes nets réinvestis). La performance du compartiment pourra être inférieure à celle de son maître, GROUPAMA AVENIR EURO, compte tenu de ses propres frais de gestion.

Pour atteindre son objectif de gestion, le Fonds-Maître adopte un style de gestion active qui repose sur un processus au sein duquel se distinguent quatre grandes phases :

- La génération des idées d'investissement
- L'analyse des valeurs
- Leur valorisation
- La décision d'investissement

L'univers d'investissement est composé d'actions de petites et moyennes capitalisations. Le gérant se garde la possibilité d'investir dans des sociétés de plus grandes capitalisations. Le poids accordé aux petites et moyennes capitalisations par rapport aux grandes capitalisations n'est pas figé mais reste prépondérant, il varie en fonction des opportunités de marché.

Au niveau du Fonds-Maître, les frais, charges et dépenses liés aux investissements sont des frais d'exploitation et des frais de gestion couvrant tous les frais facturés directement au Fonds-Maître à l'exception des frais de transaction.

Au 28 février 2026, les frais maximum d'exploitation et de gestion chargés au Fonds-Maître pour la part OSC sont de 0,10%.

GROUPAMA FUND

Autres notes aux états financiers

9 - Structure Maître-Nourricier

Au 28 février 2026, la totalité des frais chargés au Compartiment-Nourricier et au Fonds-Maître est la suivante :

Compartiment-Nourricier	Total des Frais en EUR
GROUPAMA AVENIR EURO FEEDER	22.935,80

Fonds-Maître	Total des Frais en EUR
GROUPAMA AVENIR EURO - Part OSC	992,63

Le montant total des frais s'élève à 23.927,79 euros, soit un montant représentant 3,23% de l'actif net.

Le prospectus, les rapports annuels et semi-annuels des deux Fonds-Maîtres, ainsi que les informations concernant ces derniers sont disponibles sur le site internet www.groupama-am.fr ou sur simple demande en adressant un courrier au siège social Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque F-75008 Paris.

Jusqu'au 25 février 2026, le **compartiment GROUPAMA EURO FINANCIAL DEBT FEEDER (mis en dormance le 25/02/26)** était un compartiment nourricier de l'OPCVM GROUPAMA EURO FINANCIAL DEBT. Les actifs du Compartiment GROUPAMA EURO FINANCIAL DEBT FEEDER (mis en dormance le 25/02/26) étaient composés à au moins 85% et en permanence de parts « OAD » du FCP GROUPAMA EURO FINANCIAL DEBT, et, à titre accessoire, de liquidités.

Du 1 mars 2025 au 25 février 2026, la totalité des frais chargés au Compartiment Nourricier et au Fonds-Maître est la suivante :

Compartiment-Nourricier	Total des Frais en EUR
GROUPAMA EURO FINANCIAL DEBT FEEDER (mis en dormance le 25/02/26)	50.266,79

Fonds-Maître	Total des Frais en EUR
GROUPAMA EURO FINANCIAL DEBT - Part OAD	63.229,69

Le prospectus, les rapports annuels et semi-annuels des deux Fonds-Maîtres, ainsi que les informations concernant ces derniers sont disponibles sur le site internet www.groupama-am.fr ou sur simple demande en adressant un courrier au siège social Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque F-75008 Paris.

10 - Distribution de dividendes

Le Fonds a distribué les dividendes suivants au cours de l'exercice clôturant le 28 février 2026 :

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Devise	Dividende	Ex-date	Date de paiement
GROUPAMA AVENIR EUROPE	Classe OSD EUR - Distribution	LU2679895321	EUR	2,00	16/07/25	18/07/25
	Classe GD EUR - Distribution	LU0675297153	EUR	24,74	16/07/25	18/07/25
GROUPAMA EUROPE ACTIVE EQUITY	Classe OAD EUR - Distribution	LU1501412651	EUR	34,83	16/07/25	18/07/25
	Classe OSD EUR - Distribution	LU2679895750	EUR	6,51	16/07/25	18/07/25
	Classe GD EUR - Distribution	LU0987164919	EUR	39,43	16/07/25	18/07/25
GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE	Classe GD EUR - Distribution	LU0571100741	EUR	23,40	04/06/25	06/06/25
				10,46	16/07/25	18/07/25
GROUPAMA EURO HIGH YIELD	Classe ID EUR - Distribution	LU0571101129	EUR	38,47	16/07/25	18/07/25
	Classe OSD EUR - Capitalisation	LU2679895677	EUR	26,47	16/07/25	18/07/25
	Classe GD EUR - Distribution	LU0571101475	EUR	37,37	16/07/25	18/07/25
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME	Classe ND EUR - Distribution	LU2473700214	EUR	1,79	16/07/25	18/07/25
	Classe ID EUR - Distribution	LU0857959968	EUR	25,42	16/07/25	18/07/25
	Classe OAD EUR - Distribution	LU1501413113	EUR	31,68	16/07/25	18/07/25
	Classe OSD EUR - Distribution	LU2679896055	EUR	25,33	16/07/25	18/07/25
	Classe GD EUR - Distribution	LU0571101988	EUR	11,30	04/06/25	06/06/25
				26,10	16/07/25	18/07/25
	Classe RD EUR - Distribution	LU2473700305	EUR	2,22	16/07/25	18/07/25
GROUPAMA NEW DEAL EUROPE (liquidé le 07/07/25)	Classe GD EUR - Distribution	LU0987164323	EUR	15,80	03/07/25	04/07/25
GROUPAMA GLOBAL BOND	Classe OAD EUR - Distribution	LU1501414517	EUR	22,96	16/07/25	18/07/25

GROUPAMA FUND

Autres notes aux états financiers

10 - Distribution de dividendes

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Devise	Dividende	Ex-date	Date de paiement
GROUPAMA AVENIR PME EUROPE	Classe OAD EUR - Distribution	LU1611032506	EUR	1,64	16/07/25	18/07/25
	Classe OSD EUR - Distribution	LU2679897376	EUR	1,75	16/07/25	18/07/25
	Classe GD EUR - Distribution	LU1611032688	EUR	4,47	16/07/25	18/07/25
GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION	Classe GD EUR - Distribution	LU1717592775	EUR	8,45	16/07/25	18/07/25
GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE	Classe GD EUR - Distribution	LU1856265472	EUR	10,00	20/05/25	22/05/25
				13,37	16/07/25	18/07/25
	Classe VD EUR - Distribution	LU2293580655	EUR	12,17	16/07/25	18/07/25
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS	Classe GD EUR - Distribution	LU1891751247	EUR	26,34	16/07/25	18/07/25
GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION	Classe OAD EUR - Distribution	LU1897556608	EUR	8,31	16/07/25	18/07/25
GROUPAMA CORPORATE HYBRID	Classe GD EUR - Distribution	LU2023296085	EUR	28,61	16/07/25	18/07/25
	Classe SD EUR - Distribution	LU2023296671	EUR	35,08	16/07/25	18/07/25
GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2029	Classe GD EUR - Distribution	LU2695021696	EUR	32,34	16/07/25	18/07/25

11 - Mécanisme de "Swing pricing"

Dans certains cas, les souscriptions, rachats et conversions au sein d'un Compartiment peuvent avoir un impact négatif sur la valeur nette d'inventaire par action. Lorsque les souscriptions, rachats et conversions au sein d'un Compartiment entraînent l'obligation pour le Compartiment en question d'acheter et/ou de vendre des actifs sous-jacents, la valeur de ces actifs peut être affectée par les écarts entre offre et demande, les coûts de transactions ainsi que par certaines dépenses y afférentes telles que frais de transactions, frais de courtage et taxes. Cette opération est susceptible d'avoir un impact négatif sur la valeur nette d'inventaire par action; on parle alors de «dilution» des actionnaires. Dans le but de protéger les investisseurs existants ou restants contre les effets potentiels de dilution, la SICAV a la possibilité d'appliquer la méthode du swing pricing, telle que décrite ci-dessous.

La méthode du swing pricing permet d'ajuster la valeur nette d'inventaire par action à l'aide d'un swing factor, c'est-à-dire grâce à un pourcentage donné, fixé par le Conseil d'Administration pour chaque Compartiment. Ce swing factor représente ainsi une estimation des écarts entre offre et demande d'actifs dans lesquels le Compartiment investit ainsi qu'une estimation des différents coûts d'opérations, taxes et dépenses y afférentes contractés par le Compartiment lors de l'achat et/ou de la vente des actifs sous-jacents. En règle générale, le swing factor ne dépassera pas 2% de la valeur nette d'inventaire par action, à moins qu'il n'en soit stipulé autrement au sein des fiches des Compartiments. Un rapport périodique sera émis dans le but de vérifier la pertinence du «swing factor» par rapport aux conditions du marché.

Le Conseil d'Administration détermine s'il convient d'adopter un swing partiel ou un swing complet. Dans le cas d'un swing partiel, la valeur nette d'inventaire par action sera revue à la hausse ou à la baisse lorsque les souscriptions ou rachats nets excèdent un certain seuil tel que déterminé par le Conseil d'Administration pour chaque Compartiment (le « Seuil de Swing »). Dans le cas d'un swing complet, aucun Seuil de Swing ne sera appliqué. Le swing factor aura les effets suivants sur les souscriptions et rachats :

1) Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un Compartiment se trouve dans une situation de souscriptions nettes (i.e. en termes de valeur, les souscriptions sont supérieures aux rachats) (au-dessus du Seuil de Swing, le cas échéant), la valeur nette d'inventaire par action sera revue à la hausse à l'aide du swing factor; et

2) Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un Compartiment se trouve dans une situation de rachats nets (i.e. en termes de valeur, les rachats sont supérieurs aux souscriptions) (au-dessus du Seuil de Swing, le cas échéant), la valeur nette d'inventaire par action sera revue à la baisse à l'aide du swing factor.

Lors de l'application de la méthode du swing pricing, la volatilité de la valeur nette d'inventaire par action du Compartiment est susceptible de ne pas refléter la véritable performance du portefeuille (et ainsi, le cas échéant, ne pas s'écarter de l'indice de référence du Compartiment). Le cas échéant, la Commission de performance sera facturée sur la base de la valeur nette d'inventaire habituelle du Compartiment.

GROUPAMA FUND

Autres notes aux états financiers

11 - Mécanisme de "Swing pricing"

Le Conseil d'Administration a mis en place le swing pricing pour les compartiments ci-dessous :

GROUPAMA AVENIR EUROPE
 GROUPAMA EUROPE ACTIVE EQUITY*
 GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE*
 GROUPAMA EURO HIGH YIELD*
 GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME
 GROUPAMA NEW DEAL EUROPE (liquidé le 07/07/25)
 GROUPAMA DYNAMIC BOND*
 GROUPAMA GLOBAL BOND*
 GROUPAMA AVENIR PME EUROPE*
 GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION*
 GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE*
 GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS*
 GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION*
 GROUPAMA CORPORATE HYBRID*
 GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2028 (liquidé le 19/05/25)*
 GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2029

* Le compartiment a appliqué le swing durant l'année fiscale.

A la date de clôture, le mécanisme du swing pricing n'a été appliqué sur aucune Valeur Nette d'Inventaire.

12 - Collatéral

Au 28 février 2026, le collatéral reçu ou payé composé des dépôts de marge pour les contrats futures et options ainsi que le collatéral détenu ou payé pour réduire l'exposition des instruments dérivés OTC, est détaillé comme suit :

Compartiments	Devise	Contreparties	Type de collatéral	Montant du collatéral reçu en EUR	Montant du collatéral payé en EUR
GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE	EUR	Goldman Sachs	Cash	210.000,00	
	EUR	Morgan Stanley	Cash	70.000,00	
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME	EUR	CACEIS Bank*	Cash		355.000,00
	EUR	Goldman Sachs	Cash		3.810.000,00
	EUR	JP Morgan	Cash		1.650.000,00
	EUR	Société Générale	Cash		250.000,00
	EUR	Citigroup	Cash	600.000,00	
	EUR	BNP Paribas	Cash		2.320.000,00
	EUR	Deutsche Bank	Cash		660.000,00
GROUPAMA DYNAMIC BOND	EUR	Morgan Stanley	Cash		360.000,00
	EUR	Goldman Sachs	Cash		1.050.000,00
	EUR	Nomura	Cash	100.000,00	
GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION	EUR	JP Morgan	Cash		600.000,00
	EUR	CACEIS Bank*	Cash		10.000,00
	EUR	JP Morgan	Cash		25.000,00
	EUR	Natixis	Cash		20.000,00
	EUR	BNP Paribas	Cash		20.000,00
	EUR	Morgan Stanley	Cash		10.000,00
GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE	EUR	State Street Bank	Cash	10.000,00	
	EUR	Morgan Stanley	Cash	510.000,00	
	EUR	Natixis	Cash	10.000,00	
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS	EUR	CACEIS Bank*	Cash		285.000,00
	EUR	Goldman Sachs	Cash		3.280.000,00
	EUR	JP Morgan	Cash	3.730.000,00	
	EUR	Morgan Stanley	Cash		900.000,00
	EUR	Citigroup	Cash	660.000,00	
	EUR	BNP Paribas	Cash	4.420.000,00	
GROUPAMA CORPORATE HYBRID	EUR	Deutsche Bank	Cash		890.000,00
	EUR	CACEIS Bank*	Cash	30.000,00	
	EUR	Morgan Stanley	Cash		50.000,00

*Compte pledge CACEIS

13 - Autres dépenses

Les autres dépenses comprennent principalement les frais d'agence de paiement, les frais de traduction, les frais de risques, les frais de consultants, les frais liés au DIC et les frais d'opérations.

GROUPAMA FUND

Autres notes aux états financiers

14 - Transactions avec des parties liées

La Société de Gestion mentionne que deux transactions entre portefeuille de la SICAV et d'autres portefeuilles gérés par la Société de Gestion ont été réalisées au cours de l'exercice.

La 1ère de ces deux transactions est intervenue en juin 2025, entre le compartiment GROUPAMA DYNAMIC BOND et le fonds GROUPAMA DYNAMIC BOND MEDIUM TERM. Cette transaction a été réalisée dans le respect des procédures internes de Groupama Asset Management, et a permis au compartiment GROUPAMA DYNAMIC BOND de céder un panier de titres obligataires avec application d'un prix « mid-market », plus favorable qu'un prix « bid ».

La 2nde de ces deux transactions est intervenue en septembre 2025, entre le compartiment GROUPAMA DYNAMIC BOND et le fonds GROUPAMA DYNAMIC BOND MEDIUM TERM. Cette transaction a été réalisée dans le respect des procédures internes de Groupama Asset Management, et a permis au compartiment GROUPAMA DYNAMIC BOND de céder un panier de titres obligataires avec application d'un prix « mid-market », plus favorable qu'un prix « bid ».

15 - Changement dans la composition du portefeuille-titres

La liste des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille-titres de chaque compartiment au cours de la période sous revue est disponible gratuitement au siège social de la SICAV.

16 - Événements significatifs au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice allant du printemps 2025 au printemps 2026, le Conseil d'Administration de la SICAV a pris note du regain des tensions géopolitiques. La décision des États-Unis de relever les droits de douane américains, puis le conflit en Iran alimentent les incertitudes, conduisant les marchés à envisager une remontée de l'inflation et un ajustement de l'activité économique. Pour autant, les économies restent résilientes soutenues par des plans de soutiens budgétaires (plan OBBBA aux États-Unis, plan infrastructure en Allemagne et accélération des dépenses dans la défense dans tous les pays). Si les incertitudes géopolitiques, technologiques, politiques, réglementaires s'accumulent, il convient toutefois de ne pas sous-estimer les impulsions budgétaires qui soutiennent un cycle durable d'investissement public et privé.

Le Conseil d'Administration prend note que la Politique de gestion de tous les compartiments de Groupama Fund ainsi d'ailleurs que tous les portefeuilles gérés par Groupama Asset Management (mandats et gestion collective) continue de respecter les embargos en vigueur liés à la guerre en Ukraine et les listes de sanctions. Ces listes sont suivies sur base régulière et les alertes analysées quotidiennement.

Aucune entité ou personne sous mesures de gel des avoirs n'a été détectée sur l'activité de Groupama Fund.

Une surveillance quotidienne de la mise à jour de ces mesures est en place ainsi que des contrôles renforcés, notamment au niveau des émetteurs.

Les compartiments GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2028 et GROUPAMA NEW DEAL EUROPE ont été liquidés respectivement le 19 mai 2025 et le 07 juillet 2025. Le compartiment GROUPAMA EURO FINANCIAL DEBT FEEDER a été mis en dormance le 25 février 2026.

17 - Événements post-clôture

Groupama Asset Management, société de gestion du FCP GROUPAMA OBLIG MONDE (Fonds Absorbé), en accord avec le Conseil d'administration, a décidé de simplifier son offre sur sa stratégie d'investissement en obligations internationales. Cette gamme, composée du FCP GROUPAMA OBLIG MONDE et de son fonds maître GROUPAMA GLOBAL BOND, compartiment du Fonds, présente des encours limités, ce qui réduit l'efficacité de leur gestion. Une taille trop modeste peut en effet entraîner des contraintes opérationnelles et limiter la capacité à saisir les meilleures opportunités d'investissement.

Pour offrir une gestion plus performante, il a été décidé de fusionner le FCP GROUPAMA OBLIG MONDE avec le compartiment GROUPAMA DYNAMIC BOND (Fonds Absorbant), de droit luxembourgeois, au sein du Fonds. Ce fonds, de taille plus importante, bénéficie de ressources renforcées et d'une meilleure capacité à capter les opportunités du marché. De plus, GROUPAMA DYNAMIC BOND adopte une approche de performance absolue, visant à générer un rendement positif quelles que soient les conditions de marché. Cette stratégie flexible et diversifiée constitue un choix pertinent pour absorber une allocation internationale tout en maîtrisant le risque.

FCP GROUPAMA OBLIG MONDE (Fonds Absorbé) sera absorbé par le compartiment GROUPAMA DYNAMIC BOND le 14 avril 2026.

Le compartiment GROUPAMA EUROPE ACTIVE EQUITY devient nourricier du FCP français GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE en date du 20 mai 2026.

À cette occasion, le compartiment changera de nom pour GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE FUND.

Le 26 mars 2026, le Conseil d'Administration de la SICAV a approuvé le lancement d'un nouveau compartiment, GROUPAMA FUND – GROUPAMA GLOBAL ELECTRIFICATION. La première Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») du compartiment a été calculée le 15 mai 2026.

En date du 18 mai 2026, une contribution en nature du FPS Groupama Global Electrification (structure française) contre émission de parts du fonds a été réalisée dans le compartiment GROUPAMA FUND – GROUPAMA GLOBAL ELECTRIFICATION sur la VNI du 15 mai 2026.

Il a été décidé par le Conseil d'Administration de la SICAV et Groupama Asset Management de faire auditer ce processus par les auditeurs de la SICAV.

18 - Informations relatives au règlement SFDR (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*)

Les informations sur les caractéristiques environnementales et/ou les caractéristiques sociales et/ou les investissements durables sont disponibles dans la section SUSTAINABLE FINANCE DISCLOSURE REGULATION ("SFDR") (non audité) et ses annexes pertinentes, le cas échéant.

GROUPAMA FUND

Informations supplémentaires non auditées

Informations supplémentaires non auditées

Politique de rémunération

1 - Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment et conformément aux exigences de la directive SFDR, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité, au niveau de la fixation des objectifs comme de la détermination des rémunérations variables ainsi qu'aux orientations MIF.

Groupama Asset Management gèrait, au 31 décembre 2025, 107.6 Mrds d'actifs dont 18% de FIA, 35% d'OPCVM et 47% de mandats. Ces chiffres incluent 0,4 Mrds d'en-cours provenant des activités de la société de gestion Inocap Gestion acquise et absorbée par Groupama Asset Management au 1 avril 2025.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- La Responsable Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Les Responsables de pôle de recherche et stratégie ESG
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Le Directeur des risques opérationnels et de la continuité d'activité
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Par ailleurs, Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Concerné au sens de la directive MIF II. Ces Personnels Concernés ne sont pas considérés comme preneurs de risques. Il s'agit :

- Du Directeur Service Clients
- Des responsables relations filiales et relations Groupe

Ces listes sont revues annuellement par la Direction des Ressources Humaines et la Direction Conformité et Contrôle interne ; elles sont validées par la Direction Générale et le Comité des rémunérations.

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année et qui comprennent pour les fonctions concernées un objectif de durabilité et, pour les gérants de portefeuille, le strict respect du cadre de gestion, du cadre ESG et des politiques en matière de durabilité ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

Informations supplémentaires non auditées

Politique de rémunération

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Ces pondérations varient en fonction du poste occupé et du profil du collaborateur (junior ou senior, manager ou non-manager). Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : par exemple certains postes de junior ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)

Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de conformité au cadre de gestion (notamment du cadre ESG et des risques de durabilité, respect de la Politique Energie Fossiles, de la Politique d'exclusion des armes controversées, de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM). Ainsi, dans le cadre de la gestion financière d'OPC et en particulier d'OPC justifiant d'un label ISR ou d'OPC ou mandats qui assurent la promotion de caractéristique environnementales ou sociales (article 8 SFDR) ou qui poursuivent un objectif d'investissement durable (article 9 SFDR), les gérants ont pour objectif la performance financière tout en prenant en compte des enjeux extra-financiers dans leurs actes de gestion, qui se traduisent en contraintes dans leur processus d'investissement.

L'évaluation du collaborateur et donc sa rémunération variable peuvent être significativement réduits en cas de non-respects répétés du cadre de gestion.

- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des facteurs de durabilité, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, participation à la labellisation des fonds, notation extra-financière des portefeuilles, rédaction de fiches d'analyse extra-financière,...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations
- La Direction des Ressources Humaines s'assure que les objectifs du Personnel Concerné au sens de MIF II ne les incitent pas à agir contre l'intérêt des clients ou à favoriser leur intérêt au détriment de celui des clients

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Informations supplémentaires non auditées

Politique de rémunération

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différée. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Florence Soulé de Lafont, Présidente
Franck Guiader
Olivier Pequeux
Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management au titre de leur mandat
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2025 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Une recommandation a été émise et adoptée par le Comité des Rémunérations ; elle ne remet pas en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

GROUPAMA FUND

Informations supplémentaires non auditées

Politique de rémunération

2 - Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2025.

Masse salariale 2025	31.634.613 euros
<i>Dont rémunérations variables versées en 2025</i>	<i>8.223.386 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2021 et versé en 2025 (3^e tiers)</i>	<i>214.227 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2022 et versé en 2025 (2^e tiers)</i>	<i>145.169 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2023 et versé en 2025 (1^{er} tiers)</i>	<i>144.782 euros</i>

La Masse Salariale 2025 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 97 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2025 de l'ensemble du personnel Identifié	17.299.207 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (56 collaborateurs)</i>	<i>10.488.569 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>6.810.638 euros</i>

Adaptation de ces informations à la SICAV GROUPAMA FUND

Pour l'application de cette politique à la SICAV GROUPAMA FUND, les éléments quantitatifs précédents sont recalculés par application d'un prorata correspondant à la proportion des encours de GROUPAMA FUND par rapport aux encours totaux gérés par Groupama Asset Management au 31/12/2025, soit un prorata de 4.49% (=4.832 Md€ / 107.6 Md€).

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2025.

Masse salariale 2025 (prorata GROUPAMA FUND)	1.420.394 euros
<i>Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2025</i>	<i>369.230 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2021 et versé en 2025 (3^e tiers)</i>	<i>9.619 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2022 et versé en 2025 (2^e tiers)</i>	<i>6.518 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2023 et versé en 2025 (1^{er} tiers)</i>	<i>6.501 euros</i>

La Masse Salariale 2025 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 97 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2025 de l'ensemble du personnel Identifié (prorata GROUPAMA FUND)	776.734 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (55 collaborateurs)</i>	<i>470.937 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>305.798 euros</i>

GROUPAMA FUND

Informations supplémentaires non auditées

Méthode de détermination du risque global

Les compartiments ci-dessous utilisent l'approche par les engagements afin de contrôler et mesurer le risque global :

GROUPAMA AVENIR EUROPE
 GROUPAMA AVENIR EURO FEEDER
 GROUPAMA EUROPE ACTIVE EQUITY
 GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE
 GROUPAMA EURO HIGH YIELD
 GROUPAMA DYNAMIC BOND
 GROUPAMA GLOBAL BOND
 GROUPAMA AVENIR PME EUROPE
 GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION
 GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE
 GROUPAMA GLOBAL DISRUPTION
 GROUPAMA CORPORATE HYBRID
 GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2029

Les compartiments ci-dessous utilisent l'approche par la VaR absolue afin de contrôler et mesurer le risque global :

Compartiment	Méthode de détermination du risque global	Modèle VaR	Limite VaR (99%, 20j)	VaR minimale (en % limite VaR)	VaR maximale (en % limite VaR)	VaR moyenne (en % limite VaR)	Niveau moyen de levier atteint durant l'année
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME	VaR (Value at Risk) absolue	Historical simulation	2,50%	3,76%	30,27%	10,36%	127,17%
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS	VaR (Value at Risk) absolue	Historical simulation	10,00%	0,37%	9,23%	3,80%	205,58%

GROUPAMA FUND

Informations supplémentaires non auditées

Informations relatives à SFTR (Securities Financing Transactions Regulation)

TOTAL RETURN SWAP	GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME	GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS
Actifs	<i>En Eur</i>	<i>En Eur</i>
En valeur absolue	8.553,78	33.124,24
En % de la valeur nette d'inventaire totale	0,00%	0,00%
Ventilation des transactions sur base de la date de maturité résiduelle	<i>En EUR</i>	<i>En EUR</i>
Moins d'1 jour	-	-
De 1 jour à 1 semaine	-	-
De 1 semaine à 1 mois	-	-
De 1 mois à 3 mois	8.553,78	21.841,10
De 3 mois à 1 an	-	11.283,14
Plus d'1 an	-	-
Opérations ouvertes	-	-
Les 10 principales contreparties	<i>En EUR</i>	<i>En EUR</i>
Première contrepartie	BNP-PARIBAS SA PARIS	BNP-PARIBAS SA PARIS
Volumes bruts des positions ouvertes	8.553,78	33.124,24
Pays du domicile	France	France
Garanties reçues		
Type:	-	-
Obligations		-
Qualité (Rating de l'émetteur des obligations en garantie):	-	-
Devise:	-	-
CHF	-	-
Ventilation sur base de la date de maturité résiduelle:	-	-
Moins d'1 jour	-	-
De 1 jour à 1 semaine	-	-
De 1 semaine à 1 mois	-	-
De 1 mois à 3 mois	-	-
De 3 mois à 1 an	-	-
Plus d'1 an	-	-
Opérations ouvertes	-	-
Revenus et coûts		
<i>Revenus du fonds:</i>		
En valeur absolue	-	-
En % des revenus bruts	-	-
<i>Coûts du fonds:</i>	1.645.120,17	2.539.622,24
Revenus de la Société de Gestion		
En valeur absolue	-	-
En % des revenus bruts	-	-
Revenus des tiers		
En valeur absolue	-	-
En % des revenus bruts	-	-

Dénomination du produit : GROUPAMA
EUROPE

AVENIR

Identifiant d'entité juridique : 222100R9RTGZS6TP1L35

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ Oui

☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 27,49%

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 50,84%

- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

L'analyse de ces critères aboutit à une note ESG de 0 à 100, qui s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement (biodiversité, gestion des déchets...);
- Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...);
- Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Dans cette optique, le produit financier met en œuvre une approche « Best-in-Universe » et procède également à l'exclusion de certaines valeurs.

En outre, le produit financier n'a pas désigné un indice de référence adapté aux caractéristiques ESG aux fins du Règlement SFDR.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Univers d'investissement ESG	Univers d'investissement ESG
		Mesure	Taux de couverture	Mesure	Taux de couverture
02/2025 - 02/2026	Créations nettes d'emplois (%)	12,15	93,63	6,23	83,58
02/2025 - 02/2026	Part d'investissement durable (%)	50,84			

Aucun de ces indicateurs n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Univers d'investissement ESG	Univers d'investissement ESG
		Mesure	Taux de couverture	Mesure	Taux de couverture
02/2024 - 02/2025	Créations nettes d'emplois (%)	8,67	92,47	2,16	99,92
02/2024 - 02/2025	Part d'investissement durable (%)	58,16			

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG MSCI à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;

- La performance ESG de l'émetteur ;

- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;

- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	50,84%
--	---------------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/>.

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
0,02	0,00

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 (Tonne de CO2 équivalente)	6 482,45	312,35		
		Émissions de GES de niveau 2 (Tonne de CO2 équivalente)	763,00	253,96		
		Émissions de GES de niveau 3 (Tonne de CO2 équivalente)	30 435,08	13 713,87		
		Émissions totales de GES (Tonne de CO2 équivalente)	37 678,73	14 278,84		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	429,53	130,11		
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	286,12	439,75		
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (Pourcentage)	2,65	0,06		
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (Pourcentage)	129,14	39,94		
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires	0,89	0,94		

		d'investissements, par secteur à fort impact climatique (Gigawatt par M EUR de CA Emetteur)				
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (Pourcentage)	0,00	0,00		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	0,00	0,00		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	299,99	0,57		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (Pourcentage)	0,02	0,00		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations (Pourcentage)	0,00	0,99		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (Pourcentage)	10,79	5,21		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre	38,03	39,80		

		total de membres (Pourcentage)				
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (Pourcentage)	0,00	0,00		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement (Pourcentage)	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. (Pourcentage)	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	608,65

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	69,08



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2025 au 28/02/2026

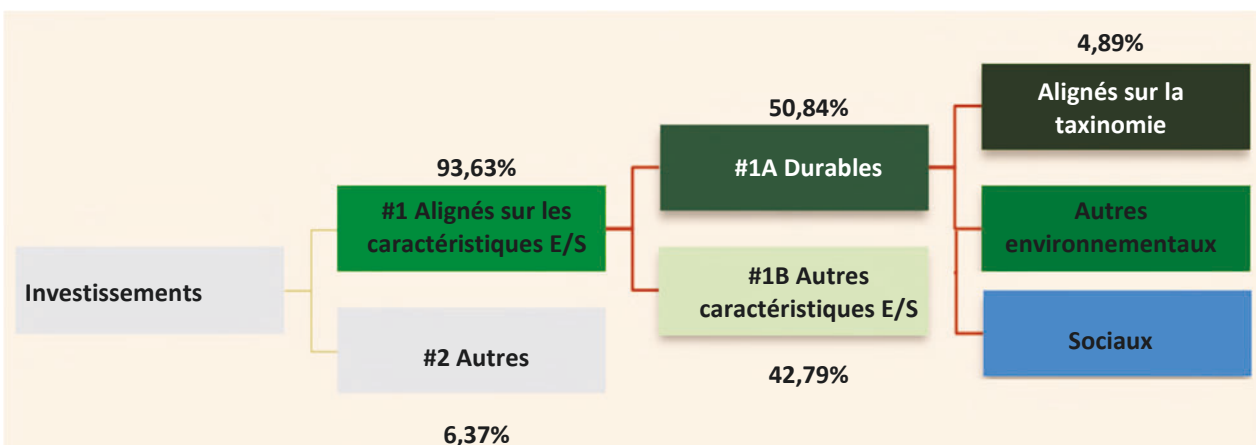
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DIPLOMA PLC (XLON)	Industrie	3.93%	Royaume-Uni
REPLY SPA (MTAA)	Technologies de l'Information	3.65%	Italie
FINECOBANK SPA (MTAA)	Finance	3.47%	Italie
HALMA PLC (XLON)	Technologies de l'Information	3.05%	Royaume-Uni
ASM INTERNATIONAL NV (XAMS)	Technologies de l'Information	2.93%	Pays-Bas
SIXT SE (XETR)	Industrie	2.88%	Allemagne
FORTNOX AB (XNGM)	Technologies de l'Information	2.69%	Suède
SAGE GROUP PLC/THE (XLON)	Technologies de l'Information	2.58%	Royaume-Uni
DO & CO AG (XWBO)	Industrie	2.56%	Autriche
ALK-ABELLO A/S (XCSE)	Santé	2.53%	Danemark
TECHNOGYM SPA (MTAA)	Consommation Discretionnaire	2.50%	Italie
KARDEX HOLDING AG-REG (XSWX)	Industrie	2.34%	Suisse
TEMENOS AG - REG (XVTX)	Technologies de l'Information	2.29%	Suisse
EUROFINS SCIENTIFIC (XPAR)	Santé	2.28%	Luxembourg
ASHTREAD GROUP PLC (XLON)	Industrie	2.27%	Royaume-Uni



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

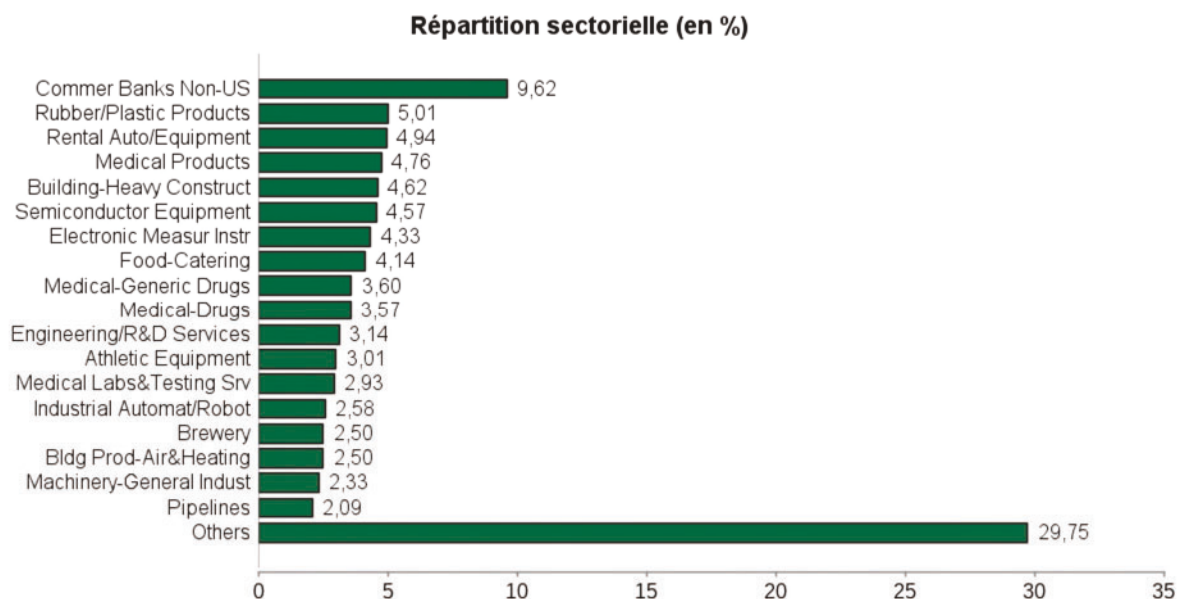
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

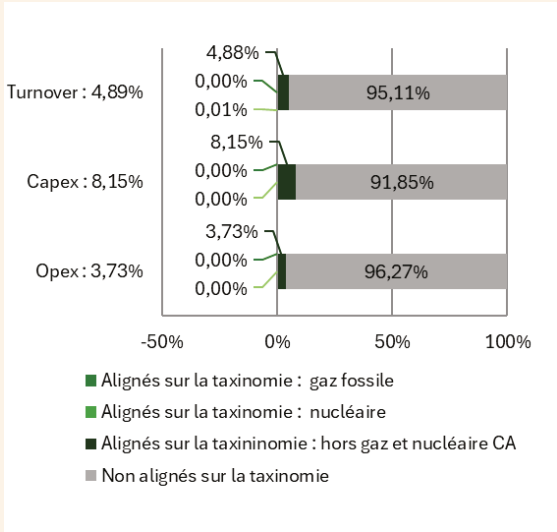
- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie** de l'UE ?**

☒ **Oui**
☒ **Nucléaire** ☐ **Gaz fossile**
☐ **Non**

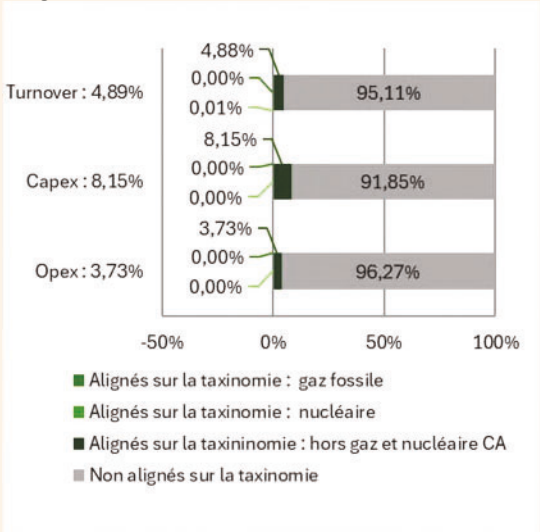
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	3,24%
--	-------

● **Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2026	4,89%
2025	0,820%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	45,95%
---	--------



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
---	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Conformément à l'engagement, le taux de couverture ESG du portefeuille est resté supérieur à 90%. Les sociétés voyant leur note ESG se dégrader pour se situer dans les 20% des valeurs les moins bien notées de l'univers ont été cédées. Enfin, les engagements concernant les indicateurs de pourcentage moyen de la croissance du nombre d'employés sur une année (note moyenne pondérée du fonds supérieure à celle de l'indice de référence avec un taux de couverture d'au moins 90%) et de pourcentage d'émetteurs ayant une politique en matière des droits de l'Homme pour le respect des droits humains (note moyenne pondérée du fonds supérieure à celle de l'indice de référence avec un taux de couverture d'au moins 70%) ont été également respectés.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable



En quoi l'indice de référence diffèrait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Dénomination du produit : GROUPAMA AVENIR
EURO FEEDER

Identifiant d'entité juridique : 2221002ZYHEOPC1IQB71

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ Oui

☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 15,94%

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 52,28%

- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

L'analyse de ces critères aboutit à une note ESG de 0 à 100, qui s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement (biodiversité, gestion des déchets...);
- Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...);
- Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Dans cette optique, le produit financier met en œuvre une approche « Best-in-Universe » et procède également à l'exclusion de certaines valeurs.

En outre, le produit financier n'a pas désigné un indice de référence adapté aux caractéristiques ESG aux fins du Règlement SFDR.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Univers d'investissement ESG	Univers d'investissement ESG
		Mesure	Taux de couverture	Mesure	Taux de couverture
02/2025 - 02/2026	Créations nettes d'emplois (%)	11,98	95,92	6,23	83,58
02/2025 - 02/2026	Part d'investissement durable (%)	52,28			

Aucun de ces indicateurs n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Univers d'investissement ESG	Univers d'investissement ESG
		Mesure	Taux de couverture	Mesure	Taux de couverture
02/2024 - 02/2025	Créations nettes d'emplois (%)	8,71	92,52	2,16	99,92
02/2024 - 02/2025	Part d'investissement durable (%)	45,14			

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG MSCI à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	52,28%
--	---------------



Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
0,06	0,00



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 (Tonne de CO2 équivalente)	39 905,50	2 486,75		
		Émissions de GES de niveau 2 (Tonne de CO2 équivalente)	4 299,20	1 824,48		
		Émissions de GES de niveau 3 (Tonne de CO2 équivalente)	174 295,48	88 528,15		
		Émissions totales de GES (Tonne de CO2 équivalente)	218 479,48	92 825,81		
	2.Empreinte carbone	Empreinte carbone (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	641,91	206,95		

	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	296,56	482,22		
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (Pourcentage)	4,18	0,15		
	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (Pourcentage)	178,25	35,33		
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (Gigawatt par M EUR de CA Emetteur)	0,10	0,04		
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (Pourcentage)	0,00	0,00		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	0,00	0,01		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	375,28	1,01		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises	0,06	0,00		

		multinationales (Pourcentage)				
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations (Pourcentage)	0,00	0,98		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (Pourcentage)	11,32	3,11		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (Pourcentage)	37,26	38,11		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (Pourcentage)	0,00	0,00		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement (Pourcentage)	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. (Pourcentage)	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	591,80

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	108,1



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2025 au 28/02/2026

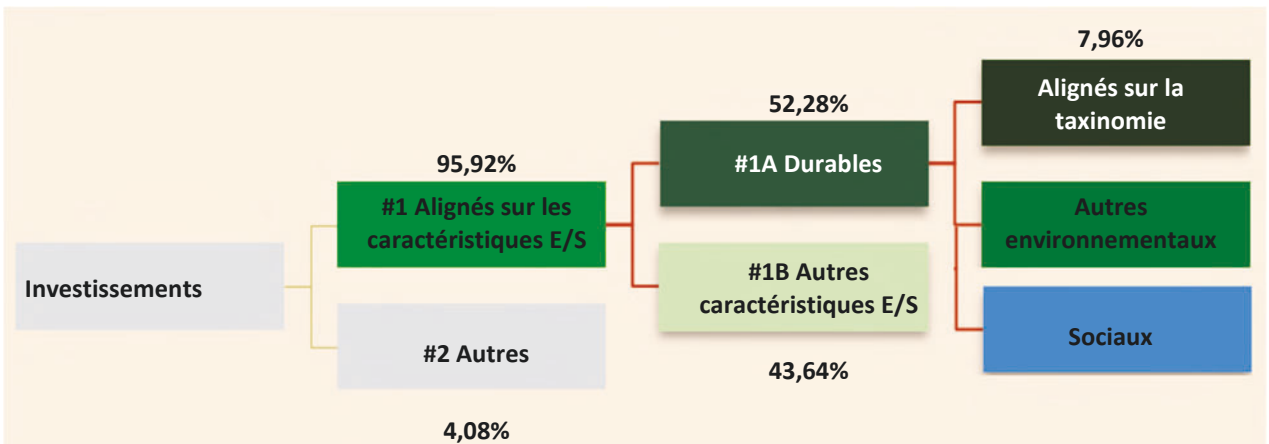
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ID LOGISTICS GROUP (XPAR)	Industrie	5.27%	France
FINECOBANK SPA (MTAA)	Finance	4.24%	Italie
REPLY SPA (MTAA)	Technologies de l'Information	3.97%	Italie
DO & CO AG (XWBO)	Industrie	3.44%	Autriche
BRUNELLO CUCINELLI SPA (MTAA)	Consommation Discretionnaire	3.43%	Italie
CTS EVENTIM AG & CO KGAA (XETR)	Services de Communication	3.34%	Allemagne
SIXT SE (XETR)	Industrie	3.20%	Allemagne
ASM INTERNATIONAL NV (XAMS)	Technologies de l'Information	3.00%	Pays-Bas
TECHNOGYM SPA (MTAA)	Consommation Discretionnaire	2.88%	Italie
WAVESTONE (XPAR)	Technologies de l'Information	2.77%	France
FLUIDRA SA (XMAD)	Industrie	2.75%	Espagne
GROUPAMA MONETAIRE - IC	OPC	2.67%	France
ALTEN SA (XPAR)	Technologies de l'Information	2.67%	France
BANKINTER SA (XMAD)	Finance	2.66%	Espagne
VUSION (XPAR)	Technologies de l'Information	2.51%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

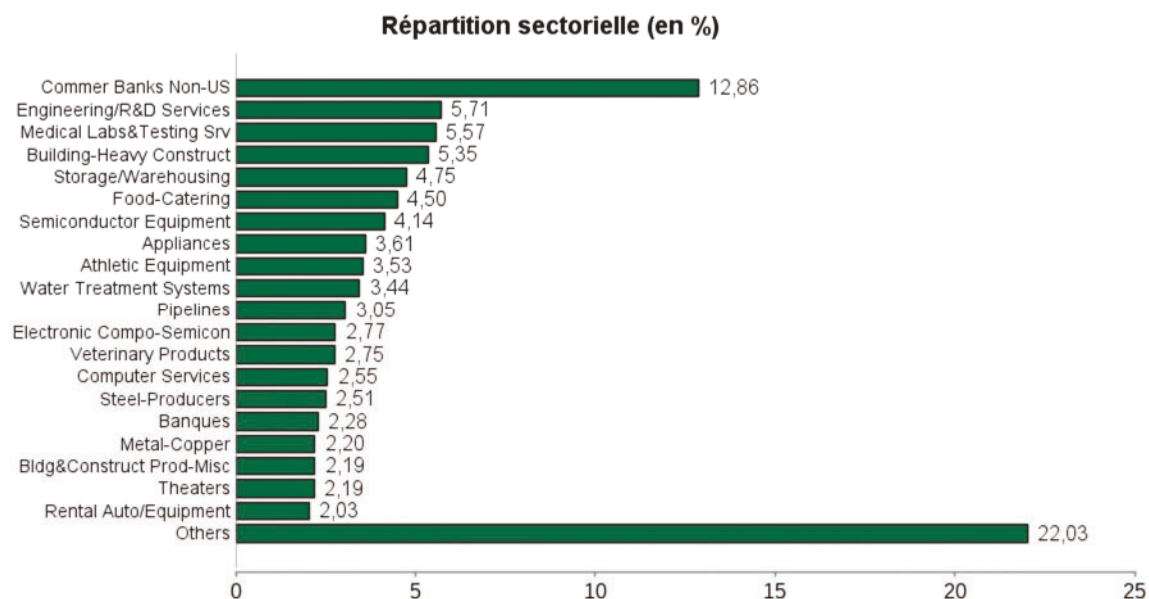
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

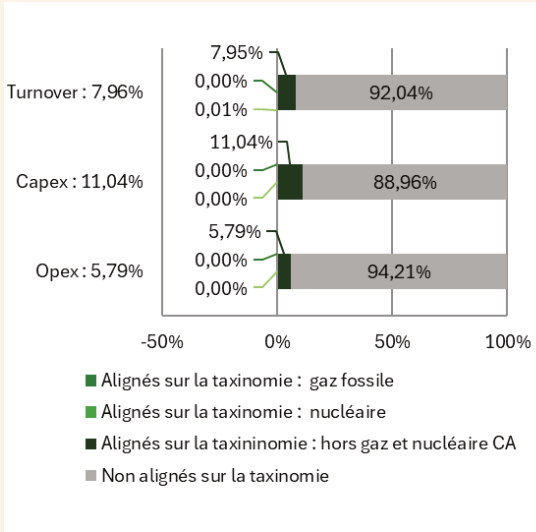
- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie** de l'UE ?**

☒ **Oui**
☒ **Nucléaire** ☐ **Gaz fossile**
☐ **Non**

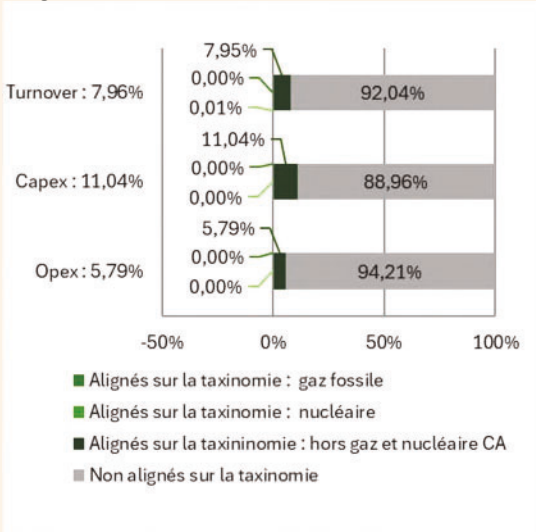
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	5,16%
--	-------

● **Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2026	7,96%
2025	2,23%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	44,32%
--	--------



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Conformément à l'engagement, le taux de couverture ESG du portefeuille est resté supérieur à 90%. Les sociétés voyant leur note ESG se dégrader pour se situer dans les 20% des valeurs les moins bien notées de l'univers ont été cédées. Enfin, les engagements concernant les indicateurs de pourcentage moyen de la croissance du nombre d'employés sur une année (note moyenne pondérée du fonds supérieure à celle de l'indice de référence avec un taux de couverture d'au moins 90%) et de pourcentage d'émetteurs ayant une politique en matière des droits de l'Homme pour le respect des droits humains (note moyenne pondérée du fonds supérieure à celle de l'indice de référence avec un taux de couverture d'au moins 70%) ont été également respectés.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable



En quoi l'indice de référence diffèrait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable

Dénomination du produit : GROUPAMA EUROPE
ACTIVE EQUITY

Identifiant d'entité juridique : 5493008Z1DKG87NM2R36

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ Oui

☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 42,68%

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 77,24%

- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

L'analyse de ces critères aboutit à une note ESG de 0 à 100, qui s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement (biodiversité, gestion des déchets...);
- Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...);

- Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Dans cette optique, le produit financier met en œuvre une approche « Best-in-Universe » et procède également à l'exclusion de certaines valeurs.

En outre, le produit financier n'a pas désigné un indice de référence adapté aux caractéristiques ESG aux fins du Règlement SFDR.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
02/2025 - 02/2026	75,55	50

	Part d'investissement durable
02/2025 - 02/2026	77,24%

Aucun de ces indicateurs n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
02/2024 - 02/2025	74,68	50
02/2023 - 02/2024	76,4	60
02/2022 - 02/2023	74,33	60

	Part d'investissement durable
02/2024 - 02/2025	87,08%
02/2023 - 02/2024	50,58%
02/2022 - 02/2023	44,21%

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG MSCI à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	77,24%
-----------------------------------	--------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
0,02	0,00

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 (Tonne de CO2 équivalente)	2 873,04	18 181,90		
		Émissions de GES de niveau 2 (Tonne de CO2 équivalente)	1 220,93	6 208,13		
		Émissions de GES de niveau 3 (Tonne de CO2 équivalente)	66 917,03	223 510,06		
		Émissions totales de GES (Tonne de CO2 équivalente)	71 008,67	247 844,75		
	2.Empreinte carbone	Empreinte carbone (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	537,86	380,64		
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	340,34	824,02		
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (Pourcentage)	11,03	8,83		
	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (Pourcentage)	39,25	35,22		
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires	0,34	0,29		

		d'investissements, par secteur à fort impact climatique (Gigawatt par M EUR de CA Emetteur)				
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (Pourcentage)	2,29	4,05		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	0,00	0,01		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	59,06	1,99		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (Pourcentage)	0,02	0,00		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (Pourcentage)	0,00	0,98		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (Pourcentage)	13,06	7,07		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre	43,17	41,83		

		total de membres (Pourcentage)				
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (Pourcentage)	0,00	0,00		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement (Pourcentage)	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. (Pourcentage)	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	396,42

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	29,1



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2025 au 28/02/2026

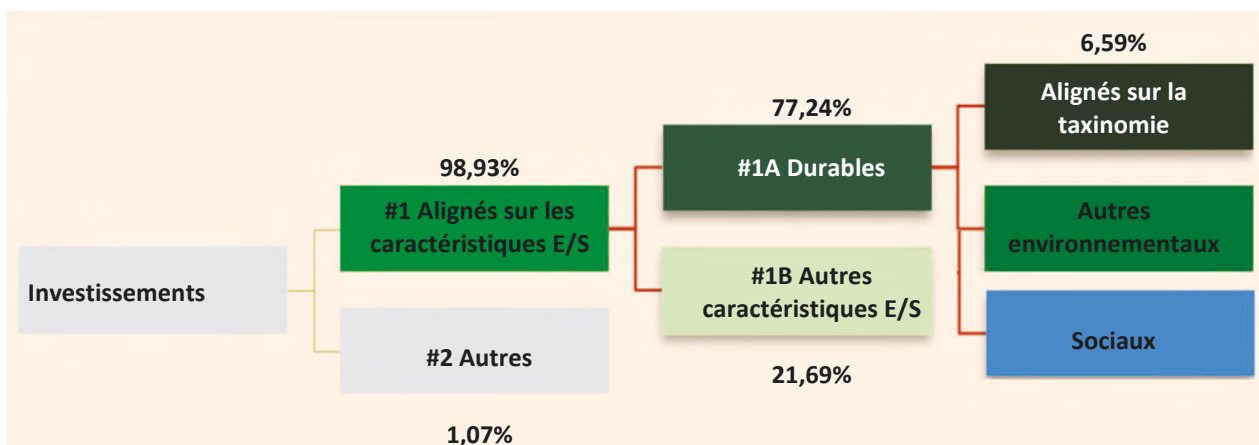
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NOVARTIS AG-REG (XVTX)	Santé	5.02%	Suisse
IBERDROLA SA (XMAD)	Services aux Collectivités	3.88%	Espagne
SAP SE (XETR)	Technologies de l'Information	3.66%	Allemagne
ROLLS-ROYCE HOLDINGS PLC (XLON)	Industrie	3.56%	Royaume-Uni
INTESA SANPAOLO (MTAA)	Finance	3.50%	Italie
ASTRAZENECA PLC (XLON)	Santé	3.42%	Royaume-Uni
ASML HOLDING NV (XAMS)	Technologies de l'Information	3.06%	Pays-Bas
SCHNEIDER ELECTRIC SE (XPAR)	Industrie	3.03%	France
MUENCHENER RUECKVER AG-REG (XETR)	Finance	3.02%	Allemagne
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG (XETR)	Services de Communication	2.93%	Allemagne
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN (XVTX)	Santé	2.76%	Suisse
HSBC HOLDINGS PLC (XLON)	Finance	2.39%	Royaume-Uni
NESTLE SA-REG (XVTX)	Biens de Consommation de Base	2.06%	Suisse
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN (XPAR)	Industrie	2.02%	France
GROUPAMA MONETAIRE - IC	OPC	2.01%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

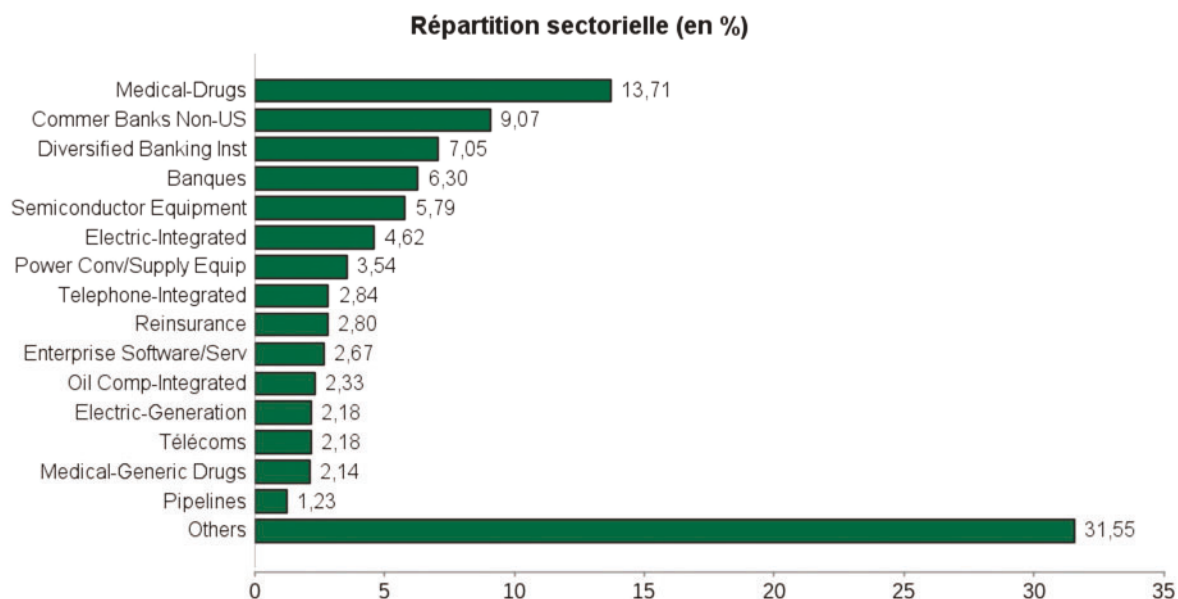
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie** de l'UE ?**

☐ **Oui**

☐ **Nucléaire**

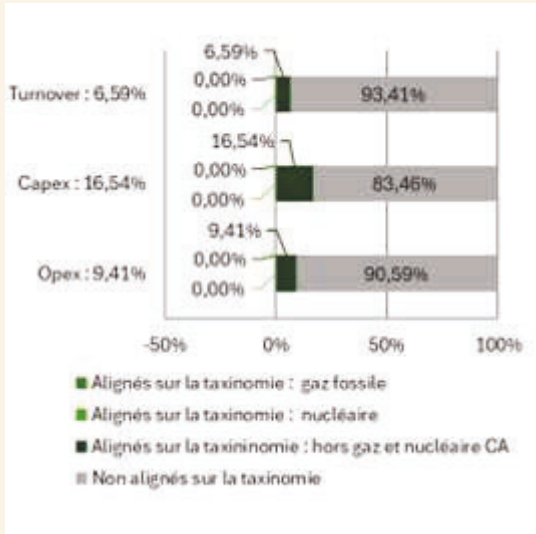
☐ **Gaz fossile**

☒ **Non**

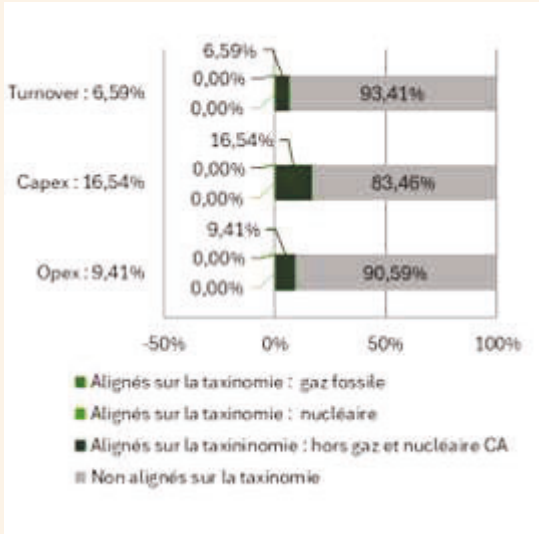
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	4,35%
--	-------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2026	6,59%
2025	4,18%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	70,65%
---	--------



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
---	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Suivi des controverses et exclusion de l'univers d'investissement en cas de grands risques avérés. Conformément à l'engagement, le taux de couverture ESG du portefeuille est resté supérieur à 90% et le score ESG du portefeuille est resté supérieur à celui de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées durant tout l'exercice. L'engagement de supériorité par rapport à l'univers sur les indicateurs d'indépendance des administrateurs et d'intensité carbone a également été respecté. De plus, le Compartiment n'a pas investi dans des actifs qui ne respectent pas la politique d'exclusion appliquée.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Dénomination du produit : GROUPAMA EUROPE
CONVERTIBLE

Identifiant d'entité juridique : 549300ZU1JS3OLG73Y93

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ Oui

☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 30,27%

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 67,17%

- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

L'analyse de ces critères aboutit à une note ESG de 0 à 100, qui s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement (biodiversité, gestion des déchets...);
- Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...);
- Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Dans cette optique, le produit financier met en œuvre une approche « Best-in-Universe » et procède également à l'exclusion de certaines valeurs.

En outre, le produit financier n'a pas désigné un indice de référence adapté aux caractéristiques ESG aux fins du Règlement SFDR.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
02/2025 - 02/2026	67,98	60

	Part d'investissement durable
02/2024 - 02/2025	67,17%

Aucun de ces indicateurs n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
02/2024 - 02/2025	72,48	60
02/2023 - 02/2024	72,66	60
02/2022 - 02/2023	73,95	60

	Part d'investissement durable
02/2024 - 02/2025	67,98%
02/2023 - 02/2024	39,16%
02/2022 - 02/2023	41,87%

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG MSCI à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la

distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	67,17%
--	---------------

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales,

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
0,09	0,00



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 (Tonne de CO2 équivalente)	37 251,88	38 789,38		
		Émissions de GES de niveau 2 (Tonne de CO2 équivalente)	6 596,22	4 794,16		
		Émissions de GES de niveau 3 (Tonne de CO2 équivalente)	194 859,84	180 109,83		
		Émissions totales de GES (Tonne de CO2 équivalente)	238 673,15	223 683,60		
	2.Empreinte carbone	Empreinte carbone (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	663,08	588,21		
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	376,68	936,26		
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (Pourcentage)	8,58	3,08		
	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport	41,62	34,10		

		à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (Pourcentage)				
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (Gigawatt par M EUR de CA Emetteur)	0,34	0,27		
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (Pourcentage)	0,00	0,02		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	0,00	0,01		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	17,27	1,98		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (Pourcentage)	0,09	0,00		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (Pourcentage)	0,00	0,96		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (Pourcentage)	10,73	7,69		

	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (Pourcentage)	38,25	39,50		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (Pourcentage)	0,00	0,00		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement (Pourcentage)	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. (Pourcentage)	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	5 625,14

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	42,26



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2025 au 28/02/2026

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
RHEINMETALL AG (XETR)	Convertible	3.67%	Allemagne
SCHNEIDER ELECTRIC SE (XPAR)	CAPITAL_GOODS	3.50%	France
GROUPAMA MONETAIRE - IC	OPC	3.13%	France
STMICROELECTRONICS NV (MTAA)	TECHNOLOGY	3.09%	Suisse
MTU AERO ENGINES AG (XETR)	CAPITAL_GOODS	2.53%	Allemagne

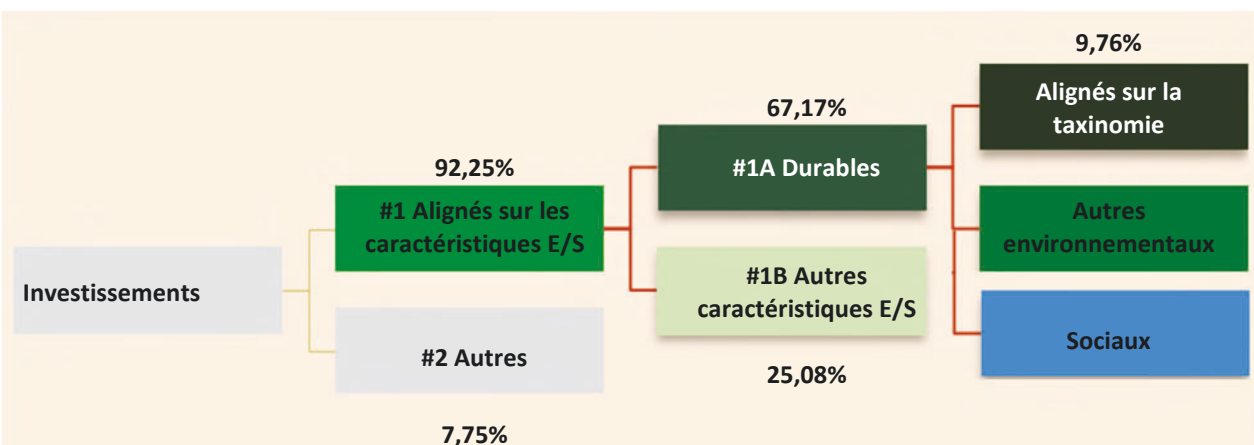
INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI (XLON)	TRANSPORTATION	2.09%	Royaume-Uni
JUST EAT TAKEAWAY (XAMS)	Convertible	1.87%	Pays-Bas
SAP SE (XETR)	BANKING	1.78%	Pays-Bas
AIRBUS SE (XPAR)	BANKING	1.76%	USA
EVONIK INDUSTRIES AG (XETR)	CAPITAL_GOODS	1.68%	Allemagne
NEXI SPA (MTAA)	FINANCIAL_OTHER	1.68%	Italie
TUI AG (XETR)	CONSUMER_CYCLICAL	1.68%	Allemagne
SAIPEM SPA (MTAA)	ENERGY	1.63%	Italie
LEGRAND SA (XPAR)	CAPITAL_GOODS	1.60%	France
SPIE SA (XPAR)	CAPITAL_GOODS	1.59%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

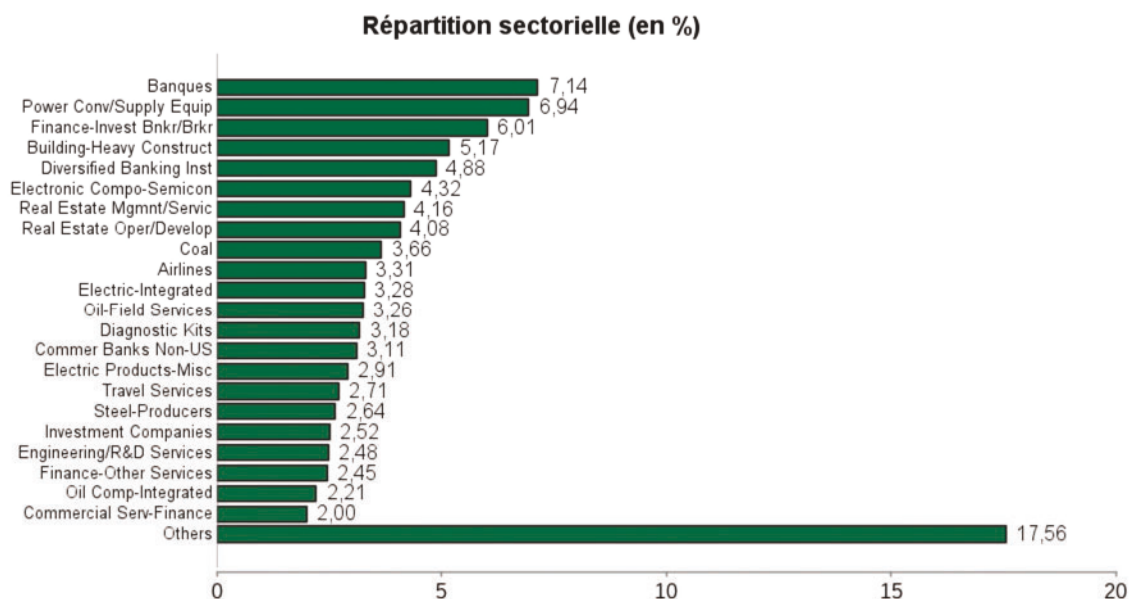
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie** de l'UE ?**

☒ **Oui**

☒ **Nucléaire**

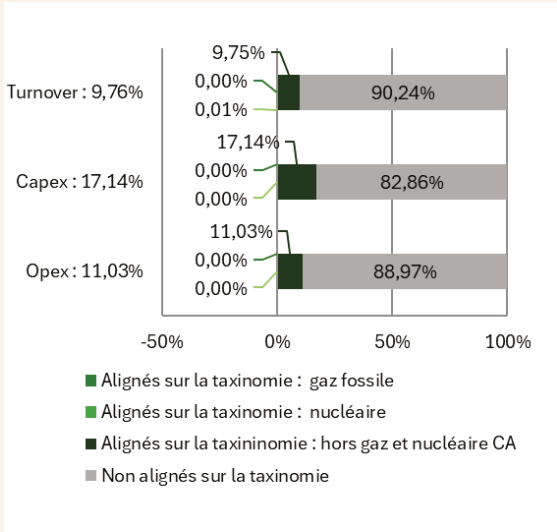
☐ **Gaz fossile**

☐ **Non**

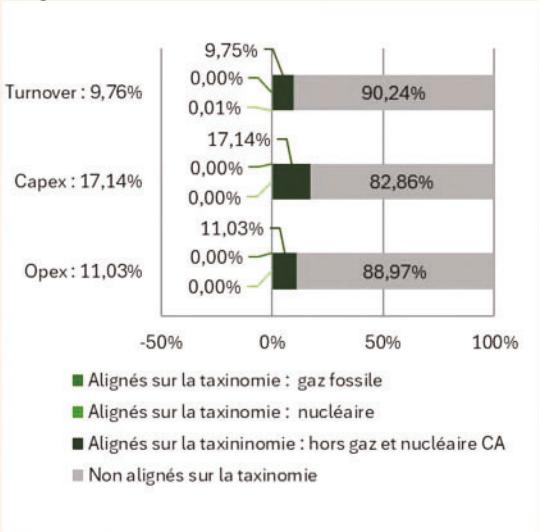
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	6,93%
--	-------

● **Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2026	9,76%
2025	7,04%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	57,41%
--	--------



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Le fonds GROUPAMA EUROPE CONVERTIBLE est classé article 8 SFDR et a pour objectif d'avoir un taux de couverture du portefeuille en termes de notation ESG minimum de 90%. Le fonds va exclure certains secteurs controversés comme les armes controversées, le Charbon, Les Energies Fossiles Non Conventionnelles (politique GAM), les jeux d'argent et le tabac. Cela concerne par exemple dans l'univers d'investissement des valeurs comme Glencore (Charbon), Avolta (Tabac) et FDJ (Jeux d'argent). Nous suivons comme indicateur ESG la note ESG globale du fonds en se basant sur la note du sous-jacent des convertibles. Le fonds doit avoir une note ESG moyenne de 20% supérieure à celle de son univers d'investissement soit une note ESG supérieure à 60 pour le fonds. L'univers d'investissement du fonds est l'ensemble des valeurs cotées européennes suivies par notre prestataire MSCO. Les valeurs classées sur la liste des Grands Risques de Durabilité de Groupama AM sont également exclues.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable

Dénomination du produit : GROUPAMA
HIGH YIELD

EURO

Identifiant d'entité juridique : 549300SJ1HHWCUDX0M69

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui

☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 12,72%

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 36,11%

- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

L'analyse de ces critères aboutit à une note ESG de 0 à 100, qui s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement (biodiversité, gestion des déchets...) ;
- Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...) ;
- Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Dans cette optique, le produit financier met en œuvre une approche « Best-in-Universe » et procède également à l'exclusion de certaines valeurs.

En outre, le produit financier n'a pas désigné un indice de référence adapté aux caractéristiques ESG aux fins du Règlement SFDR.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

	Note S Fonds	Note S Univers
02/2025 - 02/2026	53,15	50
	Part d'investissement durable	
02/2024 - 02/2025	36,11%	

Aucun de ces indicateurs n’a fait l’objet d’une garantie fournie par un auditeur ou d’un examen par un tiers.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

	Note S Fonds	Note S Univers
02/2024 - 02/2025	62,37	50
02/2023 - 02/2024	68,61	50

	Part d'investissement durable
02/2024 - 02/2025	51,25%
02/2023 - 02/2024	40,03%

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l’OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l’ODD 17 - Partenariats mondiaux n’étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG MSCI à partir de deux analyses : L’analyse du chiffre d’affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l’analyse de l’implication de l’entreprise dans les activités controversées. Le niveau d’implication est calculé à partir du chiffre d’affaires provenant de l’activité controversée ou du niveau d’implication (production, vente, distribution). La vente et la

distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	36,11%
--	---------------

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la

Dans quelle mesure les investissements durables n’ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d’investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d’investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n’est pas considérée comme répondant à l’objectif d’investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l’analyse systématique de la performance ESG de l’émetteur.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s’effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d’investissement durable : la politique d’exclusions, la politique d’engagement et la méthodologie d’analyse ESG interne. Les indicateurs d’incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d’analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l’OCDE et de l’absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s’appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l’Homme, des droits du travail, de l’éthique des affaires ou encore le respect de l’environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l’indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d’impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d’exclusions et notre politique d’engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d’exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l’annexe ESG du rapport périodique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l’OCDE à l’intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l’homme ? Description détaillée :

La méthodologie d’analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l’OCDE et de l’absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s’appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l’Homme, des droits du travail, de l’éthique des affaires ou encore le respect de l’environnement.

PAI 10. Part d’investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des	PAI 11. Part d’investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de
--	---

Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
0,01	0,00



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 (Tonne de CO2 équivalente)	1 607,38	2 700,57		
		Émissions de GES de niveau 2 (Tonne de CO2 équivalente)	373,24	448,75		
		Émissions de GES de niveau 3 (Tonne de CO2 équivalente)	19 353,17	17 305,95		
		Émissions totales de GES (Tonne de CO2 équivalente)	21 333,70	18 594,66		
	2.Empreinte carbone	Empreinte carbone (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	499,57	383,56		
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	228,69	405,43		
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (Pourcentage)	7,35	8,10		
	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables,	17,59	22,41		

		exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (Pourcentage)				
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (Gigawatt par M EUR de CA Emetteur)	0,13	0,22		
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (Pourcentage)	0,01	1,51		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	0,00	0,01		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	2,30	1,59		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (Pourcentage)	0,01	0,00		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations (Pourcentage)	0,00	0,60		
	12.Écart de rémunération entre	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les	8,67	7,75		

	hommes et femmes non corrigé	femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (Pourcentage)				
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (Pourcentage)	21,89	21,28		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (Pourcentage)	0,00	0,00		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement (Pourcentage)	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. (Pourcentage)	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	424,35

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	89,4



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

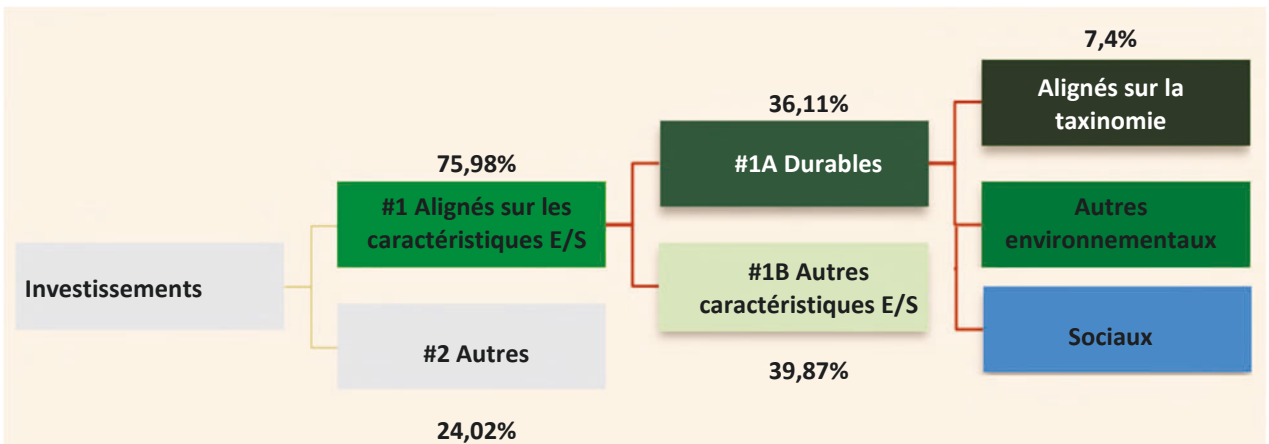
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2025 au 28/02/2026

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GROUPAMA ENTREPRISES - IC	OPC	2.35%	France
KANGRP 9 1/4 10/31/27 - 14/08/25	COMMUNICATIONS	1.11%	Luxembourg
IHOVER 8 3/4 05/15/28 - 15/05/28	CONSUMER_CYCLICAL	1.10%	Allemagne
ILIADH 5 5/8 10/15/28 - 15/10/28	COMMUNICATIONS	1.09%	France
EDF 3 3/8 PERP - 15/09/74	OWNED_NO_GUARANTEE	1.01%	France
KILOTO Float 07/31/30 - 31/07/30	CAPITAL_GOODS	1.01%	France
TELEFO 6 3/4 PERP - 07/09/74	COMMUNICATIONS	0.99%	Pays-Bas
ALMAIN 5 10/30/30 - 30/10/30	TECHNOLOGY	0.98%	Italie
GYCGR 6 1/8 PERP - 16/04/74	FINANCIAL_OTHER	0.97%	Luxembourg
ISPIM 6.184 02/20/34 - 20/02/34	BANKING	0.95%	Italie
ZIGGO 6 1/8 11/15/32 - 15/11/32	COMMUNICATIONS	0.95%	Pays-Bas
LTCMIM Float 06/01/31 - 01/06/31	CONSUMER_CYCLICAL	0.94%	Italie
CRASTI 7 3/8 01/23/35 - 23/01/35	BANKING	0.93%	Italie
ALPHA 6 09/13/34 - 13/09/34	BANKING	0.92%	Grèce
EDF 7 1/2 PERP - 06/12/74	OWNED_NO_GUARANTEE	0.92%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

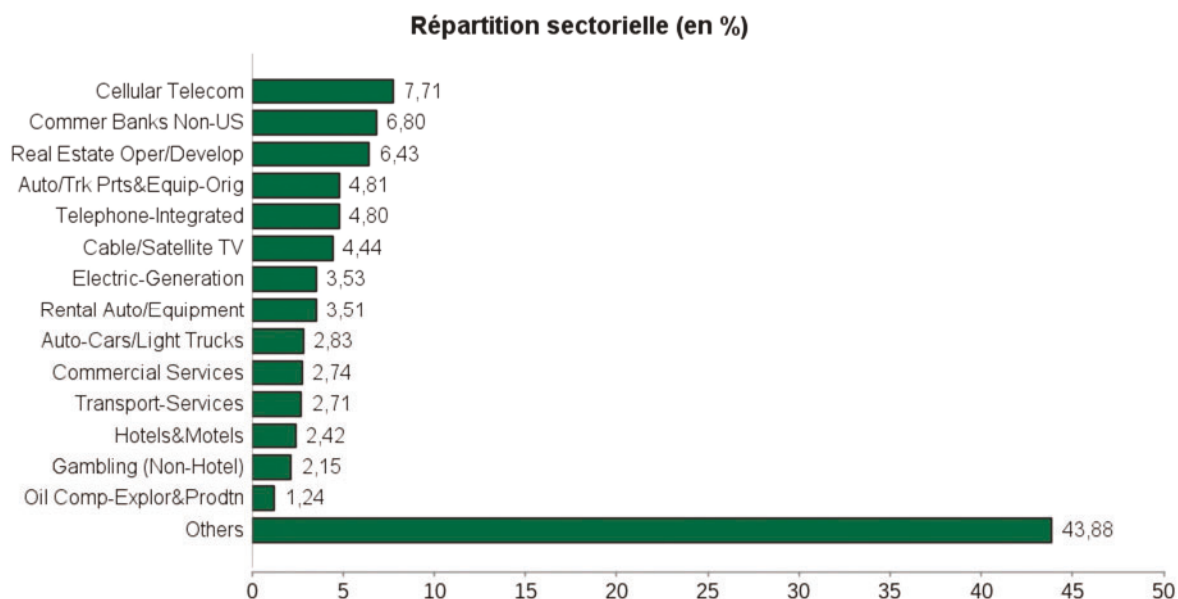
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie** de l'UE ?**

☒ **Oui**

☒ **Nucléaire**

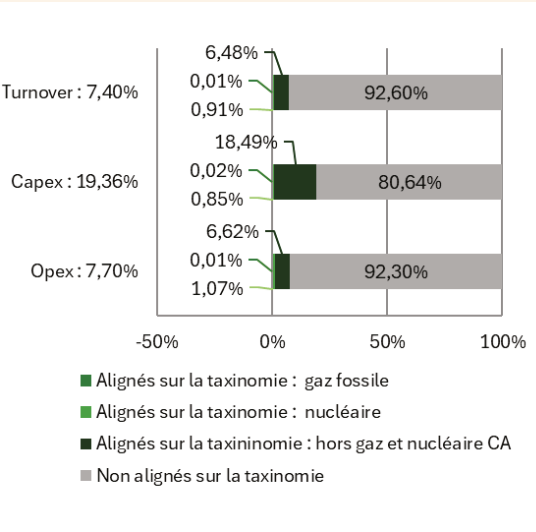
☒ **Gaz fossile**

☐ **Non**

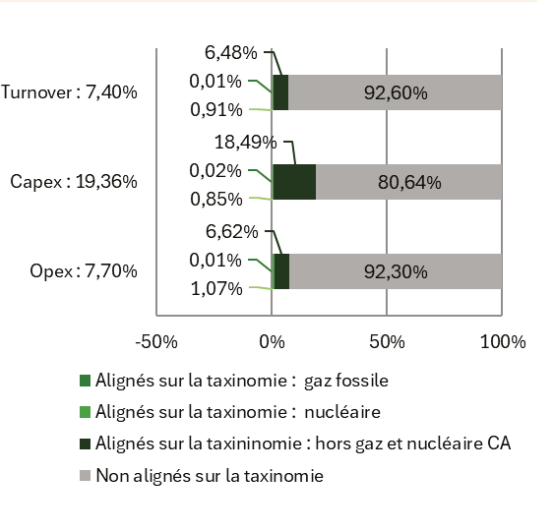
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	2,37%
--	-------

● **Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2026	7,4%
2025	5,21%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	28,71%
--	--------



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

La note moyenne ESG du portefeuille Groupama EURO High Yield est d'environ 53.35/100 contre un univers à 50. Le taux de couverture est d'environ 76.07%. Le fonds par ailleurs applique les exclusions sur les filières jugées non compatibles avec la politique ESG de Groupama AM (exclusion Charbon, Energies fossiles non conventionnelles et armes controversées) et applique l'approche climat.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable



En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Dénomination du produit : GROUPAMA ALPHA
FIXED INCOME

Identifiant d'entité juridique : 549300PUXYGGFGQY0G06

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ Oui

☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 48,37%

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 70,19%

- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

L'analyse de ces critères aboutit à une note ESG de 0 à 100, qui s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement (biodiversité, gestion des déchets...) ;
- Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...) ;
- Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Dans cette optique, le produit financier met en œuvre une approche « Best-in-Universe » et procède également à l'exclusion de certaines valeurs.

En outre, le produit financier n'a pas désigné un indice de référence adapté aux caractéristiques ESG aux fins du Règlement SFDR.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
02/2025 - 02/2026	66,02	50

	Part d'investissement durable
02/2024 - 02/2025	70,19%

Aucun de ces indicateurs n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
02/2024 - 02/2025	70,51	50
02/2023 - 02/2024	70,79	50
02/2022 - 02/2023	78,27	50

	Part d'investissement durable
02/2024 - 02/2025	85,53%
02/2023 - 02/2024	40,47%
02/2022 - 02/2023	33,8%

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG MSCI à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50 à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;

- La performance ESG de l'émetteur ;

- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;

- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	70,19%
-----------------------------------	--------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
0,11	0,00

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 (Tonne de CO2 équivalente)	105 534,40	281 520,26		
		Émissions de GES de niveau 2 (Tonne de CO2 équivalente)	9 153,37	23 339,97		
		Émissions de GES de niveau 3 (Tonne de CO2 équivalente)	235 739,37	544 564,95		
		Émissions totales de GES (Tonne de CO2 équivalente)	347 953,84	849 127,50		
	2.Empreinte carbone	Empreinte carbone (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	339,95	1 155,89		
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	309,24	1 047,11		
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (Pourcentage)	5,76	7,45		
	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (Pourcentage)	48,91	59,64		
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (Gigawatt par M EUR de CA Emetteur)	0,25	0,43		

Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (Pourcentage)	0,65	4,54		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	0,00	0,00		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	29,32	67,11		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (Pourcentage)	0,11	0,00		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (Pourcentage)	0,00	0,93		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (Pourcentage)	15,03	7,92		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (Pourcentage)	34,76	33,26		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (Pourcentage)	0,00	0,00		

	chimiques ou armes biologiques)					
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement (Pourcentage)	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. (Pourcentage)	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1 973,60

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	41,47



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2025 au 28/02/2026

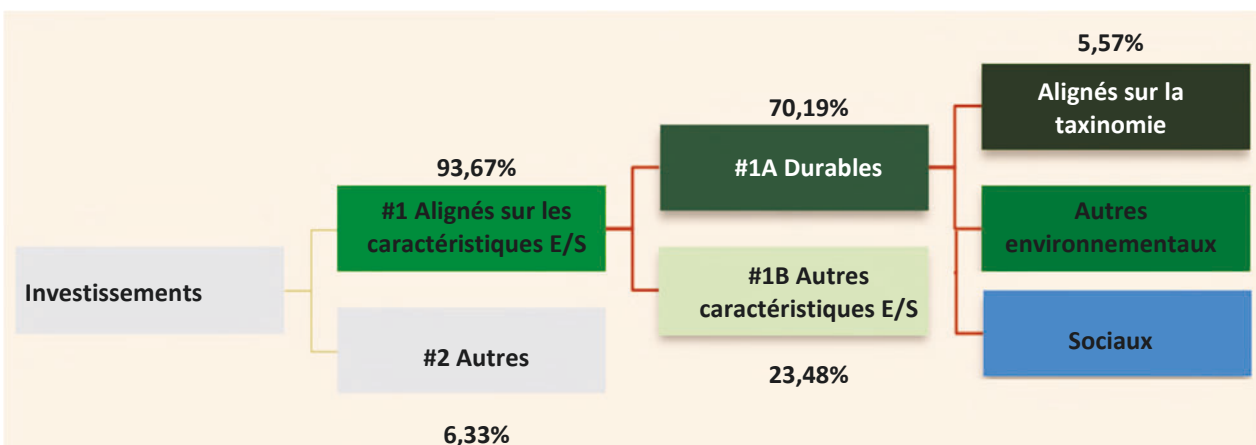
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM - IC	OPC	2.02%	France
PERNOD RICARD SA (XPAR)	CAPITAL_GOODS	1.46%	Belgique
UBS 2 1/8 10/13/26 - 13/10/25	BANKING	1.37%	Suisse
UBS 0 1/4 11/03/26 - 03/11/25	BANKING	1.36%	Suisse
VW 3 1/2 PERP - 17/06/25	CONSUMER_CYCLICAL	1.32%	Pays-Bas
CABKSM 2 1/4 04/17/30 - 17/04/25	BANKING	1.27%	Espagne
SPGB 0 01/31/26 - 31/01/26	TREASURIES	1.21%	Espagne
DHL GROUP (XETR)	TRANSPORTATION	1.14%	Allemagne
BBVASM 6 1/2 PERP - 05/12/73	BANKING	1.10%	Espagne
SANTAN 3 5/8 09/27/26 - 29/09/25	BANKING	1.03%	Espagne
BAC 1.949 10/27/26 - 27/10/25	BANKING	1.02%	USA
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS - IC	OPC	0.98%	France
NEUCP SCHNEI 090725 091025 2.045 - 09/10/25	CAPITAL_GOODS	0.93%	France
NYKRE 0 1/2 07/10/25 - 10/07/25	BANKING	0.92%	Danemark
VOD 4 7/8 10/03/2078 - 03/10/25	COMMUNICATIONS	0.91%	Royaume-Uni



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

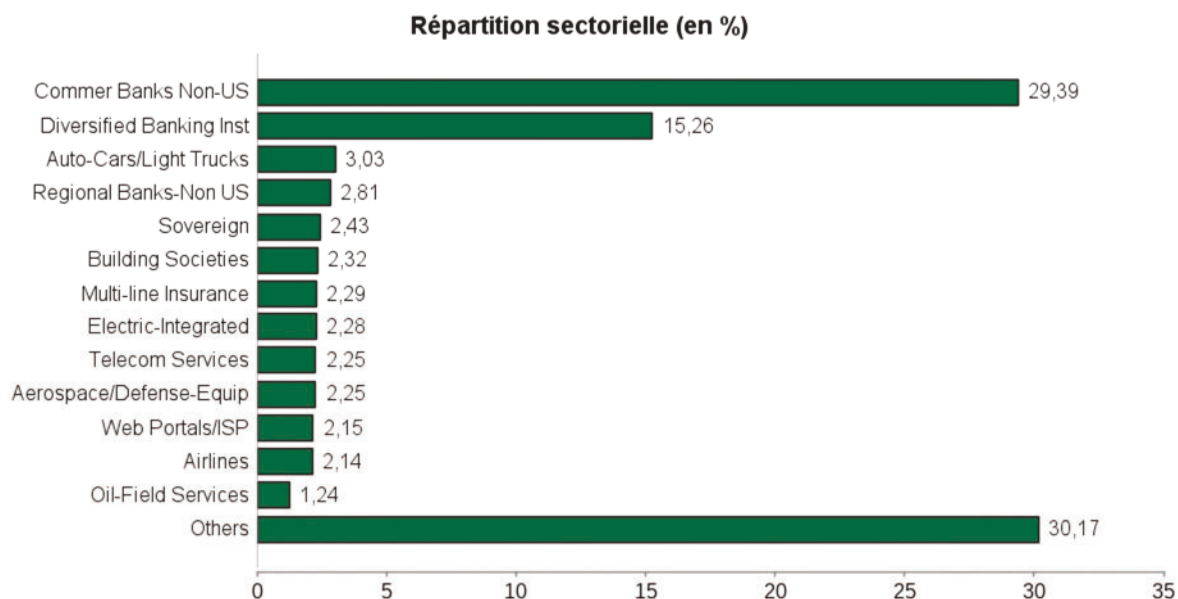
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie** de l'UE ?**

☒ **Oui**

☒ **Nucléaire**

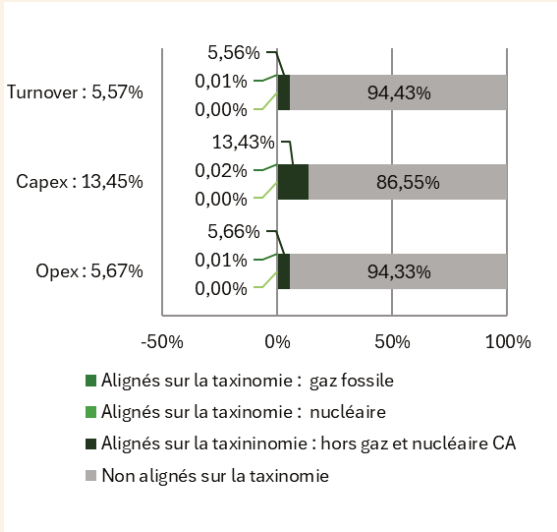
☒ **Gaz fossile**

☐ **Non**

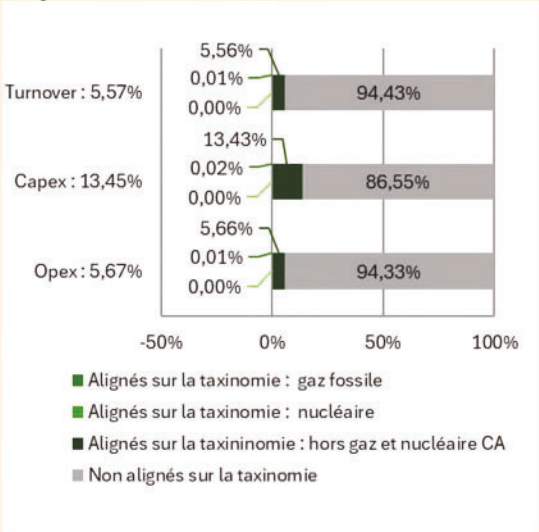
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	2,66%
--	-------

● **Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2026	5,57%
2025	4%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	64,62%
---	--------



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
---	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Suivi des controverses et exclusion de l'univers d'investissement en cas de grands risques avérés. Conformément à l'engagement, le taux de couverture ESG du portefeuille est resté supérieur à 90% et le score ESG du portefeuille est resté supérieur à celui de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées durant tout l'exercice. De plus, le Compartiment n'a pas investi dans des actifs qui ne respectent pas la politique d'exclusion appliquée.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Dénomination du produit : GROUPAMA DYNAMIC BOND

Identifiant d'entité juridique : 549300KYCIHQ4BTHS034

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ Oui

☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 14,45%

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 25,33%

- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

L'analyse de ces critères aboutit à une note ESG de 0 à 100, qui s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement (biodiversité, gestion des déchets...);
- Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...);
- Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Dans cette optique, le produit financier met en œuvre une approche « Best-in-Universe » et procède également à l'exclusion de certaines valeurs.

En outre, le produit financier n'a pas désigné un indice de référence adapté aux caractéristiques ESG aux fins du Règlement SFDR.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
02/2025 - 02/2026	61,56	50

	Part d'investissement durable
02/2024 - 02/2025	25,33%

Aucun de ces indicateurs n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
02/2024 - 02/2025	75,98	50
02/2023 - 02/2024	70,17	50
02/2022 - 02/2023	78,23	50

	Part d'investissement durable
02/2024 - 02/2025	41,28%
02/2023 - 02/2024	30,03%
02/2022 - 02/2023	41,88%

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG MSCI à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;

- La performance ESG de l'émetteur ;

- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;

- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	25,33%
-----------------------------------	--------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/>.

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
0,18	0,00

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 (Tonne de CO2 équivalente)	8 873,94	26 547,97		
		Émissions de GES de niveau 2 (Tonne de CO2 équivalente)	1 413,73	2 334,60		
		Émissions de GES de niveau 3 (Tonne de CO2 équivalente)	78 347,63	97 047,86		
		Émissions totales de GES (Tonne de CO2 équivalente)	88 118,23	124 188,05		
	2.Empreinte carbone	Empreinte carbone (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	117,22	212,74		
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	61,19	333,71		
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (Pourcentage)	1,57	2,51		
	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (Pourcentage)	31,26	47,37		
Biodiversité	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (Gigawatt par M EUR de CA Emetteur)	0,05	0,11		
	7.Activités ayant une incidence négative sur des	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des	0,05	0,57		

	zones sensibles sur le plan de la biodiversité	sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (Pourcentage)				
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	0,00	0,00		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	0,30	3,75		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (Pourcentage)	0,18	0,23		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (Pourcentage)	0,00	0,42		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (Pourcentage)	5,11	6,71		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (Pourcentage)	9,64	15,74		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (Pourcentage)	0,00	0,00		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement (Pourcentage)	N/A	N/A		

Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. (Pourcentage)	N/A	N/A		
--------	---	--	-----	-----	--	--

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	716,53

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	21,66



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2025 au 28/02/2026

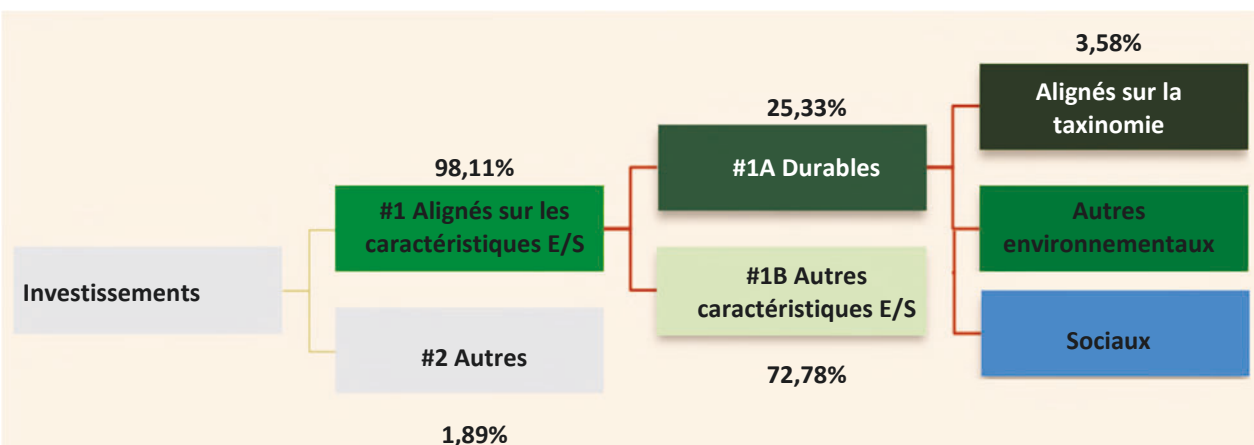
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DBR 2.4 11/15/30 - 15/11/30	TREASURIES	9.30%	Allemagne
DBR 2.1 11/15/29 - 15/11/29	TREASURIES	8.40%	Allemagne
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME PLUS - IC	OPC	3.95%	France
FRTR 3 11/25/34 - 25/11/34	TREASURIES	3.53%	France
FRTR 2 1/2 09/24/27 - 24/09/27	TREASURIES	3.41%	France
FRTR 4 3/4 04/25/35 - 25/04/35	TREASURIES	2.20%	France
BTPS 2.8 06/15/29 - 15/06/29	TREASURIES	2.06%	Italie
SMGB 6 1/2 01/19/27 - 19/01/27	SOVEREIGN	1.94%	Saint-Marin
BTPS 2.55 02/25/27 - 25/02/27	TREASURIES	1.90%	Italie
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM - IC	OPC	1.88%	France
BTPS 3.85 07/01/34 - 01/07/34	TREASURIES	1.78%	Italie
DBR 1 1/4 08/15/48 - 15/08/48	TREASURIES	1.77%	Allemagne
SPGB 3 1/4 04/30/34 - 30/04/34	TREASURIES	1.75%	Espagne
NETHER 4 01/15/37 - 15/01/37	TREASURIES	1.72%	Pays-Bas
GROUPAMA EURO FINANCIAL DEBT - IC	OPC	1.62%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

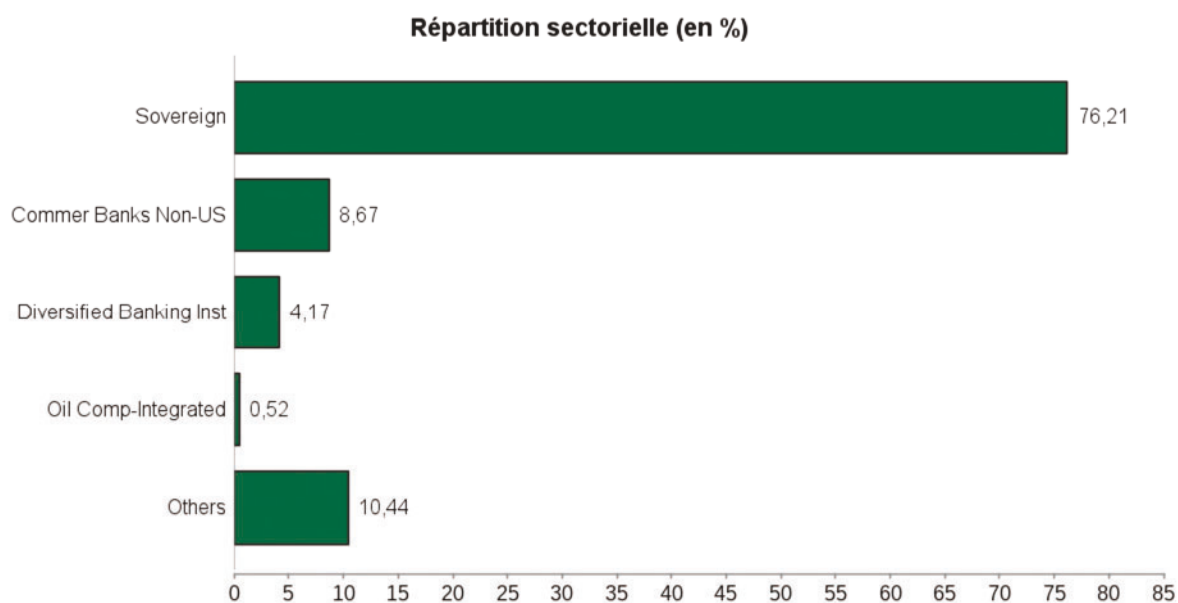
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie** de l'UE ?**

☒ **Oui**

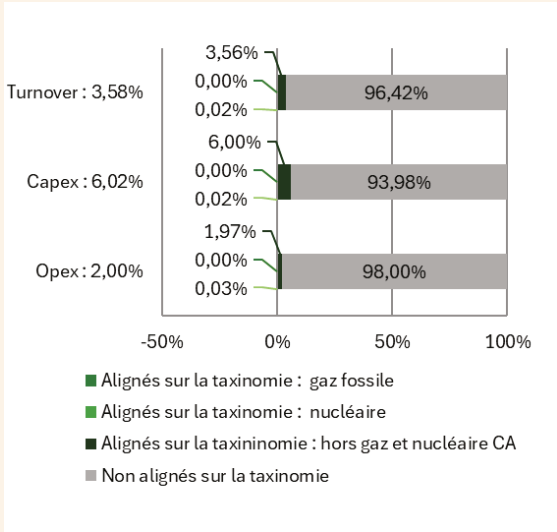
☒ **Nucléaire** ☐ **Gaz fossile**

☐ **Non**

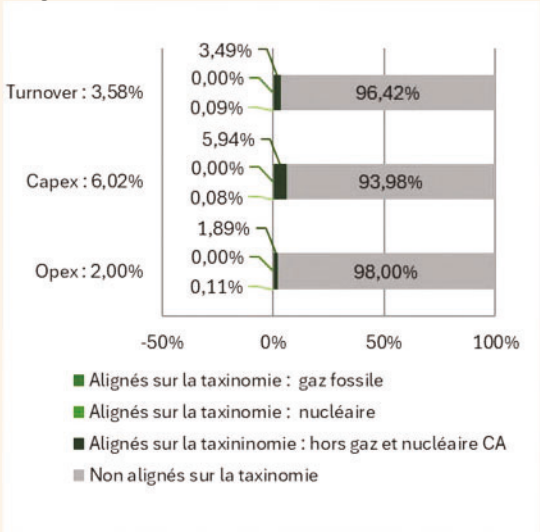
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	1,02%
--	-------

● **Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2026	3,58%
2025	4,4%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	21,75%
--	--------



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Suivi des controverses et exclusion de l'univers d'investissement en cas de grands risques avérés. Conformément à l'engagement, le taux de couverture ESG du portefeuille est resté supérieur à 90% et le score ESG du portefeuille est resté supérieur à celui de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées durant tout l'exercice. De plus, le Compartiment n'a pas investi dans des actifs qui ne respectent pas la politique d'exclusion appliquée.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable



En quoi l'indice de référence diffèrait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Dénomination du produit : GROUPAMA GLOBAL BOND

Identifiant d'entité juridique : 222100S2QZW00F4XUY52

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ Oui

☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 36,26%

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 59,18%

- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

L'analyse de ces critères aboutit à une note ESG de 0 à 100, qui s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement (biodiversité, gestion des déchets...);
- Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...);
- Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Dans cette optique, le produit financier met en œuvre une approche « Best-in-Universe » et procède également à l'exclusion de certaines valeurs.

En outre, le produit financier n'a pas désigné un indice de référence adapté aux caractéristiques ESG aux fins du Règlement SFDR.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
02/2025 - 02/2026	76,53	50

	Part d'investissement durable
02/2025 - 02/2026	59,18%

Aucun de ces indicateurs n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
02/2024 - 02/2025	77,66	50
02/2023 - 02/2024	80,66	60
02/2022 - 02/2023	81,54	60

	Part d'investissement durable
02/2024 - 02/2025	44,7%
02/2023 - 02/2024	26,84%
02/2022 - 02/2023	26,47%

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG MSCI à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50 à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;

- La performance ESG de l'émetteur ;

- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;

- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	59,18%
-----------------------------------	--------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
0,04	0,00

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 (Tonne de CO2 équivalente)	724,99	2 410,93		
		Émissions de GES de niveau 2 (Tonne de CO2 équivalente)	164,32	426,59		
		Émissions de GES de niveau 3 (Tonne de CO2 équivalente)	9 503,36	15 070,19		
		Émissions totales de GES (Tonne de CO2 équivalente)	10 391,81	17 852,74		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	341,66	298,97		
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	168,81	397,22		
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (Pourcentage)	6,57	4,04		
	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (Pourcentage)	45,22	45,78		
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (Gigawatt par M EUR de CA Emetteur)	0,19	0,16		

Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (Pourcentage)	0,51	0,72		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	0,00	0,04		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	0,92	1,38		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (Pourcentage)	0,04	0,02		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations (Pourcentage)	0,00	0,46		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (Pourcentage)	11,01	5,65		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (Pourcentage)	26,14	18,35		
	14.Exposition à des armes	Part d'investissement dans des sociétés qui	0,00	0,00		

	controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (Pourcentage)				
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement (Pourcentage)	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. (Pourcentage)	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	204,46

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	106,72



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2025 au 28/02/2026

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
T 4 1/8 11/15/32 - 15/11/32	TREASURIES	4.32%	USA
T 1 5/8 05/15/26 - 15/05/26	TREASURIES	3.80%	USA
GROUPAMA ENTREPRISES - IC	OPC	3.78%	France
T 2 7/8 05/15/52 - 15/05/52	TREASURIES	2.97%	USA
JGB 1 1/2 03/20/33 - 20/03/33	TREASURIES	2.89%	Japon
JGB 1.8 03/20/43 - 20/03/43	TREASURIES	2.67%	Japon
JP1103451GC0 - 20/12/26	TREASURIES	2.27%	Japon
RAGB 0 02/20/31 - 20/02/31	TREASURIES	1.77%	Autriche
JGB 2.2 06/20/29 - 20/06/29	TREASURIES	1.50%	Japon
US9128286T26 - 15/05/29	TREASURIES	1.47%	USA
CAN 8 06/01/27 - 01/06/27	TREASURIES	1.28%	Canada
DBR 2.3 02/15/33 - 15/02/33	TREASURIES	1.18%	Allemagne
DBR 0 08/15/50 - 15/08/50	TREASURIES	1.15%	Allemagne
UKT 1 01/31/32 - 31/01/32	TREASURIES	1.14%	Royaume-Uni
EDPPL 1 7/8 09/21/29 - 21/09/29	ELECTRIC	1.14%	Pays-Bas

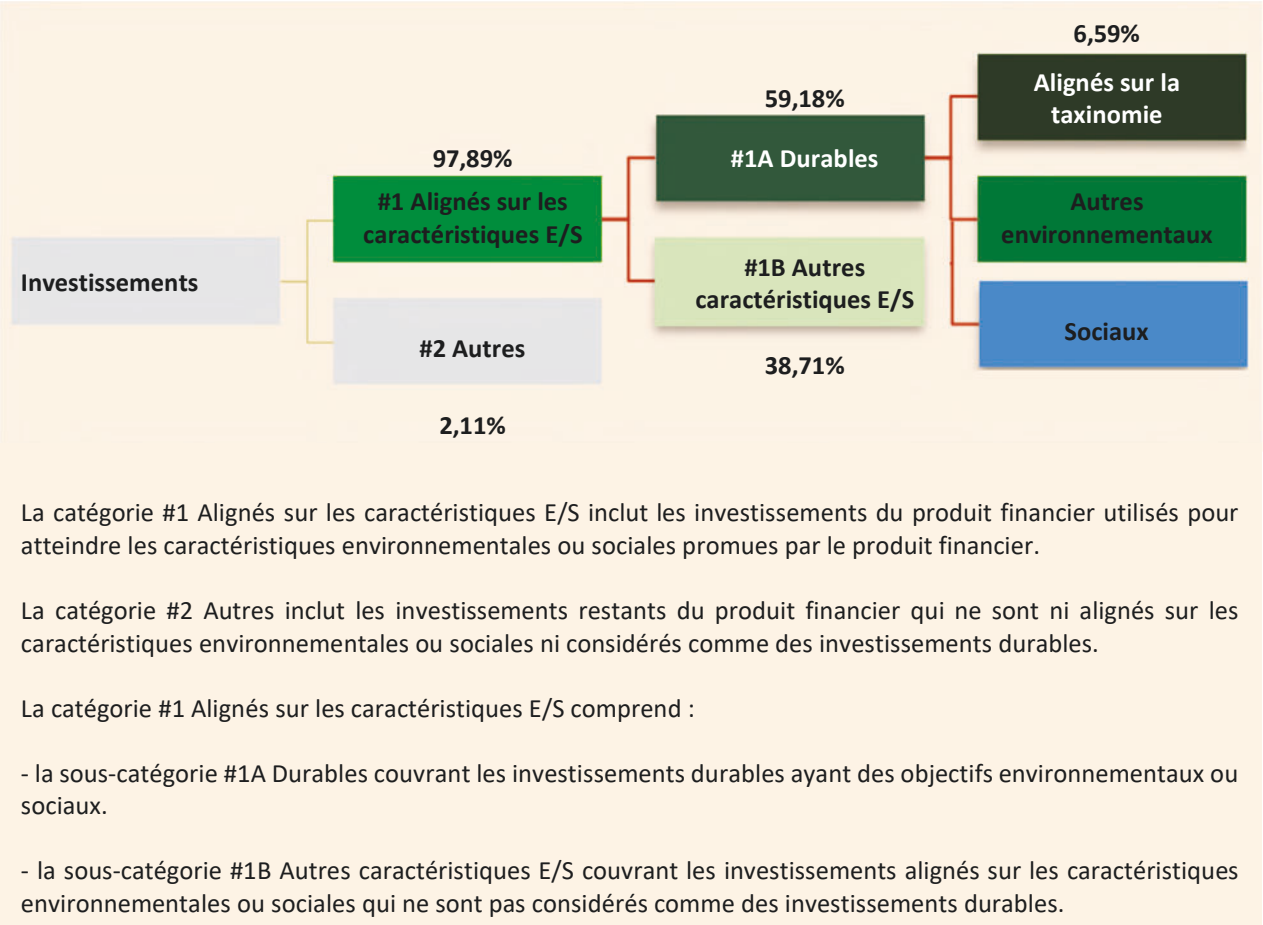


L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

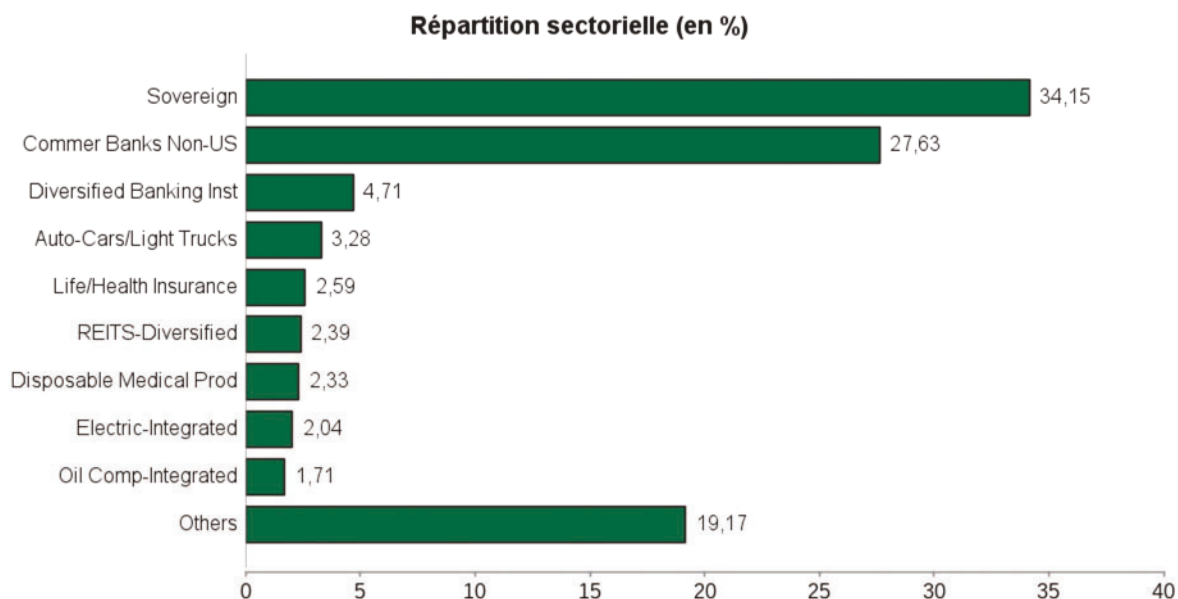
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Quelle était l'allocation des actifs ?



- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie** de l'UE ?**

☒ **Oui**

☐ **Nucléaire**

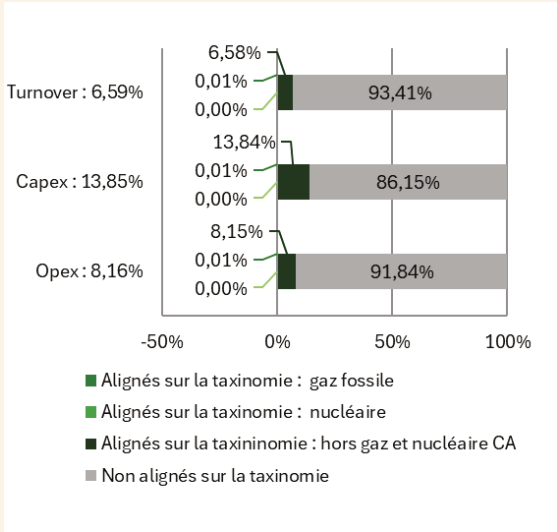
☒ **Gaz fossile**

☐ **Non**

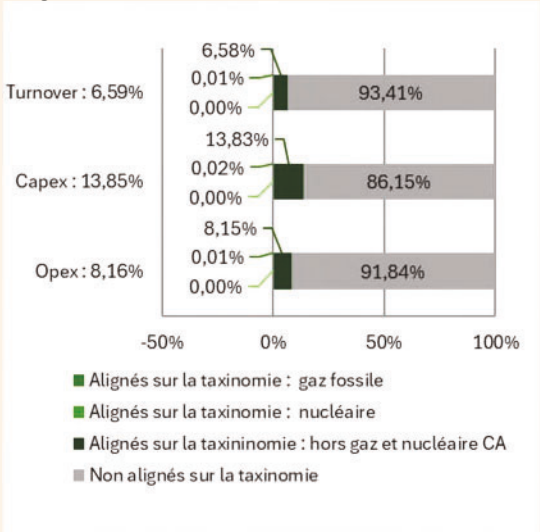
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	3,56%
--	-------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2026	6,59%
2025	7,35%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	52,59%
--	--------



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Suivi des controverses et exclusion de l'univers d'investissement en cas de grands risques avérés. Conformément à l'engagement, le taux de couverture ESG du portefeuille est resté supérieur à 90% et le score ESG du portefeuille est resté supérieur à celui de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées durant tout l'exercice. De plus, le Compartiment n'a pas investi dans des actifs qui ne respectent pas la politique d'exclusion appliquée.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Dénomination du produit : GROUPAMA
PME EUROPE

AVENIR

Identifiant d'entité juridique : 222100008EAE1R8IBD91

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ Oui

☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0,869%

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 20,23%

- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

L'analyse de ces critères aboutit à une note ESG de 0 à 100, qui s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement (biodiversité, gestion des déchets...) ;
- Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...) ;

- Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Dans cette optique, le produit financier met en œuvre une approche « Best-in-Universe » et procède également à l'exclusion de certaines valeurs.

En outre, le produit financier n'a pas désigné un indice de référence adapté aux caractéristiques ESG aux fins du Règlement SFDR.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Univers d'investissement ESG	Univers d'investissement ESG
		Mesure	Taux de couverture	Mesure	Taux de couverture
02/2025 - 02/2026	Créations nettes d'emplois (%)	18,47	76,74	6,23	83,58
02/2025 - 02/2026	Part d'investissement durable (%)	20,23			

Aucun de ces indicateurs n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Univers d'investissement ESG	Univers d'investissement ESG
		Mesure	Taux de couverture	Mesure	Taux de couverture
02/2024 - 02/2025	Créations nettes d'emplois (%)	13,94	83,49	2,15	99,92
02/2024 - 02/2025	Part d'investissement durable (%)	15,18			
02/2023 - 02/2024	Créations nettes d'emplois (%)	13,15	88,69	4,39	99,85
02/2023 - 02/2024	Part d'investissement durable (%)	29,64			
02/2022 - 02/2023	Créations nettes d'emplois (%)	17,76	85,4	3,45	99,71
02/2022 - 02/2023	Part d'investissement durable (%)	27,77			

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.



Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG MSCI à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	20,23%
--	---------------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
0,00	0,04



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 (Tonne de CO2 équivalente)	983,62	624,05		
		Émissions de GES de niveau 2 (Tonne de CO2 équivalente)	1 433,83	1 291,26		
		Émissions de GES de niveau 3 (Tonne de CO2 équivalente)	41 053,09	20 040,10		
		Émissions totales de GES (Tonne de CO2 équivalente)	43 470,47	21 955,36		
	2.Empreinte carbone	Empreinte carbone (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	365,47	205,22		
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	202,95	300,39		
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (Pourcentage)	0,00	0,00		
	5.Part de consommation et de production	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires	146,38	634,42		

	d'énergie non renouvelable	d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (Pourcentage)				
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (Gigawatt par M EUR de CA Emetteur)	0,02	0,01		
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (Pourcentage)	0,00	0,00		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	0,00	0,00		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	237,67	0,50		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (Pourcentage)	0,00	0,00		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes	0,04	0,82		

	entreprises multinationales	ou des différents permettant de remédier à de telles violations (Pourcentage)				
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (Pourcentage)	2,55	1,38		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (Pourcentage)	30,08	27,93		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (Pourcentage)	0,00	0,00		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement (Pourcentage)	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. (Pourcentage)	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	388,03

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	119,3



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

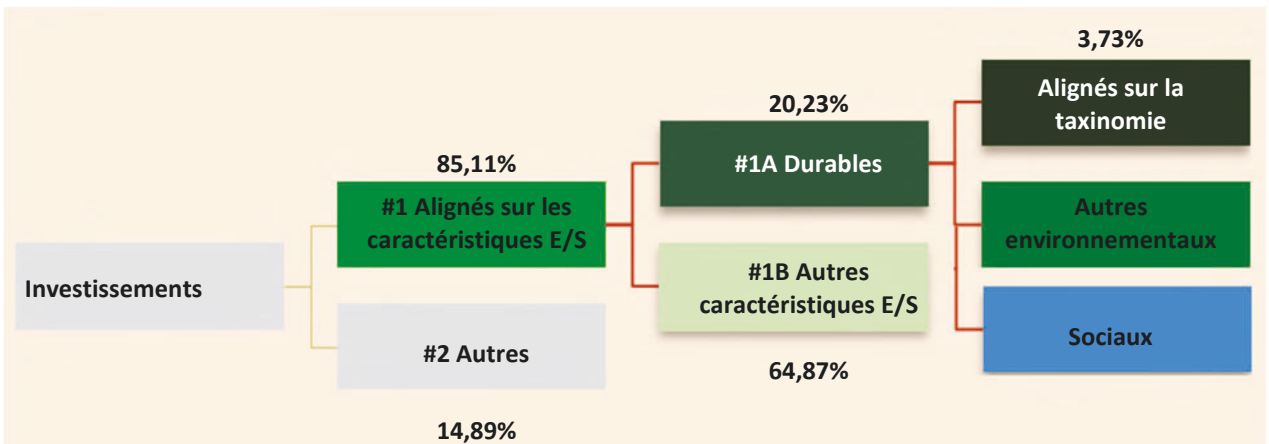
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2025 au 28/02/2026

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DO & CO AG (XWBO)	Industrie	5.17%	Autriche
PUUILO OYJ (XHEL)	Consommation Discrétionnaire	4.68%	Finlande
SWORD GROUP (XPAR)	Technologies de l'Information	3.61%	Luxembourg
ID LOGISTICS GROUP (XPAR)	Industrie	3.51%	France
ATOSS SOFTWARE SE (XETR)	Technologies de l'Information	3.39%	Allemagne
MENSCH UND MASCHINE SOFTWARE (XETR)	Technologies de l'Information	3.19%	Allemagne
EXOSENS SAS (XPAR)	Industrie	3.17%	France
WAVESTONE (XPAR)	Technologies de l'Information	3.09%	France
INTERCOS SPA (MTAA)	Biens de Consommation de Base	3.02%	Italie
ELMOS SEMICONDUCTOR SE (XETR)	Technologies de l'Information	2.66%	Allemagne
KONTRON AG (XETR)	Technologies de l'Information	2.62%	Autriche
VENTE-UNIQUE.COM SA (XPAR)	Consommation Discrétionnaire	2.58%	France
FLATEXDEGIRO SE (XETR)	Finance	2.50%	Allemagne
TRIGANO SA (XPAR)	Consommation Discrétionnaire	2.29%	France
LIME TECHNOLOGIES AB (XSTO)	Technologies de l'Information	2.27%	Suède



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

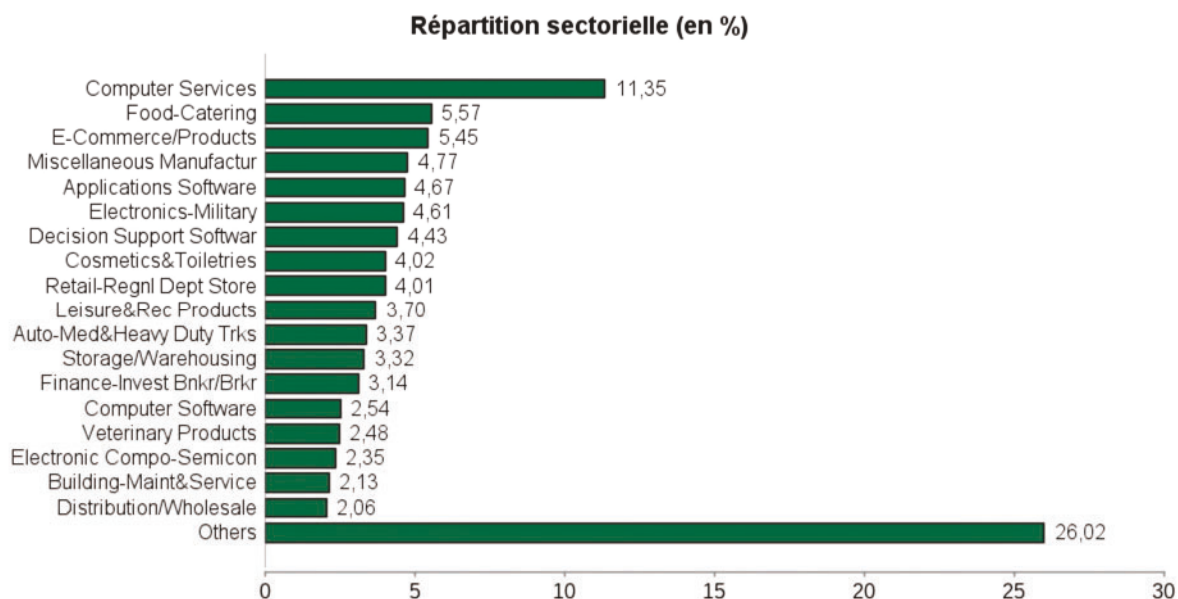
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie** de l'UE ?**

☐ **Oui**

☐ **Nucléaire**

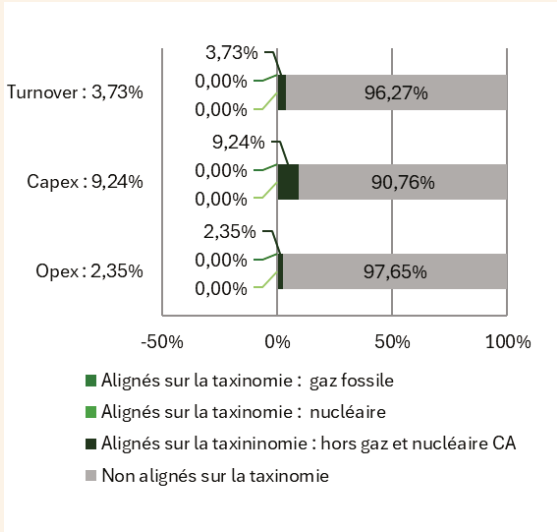
☐ **Gaz fossile**

☒ **Non**

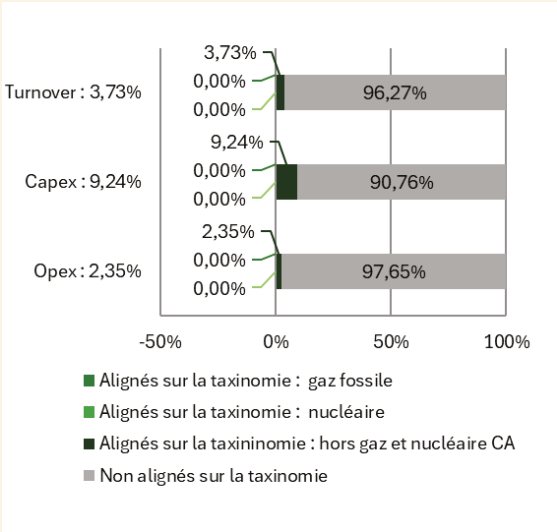
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	2,66%
--	-------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2026	3,73%
2025	1,95%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	16,5%
--	-------



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Conformément à l'engagement, le taux de couverture ESG du portefeuille est resté supérieur à 30%. Les mesures de création nette d'emplois ont été meilleures que l'indicateur de référence en moyenne durant tout l'exercice.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable



En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Dénomination du produit : GROUPAMA GLOBAL
INFLATION SHORT
DURATION

Identifiant d'entité juridique : 5493007R7HQO7QMCRM91

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui

☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 0,0643%

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif social

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

L'analyse de ces critères aboutit à une note ESG de 0 à 100, qui s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement (biodiversité, gestion des déchets...) ;
- Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...) ;
- Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Dans cette optique, le produit financier met en œuvre une approche « Best-in-Universe » et procède également à l'exclusion de certaines valeurs.

En outre, le produit financier n'a pas désigné un indice de référence adapté aux caractéristiques ESG aux fins du Règlement SFDR.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
02/2025 - 02/2026	58,64	50

	Part d'investissement durable
02/2025 - 02/2026	0,0643%

Aucun de ces indicateurs n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
02/2024 - 02/2025	69,05	50
02/2023 - 02/2024	72,44	50

	Part d'investissement durable
02/2024 - 02/2025	1,12%
02/2023 - 02/2024	-

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

Part des investissements durables	0,0643%
-----------------------------------	---------

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
0,00	0,00



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 (Tonne de CO2 équivalente)	N/A	N/A		
		Émissions de GES de niveau 2 (Tonne de CO2 équivalente)	N/A	N/A		
		Émissions de GES de niveau 3 (Tonne de CO2 équivalente)	N/A	N/A		
		Émissions totales de GES (Tonne de CO2 équivalente)	N/A	N/A		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	N/A	N/A		
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	N/A	N/A		
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (Pourcentage)	N/A	N/A		
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (Pourcentage)	N/A	N/A		
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (Gigawatt par M EUR de CA Emetteur)	N/A	N/A		
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence	Part des investissements effectués dans des	N/A	N/A		

	négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (Pourcentage)				
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	N/A	N/A		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	N/A	N/A		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (Pourcentage)	N/A	N/A		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (Pourcentage)	N/A	N/A		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (Pourcentage)	N/A	N/A		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (Pourcentage)	N/A	N/A		
	14.Exposition à des armes controversées (mines	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente	N/A	N/A		

	antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	d'armes controversées (Pourcentage)				
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement (Pourcentage)	285,38	305,66		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. (Pourcentage)	81,66	80,93		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	N/A

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	N/A



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2025 au 28/02/2026

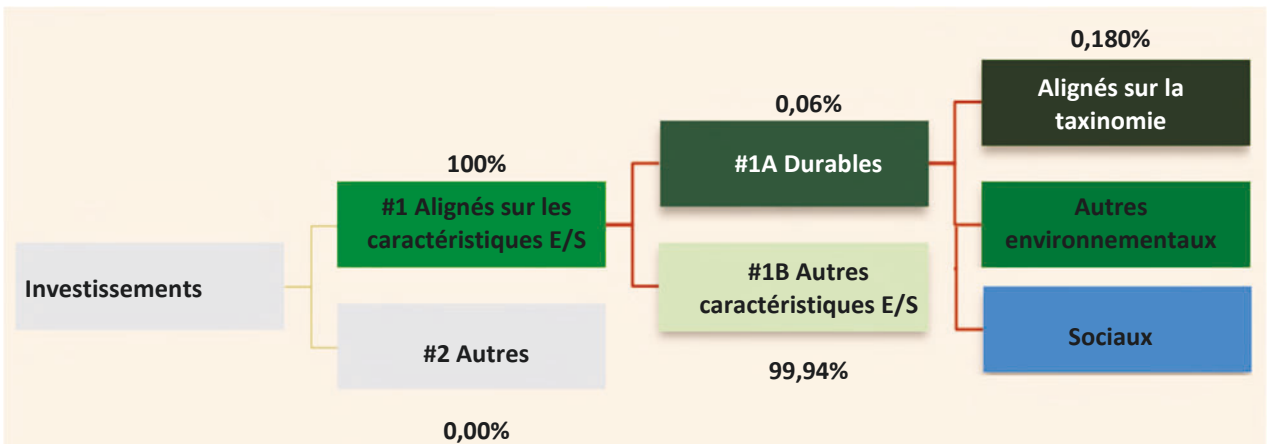
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BTPS 2.55 05/15/56 - 15/05/56	TREASURIES	9.19%	Italie
TII 2 3/8 01/15/27 - 15/01/27	TREASURIES	3.28%	USA
TII 0 3/4 07/15/28 - 15/07/28	TREASURIES	3.11%	USA
TII 1 1/4 04/15/28 - 15/04/28	TREASURIES	3.11%	USA
TII 3 7/8 04/15/29 - 15/04/29	TREASURIES	2.95%	USA
TII 0 7/8 01/15/29 - 15/01/29	TREASURIES	2.79%	USA
TII 3 5/8 04/15/28 - 15/04/28	TREASURIES	2.71%	USA
TII 2 1/2 01/15/29 - 15/01/29	TREASURIES	2.71%	USA
TII 1 3/4 01/15/28 - 15/01/28	TREASURIES	2.70%	USA
TII 2 1/8 04/15/29 - 15/04/29	TREASURIES	2.68%	USA
TII 1 5/8 04/15/30 - 15/04/30	TREASURIES	2.56%	USA
TII 1 5/8 10/15/29 - 15/10/29	TREASURIES	2.41%	USA
TII 2 3/8 10/15/28 - 15/10/28	TREASURIES	2.39%	USA
TII 0 1/8 04/15/27 - 15/04/27	TREASURIES	2.37%	USA
TII 0 1/4 07/15/29 - 15/07/29	TREASURIES	2.30%	USA



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

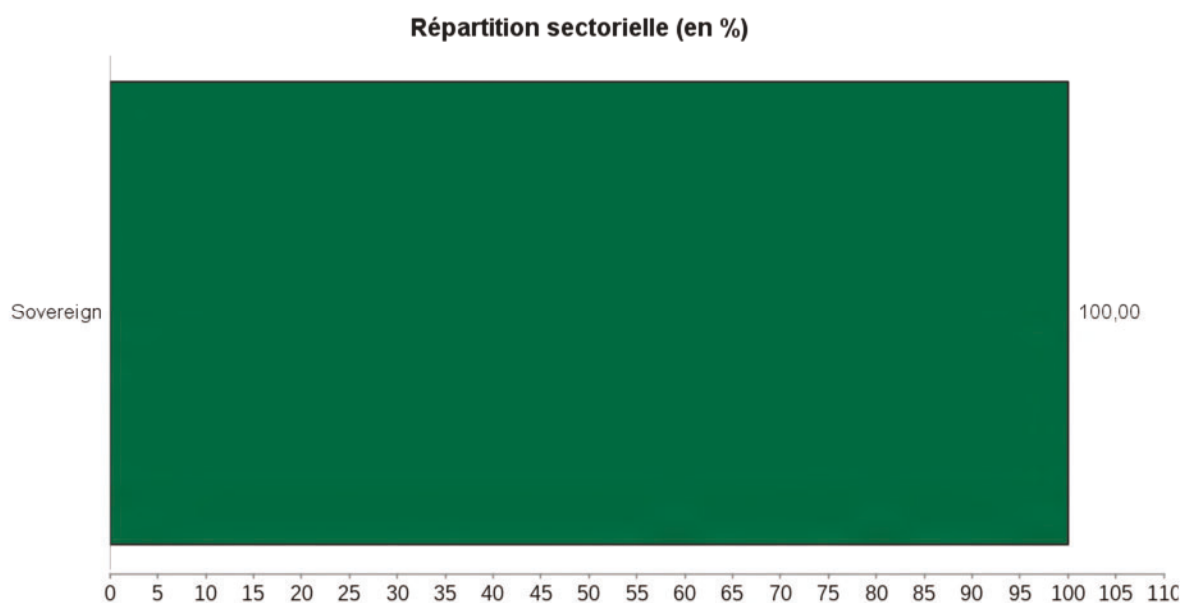
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie** de l'UE ?**

☐ Oui

☐ Nucléaire

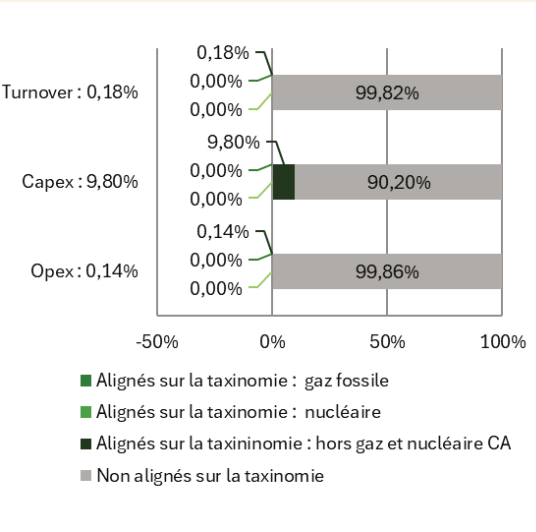
☐ Gaz fossile

☒ Non

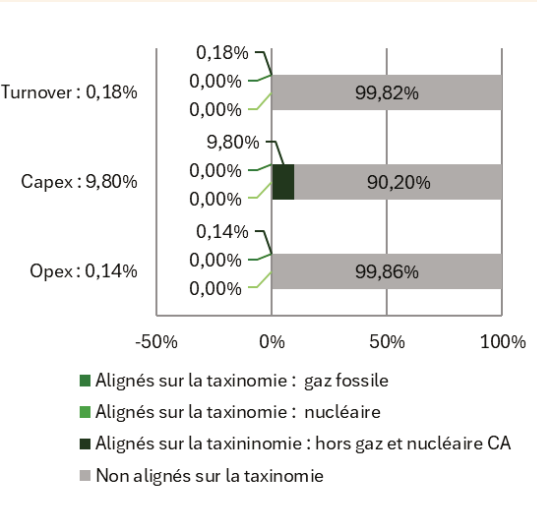
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0,0600%
--	---------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2026	0,180%
2025	2,15%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	-0,116%
--	---------



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Suivi des controverses et exclusion de l'univers d'investissement en cas de grands risques avérés. Conformément à l'engagement, le taux de couverture ESG du portefeuille est resté supérieur à 90% et le score ESG du portefeuille est resté supérieur à celui de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées durant tout l'exercice. De plus, le Compartiment n'a pas investi dans des actifs qui ne respectent pas la politique d'exclusion appliquée.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable



En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Dénomination du produit : GROUPAMA
FINANCIAL
FEEDER

EURO
DEBT

Identifiant d'entité juridique : 549300KIQ513U2CA1E66

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui

☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 65,16%

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 67,97%

- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

L'analyse de ces critères aboutit à une note ESG de 0 à 100, qui s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement (biodiversité, gestion des déchets...) ;
- Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...) ;
- Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Dans cette optique, le produit financier met en œuvre une approche « Best-in-Universe » et procède également à l'exclusion de certaines valeurs.

En outre, le produit financier n'a pas désigné un indice de référence adapté aux caractéristiques ESG aux fins du Règlement SFDR.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
02/2025 - 02/2026	63,21	50

	Part d'investissement durable
02/2024 - 02/2025	67,97%

Aucun de ces indicateurs n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
02/2024 - 02/2025	71,27	50

	Part d'investissement durable
02/2024 - 02/2025	75,68

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG MSCI à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	67,97%
-----------------------------------	--------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
2,30	0,01



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 (Tonne de CO2 équivalente)	1 684,42	1 697,90		
		Émissions de GES de niveau 2 (Tonne de CO2 équivalente)	479,38	277,61		
		Émissions de GES de niveau 3 (Tonne de CO2 équivalente)	44 928,87	31 770,58		
		Émissions totales de GES (Tonne de CO2 équivalente)	35 625,39	24 164,66		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	89,54	72,88		
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	120,41	292,29		
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (Pourcentage)	0,05	0,32		
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (Pourcentage)	260,18	76,70		
	6. Intensité de consommation	Consommation d'énergie en GWh par million	0,00	0,01		

	d'énergie par secteur à fort impact climatique	d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (Gigawatt par M EUR de CA Emetteur)				
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (Pourcentage)	0,01	0,00		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	0,00	0,02		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	0,06	0,98		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (Pourcentage)	2,30	0,00		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (Pourcentage)	0,01	0,80		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (Pourcentage)	18,74	14,24		

	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (Pourcentage)	33,54	32,59		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (Pourcentage)	0,00	0,00		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement (Pourcentage)	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. (Pourcentage)	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	11,96

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	20,07



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

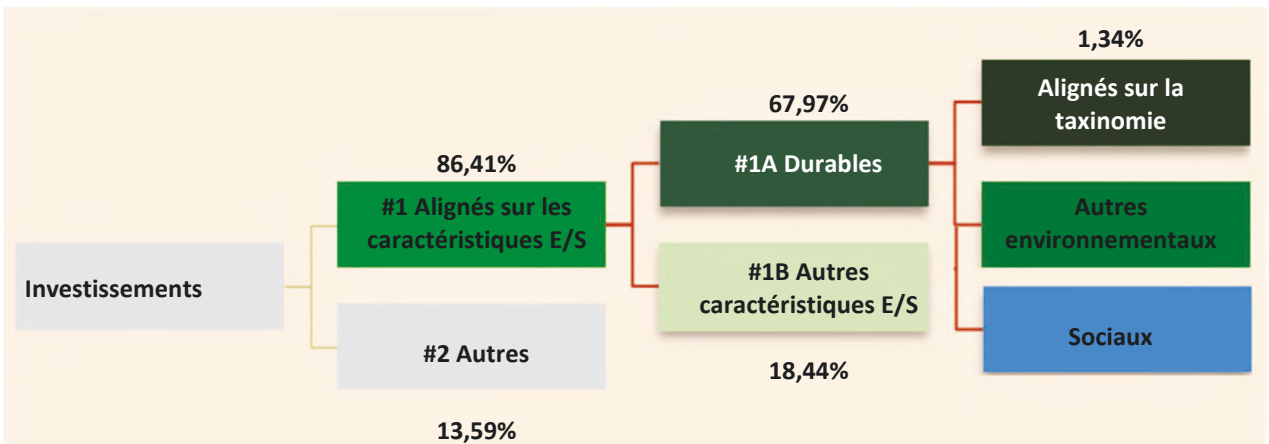
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2025 au 28/02/2026

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GROUPAMA MONETAIRE - IC	OPC	3.01%	France
GROUPAMA TRESORERIE - IC	OPC	1.85%	France
CRASTI 7 3/8 01/23/35 - 23/01/35	BANKING	1.05%	Italie
NIBCAP 8 1/4 PERP - 04/01/75	BANKING	1.03%	Pays-Bas
MONTPI 8 1/2 06/12/34 - 12/06/34	BANKING	0.97%	Portugal
AXASA Float PERP - 02/03/74	INSURANCE	0.97%	France
CCBGBB 6 1/8 PERP - 06/05/74	OWNED_NO_GUARANTEE	0.97%	Belgique
LANSNA 8 7/8 PERP - 01/04/75	MORTGAGE_ASSETS	0.96%	Pays-Bas
SOCGEN 7 7/8 PERP - 18/07/74	BANKING	0.90%	France
IKB 6.53 01/31/28 - 31/01/28	BANKING	0.88%	Allemagne
RLMI 10 1/8 PERP - 25/11/74	INSURANCE	0.88%	Royaume-Uni
MILPW 5.308 09/25/29 - 25/09/29	BANKING	0.88%	Pologne
COVBS 8 3/4 PERP - 11/12/74	BANKING	0.87%	Royaume-Uni
LBOLD 8 1/2 04/24/34 - 24/04/34	BANKING	0.86%	Allemagne
CCFHLD 5 1/4 10/15/41 - 15/10/41	FINANCIAL_OTHER	0.86%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

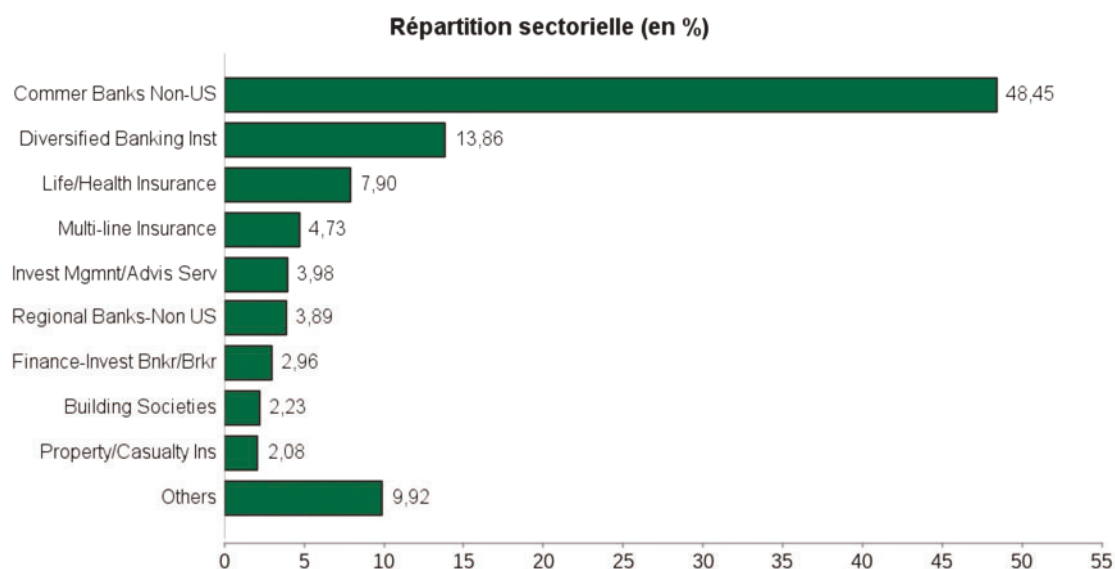
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie** de l'UE ?**

☐ **Oui**

☐ **Nucléaire**

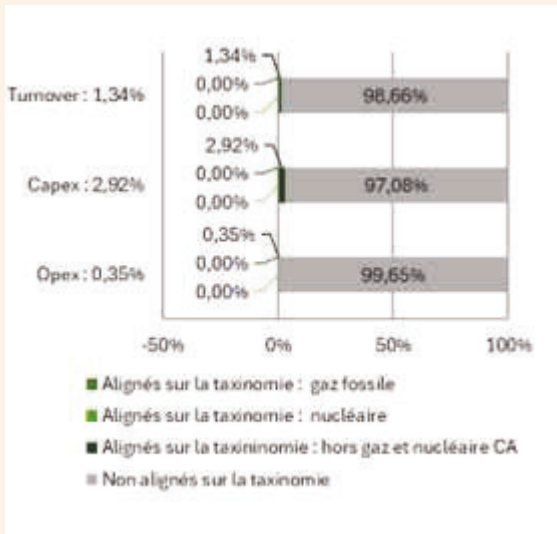
☐ **Gaz fossile**

☒ **Non**

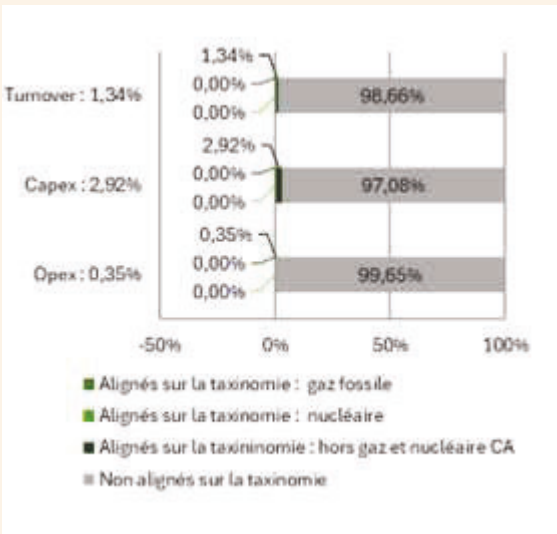
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0,320%
--	--------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2026	1,34%
2025	0,950%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	66,63%
--	--------



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

En tant que fonds article 8 le fonds ne peut investir sur les émetteurs présents sur la liste des grand risques ESG. Le fonds par ailleurs applique les exclusions sur les filières jugées non compatibles avec la politique ESG de Groupama AM (exclusion Charbon, Energies fossiles non conventionnelles et armes controversées) et applique l'approche climat



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable



En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Dénomination du produit : GROUPAMA GLOBAL
CONVERTIBLE

Identifiant d'entité 549300JFG11VLTNO7G87
juridique :

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ Oui

☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 30,39%

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 59,16%

- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

L'analyse de ces critères aboutit à une note ESG de 0 à 100, qui s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement (biodiversité, gestion des déchets...);
- Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...);
- Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Dans cette optique, le produit financier met en œuvre une approche « Best-in-Universe » et procède également à l'exclusion de certaines valeurs.

En outre, le produit financier n'a pas désigné un indice de référence adapté aux caractéristiques ESG aux fins du Règlement SFDR.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Univers d'investissement ESG	Univers d'investissement ESG
		Mesure	Taux de couverture	Mesure	Taux de couverture
02/2025 - 02/2026	Créations nettes d'emplois (%)	27,19	88,7	7,87	86,74

	Part d'investissement durable
02/2024 - 02/2025	59,16%

Aucun de ces indicateurs n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

• ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Univers d'investissement ESG	Univers d'investissement ESG
		Mesure	Taux de couverture	Mesure	Taux de couverture
02/2024 - 02/2025	Créations nettes d'emplois (%)	4,51	84,53	2,21	98,71
02/2023 - 02/2024	Créations nettes d'emplois (%)	10,56	81,21	5	98,51
02/2022 - 02/2023	Créations nettes d'emplois (%)	23,07	86,23	4,42	98,1

	Part d'investissement durable
02/2024 - 02/2025	50,78%
02/2023 - 02/2024	36,15%
02/2022 - 02/2023	35,92%



Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG MSCI à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	59,16%
--	---------------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
0,06	0,01



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 (Tonne de CO2 équivalente)	7 351,79	7 285,27		
		Émissions de GES de niveau 2 (Tonne de CO2 équivalente)	1 596,76	953,54		
		Émissions de GES de niveau 3 (Tonne de CO2 équivalente)	37 943,12	23 736,31		
		Émissions totales de GES (Tonne de CO2 équivalente)	46 890,73	31 975,06		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	372,62	294,49		

	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	360,80	668,15		
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (Pourcentage)	7,26	5,79		
	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (Pourcentage)	57,24	39,59		
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (Gigawatt par M EUR de CA Emetteur)	0,23	0,23		
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (Pourcentage)	1,13	1,33		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	0,00	0,00		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	102,88	0,58		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises	0,06	0,44		

		multinationales (Pourcentage)				
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations (Pourcentage)	0,01	0,90		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (Pourcentage)	6,06	3,24		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (Pourcentage)	32,14	33,54		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (Pourcentage)	0,00	0,00		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement (Pourcentage)	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. (Pourcentage)	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	2 448,37

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	17,72



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2025 au 28/02/2026

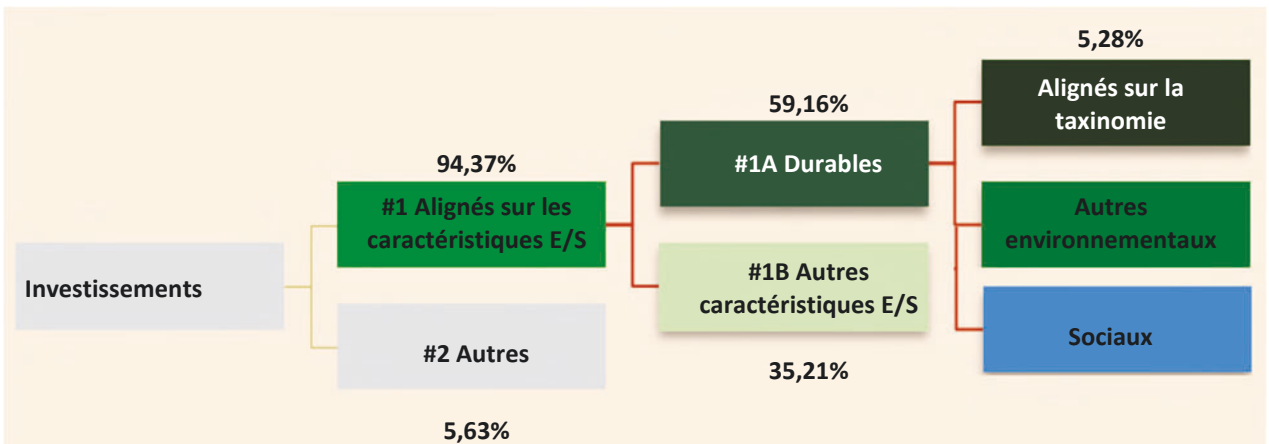
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DATADOG INC - CLASS A (XNGS)	Convertible	2.29%	USA
MICROSOFT CORP (XNGS)	BANKING	1.77%	Royaume-Uni
SCHNEIDER ELECTRIC SE (XPAR)	CAPITAL_GOODS	1.38%	France
WELLTOWER INC (XNYS)	REITS	1.34%	USA
AIRBUS SE (XPAR)	BANKING	1.32%	USA
CYBERARK SOFTWARE LTD/ISRAEL (XNGS)	Technologies de l'Information	1.24%	Israël
CELLNEX TELECOM SA (XMAD)	COMMUNICATIONS	1.20%	Espagne
ALNYLAM PHARMACEUTICALS INC (XNGS)	Convertible	1.18%	USA
LIVE NATION ENTERTAINMENT IN (XNYS)	CONSUMER_CYCLICAL	1.17%	USA
SAP SE (XETR)	BANKING	1.15%	Pays-Bas
MTU AERO ENGINES AG (XETR)	CAPITAL_GOODS	1.10%	Allemagne
BILL HOLDINGS INC (XNYS)	Convertible	1.10%	USA
AKAMAI TECHNOLOGIES INC (XNGS)	TECHNOLOGY	1.09%	USA
NICE LTD - SPON ADR (XNGS)	Convertible	1.08%	Israël
BILL HOLDINGS INC (XNYS)	Convertible	1.08%	USA



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

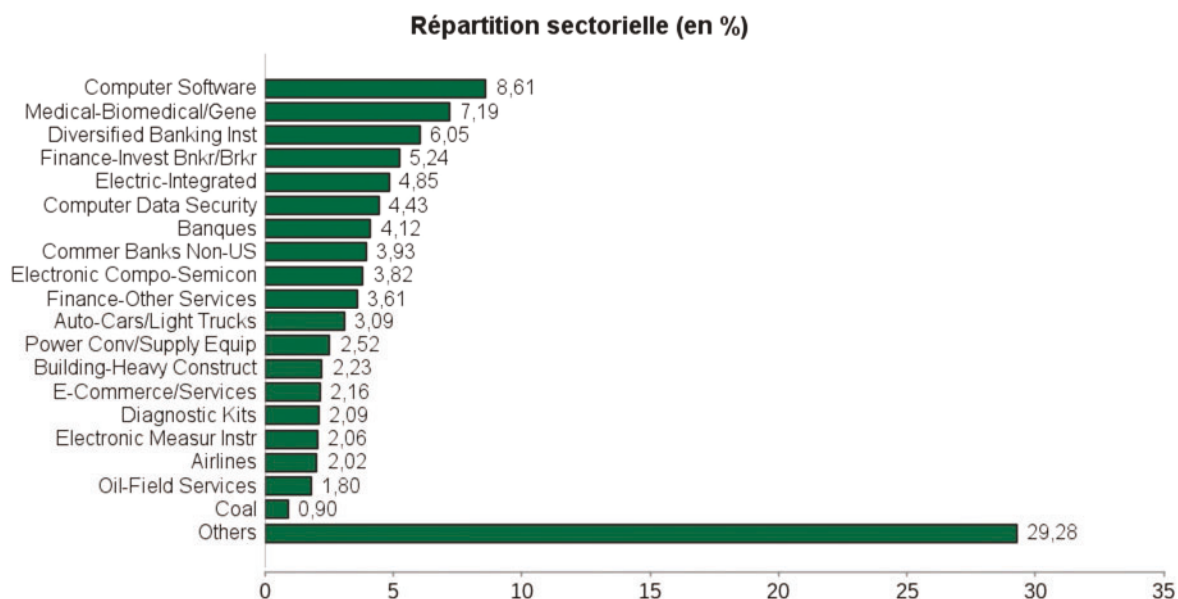
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie** de l'UE ?**

☐ **Oui**

☐ **Nucléaire**

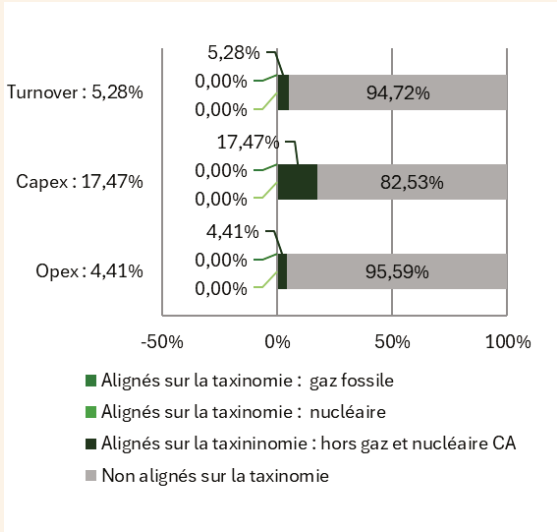
☐ **Gaz fossile**

☒ **Non**

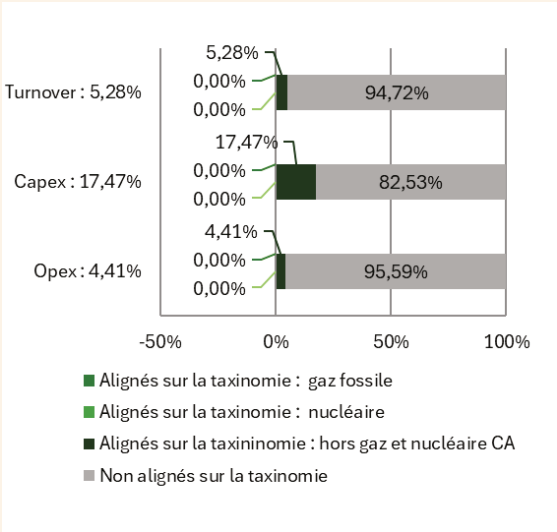
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	4,21%
--	-------

● **Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2026	5,28%
2025	4,89%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	53,88%
--	--------



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Le fonds GROUPAMA GLOBAL CONVERTIBLE est classé article 8 SFDR et il va exclure certains secteurs controversés comme les armes controversées, le Charbon, Les Energies Fossiles Non Conventionnelles (politique GAM), les jeux d'argent et le tabac. Cela concerne par exemple dans l'univers d'investissement des valeurs comme Glencore, PPL Corp, et Southern Co, Alliant (exposition Charbon), Avolta (exposition Tabac), et DraftKings (jeux d'argent). L'univers d'investissement du fonds est l'ensemble des valeurs cotées mondiales (Etats-Unis, Europe, Japon, Asie) suivies par notre prestataire MSCI. Les valeurs classées sur la liste des Grands Risques de Durabilité de Groupama AM sont également exclues. Nous avons trois mois pour vendre une valeur dégradée une fois celle-ci entre sur notre liste des Grands Risques de Durabilité. Nous suivons comme indicateurs ESG la création nette d'emplois (Pilier S). L'objectif étant d'avoir une moyenne pondérée annuelle du portefeuille (en analysant le sous-jacents) en % d'actif supérieure à celle de notre univers d'investissement sur l'indicateur créations nettes d'emplois (Pilier S) avec un taux de couverture supérieur à 75% (hors liquidités et OPCVM monétaires).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable

Dénomination du produit : GROUPAMA ALPHA
FIXED INCOME PLUS

Identifiant d'entité juridique : 549300EFW8DMNHVZEY38

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ Oui

☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 42,2%

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 69,57%

- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

L'analyse de ces critères aboutit à une note ESG de 0 à 100, qui s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement (biodiversité, gestion des déchets...);
- Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...);
- Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Dans cette optique, le produit financier met en œuvre une approche « Best-in-Universe » et procède également à l'exclusion de certaines valeurs.

En outre, le produit financier n'a pas désigné un indice de référence adapté aux caractéristiques ESG aux fins du Règlement SFDR.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
02/2025 - 02/2026	63,2	50

	Part d'investissement durable
02/2024 - 02/2025	69,57%

Aucun de ces indicateurs n’a fait l’objet d’une garantie fournie par un auditeur ou d’un examen par un tiers.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
02/2024 - 02/2025	67,05	50
02/2023 - 02/2024	67,42	50
02/2022 - 02/2023	74,41	50

	Part d'investissement durable
02/2024 - 02/2025	76,51%
02/2023 - 02/2024	49,54%
02/2022 - 02/2023	45,57%

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l’OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l’ODD 17 - Partenariats mondiaux n’étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG MSCI à partir de deux analyses : L’analyse du chiffre d’affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	69,57%
--	---------------

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de

personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte
---	---

	mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
0,15	0,00



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 (Tonne de CO2 équivalente)	97 174,13	116 058,44		
		Émissions de GES de niveau 2 (Tonne de CO2 équivalente)	11 168,27	9 303,11		
		Émissions de GES de niveau 3 (Tonne de CO2 équivalente)	273 626,41	210 425,26		
		Émissions totales de GES (Tonne de CO2 équivalente)	381 490,65	335 580,49		
	2.Empreinte carbone	Empreinte carbone (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	378,15	819,60		
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	359,30	864,81		
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (Pourcentage)	6,25	6,89		
	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (Pourcentage)	53,65	323,72		

	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (Gigawatt par M EUR de CA Emetteur)	0,25	0,24		
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (Pourcentage)	1,48	6,22		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	0,00	0,00		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	26,55	60,39		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (Pourcentage)	0,15	0,00		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (Pourcentage)	0,00	0,90		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (Pourcentage)	14,96	7,50		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (Pourcentage)	34,72	29,98		

	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (Pourcentage)	0,00	0,00		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement (Pourcentage)	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. (Pourcentage)	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	248,57

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	40,73



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2025 au 28/02/2026

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM - IC	OPC	2.52%	France
EUROF 3 3/8 05/21/40 - 21/05/40	SUPRANATIONAL	2.41%	Suisse
DHL GROUP (XETR)	TRANSPORTATION	1.31%	Allemagne
NRW 2.35 07/10/30 - 10/07/30	LOCAL_AUTHORITIES	1.21%	Allemagne
ICO 2.8 04/30/32 - 30/04/32	GOVERNMENT_GUARANTEE	1.13%	Espagne
UBS 0 1/4 11/03/26 - 03/11/25	BANKING	0.97%	Suisse
SANTAN 4 3/8 PERP - 14/04/74	BANKING	0.94%	Espagne
ABNANV 4 3/8 PERP - 22/09/25	BANKING	0.88%	Pays-Bas

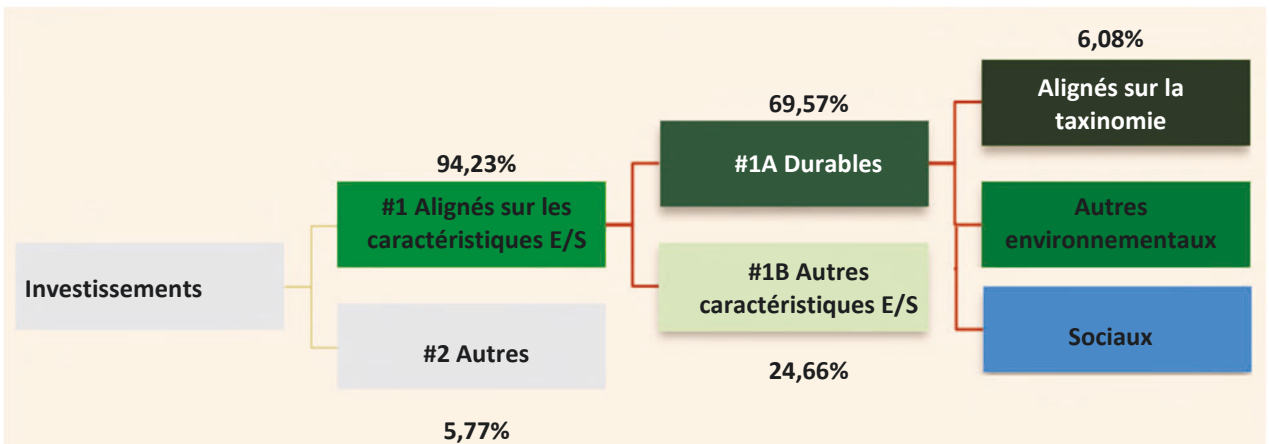
ICELND 2 5/8 05/27/30 - 27/05/30	SOVEREIGN	0.87%	Islande
BRITEL 1.874 08/18/2080 - 18/08/80	COMMUNICATIONS	0.80%	Royaume-Uni
ELOFR 2 7/8 01/29/26 - 29/01/26	CONSUMER_NON_CYCLICAL	0.78%	France
UBS 2 1/8 10/13/26 - 13/10/25	BANKING	0.75%	Suisse
SANTAN 3 5/8 09/27/26 - 29/09/25	BANKING	0.75%	Espagne
BFCM Float PERP - 15/12/73	Produit structure	0.74%	France
EJRAIL 2.614 09/08/25 - 08/09/25	TRANSPORTATION	0.72%	Japon



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

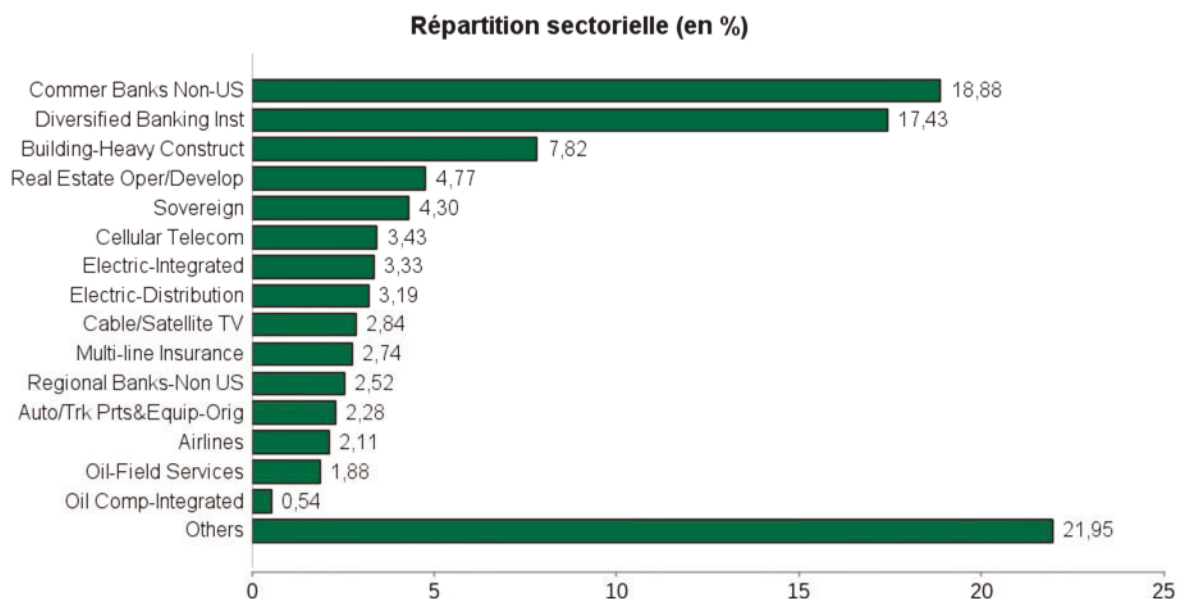
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

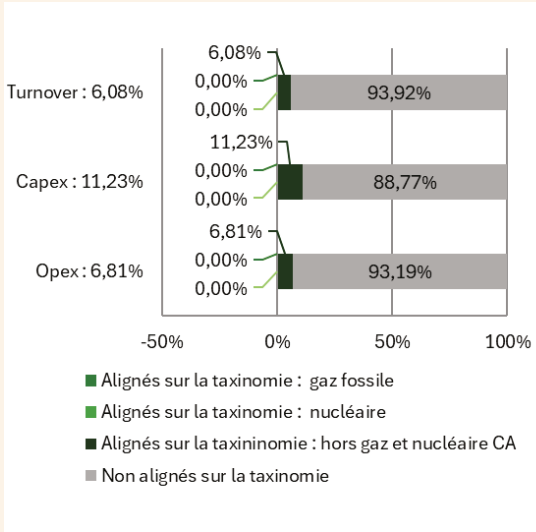
- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie** de l'UE ?**

☐ **Oui**
☐ **Nucléaire** ☐ **Gaz fossile**
☒ **Non**

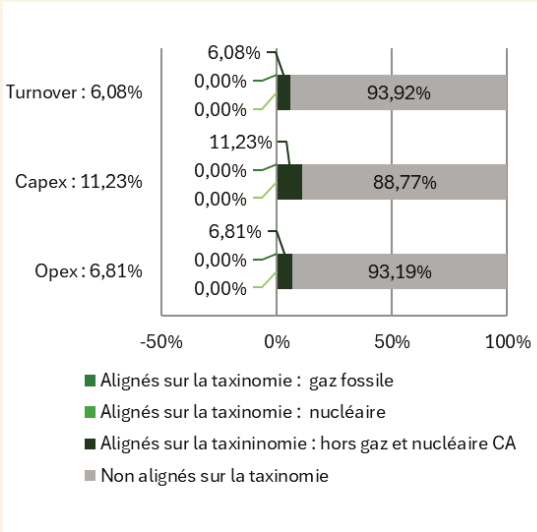
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	2,7%
--	------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2026	6,08%
2025	3,06%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	63,49%
--	--------



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Suivi des controverses et exclusion de l'univers d'investissement en cas de grands risques avérés. Conformément à l'engagement, le taux de couverture ESG du portefeuille est resté supérieur à 90% et le score ESG du portefeuille est resté supérieur à celui de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées durant tout l'exercice. De plus, le Compartiment n'a pas investi dans des actifs qui ne respectent pas la politique d'exclusion appliquée.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable



En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Dénomination du produit : GROUPAMA
DISRUPTION

GLOBAL

Identifiant d'entité juridique : 549300C5YZFPC8R0E198

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ Oui

☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 38,43%

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 73,07%

- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

L'analyse de ces critères aboutit à une note ESG de 0 à 100, qui s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement (biodiversité, gestion des déchets...);
- Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...);

- Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Dans cette optique, le produit financier met en œuvre une approche « Best-in-Universe » et procède également à l'exclusion de certaines valeurs.

En outre, le produit financier n'a pas désigné un indice de référence adapté aux caractéristiques ESG aux fins du Règlement SFDR.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Univers d'investissement ESG	Univers d'investissement ESG
		Mesure	Taux de couverture	Mesure	Taux de couverture
02/2025 - 02/2026	Créations nettes d'emplois (%)	45,01	95,75	7,87	86,74
02/2024 - 02/2025	Part d'investissement durable (%)	73,07			

Aucun de ces indicateurs n’a fait l’objet d’une garantie fournie par un auditeur ou d’un examen par un tiers.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Univers d'investissement ESG	Univers d'investissement ESG
		Mesure	Taux de couverture	Mesure	Taux de couverture
02/2024 - 02/2025	Créations nettes d'emplois (%)	8,97	98,96	2,21	98,71
02/2024 - 02/2025	Part d'investissement durable (%)	73,62			
02/2023 - 02/2024	Créations nettes d'emplois (%)	13,14	99,43	5	98,51
02/2024 - 02/2025	Part d'investissement durable (%)	39,54			
02/2022 - 02/2023	Créations nettes d'emplois (%)	10,55	96,42	4,42	98,1
02/2024 - 02/2025	Part d'investissement durable (%)	33,49			

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG MSCI à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	73,07%
-----------------------------------	--------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
0,04	0,00



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 (Tonne de CO2 équivalente)	8 071,62	5 120,08		
		Émissions de GES de niveau 2 (Tonne de CO2 équivalente)	2 441,32	1 099,49		
		Émissions de GES de niveau 3 (Tonne de CO2 équivalente)	132 919,42	100 718,29		
		Émissions totales de GES (Tonne de CO2 équivalente)	143 408,35	106 909,34		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	252,44	215,24		
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	294,92	747,15		
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (Pourcentage)	9,54	11,69		
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par	33,47	32,90		

		rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (Pourcentage)				
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (Gigawatt par M EUR de CA Emetteur)	0,19	0,09		
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (Pourcentage)	0,00	0,00		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	0,00	0,01		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	322,71	132,09		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (Pourcentage)	0,04	4,60		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (Pourcentage)	0,00	0,98		

	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (Pourcentage)	4,39	3,74		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (Pourcentage)	34,31	32,69		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (Pourcentage)	0,00	0,00		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement (Pourcentage)	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. (Pourcentage)	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	706,91

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	43,88



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2025 au 28/02/2026

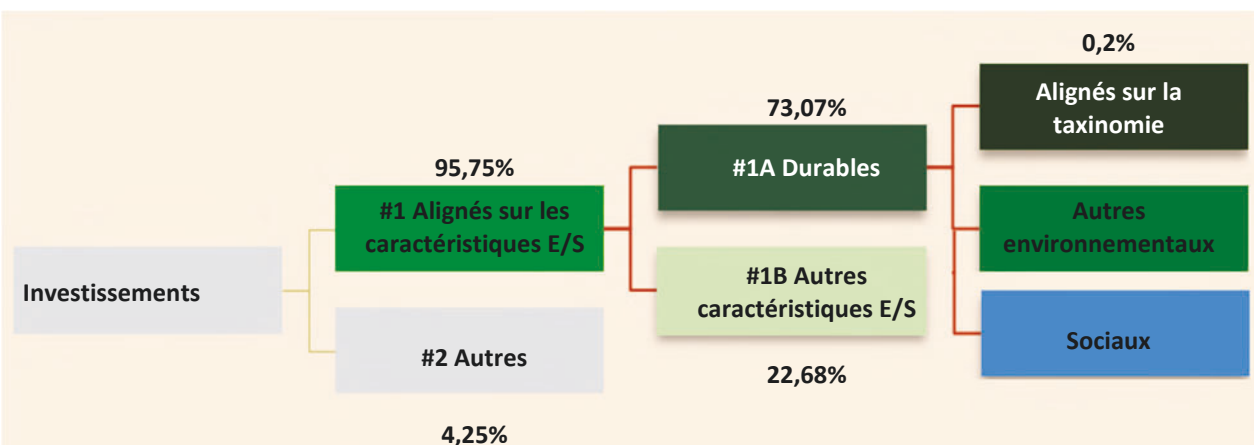
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT CORP (XNGS)	Technologies de l'Information	5.82%	USA
BAKER HUGHES CO (XNYS)	Énergie	5.65%	USA
BROADCOM INC (XNGS)	Technologies de l'Information	5.09%	USA
CYBERARK SOFTWARE LTD/ISRAEL (XNGS)	Technologies de l'Information	5.07%	Israël
MOTOROLA SOLUTIONS INC (XNYS)	Technologies de l'Information	4.84%	USA
NVIDIA CORP (XNGS)	Technologies de l'Information	4.65%	USA
BOSTON SCIENTIFIC CORP (XNYS)	Santé	4.56%	USA
TECK RESOURCES LTD-CLS B (XTSE)	Matériaux de base	4.54%	Canada
ASTRAZENECA PLC (XLON)	Santé	3.56%	Royaume-Uni
WATTS WATER TECHNOLOGIES-A (XNYS)	Industrie	3.51%	USA
INTUITIVE SURGICAL INC (XNGS)	Santé	3.40%	USA
CADENCE DESIGN SYS INC (XNGS)	Technologies de l'Information	3.37%	USA
MICRON TECHNOLOGY INC (XNYS)	Technologies de l'Information	3.28%	USA
T-MOBILE US INC (XNGS)	Services de Communication	3.19%	USA
XPO INC (XNYS)	Industrie	3.04%	USA



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

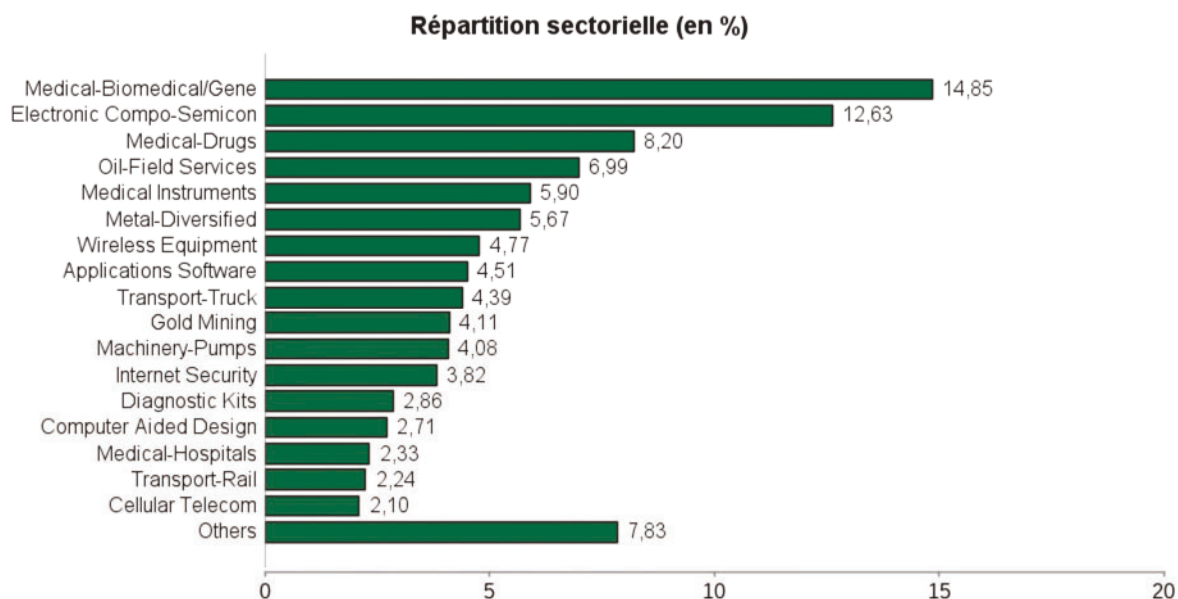
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

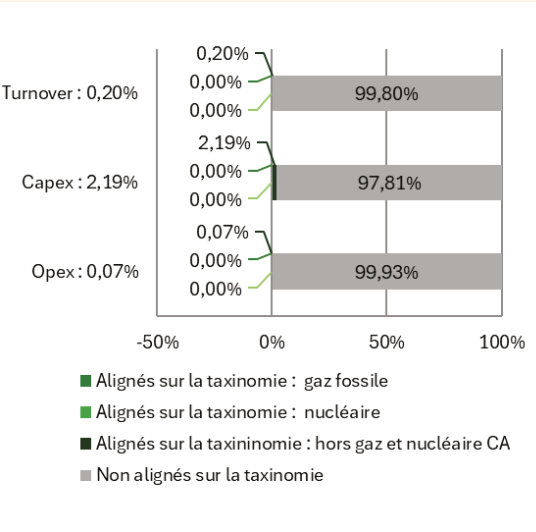
- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie** de l'UE ?**

☐ **Oui**
☐ **Nucléaire** ☐ **Gaz fossile**
☒ **Non**

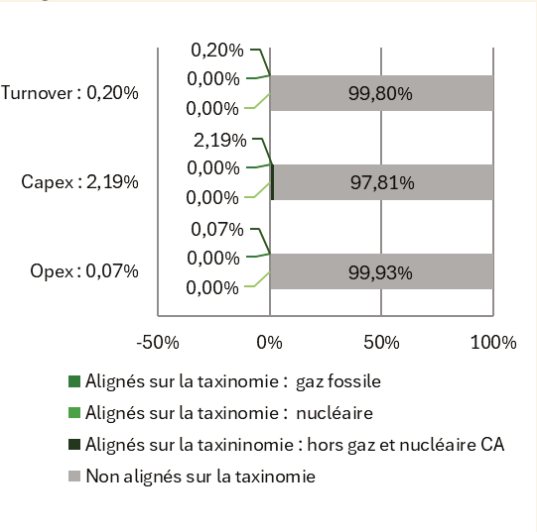
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0,110%
--	--------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2026	0,200%
2025	0,160%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	72,87%
---	--------



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
---	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Exclusion des valeurs appartenant à la liste des « Grands Risques ESG » : Groupama Asset Management suit une liste de valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques ESG (liste des « Grands Risques ESG »). Ce sont les sociétés pour lesquelles les risques ESG pourraient remettre en cause leur viabilité économique et financière ou pourraient avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise et donc engendrer une perte de valeur boursière importante ou un « downgrade » significatif des agences ; - Application des politiques sectorielles de Groupama AM concernant les armes controversées et les énergies fossiles. Les valeurs impliquées dans les armes controversées et le secteur du charbon font l'objet d'une exclusion selon les critères énoncés dans notre politique. Les valeurs impliquées dans la production d'énergie fossile non conventionnelle ne sont pas réinvestissables selon les critères énoncés dans notre politique. - Application des exclusions sectorielles suivantes : o Tabac (culture, production, distribution et des entreprises détaillantes de tabac réalisant plus de 5% de leur CA dans le tabac) o Pétrole et Gaz (conventionnel et non conventionnel) : exclusion des entreprises développant de nouveaux projets et des entreprises dont la part de production non conventionnelle dépasse 10% o Charbon : exclusion des entreprises dont l'un des 3 critères suivants n'est pas respecté : CA maximum de 10%, production annuelle maximum de 10 Mt, capacité de génération maximum de 5 GW. - La note moyenne de l'indicateur création nette d'emplois du portefeuille doit être supérieure à celui de son univers d'investissement - 25% d'investissement durable minimum, conformément à la définition de l'investissement durable précisée ci-dessus.

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

- ***En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable

Dénomination du produit : GROUPAMA
CORPORATE HYBRID

Identifiant d'entité 549300534MV06JBY6Z31
juridique :

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ Oui

☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 7,51%

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 79,17%

- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

L'analyse de ces critères aboutit à une note ESG de 0 à 100, qui s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement (biodiversité, gestion des déchets...) ;
- Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...) ;
- Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Dans cette optique, le produit financier met en œuvre une approche « Best-in-Universe » et procède également à l'exclusion de certaines valeurs.

En outre, le produit financier n'a pas désigné un indice de référence adapté aux caractéristiques ESG aux fins du Règlement SFDR.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
02/2025 - 02/2026	66,89	50
	Part d'investissement durable	
02/2024 - 02/2025	79,17%	

Aucun de ces indicateurs n’a fait l’objet d’une garantie fournie par un auditeur ou d’un examen par un tiers.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
02/2024 - 02/2025	74,75	50
02/2023 - 02/2024	81,02	50
	Part d'investissement durable	
02/2024 - 02/2025	76,14%	
02/2023 - 02/2024	16,65%	

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l’OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l’ODD 17 - Partenariats mondiaux n’étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG MSCI à partir de deux analyses : L’analyse du chiffre d’affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l’analyse de l’implication de l’entreprise dans les activités controversées. Le niveau d’implication est calculé à partir du chiffre d’affaires provenant de l’activité controversée ou du niveau d’implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l’entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l’implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	79,17%
-----------------------------------	--------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5,

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
0,03	0,00



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 (Tonne de CO2 équivalente)	23 098,00	22 627,03		
		Émissions de GES de niveau 2 (Tonne de CO2 équivalente)	2 404,57	2 663,87		
		Émissions de GES de niveau 3 (Tonne de CO2 équivalente)	139 272,50	125 421,12		
		Émissions totales de GES (Tonne de CO2 équivalente)	164 770,89	121 390,78		
	2.Empreinte carbone	Empreinte carbone (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	1 082,10	834,78		
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	585,47	986,24		
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (Pourcentage)	46,68	38,94		
	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (Pourcentage)	37,38	32,10		
	6.Intensité de consommation	Consommation d'énergie en GWh par	0,70	0,77		

	d'énergie par secteur à fort impact climatique	million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (Gigawatt par M EUR de CA Emetteur)				
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (Pourcentage)	3,36	5,79		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	0,01	0,02		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	2,60	3,76		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (Pourcentage)	0,03	4,36		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations (Pourcentage)	0,00	0,97		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (Pourcentage)	9,07	7,39		

	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (Pourcentage)	37,27	37,41		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (Pourcentage)	0,00	0,00		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement (Pourcentage)	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. (Pourcentage)	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1 248,52

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	180,48



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2025 au 28/02/2026

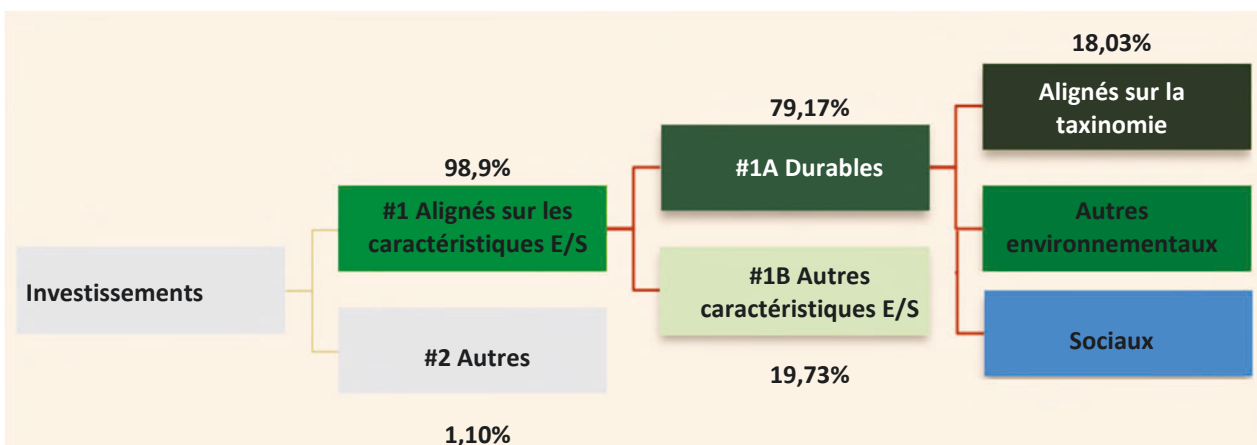
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BPLN 4 3/8 PERP - 19/11/74	ENERGY	3.97%	Royaume-Uni
ENELIM 6 5/8 PERP - 16/07/74	ELECTRIC	2.73%	Italie
VW 3 7/8 PERP - 17/06/74	CONSUMER_CYCLICAL	2.71%	Pays-Bas
BATSLN 3 3/4 PERP - 27/09/74	CONSUMER_NON_CYCLICAL	2.64%	Royaume-Uni
EDF 3 3/8 PERP - 15/09/74	OWNED_NO_GUARANTEE	2.56%	France
ENIIM 3 3/8 PERP - 13/10/74	ENERGY	2.35%	Italie
GROUPAMA MONETAIRE - IC	OPC	2.13%	France
BRITEL 8 3/8 12/20/2083 - 20/12/83	COMMUNICATIONS	1.93%	Royaume-Uni
POSIM 2 5/8 PERP - 24/06/74	OWNED_NO_GUARANTEE	1.89%	Italie
IBESM 2 1/4 PERP - 28/04/74	ELECTRIC	1.78%	Pays-Bas
GYCGR 6 1/8 PERP - 16/04/74	FINANCIAL_OTHER	1.67%	Luxembourg
URWFP 4 7/8 PERP - 04/10/74	REITS	1.67%	France
HBRLN 3 PERP - 20/01/75	ENERGY	1.56%	Pays-Bas
ABESM 4.87 PERP - 28/02/75	TRANSPORTATION	1.56%	Pays-Bas
LHAGR 5 1/4 01/15/55 - 15/01/55	TRANSPORTATION	1.48%	Allemagne



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

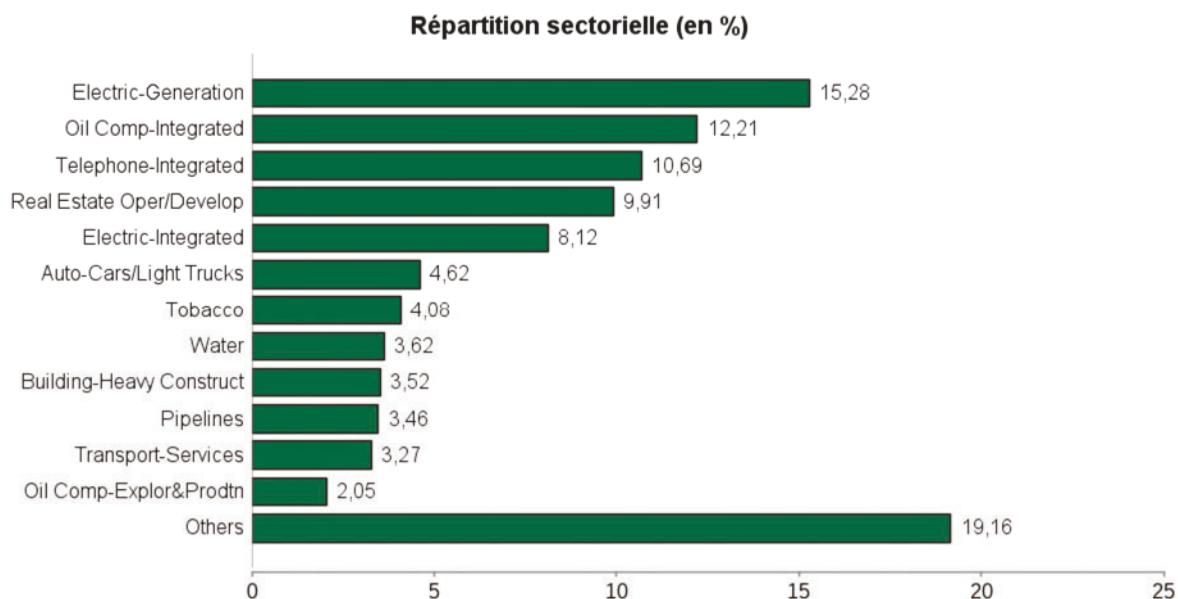
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie** de l'UE ?**

☒ **Oui**

☒ **Nucléaire**

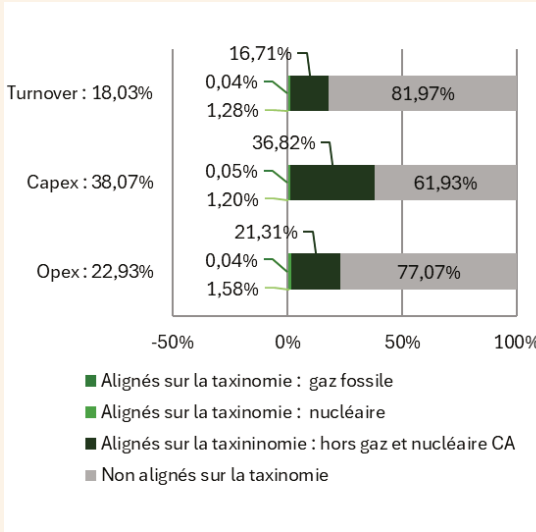
☒ **Gaz fossile**

☐ **Non**

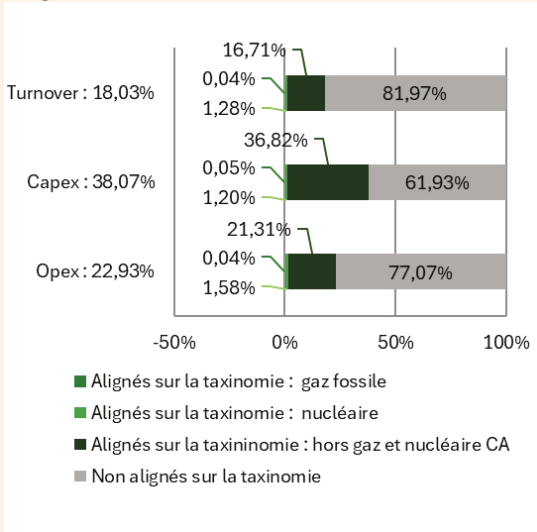
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	7,12%
--	-------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2026	18,03%
2025	14,5%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	61,14%
--	--------



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

En tant que fonds article 8 le fonds ne peut investir sur les émetteurs présents sur la liste des grand risques ESG. Bayer qui a plusieurs titres hybrides en circulation est sur cette liste au 28/02/2026. Le fonds par ailleurs applique les exclusions sur les filières jugées non compatibles avec la politique ESG de Groupama AM (exclusion Charbon, Energies fossiles non conventionnelles et armes controversées) et applique l'approche climat. Pour ces raisons le fonds ne peut investir sur la plupart des utilities US ainsi que sur EnBW, Var Energy et OMV.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable



En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Dénomination du produit : GROUPAMA EUROPE
HIGH YIELD 2029

Identifiant d'entité 636700S8REZGK08O8030
juridique :

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ Oui

☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 6,73%

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 19,33%

- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

L'analyse de ces critères aboutit à une note ESG de 0 à 100, qui s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement (biodiversité, gestion des déchets...);
- Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...);
- Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Dans cette optique, le produit financier met en œuvre une approche « Best-in-Universe » et procède également à l'exclusion de certaines valeurs.

En outre, le produit financier n'a pas désigné un indice de référence adapté aux caractéristiques ESG aux fins du Règlement SFDR.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

	Note S Fonds	Note S Univers
02/2025 - 02/2026	52,85	50

	Part d'investissement durable
02/2025 - 02/2026	19,33%

Aucun de ces indicateurs n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

	Note S Fonds	Note S Univers
02/2024 - 02/2025	54,37	50

	Part d'investissement durable
02/2024 - 02/2025	40,87%

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG MSCI à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de

l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	19,33%
-----------------------------------	--------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/>.

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
0,01	0,00

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 (Tonne de CO2 équivalente)	5 243,74	3 992,97		
		Émissions de GES de niveau 2 (Tonne de CO2 équivalente)	915,89	578,76		
		Émissions de GES de niveau 3 (Tonne de CO2 équivalente)	36 284,14	19 199,02		
		Émissions totales de GES (Tonne de CO2 équivalente)	42 443,42	23 761,37		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	542,31	313,02		
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	228,72	247,36		
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (Pourcentage)	1,45	0,55		
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (Pourcentage)	84,09	77,68		
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires	0,08	0,04		

		d'investissements, par secteur à fort impact climatique (Gigawatt par M EUR de CA Emetteur)				
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (Pourcentage)	0,95	1,41		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	0,00	0,05		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	4,61	5,08		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (Pourcentage)	0,01	0,02		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations (Pourcentage)	0,00	0,46		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (Pourcentage)	8,41	9,09		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre	17,71	15,68		

		total de membres (Pourcentage)				
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (Pourcentage)	0,00	0,00		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement (Pourcentage)	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. (Pourcentage)	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	130,72

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	199,93



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2025 au 28/02/2026

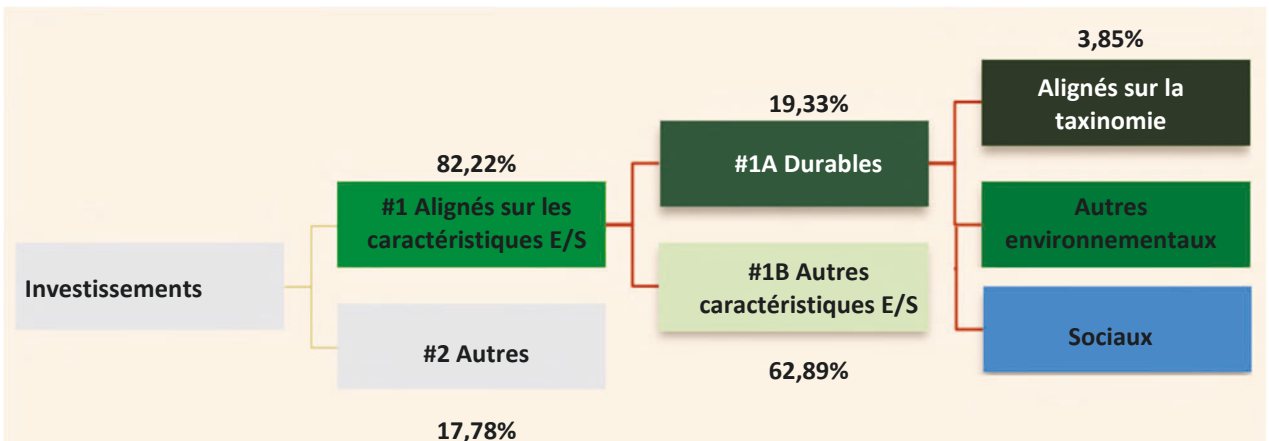
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GROUPAMA ENTREPRISES - IC	OPC	3.89%	France
SYABGR 7 7/8 01/31/31 - 31/01/31	CONSUMER_NON_CYCLICAL	1.92%	Luxembourg
MOBLUX 7 05/15/30 - 15/05/30	CONSUMER_CYCLICAL	1.88%	France
CECGR 6 1/4 07/15/29 - 15/07/29	CONSUMER_CYCLICAL	1.88%	Allemagne
BANIJA 7 05/01/29 - 01/05/29	COMMUNICATIONS	1.87%	France
EIRCOM 5 3/4 12/15/29 - 15/12/29	COMMUNICATIONS	1.86%	Irlande
ASSEMB 6 1/4 07/01/30 - 01/07/30	INDUSTRIAL_OTHER	1.86%	Suède
IPDEBV 8 06/15/28 - 15/06/28	TECHNOLOGY	1.85%	Pays-Bas
BITELV 6 06/15/31 - 15/06/31	COMMUNICATIONS	1.85%	Luxembourg
BOELST 5 3/4 05/15/30 - 15/05/30	CAPITAL_GOODS	1.85%	Pays-Bas
ILIADH 5 5/8 10/15/28 - 15/10/28	COMMUNICATIONS	1.82%	France
EOFP 5 1/8 06/15/29 - 15/06/29	CONSUMER_CYCLICAL	1.82%	France
BERFRA 6 1/2 07/18/30 - 18/07/30	CONSUMER_CYCLICAL	1.80%	France
THOEUR 6 3/4 02/01/30 - 01/02/30	CONSUMER_CYCLICAL	1.80%	France
VERISR 5 1/4 02/15/29 - 15/02/29	CONSUMER_CYCLICAL	1.80%	Suède



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

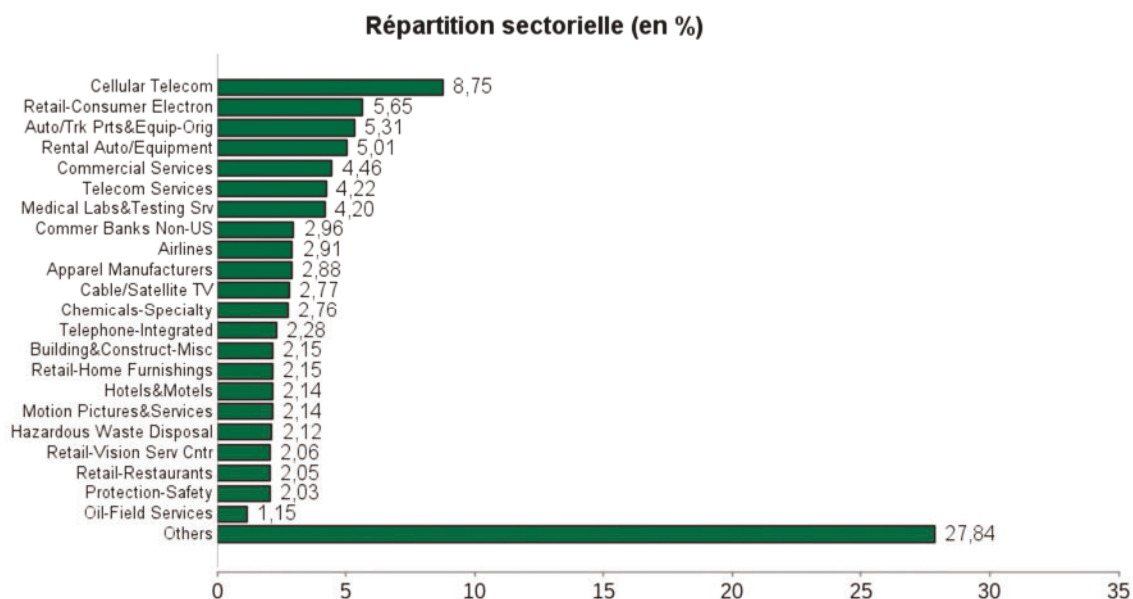
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie** de l'UE ?**

☐ **Oui**

☐ **Nucléaire**

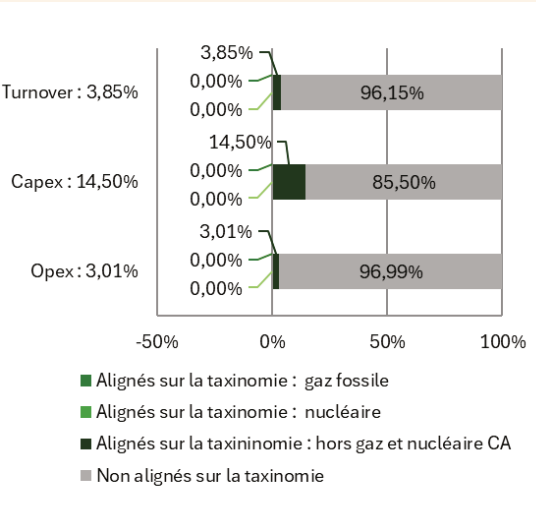
☐ **Gaz fossile**

☒ **Non**

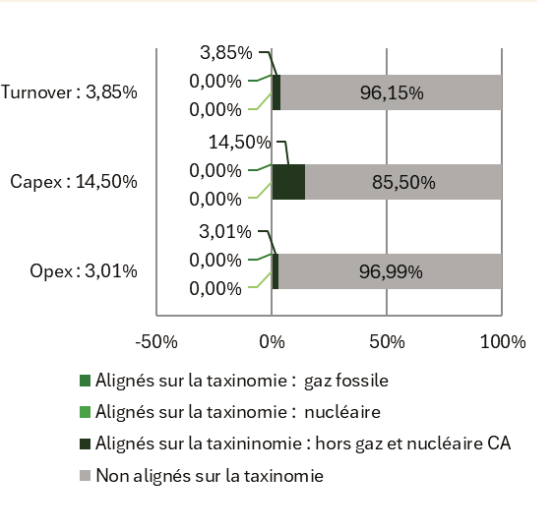
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	1,09%
--	-------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2026	3,85%
2025	2,53%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	15,48%
--	--------



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

La note moyenne ESG du portefeuille Groupama EUROPE High Yield 2029 est d'environ 52.85/100 contre un univers à 50. Le taux de couverture est d'environ 82.23%. Le fonds par ailleurs applique les exclusions sur les filières jugées non compatibles avec la politique ESG de Groupama AM (exclusion Charbon, Energies fossiles non conventionnelles et armes controversées) et applique l'approche climat.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable



En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif